IF
II

- 3 JAN. 1989

PU1220

58e année - No 1

Janvier 1989

Pf

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

Jouissons de ce que nous avons sans faire de comparaison. Il n'y aura jamais de bonheur pour celui que tourmente un bonheur plus grand.

Sénèque.

Vœux du «patron» de l'Eglise réformée neuchâteloise :

ACCEPTER ET SE RÉJOUIR DE PERDRE SON TEMPS

"Le Gouvernail" accueille dans son premier numéro de 1989, un hôte de marque et un ami. En ce temps de fête, il a demandé au pasteur Jean-Jacques Beljean d'adresser des voeux à ses lecteurs.

41 ans bientôt, marié, trois enfants, Jean-Jacques Beljean a été élu, le 24 juin 1987, président du Conseil synodal, l'exécutif de l'Eglise réformée du canton de Neuchâtel.

Né à Saint-Blaise, à deux pas du Loclat, Jean-Jacques Beljean a suivi les classes primaires dans son village, l'école secondaire à Neuchâtel, le gymnase et la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel. Il a exercé son ministère pastoral à Bâle et à La Chaux-de-Fonds avant de s'établir à Neuchâtel pour accomplir sa charge actuelle.

M. le président du Conseil synodal vous adresse ses voeux...

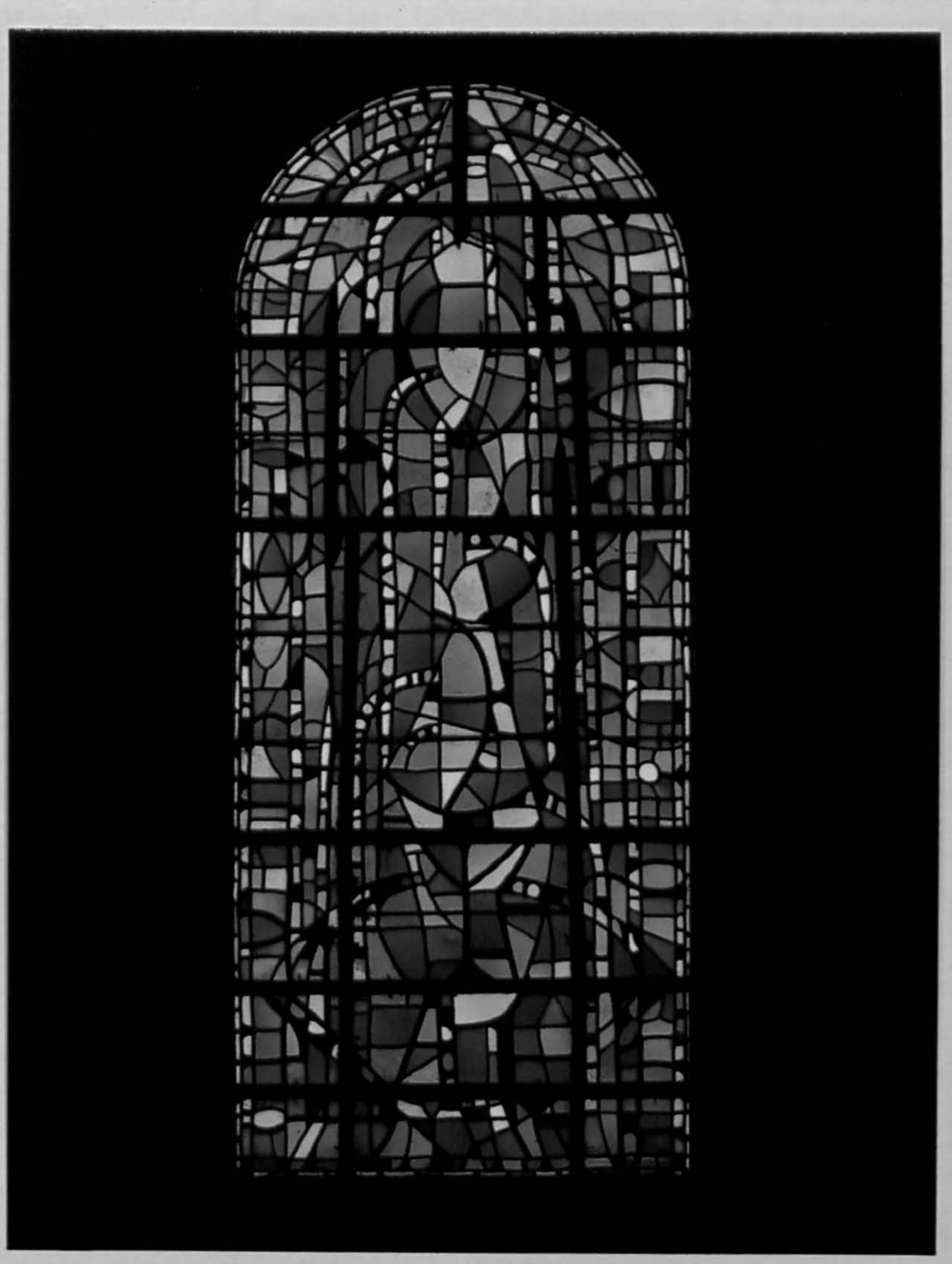

"LE BAPTEME"

Vitrail de

Manessier

Photo

Joël von Allmen

EGLISE

Les Bréseux

(Doubs,France)

1948

BIBL. PUBL. NEUCHÂTEL ET UNIV.

Numérisé par BPUN

APPEL A PERDRE SON TEMPS !

Fin de l'année ancienne et début d'une nouvelle... cela me permet d'adresser aux lecteurs du "Gouvernail" mes voeux les meilleurs pour l'an qui vient. J'use là, comme beaucoup, d'une formule courante qui ne m'engage pas trop. Voeux de bonheur, voeux de santé, voeux de paix vont se succéder... voeux qui risquent de demeurer des voeux pieux. Voeux qui s'envolent mais n'atterrissent jamais !

J'aimerais, en cette fin d'année, vous présenter des voeux d'un genre nouveau, en voici la teneur: c'est que chacune et chacun, vous et moi, nous trouvions ou retrouvions, en 1989, un sens à notre vie. Dans les lignes qui suivent, je m'explique sur la signification de ces voeux un peu étranges.

Je suis frappé, à notre époque où la communication semble facile et les distances abolies, par la solitude d'un nombre grandissant de personnes. Solitude voulue parfois, imposée souvent, par le déracinement, l'absence de famille ou d'amis ou encore la maladie. Je suis frappé aussi d'un grand nombre de personnes qui considèrent que la possession d'objets est plus importante que les relations humaines. Les objets, évidemment, ne créent ni conflit, ni affrontement. Il y a dans notre société une forte tendance à considérer que le bonheur consiste à avoir, à posséder, de l'argent, des choses, meubles, voiture, et à considérer les autres êtres humains comme des objets que l'on peut manipuler ou dominer, ou laisser de côté. Que ce soit par un travail dégradant, la torture, la mise à l'écard des grands malades, le dopage des sportifs ou cette trop fameuse solitude. Un glissement sournois se fait dans nos vies: je ne vais plus chez tel ou tel, il va me prendre mon temps, mon argent ou encore une part de mon intimité. Ma vie s'organise, petit à petit, plus avec des choses qu'avec des humains. Je pense à la télévision, au téléphone, minitel ou autre vidéotexte, qui transmettent des messages, mais finalement font écran à la vraie communication entre les personnes. Je vois la misère à la télévision, mais finalement, je ne la côtoie pas, je téléphone pour règler une question, sans rencontrer la personne, je regarde une photo, mais je ne me souviens plus de l'événement lui-même, je lis un message sans partager réellement la situation de mon interlocuteur.

A quelques jours de Noël, je pense à la communication dont Dieu s'est servi pour approcher les hommes: un enfant, né comme tous les autres. Dieu aurait pu choisir un temple, un livre, un événement naturel, un objet. Il a choisi une personne, ce Jésus qui le représente. Je trouve la méthode de Dieu étonnante, et je doute qu'un homme l'eût inventée: choisir un enfant, et pas un objet, un être humain et pas une chose pour entrer en relation avec le monde. Se faire homme parmi les hommes, choisir avant tout un messager et non d'abord un message.

C'est dans cette même perspective que j'aimerais vous présenter mes voeux: Je le fais par un objet, le Gouvernail, un objet pas tout à fait comme les autres, puisqu'il est messager d'amitié. Je souhaite que l'année nouvelle puisse être l'occasion pour nous tous d'agir selon la méthode de Dieu, en faisant nous aussi un pas en dehors de nous-mêmes pour aller à la rencontre des autres. Pour cela, il s'agira de renoncer à mettre toutes les valeurs de la vie sur les objets; il faudra parfois accepter et se réjouir de "perdre son temps", en un mot, il s'agira un peu de changer de vie. "A quoi sert-il à un homme de gagner le monde entier, s'il se perd lui-même..." déclare le Jésus de l'évangile de Luc. La possession des objets pourrait devenir possession par les objets et donc un esclavage. Dieu nous appelle, en ce Noël, à la communication avec lui et avec les autres. A ne pas mettre notre confiance dans les objets et à ne pas considérer les autres comme des objets manipulables.

Dans cette perspective, je vous présente mes voeux les meilleurs: des voeux pour des amitiés renouées, des voeux pour du temps perdu, des voeux pour du temps donné à ceux et à celles qui ont besoin de présence; des voeux pour un nouveau mode de vie où Dieu et le prochain soient au premier plan.

Des voeux de bonheur, quoi !

Jean-Jacques Beljean.

---

coop Centre Coop St-Blaise
on y stationne facilement

Numérisé par BPUN

VOEUX POUR 1989

Les personnes ci-dessous
présentent à leurs amis et connaissances
leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

M.& Mme J-P.AESCHLIMANN,Montpellier
M. Pierre AESCHLIMANN, Môtiers
Mme M. AGNAN-OTTER, Neuchâtel
M.& Mme Edgar ALLEMANN, N'tel
M. René ALLEMANN, Thoune
M.& Mme W.ALLEMANN-BARBEY,N'tel
M.& Mme Gaston AMAUDRUZ, Neuchâtel
M.& Mme Roger AMAUDRUZ, Neuchâtel
M.& Mme Pierre AMEY & fam.St-Blaise
M.& Mme J-P.& M.AMEZ-DROZ, Marin
M.& Mme Pierre AMEZ-DROZ & f.St-Bl.
M. Daniel ANDRE & fam. Lausen/BL
M.& Mme Maurice ANDRE, Morges
Mme Suzette AQUILON, St-Blaise
M.& Mme René ARIEGE & fam.Marin
Mme Odette von ARX-BOTTERON,Bienne
AUX ECOUTES,journal malentendants

M.& Mme André BADERTSCHER, Le Locle
M.& Mme Willy BANDERET, Hauterive
Mme M. BANNWART, Saint-Blaise
M.& Mme Maurice BANNWART,St-Blaise
Mme S. BANNWART, Colombier
M.& Mme André BARBEZAT, Chexbres
M.& Mme J-Cl.BARBEZAT,La Côte-aux-F.
Mme Madeleine BARBEZAT,Auvernier
Mlle Christine BARMAVERAIN, Port
Mme Cyprien BARMAVERAIN,St-Blaise
Mme G.BAUDET-KIPFER, Berne
Mme Jacqueline BAUERMEISTER,N'tel
Mme André BAUMANN, Valangin
Mme Daisy BECK-NYKLES & f.Peseux
Mme Irène BEGUELIN, Cressier
Mme Gertrude BEGUIN-SIEBER,Rochef.
M.& Mme Thierry BEGUIN-ZWAHLEN,S-Bl.
M.& Mme François BELJEAN & f.St-Bl.
M.& Mme J-J.BELJEAN & fam.Neuchâtel
Mme Marg. BELJEAN, Bienne
M. Pierre-René BELJEAN, Valangin
M.& Mme René BELJEAN, St-Blaise
M.& Mme Emile BERGER, Neuchâtel
M.& Mme J-Cl.BERGER & fam.St-Bl.
Mlle Elisabeth BERNOULLI,Neuchâtel
M.& Mme Gd. BERNEY-FRIEDLI & f.St-B.
M.& Mme Francis BERTHOUD & f.St-Bl.
M.& Mme J-L.BERTHOUD & fam.Marin
M. Jos BERTSCHY & fam. Neuchâtel
M.& Mme Daniel BESANCET, St-Blaise
Mme Gladys BLANK, Hauterive
M. Max BLANCK, Saint-Blaise
M.& Mme Fr.BLASER & f.La Neuveville
M.& Mme Laurent BLATTNER,Hauterive
M.& Mme Ronald BOEDTS,St-Blaise
M.& Mme Ch. BOEGLI & fam. Marin
Mme Mathilde BOEHLEN, Enges
M.& Mme Jacques BOILLAT, Cornaux

M. Guy-Philippe BOLAY, Nyon
Mme Samuel BONJOUR,Dombresson
M.& Mme Ant.& Cat.BOREL-DUBOIS,Bôle
M.& Mme Claude BOREL & f. Enges
Mlle Thérèse BOREL, Cernier
Mme Jeanne-Marie BORLE, Hauterive
M.& Mme Emile BOURQUI, Hauterive
M. Emmanuel BOURQUI, Chardonne
Mme Lydia BOURQUIN, Fleurier
M.& Mme Pierre BREGUET & f. St-Bl.
M. H-R. BRENZIKOFER, Zürich
M.& Mme R. BRIDEVAUX, Neuchâtel
Mlle Anne-Marie BROI, St-Blaise
M.& Mme Claude BRUNNER,Neuchâtel
Mme Cl. BRUGGER-SANDOZ,Hauterive
M.& Mme P.& M.BUCHER-DUBIED,Eschenz
M.& Mme André BUECHE, Hauterive
MM. Eug.BUHLER & Cie SA. Marin
M.& Mme Claude BULA,St-Blaise
M.& Mme Jean-Jacques BURET,St-Bl.
Mme Madeleine BURGDORFER,St-Blaise
M.& Mme J-P. BURRI, Marin

Dr. Alessandro CAPONI, Pully
Mme Laura CAPONI-URSINI, Pully
M.& Mme François CARBONNIER,Colomb.
M.& Mme Philippe CATTIN, Neuchâtel
M.& Mme Jean CAVADINI & f.Hauterive
M.& Mme René CAVADINI & f. Genève
M.& Mme Vito CAVALLO & f.St-Blaise
M. & Mme Jean CESCHINI, Marin
Mme Marcelle CHAPPUIS-PRINCIPI, Ge.
M.& Mme C.CHENAUX-HOFMANN,Cormondr.
M.& Mme D. CHEVALIER & fam.Chaumont
Mme Amélie CHEVALLEY, Marin
M.& Mme L.CIRIO-MONNARD, Marin
M.& Mme Gilb.CLERC-SIMMEN,St-Bl.
M.& Mme Olivier & Edith CLOTTU-St-B.
M.& Mme Michel CLOTTU, Préverenges
M. Philippe CLOTTU, Neuchâtel
M. Jeen-F. COCHET & fam. Cornaux
M.& Mme Noël & Br.CONSTANT, Genève
Mlle S. COQUEREL, Hauterive
Mme Gilberte CORNU-PINGEON,Genève
Mme Maryvone COULET, Saint-Blaise
M.& Mme Luc COULET & fam. Le Maley
M.& Mme H-Ls. de COULON,Champrévey.
M.& Mme Max de COULON, Souaillon
Mme Claudine CRETIN-SIMMEN,Boudry
M. Albert CUANILLON, Neuchâtel
M. Blaise CUANILLON, Genève
Mme Marguerite CUANILLON,St-Blaise

Mme Hélène DARBELLAY, Aigle
M.& Mme J-D.& B.DARDEL, St-Blaise
Mme Daniel DARDEL, Lausanne
M.& Mme J-P. DARDEL, Le Maley
M.& Mme Ch. DECHANEZ, St-Blaise
Mme Antoinette DEGRANDI, Hauterive
M.& Mme A.& Cath.DELAPRAZ,Neuchâtel
M. Maurice DESSOULAVY, Vich/VD
Mme R. DEMIRCI-LORENZ,La Chx-de-Fds
M.& Mme Charles DINTHEER,Corcelles
Sr. Erna DOLDER, Berne
M-& Mme Christian DOLDER,Montmirail
M. Walther DOLDER, Mamishaus
M.& Mme Ch. DONINELLI, St-Blaise
Mme R. DONNAT, St-Blaise
Mme Denise DONZE, Neuchâtel
M.& Mme Jean-Daniel DOUILLOT,Lausanne
M. Yves DOTHAUX, Cormondrèche
M. Gilbert DROZ, Morat
Mme Marie-Louise DROZ, Marin
Mme L.DUBACH-ZWAHLEN, Lucerne
M.& Mme Maurice DUBIED,St-Blaise
M. Roger DUBOIS, Saint-Blaise
M.& Mme André DUCOMMUN, St-Blaise
M.& Mme J-M.DUCOMMUN & f.St-Blaise
M. François DUPASQUIER, Marin
M. Robert DURNER, Hauterive
M.& Mme Gges-DUSCHER-FEISSLI,N'tel

M.& Mme Balz EBERHARD, St-Blaise
M.& Mme Richard ECKLIN,Chaumont
Mme Amanda EICHENBERGER-MUGELI,Locle
M.& Mme Marc EIGELDINGER,St-Blaise
M.& Mme Normann EINBERGER,Chx-d-Fds
M.Jean-Jacques EMERY & f.Duillier/VD
M.& Mme U.& M.EMERY, Neuchâtel
M.& Mme Henri & Rosa EMERY, Bevaix
M.& Mme Edmond ENGEL, St.Blaise
M.& Mme Jean-J. ENGEL, St-Blaise
Mlle Marguerite ENGEL, St-Blaise
M.& Mme René ENGEL-WALKER, St-Bl.
M.& Mme Pierre ESCHLER, Cressier

M.& Mme A.& D.FABBRI-HAUSSENER,Peseux
M.& Mme Jean FALLET & fam.St-Blaise
M.& Mme Numa FAVRE, Saint-Blaise
M.& Mme E. FAWER-RACLE, Peseux
Mme Micheline FASNACHT-DONNET,N'tel
M.& Mme Félix FELDER, Neuchâtel
M.& Mme Jean-Daniel FERRARI & f.St-B.
M.& Mme Luc FERRARI & fam. Marin
M.& Mme René FERRARI, Hauterive
M.& Mme Jean FETSCHERIN,St-Blaise
M.& Mme Jacques FEVRIER,Colombier
M.& Mme René FISCHER, Marin
M.& Mme Rolf & S. FISCHER,Lausanne
M.& Mme Maurice FITZE, St-Blaise
M.& Mme H. FLASCHMANN, St.Blaise
Mme Alice FLUCK, St-Blaise
Mme E. FLUCKIGER, St-Blaise
Mme Madeleine FLUCKIGER, Neuchâtel
M.& Mme R.FORCHELET & f.Binningen/BL
Mme Edith FRIEDRICH-GRENACHER,Genève
M.& Mme F. FREY-de PERROT, Cornaux
M.& Mme André FURRER, Marin
M. Kurt FURRER, Hauterive

Mme Bluette GAFFIOT, Marin
M.Philippe GANDER & fam.Aegerten/Be
M. Lucien GASCHEN & fam. St-Blaise

Numérisé par BPUN

VOEUX POUR 1989

Les personnes ci-dessous présentent à leurs amis et connaissances leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

M. René GASCHEN, Cortaillod
M.& Mme Dr. Gaston GEHRIG, Marin
M.& Mme André GENDRE & fam.St-Blaise
Mme Bluette GERBER-MERMINOD,St.Imier
M.& Mme M.GIORDANI-Juan,Tolochenaz
M. Aimé GIROUD, Saint-Blaise
Mme H.GISI-BOEGLI, Neuchâtel
Mme Suzanne GOHL-OESCH,Aubonne
Mme Pierrette GOUILLON, Bienne
M.& Mme H-J.GRAF, Hauterive
Mme A.-M.GRAMINIA & fam, Marin
M.& Mme Christian GRANDJEAN, Marin
Mme Violette GRASER, Saint-Blaise
M.& Mme Willy GRAU, Marin
M.& Mme A.GRAUL-PERRET,Avanchet/GE
Mme J-M.GROGG-L'EPLATTENIER, Marin
M.& Mme Dr.R.GROSSEN-MAIRE,Colombier
M. Paul GUERA, Sullens
Mme Marcel GUGG & fam. Cernier
M.André GUIBERT & fam.Cormondréche
M.& Mme W.GUGGISBERG, Saint-Blaise
M. Claude GUICHARD, Neuchâtel
M.& Mme Jean-Pierre GUNTER,Peseux
M.& Mme Raoul GUYE, New-York
Mlle Renée GUYOT(Maya), Neuchâtel
M,& Mme Jean-Fr.GYGAX, St-Blaise

M.& Mme E. et R. HAAS, St-Blaise
M. Roland HAAS, Genolier
M. Edgar HACKER & fam. Saint-Blaise
Mme C. HAMMERLI, Marin
M.& Mme Henri HAUERT, Cornaux
M.& Mme André HAUSSENER, St-Blaise
M.& Mme François HAUSSENER,St-Blaise
M.& Mme Jean-Fr.HAUSSENER, St-Blaise
MM.Jean-Marc & Olivier HAUSSENER,S-B
M.& Mme Luc HAUSSENER, St-Blaise
M.& Mme Marc-O.HAUSSMANN & f.Hauter.
Mme Suzanne HAUSSMANN, Hauterive
M.& Mme André HEGEL, Saint-Blaise
Mlle Emmy HELD, Saint-Blaise
M.& Mme Jean-Fr. HELD, Bevaix
M.& Mme Jean-Paul HELD,St-Blaise
M. Gustave HENRY, Bienne
M. Willy HILTBRUNNER, Corcelles
M.& Mme Alfred HIRT & fam. MARIN
M.& Mme André HIRT & fam.Boudry
Mme Françoise HOFSTETTER, Pully
M. Frédéric HONEGGER, Zürich
M. Max HONEGGER, Oberägeri
M.& Mme Ernest HOSTETTLER, Marin
M.& Mme W. HUBER, Saint-Blaise
M. André HUG, Saint-Blaise
M.& Mme Gges & Th.HUGUENIN, Rouen
M.& Mme Georges HUGLI & f. Marin
M.& Mme Jämes HUG & f. Genève

M.& Mme Pierre HUMBEL & f.St-Blaise
M.& Mme Denise & Rd.HUMAIR,Corcelles
M. Maurice IMER & fam. Boudry
M.& Mme Fr. INGOLD & fam. Wavre
M.& Mme J-J. INGOLD & fam.Villeneuve
M.& Mme Rob.INGOLD & Fam. St-Blaise
M.& Mme Pierre INGOLD & f.Colombier
Mme Fernande JEANMONOD,La Chx.de-F.
Mme S.ISLER-JEANNOTTAT,Hünibach/BE
M.& Mme Jean JABERG, St-Blaise
M.& Mme Jean-Cl.JABERG & f.St-Blaise
M.& Mme Henri JACOT & f. Marin
M. Raymond JACOT, St-Blaise
M.& Mme Fr.& Renée JACOTTET, St-Bl..
M. Maurice JACOB, Neuchâtel
M.& Mme Andro JAKOB , Oberhofen/BE
M. Daniel JAVET, Lugnorre
Mme Henri JAVET, Saint-Blaise
M.& Mme Pierre JAVET & fam.St-Blaise
Mme Germ.JEANHENRY-SCHWAB,Nidau
Mme Edith JEANNERET, Neuchâtel
M.& Mme Michel JEANNERET, Cortaillod
M.& Mme Pierre JEANNERET; Vionnaz/VS
M. Pierre JEANNOTTAT & f. Peseux
Mme Claudine JEANPRETRE, Hauterive

Mme Cend.JEQUIER-VAUTRAVERS & f.St-B.
M. Jean-Pierre JOHO, Lausanne
M.& Mme J-JOST-CAVADINI, Le Landeron
Mme Yvonne JOYE, Saint-Blaise
M.& Mme Marc JUAN & fam.Le Landeron
Mlle Anne-Lise JUNOD, Saint-Blaise
M.& Mme Eric JUNOD, Grenoble
M.& Mme Gaston JUNOD, St-Blaise

M.& Mme G. KAESER-MORA; Neuchâtel
M.& Mme Ls. KAESER, Boudry
M.& Mme Robert KAESER, Boudry
M. Gérard KAISER, Hauterive
M.& Mme Urs KALLEN & f.St-Blaise
Mme Irène KAMMERMANN, Bévilard
M.& Mme F.& Mon.KAMPF, Hauterive
M.Pierre KIRSCHHOFER & f.Grandson
M.& Mme Fritz KLAUSER, Neuchâtel
Mme C.KOECHLIN-DE-MERVEILLEUX,Corsier
M.& Mme F. KOHLI-KREIS,Colombier
Mme Mathilde KRAIKO, Saint-Blaise
M.& Mme Richard KREBS,Niederscherli
M.Robert KUHN & fam.Liebefeld
M.Freddy KUNTZER & fam.Marin
M.& Mme J-Cl.KUNTZER & f.St-Blaise
M.& Mme Freddy KUMMER, St-Blaise
M.& Mme François KYBOURG & f.Epagn.
M. Maurice KYBOURG, Epagnier

M.& Mme Georges LAAGER, Neuchâtel
M.& Mme Alain LAMBELET, Neuchâtel
M.& Mme J-D. LAMBELET, Saint-Blaise
Mme Jos. LANY-MERMINOD, Yverdon

Mme Thérèse LEHMANN, Couvet
Mlle Christine LEHNHERR,, Genève
M.& Mme J-P.L'EPLATTENIER,St-Blaise
M.& Mme Ant.LEUENBERGER, Hauterive
M.& Mme P-PH.LOCHER & f.St-Blaise
Mlle Josette LUDER, Marin

M.& Mme H.& W.MADER-SCHWAB,N'tel
M.& Mme Michel MAEDER, St-Blaise
M.& Mme André et Huguette MAIER-HUGUENIN, Av.Secrétan, Lausanne
M.& Mme C. & A-S.MAIRE-THOMET,St-B.
M. Daniel MAIRE, La Côte-aux-Fées
M.& Mme Pierre-O.MAIRE & f. Marin
M..& Mme René MAIRE, Auvernier
M. John MALERBE & fam.Hauterive
M.& Mme D.MAIROT-STUCKI,St-Blaise
M.& Mme Serge MAMIE, Saint-Blaise
M.& Mme André MARCHAND, Saint-Blaise
M.& Mme Fernand MARTHALER, Cernier
M. Eric MARTI, Saint-Blaise
M..& Mme Humbert MARTINET,Neuchâtel
M.& Mme Daniel MASONI, Neuchâtel
M.& Mme M.& B.MASCI, Marin
M. Pierre MATHEZ, Neuchâtel
M.& Mme André MAUMARY, Auvernier
Mme Lucie MAUMARY, Neuchâtel
Mme L.MAURON-LORENZ & f.Les Brenets
Mme L. MAURER-DUBOIS, Neuchâtel
Mme Marie MAYOR, Saint-Blaise
M.& Mme F.MENETREY-BOGLI,Corseaux
M. P.-A. MERCIER, Onex/Ge
M. René MERLOTTI,Serroue-s/Corc.
Mme A. MERMINOD, Yverdon
Mme Christiane MESSERLI, St-Blaise
M. Claude de MEURON, Marin
M.& Mme Henri de MEURON, Marin
M. Luc de MEURON, Neuchâtel
Mlle Solange de MEURON, Marin
Mme Josette MEYSTRE-JUNOD, N'tel
M.& Mme P.MINGUELY, Hauterive
M.& Mme Marcel MONTANDON, St-Blaise
M.& Mme Robert MONTANDON, Marin
M. & Mme Willy MONTANDON, Neuchâtel
Mme Bernard de MONTMOLLIN, Neuchâtel
M.& Mme J-J.de MONTMOLLIN, Colombier
Mme Gabrielle MORA, Lausanne
M.& Mme G.et Fr.MOSER, St-Blaise
Mme Francisca MOSER-JEANNERET,Liebf.
Mme Gertrude MUHLEMANN, Berne
Mme Hermine MUNGER, Regensdorf

Mme Henriette NAINE-GIRARD,N'tel
M.& Mme P.-NEUENSCHWANDER, N'tel
M. Michel NEUHAUS & fam.St-Blaise
Mme Netty NICOLET-PETER,St-Blaise
M.& Mme B.NUSSBAUMER-DOLDER,Peseux
Mme Albert NYFELER, Saint-Blaise
M. Jean-Albert NYFELER,St-Blaise

Mme Simone OEHLER-PERROTTET,Champion
Mme Nelly OTTER, Genève
M. René OTTER & fam. Neuchâtel

Mme J. PARIS-TABORD & f.Neuchâtel
Mme Madeleine PAROZ, Saint-Blaise

Numérisé par BPUN

VOEUX POUR 1989

Les personnes ci-dessous
présentent à leurs amis et connaissances
leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

M.& Mme Pierre PAROZ, Marin
Mme Bethly PASCHE, Saint-Blaise
Mme Marie-Cl.PECLET-CLOTTU,Genève
M. Eddy PELLATON, Marin
Mlle Claudine PERRENOUD,St-Blaise
M. Jacques PERRET & fam.St-Blaise
M.& Mme Eric PERRET, St-Blaise
Mme D.PERRET-ZINTGRAFF,Adliswil
Mme Frédéric PERRET, Neuchâtel
Mlle Monique PERRET,Saint-Blaise
M.& Mme Raymond PERRET & f.St-Blaise
M.& Mme Michel PERRIARD, Marin
M.& Mme André PERRIN, Marin
M.& Mme Jean-Yves PERRIN,Fribourg
M.& Mme H. PERRINJAQUET, Hauterive
M.& Mme J-P.PERRINJAQUET, Marin
Mme Jacques PETITPIERRE, N'tel
M.& Mme Dominique PETRACCO,St-Bl.
M. André PIEREN & fam. Aclens
M.Paul PIERREHUMBERT & f.Colombier
M. Louis PHILIPPIN, Lausanne
M.& Mme Pierre PILLY, Marin
M.& Mme A.PONTI-ROBERT,St-Blaise
M.& Mme Francis PORRET,Hauterive
M.& Mme J-P. PORTMANN, Neuchâtel
Mme M.PRAZ-KYBOURG, Epagnier
M.& Mme P.-A.& M.PRAZ-MAYOR,Epagnier
M.& Mme J.-Cl. PRAZ, Epagnier
M. Paul PRETRE, Genève
M. Georges PRINCIPI, Hauterive
Mme Françoise QUADRI, Marin

M.& Mme Bertrand & Mar.REEB,St-Bl.
M. Marcel REGIS & f. Neuchâtel
M.& Mme Claude RENAUD, Saint-Blaise
Mme J. RENFER-NYFELER,Corgémont
M.& Mme J.& L.RENAUD-GENTIL,Bevaix
M.& Mme Jean REZZONICO,Neuchâtel
M. J.-B. REZZONICO, Hauterive
Mlle Josée REZZONICO, Neuchâtel
M. B.RIGHETTI,Crédit-Suisse,St-B.
Mme Marguerite RINALDI, St-Blaise
M.& Mme Br.RIZZOLO & f.Hauterive
M.& Mme Edouard ROBERT, Hauterive
M.Jean ROBERT & fam.Les Rasses
M.& Mme Daniel ROCHAT & fam.St-Bl.
M. Michel ROBERT, Hauterive
M.& Mme Cl.& Ch.ROHRBACH,La Chx-d-F.
M.& Mme Cl.& Mad.ROLLIER, Peseux
M.& Mme H.ROBERT-VAUCHER,Les Eplat.
M.& Mme Paul ROSSEL, Hauterive
M.& Mme G.ROETHLISBERGER-JUAN,Land.
Mme Claudine ROULET, Neuchâtel
M.& Mme Léo ROULET,Le Thor/Vaucluse
Mme Marlyse RUBACH, Saint-Blaise
M. Dominique RUFENER,Cossonay
Mme Eliane RUMLEY, Neuchâtel
M.& Mme J-J.RUFENER & f.St-Blaise
Mme Arlette RUSCA, Neuchâtel
M.& Mme Edgar RYSER, St-Blaise

SACO SA. Neuchâtel
M.& Mme Z.& I.SAFTIC-THOMET,St-Bl.
M.& Mme Charles SANDOZ, St-Blaise
M. Robert SANDOZ, La Coudre
Mme Yvonne SANDOZ, Sugiez
M.& Mme Pierre SANDOZ, Liège
M.& Mme Michel SANSONNENS,St-Bl.
M.& Mme Jean-Louis SCANIO,N'tel
M. G. SCHAFFNER & f.St-Blaise
M.& Mme William SCHAFFTER,Belprahon
M. Louis SCHAUB & f.La Chx-de-Fds
M.& Mme F.& Marg SCHENK-KAESER,N'tel
Mlle Pierrette SCHENKER, Hauterive
M.& Mme André SCHERTENLIEB,Neuchâtel
M.& Mme A.& Mad.SCHLAEPPY,Montézilon
M.& Mme Simon SCHLAEPPY, Neuchâtel
Mme Gerlinde SCHATZMEYER,Corcelles
Mme Hug.SCHEURER & f.Le Locle
M.& Mme G.SCHIFFERDECKER,Hauterive
M. G. SCHMIDT, Les Diablerets
M. & Mme André SCHNEIDER,Cortaillod
M.& Mme Dr.S.SCHNEIDER,La Chx-d-Fds
M.& Mme Théo SCHNEIDER,Johannesburg
M. W. SCHOLLP & fam. Neuchâtel
Sr. Henriette SCHORI, Lausanne
M.& Mme P.& F.SCHURCH, Saint-Blaise
M.& Mme H.& M. SCHWAB, Nidau
M.& Mme J-Cl.SCHWAB & fam.St-Blaise
M.& Mme Jean-Pierre SCIBOZ,St-Aubin
Mlle Cath.SEGALAT-PERRET,Vaux-Morges
Mlle Erica SEILER, Hauterive
M. Fritz SEILER, Hauterive
M.& Mme Jean-P. SEILER, Bâle
M.& Mme J-P.& R. SEILER, Echichens
Mme M. Senaud, Neuchâtel
Mlle Elisab.SENFT, Münchenbuchsee
M.& Mme Matthias SENFT, Richigen
M. Louis SIEBER & fam.La Chx-de-Fds
M.& Mme R.SILIPRANDI-PERRET, Marin
Mme Muguette SKRUTEL, Coire
Mme Ar.SPEICHERT-ZINTGRAFF,Canada
M.& Mme Alb.STAUFFER, Boudry
M. Frédéric STAUFFER, Peseux
M.& Mme John STARR, Hauterive
Mme Lise STENVENS, Californie/USA
M.& Mme Fernand STAUFFER, St-Blaise
M. Alain STOLLER & fam. Marin
M.& Mme André STOLZ, Neuchâtel
M. Jean-Pierre STORRER, Neuchâtel
M.& Mme J-J. STORRER & f. St-Blaise
Mme Suzanne STRAMBO, Genève
Mme Frieda STUMPF, Hauterive
M. D. TABORD & fam. Colombier
M. José TABORD & fam. Neuchâtel
M. Pierre TABORD & fam.Rapperswil
M. Raphaël TARDIN, Neuchâtel
Mme Marceline TENTHOREY, Hauterive
M.& Mme Bl.& J. THEVENAZ, Marin
M.& Mme Jean-Daniel THEVENAZ, Marin
Mme Rémy THEVENAZ, Marin
Mme May THOMET, Saint-Blaise
Mme Blaise THORENS, Oberwil
M.& Mme Michel THORENS, Saint-Blaise
Mme Henriette TISSOT, Leysin
Mme Margrit TOBLER, Bülach
M. Laurent TRIBOLET, Bâle

M.& Mme Michel VAUTRAVERS & f.St-Bl.
M.& Mme Etienne VELUZAT, Marin
M.& Mme Georges VERRON, Saint-Blaise
M. F.-E. VESSAZ, Marin
M.& Mme Roger VIONNET, Hauterive
M.& Mme Claude VIRCHAUX, St-Blaise
M.& Mme Henri VIRCHAUX, Saint-Blaise
M.& Mme Gust.VIRCHAUX,Chêne-Bourg
M. Jean-Dominique VIRCHAUX,Caracas
M.& Mme Charles VISCHER, St-Blaise
M.& Mme R.& Gl.VON ESCHER, St-Blaise
Mme M-L. de VERNEJOUL,Thorens, Paris
M.& Mme Auguste VOUGA, Hauterive
M.& Mme Arthur VUILLE, Saint-Blaise
M.& Mme Jean-Jacques VUILLE, St-Bl.
M.& Mme André VULLIET, Bôle
Mlle Marcelle VUILLEME, Lausanne

Mme Mad. WALDNER-BURGDORFER,Liestal
M.& Mme Michèle WALTHER-THORENS,Marin
M.& Mme Marcel WEBER, Saint-Blaise
M. Daniel WETTSTEIN, Genève
M. Jean WENGER & fam. Hauterive
M. Léon WICKI, Neuchâtel
M. Jean-Luc WILDHABER & fam. Marin
M.& Mme Jean WILHELM, Hauterive
Mme Aimée WINKLER, Neuchâtel
Mme Elisab. WIRZ-FETSCHERIN, Naters
M.& Mme Ch.-M. WITTWER, Saint-Blaise
M.& Mme J-P. WORPE, Saint-Blaise
M.& Mme P.-A. WUILLEMIN-RINALDI,Peseux

M.& Mme R.ZAHNER-HUGUENIN,Les Ponts-M.
M. Lucien ZINTGRAFF, Schlieren/ZH
Mme L. ZUBER, Wetzikon
M.& Mme Pierre ZUBER, Wetzikon
Mme Antoinette ZWAHLEN, Saint-Blaise
M.& Mme André ZWEIACKER, St-Blaise
M.& Mme Blaise ZWEIACKER, St-Blaise
M.& Mme Claude ZWEIACKER, St-Blaise
Mlle Véronique ZWEIACKER, St-Blaise

Numérisé par BPUN

Une banque moderne et dynamique
Banque Cantonale Neuchâteloise

ZWEIACKER-CUCHE

Blaise
CAMION-AUTO-TAXI
Musinière 15

Catherine
INSTR. DE SKI
Championne suisse 1969

ST-BLAISE 33 59 59

Pour la création d'un beau jardin...
Pour l'entretien de votre jardin...
Pour la transformation de votre jardin...

Tél. 038/33 16 82

Bannwart
Saint-Blaise

Depuis cinq générations

P. BREGUET

PHARMACIE DE SAINT-BLAISE
Service à domicile
Grand-Rue 11 Places de P Tél. (038) 33 18 42

Hé oui !
Les Roues du Moulin
en chocolat
vous ne les trouverez que chez

JAQUIER

Pâtisserie - Boulangerie - Tea-Room
2072 Saint-Blaise

MARAZZI-BOEDTS
FRUITS
ST-BLAISE
LÉGUMES
MARAZZI-VILLAGE

Numérisé par BPUN

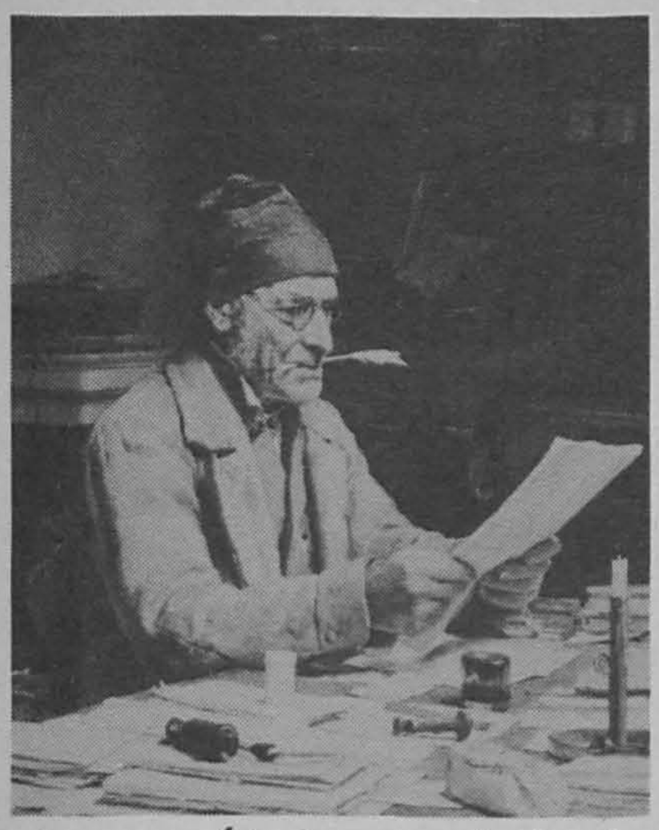

Le secrétaire municipal
par Albert ANKER, 1875, Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.(Ed. Marguerat,Lausanne)

EN DIREC AVEC...
M. L'ADMINISTRATEUR COMMUNAL DE...
MARIN-EPAGNIER

RAYMOND FROSSARD

51 ans, marié, 3 enfants
administrateur communal
depuis 1975

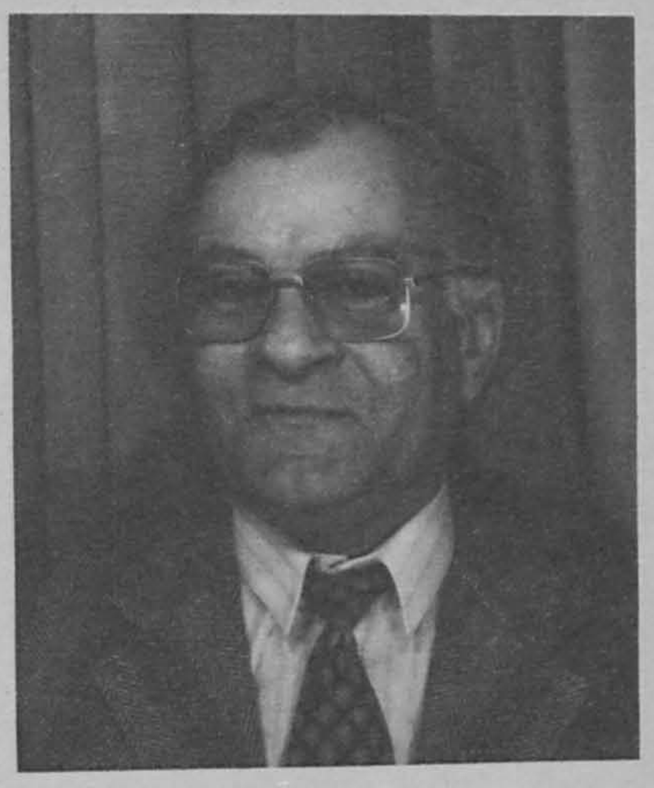

Bras droit de l'exécutif local, l'administrateur/trice communal/ le assume une fonction essentielle dans la communauté.
"Le Gouvernail" tenant à saluer son engagement au service de tous, lui ouvr ses colonnes dans ses dix numéros de 1989.

* MA COMMUNE EN QUELQUES MOTS

Située à l'extrémité nord du Lac de Neuchâtel, Marin-Epagnier a une superficie de 2'675'300 m^2 et compte actuellement 3'700 habitants environ.

De caractère agricole, voire viticole, il y a 30 ans encore, Marin-Epagnier a totalement changé de visage pour devenir un centre industriel et commercial très important. Si l'on pouvait avoir quelques craintes lors de la fermeture de l'usine Dubied il y a une dizaine d'années, la situation a totalement évolué aujourd'hui, grâce d'une part aux efforts de la promotion économique et d'autre part à la situation privilégiée de notre localité. En effet, bénéficiant de voies de communications incomparables sur le Littoral, Marin-Epagnier n'a plus aucun terrain industriel à mettre à disposition.

Si l'activité qui règne dans cette commune est intense, les possibilités de délassement y sont nombreuses qu'il s'agisse du sport, de la culture ou de la simple promenade au bord de l'eau sur les rives de la Ramée ou de la Tène, lieux de détente par excellence.

C'est dans cette atmosphère de sérénité que l'on peut affirmer qu'il fait bon vivre à Marin-Epagnier, commune qui offre à chacun un évantail complet de prestations à tous les niveaux.

* LA REALISATION PASSEE, ACTUELLE OU A VENIR QUI ME TIENT LE PLUS A COEUR

Parmi les nombreuses réalisations de ces quinze dernières années, plusieurs me tiennent à coeur. Le rattachement au réseau des transports publics de Neuchâtel et environs, le centre sportif de La Tène, l'aménagement des rives de La Tène, l'informatisation de l'administration générale, l'implantation du Papiliorama, serre tropicale où s'ébattent des centaines de papillons et la sauvegarde du patrimoine de La Ramée en sont les plus marquantes.

Aujourd'hui, la construction d'un centre scolaire secondaire de l'Entre-deux-Lacs Ouest qui profitera en particulier aux élèves de Marin-Epagnier me réjouit.

Quant au futur, la construction d'une grande salle et la réalisation d'un nouveau complexe hôtelier à La Tène sont les points forts de ces prochaines années.

Mais avant toute chose, ce qui me tient le plus à coeur, qu'il s'agisse du passé, de l'actuel ou du futur, c'est le maintien de l'emploi à Marin-Epagnier qui a pu être garanti jusqu'à ce jour, à l'exception du cas Dubied, qui l'est actuellement et qui devrait l'être à l'avenir. Marin-Epagnier s'est résolument engagée dans les secteurs secondaires et tertiaire avec les risques inhérents à la situation économique du pays, de l'Europe, voire du Monde en général. Les finances communales ont été redressées. Elles sont saines aujourd'hui. Qu'elles le demeurent pour les années à venir pour le bien-être de ses habitants, ce sont là mes voeux les plus chers.

Raymond Frossard.

GRENACHER MAZOUT
STATION - SERVICE
MAZOUT — DIESEL
CENTRE DU PNEU
33 33 33
GRENACHER St-BLAISE

Numérisé par BPUN

LE COIN DU MÉLÈZE

Le samedi 21 janvier 1989, le MELEZE aura l'honneur d'organiser la 67e RENCONTRE ROMANDE D'HIVER de la F.M.U. Celle-ci se déroulera à St-Blaise et dans la région de Lignières. Le comité s'est déjà mis à la tâche depuis plusieurs mois pour assurer la réussite de cette manifestation. Et c'est avec plaisir que 80 à 100 participants, venant de toute la Suisse romande, sont attendus pour cette grande journée dont le programme est le suivant:

9 h. : Accueil des participants à St-Blaise.(Collège de Vigner. Distribution des dossards)

9 h. 30 : Départ pour la course de ski de fond aux Gravereules (route Enges-Lignières)

10 h. : Course de ski de fond (environ 8 km.)

12 h. : Retour au collège de Vigner à St-Blaise (douches, boissons à disposition,possibilités de pique-n.)

13 h. 30 : Départ à Nods pour le slalom

14 h. : Slalom (2 manches) et retour à 16 h. au collège de Vigner (thé, collation)

17 h, : Assemblée des délégués à l'Hôtel de la Croix Fédérale, à St-Blaise (visite de cave pour les autres participants)

19 h. : Apéritif, puis souper, animation, tombola et résultats des courses de ski.

ENTRE-NOUS

Malgré les frimas, la lecture du GOUVERNAIL présente de l'intérêt.

*** Les lecteurs qui seraient arrivés trop tardivement pour l'inscription de leurs voeux dans ce numéro, seront heureux d'apprendre qu'une nouvelle liste paraîtra dans notre prochaine édition de fin janvier (No 2/1989). Ils peuvent donc encore nous faire part de leurs souhaits jusqu'au 15 janvier au plus tard.

*** C'est avec joie que nous présentons nos très sincères félicitations à un fidèle abonné vaudois, le Dr Alessandro Caponi, du Centre psycho-social universitaire de Lausanne, qui, le 11 août dernier a épousé à Pully, Mlle Laura Ursini. Nous leur présentons à tous deux nos meilleurs voeux de bonheur.

*** Notre dernier numéro (décembre 1988), avec ses vues en couleurs, a été très bien accueilli par nos lecteurs qui ont apprécié la présentation de cette édition et qui nous ont fait part de leur satisfaction.

*** Au moment où nous préparons le présent numéro, le paiement des abonnements bat son plein. Beaucoup de lecteurs, satisfaits nous l'espérons, de la variété et de l'inédit de nos informations, nous témoignent leur reconnaissance en augmentant, souvent sensiblement, le montant de leur abonnement. Nous sommes touchés de ces marques d'amitié à l'égard du "Gouvernail" et, dans l'impossibilité de remercier chacun personnellement, nous leur exprimons ici à tous, notre vive reconnaissance.

*** Créé en 1944 à l'occasion du Centenaire des UCJG, le calendrier "MESSAGES" vit en 1988 sa dernière année d'existence, "repris" dès 1989 par "PAIN DE CE JOUR". Nous ne voudrions pas laisser passer ce changement sans rendre hommage aux deux premiers rédacteurs-responsables, les pasteurs Th.-D. Pache et Paul Weber, ainsi qu'à M. Jacques Manz, imprimeur à Nyon, qui a été durant ces 44 années, la cheville ouvrière de la partie administrative du calendrier.

*** La place nous a manqué en première page pour relever que M. Jean-Jacques Beljean fut, dans sa jeunesse, chef cadet à St-Blaise, où il compte encore de fidèles et riches amitiés.

*** Au moment où nous préparons ce numéro, deux fidèles abonnés au "Gouvernail" participent à de grands voyages africains. Il s'agit de M.Louis Rochat de St-Blaise, chef de la délégation neuchâteloise de la course pédestre "PARIS-GOA-DAKAR", et de M. Jean-Daniel Douillot, chef technique de la Radio Suisse Romande "La Première" dans l'"OPERATION SAHEL, NOEL,1988", Paris-Alger-Burkina-Faso. Heureux retour à ces vaillants voyageurs.

*** Notre avant dernier numéro, consacré à Cressier, sortait de presse, lorsque nous avons appris "l'accrochage" au Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel de nombreuses toiles de Gustave Jeanneret, peintre de Cressier, décédé en 1927. Sans y consacrer un numéro spécial, après notre évocation de Cressier, de mentionner celui qui fut "son peintre".

*** L'imprimerie Zwahlen à St-Blaise, qui participe par son travail impeccable à la belle présentation du "Gouvernail vient de sortir un beau volume "NEUCHATEL RETRO" à travers des cartes postales (collection de M.René Charlet et texte de M. Jean Courvoisier). Une façon captivante de se replonger dans le passé (prix Frs. 65.- + port).

*** La "Commission du Gouvernail" est heureuse de présenter à tous les lecteurs du journal, ses meilleurs voeux pour la nouvelle année, qui est pour notre bulletin, la 58ème année.

J.A. 2072 - Saint-Blaise

Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BPUN

IE
MS

31 JAN. 1989

PU 1220

58e année - No 2
Février 1989

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

Exposez-vous au vent du large, aux débats, aux confrontations, aux contradictions, car les certitudes engendrent la mort de l'esprit.

Michel del Castillo

"Panorama" Juin 1987

A l'occasion de la fête du 3 février, un texte retrouvé

SAINT-BLAISE EN 1854

C'est certainement la plus ancienne description de Saint-Blaise que "Le Gouvernail" a l'occasion de publier dans cette édition. Parue dans le "Messager Boiteux" de l'année 1854, avec une belle gravure aussi reproduite, elle évoque non seulement Saint-Blaise, mais aussi ses alentours: de Champréveyres à Combes, cités dans le texte.

Depuis plus d'un quart de siècle, "Le Gouvernail" s'est efforcé, à l'occasion du jour de Saint-Blaise, de publier un texte inédit relatif à Saint-Blaise: tradition respectée.

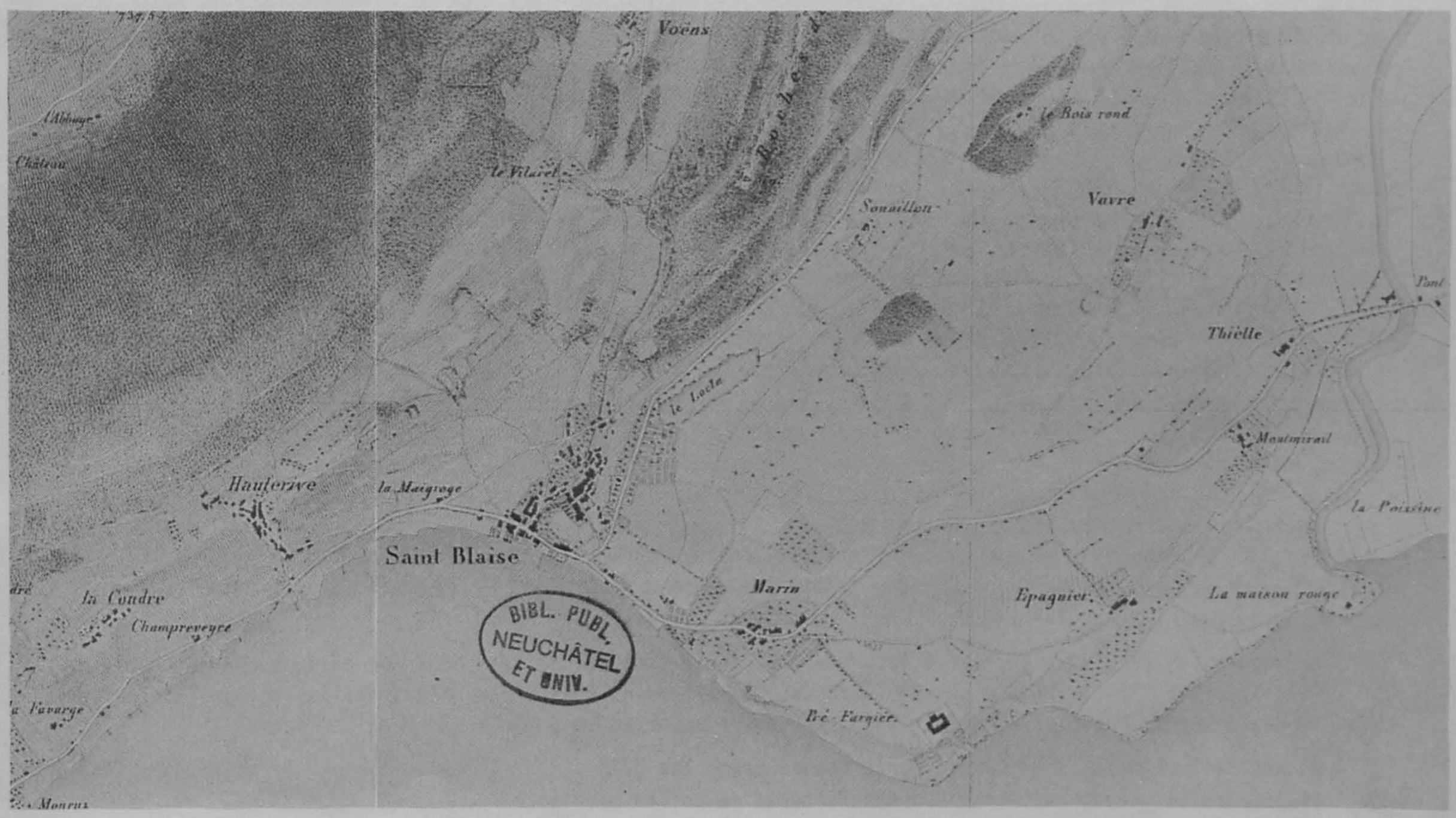

Extrait de la Carte de la Principauté de Neuchâtel levée aux frais de Sa Majesté dans les années 1838 à 1845 par Jean-Frédéric d'Ostervald

Numérisé par BPUN

Le "Messager" a fait, l'année dernière, la description de Colombier. Il est assez naturel de la faire suivre de celle de Saint-Blaise, ces deux villages ayant bien des rapports l'un avec l'autre: ils sont à la même distance de Neuchâtel, tous deux près du lac, ont les mêmes productions, à peu près la même population(*), une situation très avantageuse et des points de vue charmants (**).

On donne généralement la préférence à Colombier, qui est entouré de bien plus d'arbres et de verdure, de plus belles et plus nombreuses maisons de campagne, à de plus belles maisons dans l'intérieur du village et bien plus de buts de charmantes promenades. Mais Saint-Blaise a aussi des avantages que n'a pas Colombier; il est plus au bord du lac, tout près du petit lac ou Locla, traversé par un ruisseau(***) charmant dans une partie de son cours, et a dans sa partie supérieure une vue bien plus étendue que Colombier. Le "Messager" laisse à chacun ses préférences; mais il est persuadé que si l'on ne quitte pas Colombier pour aller s'établir à St-Blaise, on ne quitterait pas non plus St-Blaise pour aller s'établir à Colombier. Qui a vécu quelque temps à St-Blaise, et a appris à en connaître les beautés et les avantages, ne voudrait guère vivre ailleurs.

La plus belle vue...

De quelqu'une des maisons les mieux situées du village "d'en haut", jetez les yeux sur le magnifique panorama qui se déroule à vos pieds et autour de vous: à votre gauche, le petit lac, la charmante route bordée d'arbres qui conduit de Saint-Blaise à Cornaux, les belles forêts et campagnes de Souaillon et du Bois-rond, les rochers, à formes très variées, qui les dominent, au delà un certain nombre de maisons de Thielle, de Wavre,de Cornaux, de Cressier, de Combes, du Landeron, le lac de Bienne, et au delà encore les montagnes de Soleure; devant vous, une vaste plaine toujours verte, parce qu'elle est toujours bien arrosée, plus loin, la plaine plus vaste encore de Marin, ce village champêtre par excellence entouré de tous côtés de vergers et de terres fertiles, et qui se fait d'autant mieux voir, qu'il est situé sur une éminence; à votre droite, le lac, la belle routequi le côtoie,au delà le Vully, les Basses-Alpes... et enfin toute la vue couronnée par les Hautes-Alpes. Il peut y avoir une aussi belle vue dans quelque village de notre pays; mais une plus belle... nous ne le croyons pas.

Marques du passé

Les avantages de la situation de St-Blaise paraissent y avoir attiré des habitants dans des temps très-anciens. M. DuBois de Montperreux, qui avait découvert les restes d'un "castrum" (fort) romain à Colombier, a su, avec une rare perspicacité, découvrir également les traces d'un établissement fortifié, peut-être celtique, vers la roche de Chatoillon, qui est au-dessus de St-Blaise et de Souaillon.Tout autre qu'un antiquaire n'y verrait que des pierres, posées, il est vrai, par des hommes; mais il n'en est pas ainsi des habiles: comme M. Agassiz reconstruisait un poisson de l'ancien monde avec une écaille, son collègue, M. DuBois reconstruisait d'anciens édifices avec quelques pierres. On voit au Musée ethnographique (d'antiquités) de Neuchâtel plusieurs objets romains, (une énorme pelle de fer, des fers de lance, une lampe, des vases de terre, etc), trouvés par feu M. le lieutenant Terrisse dans le vignoble des "Tuiles", au-dessus de St-Blaise. En faisant des défrichements dans une grande propriété appelée la "Prévôté" qui fait partie d'un plateau à moitié côte, M. le justicier D. a trouvé des cercueils, des crânes d'hommes, des boucles d'oreilles, et aussi une source (fort savonneuse) encaissée; autant d'objets qui prouvent incontestablement, il semble,que tel des environs de St-Blaise, qui n'est plus habité, l'a été une fois. La "Prévôté" est dans un quartier appelé "la Maladière", sans doute parce qu'à une certaine époque il y avait là une "léproserie" ou hôpital de lépreux. Dans aucun autre endroit du pays on ne trouverait autant de noms qui rappellent d'anciennes propriétés d'église: outre la "Prévôté", le "Champ au prêtre", le "Pré aux moines", les "Vignes au prêtre", le "Clos au moine", le "Bois l'abbé", "Champréveyre (campus presbyterii, champ du presbytère), etc.

(*) La population de St-Blaise est de 1020 âmes, et de la paroisse entière 1860 (en cette année 1854) alors qu'en janvier 1989, elle est de 2919 âmes pour St-Blaise et de 8'985 pour la paroisse civile (Hauterive-St-Blaise-Marin-Epagnier); mais en 1854, La Coudre appartenait à la Paroisse de St-Blaise)

(**) On pourrait signaler d'autres rapports encore entre les deux villages, celui-ci, par exemple: dans l'un et l'autre il y a eu autrefois des manufactures de toiles peintes.

(***)Il fait mouvoir trois moulins et une scierie, alimente plusieurs fontaines d'une eau limpide, fraîche, saine et agréable. Il est intarissable et ne déborde presque jamais.

Numérisé par BPUN

Maisons en pierres

Saint-Blaise avait anciennement un nom latin: "Arens" (arenosa), qui signifie "sablonneux, rempli de gravier" (*).Le village "du haut" est plus ancien que celui "d'en bas". Dans les anciens temps, on plaçait , ordinairement sur des élévations les villes et les villages, ainsi que les châteaux. On prétend voir dans le village "du haut" un reste d'un pan de mur d'une ancienne chapelle dont l'existence aurait été antérieure à celle du temple actuel. Au-dessus de la porte d'une des maisons du haut du village on lit cette date: 12 H † S 48. Si ces maisons-là ont duré 6 siècles, c'est qu'elles sont, pour ainsi dire, à l'abri des incendies, étant tout en pierres. La maison de St-Blaise "d'en bas" qu'on appelle "maison neuve" (**), paraît, malgré son nom, être très ancienne; mais elle ne l'est pas autant que celle qui est à la croisée des deux chemins dont l'un va à Cornaux et l'autre à St-Blaise, la "Maigroge" (***), ou Pressoir des nonnes (de Fribourg), dont la construction remonte jusqu'à 1291.

Publié de 1805 à 1962,le "Véritable Messager Boiteux de Neuchâtel" fut la publication la plus populaire de notre Pays.Représentation de sa page de couverture de l'an de grâce 1854,page qui ne fut pas modifiée de la 1ère à la dernière édition

Le temple

Le temple est l'édifice de Saint-Blaise, sans comparaison, le plus remarquable, Il paraît que, placé au bord de la route, il était, dans l'origine, destiné essentiellement aux voyageurs et aux pélerins qui y entraient, en passant, pour y prier. L'église paroissiale où se célébraient les fêtes et les grandes messes, était celle de Fontaine-André (****), Sa tour a un cachet d'antiquité qui mérite de fixer les regards de l'observateur. Pour en construire un semblable maintenant, il faudrait faire des frais qui paraîtraient exorbitants. De la même forme que celle du Locle, elle fut construite par le même maître et la même année (1516). Au-dessus de la grande porte sont des statues de saints mutilées par les hommes, ou considérablement endommagées par le temps; et au-dessus de ces statues on voit un vieillard ayant les deux bras tendus, comme s'il donnait la bénédiction. Depuis un petit nombre d'années ce temple possède un orgue, donné par M. de Meuron de Bahia (*****), en souvenir des belles années de sa jeunesse qu'il avait passées à St-Blaise avec sa famille. Dans le choeur du temple est la tombe de M. le pasteur Henriod, qui avait cru trouver une chaire à St-Blaise, et n'y avait trouvé qu'une sépulture: il mourut après trois mois de ministère dans cette église. Un monument en marbre a été élevé à sa mémoire par les officiers du camp de Valangin, dont il avait été l'aumônier en 1831. Une inscription en lettres d'or rappelle les titres qu'il avait à cette distinction honorable. Avant 1787, le cimetière était autour du temple; depuis cette époque, il est en dehors du village.

Population en mutation

Autrefois, pour entrer dans le village de Saint-Blaise, soit du côté de l'orient, soit du côté de l'occident, il fallait traverser deux collines, dont l'une a été →

(*) A quelle époque le nom actuel de St-Blaise a-t-il été substitué à l'ancien ? On l'ignore. Quelle circonstance particulière le lui a fait donner ? On l'ignore également. Ce nom est celui de plusieurs autres lieux, entre autres d'un bourg de Souabe. Le saint appelé Blaise était évèque de Sébaste, ville d'Arménie, où il souffrit le martyre vers l'an 516; il a toujours été très vénéré et dans l'Eglise grecque et dans l'Eglise latine. C'est en France et en Allemagne une coutune de bénir le pain et le sel le jour de St-Blaise, c'est-à-dire, le 3 février. Un proverbe français dit:
Le lendemain de Saint-Blaise, Souvent l'hiver s'apaise.

(**) Maison Neuve (Perrier) située au bas de la rue des Lavannes a été construite en 1660 (voir "Gouvernail" No 8/1988).

(***) La Maigroge a été démolie en 1866 (voir "Le Gouvernail" No 2/1985)

(****) Eglise démolie vers 1770.

(*****) Auguste-Frédéric de Meuron (1785-1852); il a été aussi le fondateur de Préfargier (voir "Le Gouvernail" No 10/1977)

Numérisé par BPUN

aplanie en 1694, par la famille Fischer, et l'autre par l'Etat, au commencement de ce siècle (quand fut élargie la grande route tendant à Monruz). La famille Fischer bâtit, à l'endroit où était la colline, la grande et belle maison qui a longtemps porté le nom de ses premiers propriétaires et qui, devenue maison de commune, est maintenant connue sous celui d' "Hôtel de St-Blaise". (*)

Depuis ces deux grands changements, il n'y en a guère eu d'autres à St-Blaise, (sous le rapport des constructions), dont il vaille la peine de faire mention: on voit dans ce village très-peu de maisons nouvellement bâties. Mais en revanche des changements d'un autre genre, nombreux et considérables, y ont eu lieu. La population regnicole ou indigène, y a beaucoup diminué, et la population étrangère beaucoup augmenté, jusqu'à atteindre une proportion qu'on ne trouve guère en aucun autre endroit du pays une proportion de 58 %. Une telle transformation de population peut avoir des inconvénients de plus d'un genre; elle peut en avoir surtout sous le rapport de la moralité; et les indigènes, les gens de l'endroit même ne sont plus chez eux comme auparavant. La culture des terres est de plus en plus abandonnée à des amodiateurs. Il y a 60 ans, le village était bien plus agricole, le nombre des attelages(à boeufs), beaucoup plus grand; de 80 il est descendu à une vingtaine.

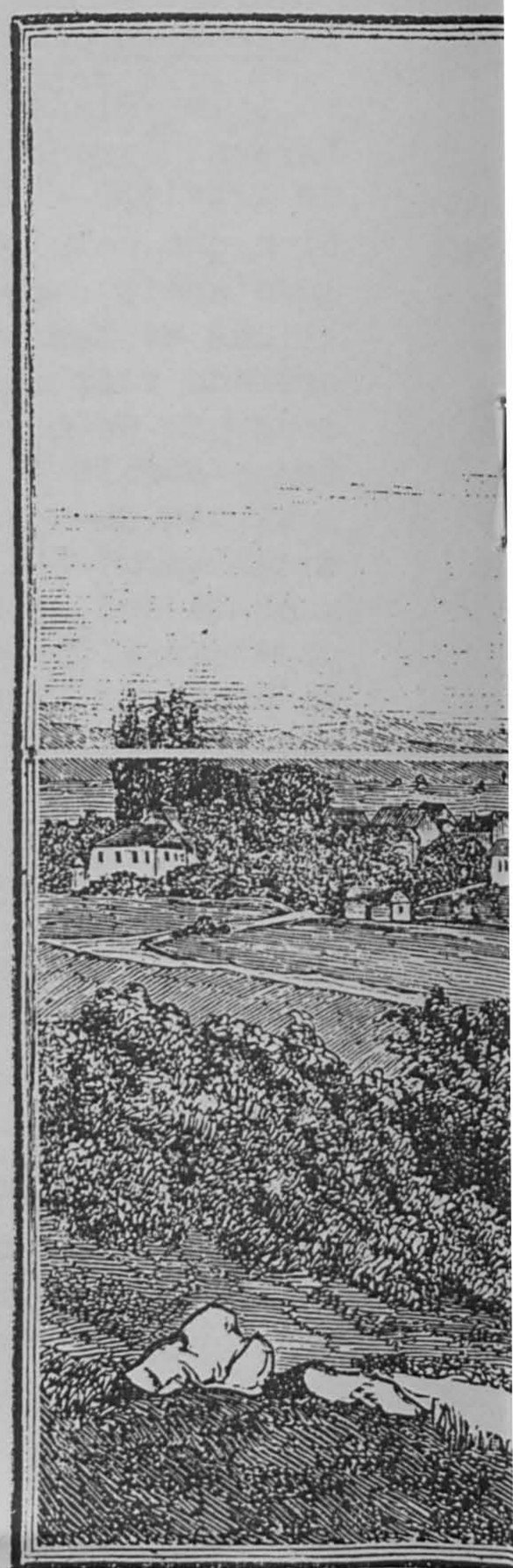

Agriculture et industrie

Bien des familles d'agriculteurs se sont tournées du côté de l'industrie, surtout de l'horlogerie. Certainement les professions industrielles sont belles et honorables, quand elles sont honorablement exercées; mais nous regarderons toujours comme malavisés les propriétaires de terres qui aiment mieux les donner à cultiver à d'autres que de les cultiver eux-mêmes, et qui échangent, croyant y trouver de l'avantage, la bêche et le rateau contre le tour et la lime. Il y a dans l'agriculture des avantages et des jouissances qui ne se retrouvent au même degré dans aucun autre état. Eh ! n'est-ce donc pas beaucoup d'avoir incessamment sous les yeux la belle nature, les oeuvres de Dieu, où se font voir, comme à l'oeil, ses perfections invisibles, d'être ouvrier avec lui, en cultivant une terre qu'il ne féconde qu'à cette condition, de planter et d'arroser sous ses yeux et sous sa garde, en se souvenant que c'est lui seul qui donne l'accroissement ? Il est vrai que le travail de la terre est parfois très-fatigant et très-pénible; mais d'un autre côté, il n'en est point de plus favorable à la santé; et doit-on se trouver bien à plaindre de manger son pain à la sueur de son visage, conformément à l'ordre donné par le Créateur à nos premiers parents ?

Vins renommés et jardins réputés

Moins la terre est ingrate, plus l'agriculteur doit se sentir encouragé et heureux de la cultiver. Or le sol de St-Blaise est généralement fertile en céréales, en fruits de tout genre, en vin et surtout en légumes. Les vignes de St-Blaise sont très-inférieures, pour la quantité du produit, à celles d'Auvernier et de Colombier, mais supérieures pour la qualité du vin: celui surtout des Fourmilières et des Carrières aux environs d'Hauterive (rouge) est de première qualité. Le blanc de Champréveyres, qui croît à 20 minutes de St-Blaise est renommé au loin; il peut faire juger du mérite des autres vins de la localité. La plus grande fertilité d e s terres de St-Blaise est celle des jardins des Ouches et surtout de ceux de Bregot, qui ont beaucoup de terre, une terre noire et peu marécageuse, et sont favorisés par la proximité du petit lac; de là des arrosements faciles. Les Bregots produisent beaucoup de légumes de tous genres et les plus délicats de la contrée; mais ce n'est pas sans donner beaucoup de travail et d'occupations aux femmes de St-Blaise, qui, généralement laborieuses, les cultivent très bien. Dès les trois heures du matin en été, et trois fois par semaine, elles portent d'énormes charges des produits de leurs jardins à Neuchâtel dont elles alimentent en bonne partie les marchés. Elles ont sans doute plus de peine et de fatigue que la plupart des habitants de la ville, auxquels elles apportent les produits de leurs terres et de leur travail, mais n'en sont pas plus malheureuses qu'eux pour cela; et d'ailleurs il n'y a point de jouissances sans peine.

(*) Actuel Hôtel communal.

Numérisé par BPUN

SAINT-BLAISE.

Un peu de morale

Le goût du travail accompagne presque toujours d'autres bonnes habitudes, d'autres bonnes dispositions. Nous pourrions donc donner aux femmes de ce village d'autres éloges encore; mais il y aurait aussi divers reproches à leur adresser, en particulier sous le rapport du luxe qui semble faire d'années en années des progrès parmi elles. Nous pourrions faire aussi pour les hommes de cette localité la part du blâme et de l'éloge; mais ce ne serait peut-être pas ici le lieu. Le "Messager" ne croit pas généralement devoir prendre la place des pasteurs, qui sont appelés à présenter le miroir à leurs auditeurs, surtout dans les jours solennels du Jeûne.

Nous terminerons cet article en relevant les inscriptions qui se lisent autour du clocher de St-Blaise et sur la porte de son cimetière: ce sont quatre graves leçons,bonnes à connaître et à retenir. Voici l'inscription du cimetière: "Hodie mihi, cras tibi" (aujourd'hui à moi, demain à toi), et celles du clocher: "Hora ruit" (l'heure s'enfuit); "Christ est notre vie; soli Dêo gloria" (gloire à Dieu seul).

P.S. Les sous-titres, placés pour faciliter la lisibilité du texte, sont de la rédaction du "Gouvernail". L'auteur du texte reste inconnu.

OU VA LE GOUVERNAIL ? Nous avons pensé que nos lecteurs seraient heureux de connaître les lieux de l'étranger où 36 exemplaires du "Gouvernail" sont envoyés chaque mois. Ce qui est pour nous l'occasion d'envoyer à ces "exilés" nos très cordiaux messages.

PARIS (3 abonnés)
ROUEN (Seine-Maritime)
N-D.GRAVENCHON (Seine-M.)
CONDE-EN-BRIE (Aisne)
COLMAR (HAUT-Rhin)
STRASBOURG (Bas-Rhin)
LA TRONCHE (Isère) 2 ab.
LE THOR (Vaucluse)
VAISON-LA-ROMAINE(Vaucl.)
MONTFERRIER-s/L.(Hérault)
BARON (Gard)
FRESSAC (Gard)
MANDAGOUT (Gard)
VILLA DORA (Italie)
PIACENZA (Italie)
PARMA (Italie)
PALERME (Italie)
LIEGE (Belgique)
ESSLINGEN (Rép.Féd. Allm)
AMMERBUCH I(" " ")
St-BLASIEN (" " ")
L'ESCALA (Espagne)
LA FUSTERA (")
DENIA (Espagne)
WELLAND (Ontario-Canada)
LOS ANGELES (U.S.A.)
SANTA ROSA (Calif.USA)
NEW-YORK (U.S.A.)
FOSTER-CITY (U.S.A.)
CARACAS (Vénézuela)
CAMPINAS (Brésil)
BUENOS AIRES (Argentine)
JOHANNESBURG(Afrique du Sud)

Numérisé par BPUN

aplanie en 1694, par la famille Fischer, et l'autre par l'Etat, au commencement de ce siècle (quand fut élargie la grande route tendant à Monruz). La famille Fischer bâtit, à l'endroit où était la colline, la grande et belle maison qui a longtemps porté le nom de ses premiers propriétaires et qui, devenue maison de commune, est maintenant connue sous celui d' "Hôtel de St-Blaise". (*)

Depuis ces deux grands changements, il n'y en a guère eu d'autres à St-Blaise, (sous le rapport des constructions), dont il vaille la peine de faire mention: on voit dans ce village très-peu de maisons nouvellement bâties. Mais en revanche des changements d'un autre genre, nombreux et considérables, y ont eu lieu. La population regnicole ou indigène, y a beaucoup diminué, et la population étrangère beaucoup augmenté, jusqu'à atteindre une proportion qu'on ne trouve guère en aucun autre endroit du pays une proportion de 58 %. Une telle transformation de population peut avoir des inconvénients de plus d'un genre; elle peut en avoir surtout sous le rapport de la moralité; et les indigènes, les gens de l'endroit même ne sont plus chez eux comme auparavant. La culture des terres est de plus en plus abandonnée à des amodiateurs. Il y a 60 ans, le village était bien plus agricole, le nombre des attelages(à boeufs), beaucoup plus grand; de 80 il est descendu à une vingtaine.

Agriculture et industrie

Bien des familles d'agriculteurs se sont tournées du côté de l'industrie, surtout de l'horlogerie. Certainement les professions industrielles sont belles et honorables, quand elles sont honorablement exercées; mais nous regarderons toujours comme malavisés les propriétaires de terres qui aiment mieux les donner à cultiver à d'autres que de les cultiver eux-mêmes, et qui échangent, croyant y trouver de l'avantage, la bêche et le rateau contre le tour et la lime. Il y a dans l'agriculture des avantages et des jouissances qui ne se retrouvent au même degré dans aucun autre état. Eh ! n'est-ce donc pas beaucoup d'avoir incessamment sous les yeux la belle nature, les oeuvres de Dieu, où se font voir, comme à l'oeil, ses perfections invisibles, d'être ouvrier avec lui, en cultivant une terre qu'il ne féconde qu'à cette condition, de planter et d'arroser sous ses yeux et sous sa garde, en se souvenant que c'est lui seul qui donne l'accroissement ? Il est vrai que le travail de la terre est parfois très-fatigant et très-pénible; mais d'un autre côté, il n'en est point de plus favorable à la santé; et doit-on se trouver bien à plaindre de manger son pain à la sueur de son visage, conformément à l'ordre donné par le Créateur à nos premiers parents ?

Vins renommés et jardins réputés

Moins la terre est ingrate, plus l'agriculteur doit se sentir encouragé et heureux de la cultiver. Or le sol de St-Blaise est généralement fertile en céréales, en fruits de tout genre, en vin et surtout en légumes. Les vignes de St-Blaise sont très-inférieures, pour la quantité du produit, à celles d'Auvernier et de Colombier, mais supérieures pour la qualité du vin: celui surtout des Fourmilières et des Carrières aux environs d'Hauterive (rouge) est de première qualité. Le blanc de Champréveyres, qui croît à 20 minutes de St-Blaise est renommé au loin; il peut faire juger du mérite des autres vins de la localité. La plus grande fertilité d e s terres de St-Blaise est celle des jardins des Ouches et surtout de ceux de Bregot, qui ont beaucoup de terre, une terre noire et peu marécageuse, et sont favorisés par la proximité du petit lac; de là des arrosements faciles. Les Bregots produisent beaucoup de légumes de tous genres et les plus délicats de la contrée; mais ce n'est pas sans donner beaucoup de travail et d'occupations aux femmes de St-Blaise, qui, généralement laborieuses, les cultivent très bien. Dès les trois heures du matin en été, et trois fois par semaine, elles portent d'énormes charges des produits de leurs jardins à Neuchâtel dont elles alimentent en bonne partie les marchés. Elles ont sans doute plus de peine et de fatigue que la plupart des habitants de la ville, auxquels elles apportent les produits de leurs terres et de leur travail, mais n'en sont pas plus malheureuses qu'eux pour cela; et d'ailleurs il n'y a point de jouissances sans peine.

(*) Actuel Hôtel communal.

SAINT-BLAISE.

Un peu de morale

Le goût du travail accompagne presque toujours d'autres bonnes habitudes, d'autres bonnes dispositions. Nous pourrions donc donner aux femmes de ce village d'autres éloges encore; mais il y aurait aussi divers reproches à leur adresser, en particulier sous le rapport du luxe qui semble faire d'années en années des progrès parmi elles. Nous pourrions faire aussi pour les hommes de cette localité la part du blâme et de l'éloge; mais ce ne serait peut-être pas ici le lieu. Le "Messager" ne croit pas généralement devoir prendre la place des pasteurs, qui sont appelés à présenter le miroir à leurs auditeurs, surtout dans les jours solennels du Jeûne.

Nous terminerons cet article en relevant les inscriptions qui se lisent autour du clocher de St-Blaise et sur la porte de son cimetière: ce sont quatre graves leçons,bonnes à connaître et à retenir. Voici l'inscription du cimetière: "Hodie mihi, cras tibi" (aujourd'hui à moi, demain à toi), et celles du clocher: "Hora ruit" (l'heure s'enfuit); "Christ est notre vie; soli Dêo gloria" (gloire à Dieu seul).

P.S. Les sous-titres, placés pour faciliter la lisibilité du texte, sont de la rédaction du "Gouvernail". L'auteur du texte reste inconnu.

OU VA LE GOUVERNAIL ? Nous avons pensé que nos lecteurs seraient heureux de connaître les lieux de l'étranger où 36 exemplaires du "Gouvernail" sont envoyés chaque mois. Ce qui est pour nous l'occasion d'envoyer à ces "exilés" nos très cordiaux messages.

PARIS (3 abonnés)	VAISON-LA-ROMAINE(Vaucl.)	PALERME (Italie)	WELLAND (Ontario-Canada)
ROUEN (Seine-Maritime)	MONTFERRIER-s/L.(Hérault)	LIEGE (Belgique)	LOS ANGELES (U.S.A.)
N-D.GRAVENCHON (Seine-M.)	BARON (Gard)	ESSLINGEN (Rép.Féd. Allm)	SANTA ROSA (Calif.USA)
CONDE-EN-BRIE (Aisne)	FRESSAC (Gard)	AMMERBUCH I(" " ")	NEW-YORK (U.S.A.)
COLMAR (HAUT-Rhin)	MANDAGOUT (Gard)	St-BLASIEN (" " ")	FOSTER-CITY (U.S.A.)
STRASBOURG (Bas-Rhin)	VILLA DORA (Italie)	L'ESCALA (Espagne)	CARACAS (Vénézuela)
LA TRONCHE (Isère) 2 ab.	PIACENZA (Italie)	LA FUSTERA (")	CAMPINAS (Brésil)
LE THOR (Vaucluse)	PARMA (Italie)	DENIA (Espagne)	BUENOS AIRES (Argentine)
			JOHANNESBURG(Afrique du Sud)

Numérisé par BPUN

eric marti
COUVERTURE
FERBLANTERIE
2072 Saint-Blaise

Charcuterie
LÉGER
Votre spécialiste en viande de porc
SAINT-BLAISE Tél. 33 21 52
Livraison à domicile

ZWEIACKER-CUCHE
Blaise
CAMION-AUTO-TAXI
Musinière 15
Catherine
INSTR. DE SKI
Championne suisse 1969
ST-BLAISE 33 59 59

Pour la création d'un beau jardin...
Pour l'entretien de votre jardin...
Pour la transformation de votre jardin...
Tél. 038/33 16 82
Bannwart
Saint-Blaise
Depuis cinq générations

P. BREGUET
PHARMACIE
DE SAINT-BLAISE
Service à domicile
Grand-Rue 11 Places de P Tél. (038) 33 18 42

Hé oui !
Les Roues du Moulin
en chocolat
vous ne les trouverez que chez
JAQUIER
Pâtisserie - Boulangerie - Tea-Room
2072 Saint-Blaise

elexa
Electricité - Téléphone - Téléréseau
Agence de Saint-Blaise
F. KUMMER
Magasin-vente :
Lustrerie - Appareils ménagers

Numérisé par BPUN

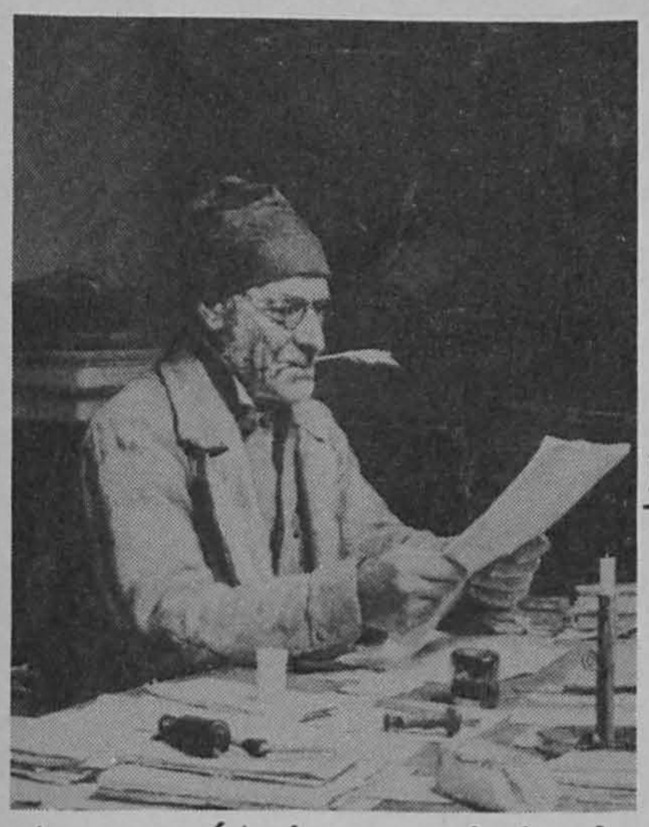

Le secrétaire municipal
par Albert ANKER, 1875, Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.(Ed. Marguerat,Lausanne)

Bras droit de l'exécutif local, l'administrateur/trice communal/ le assume une fonction essentielle dans la communauté.
"Le Gouvernail" tenant à saluer son engagement au service de tous, lui ouvr ses colonnes dans ses dix numéros de 1989.

EN DIRECT AVEC...

Mme L'ADMINISTRATRICE COMMUNALE DE... THIELLE-WAVRE

Mme MONIQUE CALAME-WEBER

35 ans, mariée
maman de Julien et Marie-Eve
administratrice communale
depuis 1979

* MA COMMUNE EN QUELQUES MOTS

On y respire déjà l'air de la campagne, bien que très près d'un centre urbain;
On y vit bien: 402 habitants répartis sur 209 hectares;
On s'y sent bien, encore préservé des tumultes de la ville et d'une population excessive...
... et pourtant, elle connaît un essort important: tel dans un petit bois, à chaque pluie de printemps, de nouvelles variétés de champignons y naissent et s'enchaînent !

Thielle-Wavre compte 7 agriculteurs, 1 arboriculteur et 2 maraîchers. A eux seuls, ils exploitent plus des 2/3 du territoire communal. Les animaux de ferme y sont encore bien représentés: malgré l'absence de magasin, l'on peut presque y vivre en autarcie... du lait frais, aux lapins et poulets nourris de vrais grains, en passant par les légumes, les fruits et les oeufs...

* LA REALISATION PASSEE, ACTUELLE OU A VENIR QUI ME TIENT LE PLUS A COEUR

Les fêtes du Centenaire de la fusion des deux communes ont préoccuppés les autorités depuis de bien longues années: en 1988, les manifestations de commémoration se sont parfaitement déroulées à ma grande satisfaction.

L'an dernier, la mise sur informatique de l'administration communale a également été une charge importante: elle devrait trouver un terme ces prochains mois.

Pour le présent, je me réjouis de la création du transport scolaire, menant les enfants et occasionnellement les adultes, de Thielle-Wavre à St-Blaise. Cette réalisation met un terme heureux aux diverses études entreprises ces dernières années.

Quant à l'avenir, mes préoccupations seront de:

- solutionner les problèmes de l'augmentation de l'effectif des classes et de l'accueil de nombreux enfants domiciliés sur les territoires des communes voisines, mais plus proches de notre école;
- chercher de nouvelles ressources afin de trouver un équilibre dans les finances communales.

Je dirais encore ceci, et ce sera ma conclusion...
ma commune fait un peu "bande à part" au vu des villages voisins; elle est toutefois, en général, favorable à des réalisations intercommunales qui offrent à sa population un atout supplémentaire. Les nouveaux habitants viennent y chercher l'air (presque) pur et l'ambiance campagnarde

Pour pouvoir continuer à bénéficier de cette qualité de vie, préservons-là des trop brusques changements:
...suivre son temps c'est bien, mais le suivre avec un peu de recul c'est probablement mieux cerner les avantages des inconvénients de certaines entreprises...
Assurons la continuité dans le changement et non le changement dans la continuité !

Monique Calame.

coop **Centre Coop St-Blaise**
on y stationne facilement

Numérisé par BPUN

VOEUX POUR 1989

Les personnes ci-dessous
présentent à leurs amis et connaissances
leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

M.& Mme Claude AUBERSON-BOREL,N'tel
M.& Mme Louis BIANCONCINI,St-Blaise
M.& Mme Cl. & Bd. CATTIN, Hauterive
M.& Mme Jacques DEGEN, St-Blaise
M.& Mme Gianfranco DI ROCCO,St-Bl.
M.& Mme François DUCREST,Hauterive
M. René DUVOISIN,Les Geneveys-s/C.
M.& Mme J-Fr. FEVRIER & f.St-Blaise
M.& Mme Claude FISCHER, Montmirail
M.& Mme Paul FLUCKIGER, St-Blaise
Mme & M. Tr.GEHRIG-HONEGGER,Morbio
Mme M-M.GUILLAUME-GENTIL, N'tel
Mlle Ida HÄNNI, Chézard
Mme E.KUFFER-NYFELER,Colombier
M.& Mme Jean-Pierre KUNTZER,St-Bl.
M. Jean de MARTINI, Lausanne
M.& Mme J.MONTANDON, Boudevilliers
M.& Mme P.-André NOBS & f. Marin
Mme Irène OTTER, Neuchâtel
Mme M. PRETRE-GEHRIG, Lausanne
M. Olivier RATZE-DROXLER, Neuchâtel
M. Emmanuel RIEDER, Marin
M.& Mme Henri-A. SEILER, Origlio,TI
Mme Carlo TEDESCHI, Saint-Blaise
M. Philippe THORENS, Marin
Mme & M. L. & M-H.VAUTRAVERS,Cressier
M.& Mme Jean-Luc VOUGA, Sonceboz
Mlle Aline ZWAHLEN, Hauterive
M. Jean-Louis ZWAHLEN, Pully

"Le Gouvernail" un journal
que l'on peut collectionner
mais qui peut aussi servir
à d'autres usages !

ENTRE-NOUS...

*** Nous remercions vivement notre abonné, M. Claude Gueissaz, de Saint-Blaise, qui a eu l'amabilité de nous remettre l'édition originale du "Véritable Messager Boiteux de Neuchâtel pour l'an de grâce 1854". Ce numéro nous a permis d'en faire profiter nos lecteurs qui lui en savent gré.

*** La distribution "tous ménages" à Saint-Blaise de notre numéro de décembre 1988 consacré à la Route Nationale 5, nous a valu de nombreux nouveaux abonnés à qui nous souhaitons une très cordiale bienvenue parmi les lecteurs du "Gouvernail".

*** Nos abonnés auront certainement du plaisir à lire la présentation de Saint-Blaise selon le "Messager Boiteux" de 1854 (voir pages 2 à 5 de ce numéro).Que de choses différentes à 135 ans de distance... mais aussi que de ressemblances entre les deux époques !

*** A la suite de la sortie de presse de notre dernier numéro, consacré aux Voeux, M, Jean-Jacques Beljean nous écrit ce qui suit: "Entre-nous (!), je ne suis pas (Dieu merci (!) le patron de l'Eglise neuchâteloise ". Il nous remercie ensuite pour "Le Gouvernail, lieu et lien d'amitié. Chaque mois (dit-il), il est attendu avec impatiencee et lu avec plaisir". Merci à M. Beljean pour son aimable message.

*** Nous présentons nos très sincères félicitations et nos voeux de santé à Mme et M. M.-L. et F. Bianconcini, de Chavannes-de-Bogis (VD), à l'occasion de l'heureuse naissance, à la Maternité de Landeyeux, de leur deuxième enfant, une petite Roxane-Astride.

*** A la suite de la parution de notre numéro d'avril 1988 consacré au 75e anniversaire de la poste de St-Blaise, notre fidèle abonné belge, M. Pierre Sandoz (philatéliste à ses heures de loisirs) a transmis nos pages à la revue de sa société "Marcophila" (de Verviers,près de Liège) qui, dans son dernier numéro, a consacré 4 pages à notre poste locale.

*** Deux abonnés de notre journal ont participé l'an dernier à des assemblées unionistes au niveau mondial. C'est tout d'abord Mme Isabelle de Salis-Quinche, de Neuchâtel (membre du SEDUC), qui a assisté à la Conférence mondiale à Aruba (Antilles hollandaises), avec le président national suisse UCJG, Martin Vogler. Puis M. Guy-Philippe Bolay, de Nyon, membre du Comité National UCJG qui s'est rendu à l'Assemblée de l'Alliance européenne de Drammen-Norvège. Merci à ces amis de représenter les Unions suisses dans ces importantes réunions.

*** Nous prions Mlle Elisabeth Senft, à Münchenbuchsee, et M. Matthias Senft, à Richigen(BE) de croire à l'expression de notre sincère sympathie à l'occasion du décès de leur frère M. Christophe Senft, professeur de théologie, à Lausanne. Ce départ nous fait évoquer tout ce que le père du disparu, M. Christophe Senft, alors directeur de Montmirail, a apporté aux anciens unionistes de Saint-Blaise

J.A. 2072 Saint-Blaise

Biblioth.de la Vil
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

GRENACHER MAZOUT
STATION - SERVICE
MAZOUT — DIESEL
CENTRE DU PNEU
33 33 33
GRENACHER - St-BLAISE -

Numérisé par BPUN

28 FEV. 1989

PU1220

Pf

58e année - No 3
Mars 1989

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

Quand on jette deux grains de blé à un oiseau, il en prend un et Dieu fait un épi de l'autre.

Dicton

1913-1988
Société «NOS OISEAUX»
75 ans d'Ornithologie romande

Réserve naturelle du Fanel au bout du lac de Neuchâtel

PARADIS DES OISEAUX D'EAU

Un grand lac, une lagune, des étangs, un réseau de canaux : le site lacustre et terrestre du Fanel, situé à tire d'aile à cinq ou six kilomètres de nos rives, entre les môles de la Thielle et de la Broye, vient d'être remis en valeur. D'importants travaux, dont le coût s'est élevé à plus d'un million et demi de francs, ont été récemment achevés pour favoriser la nidification des oiseaux d'eau.

Grâce à l'aimable appui de "Nos Oiseaux", bulletin de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, "Le Gouvernaal" invite ses lecteurs à entrer dans un des plus beaux sites naturels de la Suisse et de l'Europe.

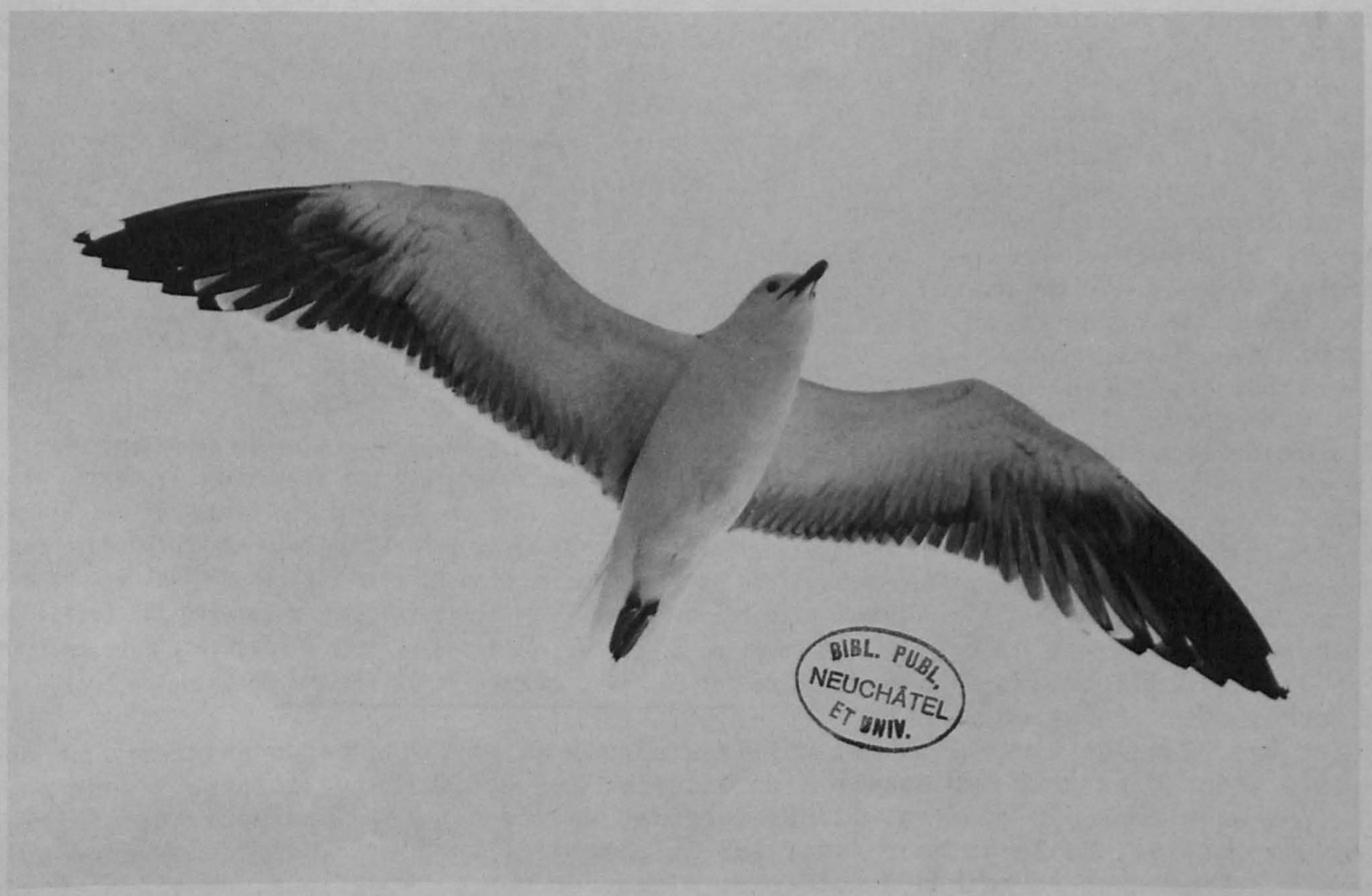

BIBL. PUBL. NEUCHÂTEL ET UNIV.

LE GOELAND ARGENTE (photo E. Duscher)

Numérisé par BPUN

ACTUALITES SUR LA RESERVE NATURELLE DU FANEL

AVANT-PROPOS : Rédacteurs de la revue "NOS OISEAUX", MM. Paul Géroudet et Claude Guex, ont eu l'heureuse idée, à l'occasion du 75e anniversaire de leur publication, d'adapter partiellement en français l'excellent texte de M. Andreas Bossert, inspecteur de la protection de la nature du canton de Berne, consacré à la Réserve du Fanel (appelé autrefois Réserve du Seeland). Nous remercions vivement les auteurs de nous avoir autorisés à publier le résultat de leurs travaux...

Situation et statut de protection

Sise à l'extrémité orientale du lac de Neuchâtel, entre l'embouchure de la Broye et le canal de la Thielle, émissaire du lac, la réserve naturelle du Fanel, dans sa partie bernoise, s'étend sur les communes de Gampelen (Champion) et d'Ins (Anet). Elle couvre là 485 hectares, dont 233 ha en eau, 32 ha de roselières, 183 ha de forêt, 39 ha de cultures et 8 ha de voies ferrées et de terrains militaires. La profondeur des eaux n'y dépasse pas 5 mètres. Au sud-ouest, jusqu'à la Broye, s'y ajoutent les 24 ha de la réserve neuchâteloise (avec la tour-observatoire de "Nos Oiseaux", v/en page 3) puis au-delà de la rivière (La Broye), la réserve vaudoise du Chablais de Cudrefin (185 ha). Cette dernière a vu le jour en 1970, grâce aux efforts conjugués des deux sociétés ornithologiques romandes et bernoises, appuyées par l'Inspection cantonale vaudoise des forêts.

Depuis 1983, l'ensemble de ces zones humides est inscrit dans l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale. Associé au Chablais de Cudrefin, le Fanel est le premier site suisse d'importance internationale reconnu par la Confédération en vertu de la Convention de Ramsar, pour une surface de 180 ha. En date du 14 mars 1967, le Conseil d'Etat du canton de Berne a édicté un arrêté qui divise la réserve en trois secteurs (voir plan ci-contre). Pour la zone A - plan d'eau, îles, marais et roselières, c'est-à-dire le coeur de la réserve - il prescrit une interdiction générale de navigation et de parcours en dehors des cheminements autorisés; les chiens doivent être tenus en laisse. La zone B. forestière et agricole, est un secteur tampon sans restrictions particulières. La zone C comprend le "Staatswald" et sa façade lacustre (cultures, roseaux et plan d'eau); on y trouve un terrain de camping du TCS et une place de tir militaire, utilisée chaque automne et chaque printemps pendant trois à cinq jours pour des essais d'artillerie; les activités de loisirs y sont règlementées. Dans toute la réserve, il est interdit de déposer des matériaux, de pénétrer dans les roseaux, de se baigner (sauf sur la plage de la zone C), d'allumer du feu, de camper, de naviguer en bateau à moteur et d'amarrer des embarcations, de circuler sur des véhicules à moteur, de nuire à la faune et à la flore. La chasse et la pêche ne sont pas autorisées. Tout le territoire est propriété de l'Etat bernois.

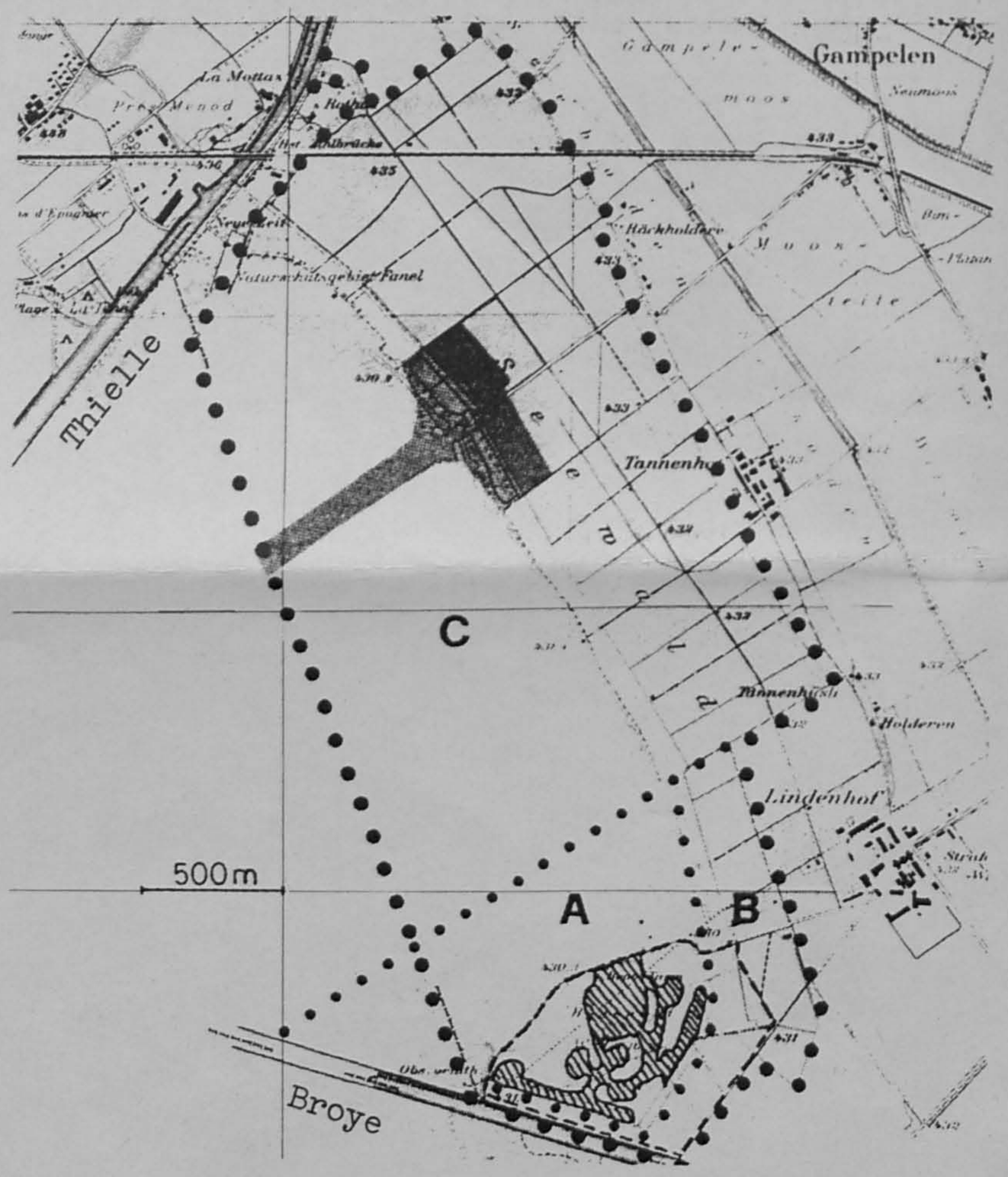

La réserve naturelle du Fanel. Gros points= limites bernoises. Petits points= zone A: interduction de naviguer et de quitter le chemin marqué (petits traits). Dans cette zone se trouvent les canaux et les étangs aménagés en l'hiver 1986-87 et la lagune agrandie et approfondie (hachures). Zone B: zone tampon. Zone C: Interdiction de naviguer en bateau à moteur, sauf dans le couloir accédant au camping TCS (grisé) En haut du plan, à g. l'extrémité du village d'Epagnier, puis la ligne de chemin de fer BN, avec la gare et le village de Champion.(Gampelen)

Numérisé par BPUN

Historique

On sait que la première correction des eaux du Jura, de 1868 à 1891, abaissa de 2 à 2,8 m. le niveau des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat. Le rivage de la baie émergea et une zone d'atterrissement large, par endroits, d'un kilomètre fut colonisée par les plantes aquatiques, les roseaux et les laiches; des étangs devinrent des sites de repos et de nidification importants pour l'avifaune palustre. Le pénitencier de Witzwil commença en 1912 à remblayer les marais avec les ordures de la ville de Berne; il se proposait aussi de combler le coeur de la réserve actuelle... en édifiant avec des monceaux de déchets la digue séparant encore aujourd'hui la lagune et le lac (C'est le "Scherbenweg", le chemin des tessons). Une petite voie ferrée y amenait les wagonnets d'ordures destinés à cette opération. En 1921,Albert Hess,alors président de la Société suisse pour l'étude et la protection des oiseaux(aujourd'hui l'ALA),parvint à négocier une convention de droit privé avec l'établissement de Witzwil, qui renonçait à remblayer la partie centrale, réservée à la nidification des oiseaux. La "Réserve Albert Hess" devint le noyau de la réserve actuelle. En 1926, une tour d'observation (dite "tour bernoise") fut édifiée au bord du "Scherbenweg", alors que la tour-observatoire romande fut construite en 1932 par la société "Nos Oiseaux" sur la parcelle neuchâteloise (voir ci-contre). En outre, l'Ala bernoise aménagea en 1969 un ancien silo à ordures, en zone B, pour les besoins de la surveillance et l'accueil des visiteurs et groupes d'étude.

La seconde correction des eaux du Jura (1957-1974) abaissa encore de quelque 25 cm le niveau moyen du lac. Une grande partie des roselières ne fut plus inondée.

A la même époque, le pénitencier abandonna le fauchage annuel des roseaux et des laiches; le Héron pourpré et la Bécassine cessèrent d'y nicher. Dès 1979, néanmoins, l'Inspection de la protection de la nature du canton de Berne entreprit de faucher 7 à 10 hectares chaque année dans la zone de la lagune. Le déversement des eaux usées du pénitencier accéléra encore l'atterrissement et l'embuissonnement. La surface de la lagune se réduisit à moins de la moitié de son importance initiale, des mares disparurent et les grandes vasières où tant de Limicoles (oiseaux de marécages) faisaient escale se couvrirent de végétation . Enfin, peu avant 1970, dès que la pâture des porcs dans la "baie des cochons" fut remplacée par celle des bovins moins fouisseurs, ce site si favorable aux Limicoles changea de caractère et fut désormais beaucoup moins fréquenté. La valeur ornithologique du Fanel était donc en train de se dégrader...

La tour-observatoire de "Nos Oiseaux" proche de la Broye.

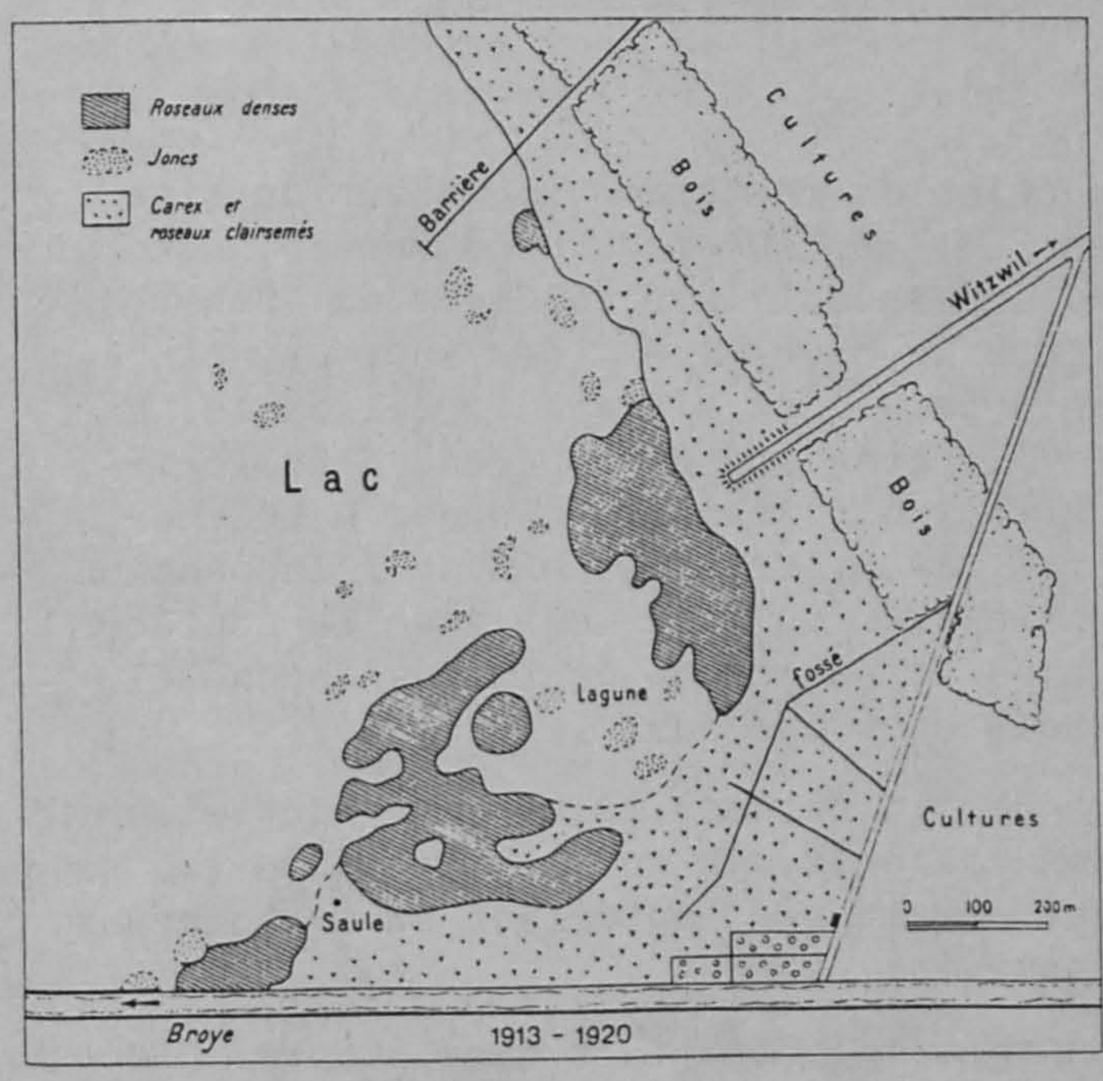

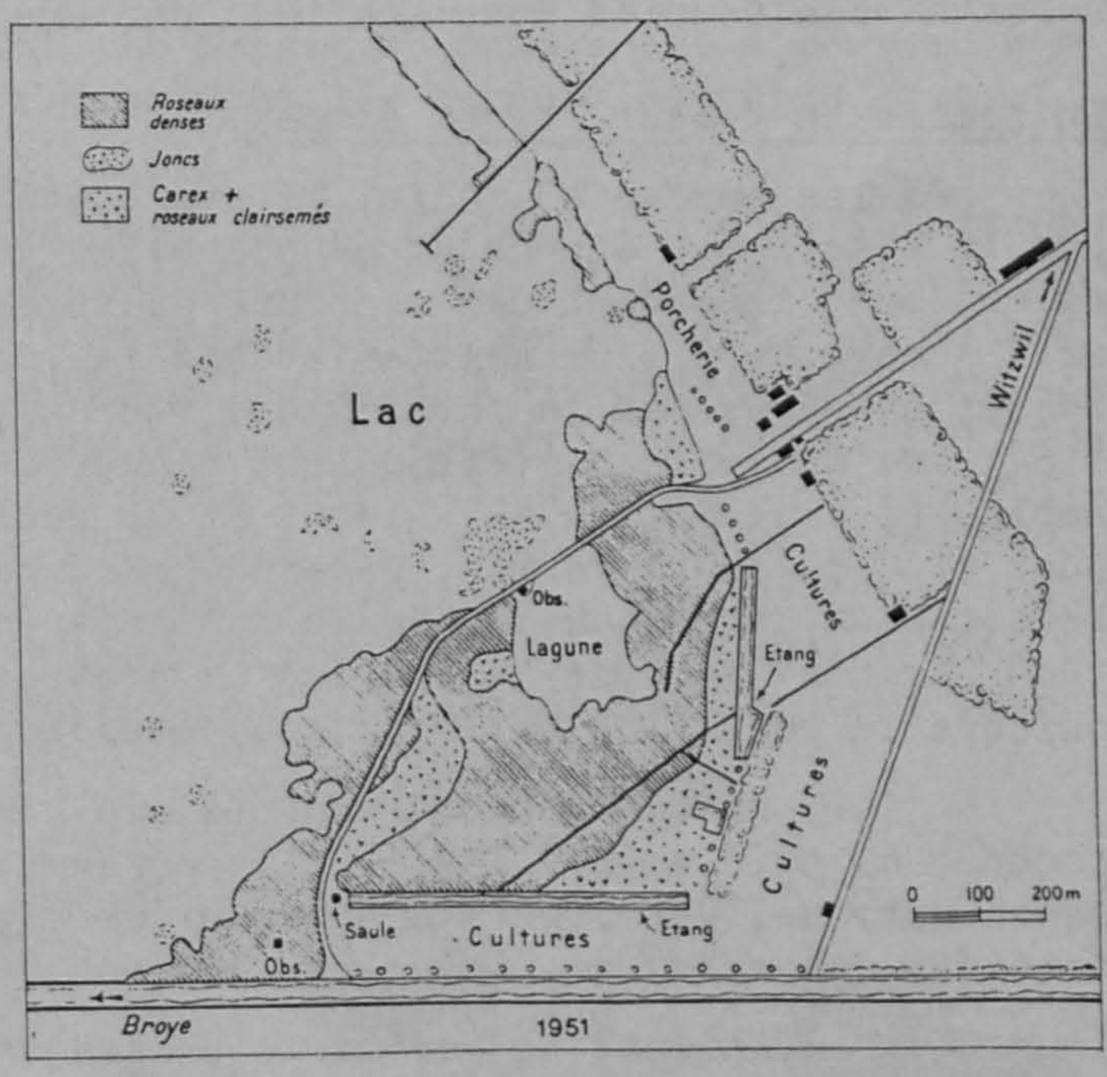

L'évolution de l'aspect du Fanel (en 1913-1920 et en 1951, à comparer avec les deux photos aériennes des pages suivantes

Numérisé par BPUN

La zone A de la réserve naturelle du Fanel, vue en direction du sud-est, juste avant le début des travaux. A droite de la lagune fortement atterrie s'étend la roselière en voit d'assèchement. Au premier plan les deux îles (bernoise à gauche et neuchâteloise à droite). Niveau normal des eaux. (D. Forter et H. Flury, 5 août 1986).

Il y eut toutefois des compensations. En 1965, au cours des travaux de la 2e correction des eaux du Jura, deux îles artificielles d'environ 120 x 40 m. furent construites dans la baie du Fanel, l'une dans les eaux bernoises, l'autre dans les eaux neuchâteloises (voir photo-ci-dessus et article en page 9). Rapidement adoptées par les Laridés et Sternidés nicheurs, elles offrirent aussi des reposoirs tranquilles à de nombreux migrateurs et hivernants. Les trois plateformes installées dans la lagune sont occupées par les Sternes pierregarins. D'autre part, depuis 1980, les eaux usées du pénitencier sont traitées par une station d'épuration.

La remise en valeur et ses étapes

Dès les années soixante, il avait été question de restaurer la valeur du site par la création d'étangs et de nouvelles zones d'atterrissement découvertes, avec un allongement important des contours de rivages. Imperméabiliser la digue du "Scherbenweg" aurait permis de maintenir dans la roselière le haut niveau des eaux printanières et de régénérer la phragmitaie (joncs), mais ce projet s'avéra irréalisable. En 1984, une nouvelle conception fut élaborée avec le concours d'un bureau d'écologie appliquée (T.Imhof, AONL, Nidau) et de deux bureaux d'ingénieurs (Gugger & Lüscher, Anet et Gilliand & Perrin, Payerne) mandatés par l'Ala, en liaison avec l'Inspection bernoise de la protection de la nature - en collaboration également avec la société "Nos Oiseaux" et avec le Service de protection de la nature du canton de Neuchâtel, puisque la réfection de l'île neuchâteloise était comprise dans le projet.

En 1985 naquit d'abord une prairie humide de 1,4 ha dans la zone B. Partiellement inondée du printemps à l'été, elle présente des vasières dès que le niveau du lac baisse en automne. Une végétation pionnière s'y est développée rapidement et de nombreux Anatidés (canards) et Limicoles viennent s'y nourrir.

Plus ambitieux, le véritable projet d'aménagement comportait deux étapes. D'octobre 1986 à mai 1987, tout un complexe de canaux et d'étangs fut creusé dans la roselière de la zone A, la plus sèche et la moins attractive pour les oiseaux d'eau. (voir photo en page suivante)

Numérisé par BPUN

La zone A, trois mois après l'achèvement des travaux. Le complexe d'étangs et de canaux découpe davantage les rivages et lisières, accroît les surfaces d'eau libres. Niveau normal des eaux: 429,37. A l'arrière-plan, au sud du petit bois de vernes jouxtant la zone A, les dépôts de matériaux extraits. En haut à droite: le pont et l'hôtel de La Sauge, sur la route Champion-Cudrefin. (D. Forter et H. Flury, 17.8.1987.

En suivant les anciens fossés qui déversaient les eaux résiduelles de Witzwil, il fut possible d'évacuer les boues putrides qui les engorgeaient. Les nouveaux canaux ont une largeur de 25 m et une profondeur de 3,5 m, avec des berges en pente très faible (4 à 10 %). Par la même occasion, la lagune fut approfondie d'environ 0,5 m, grâce à une drague suceuse, et retrouva ses dimensions antérieures. Au total, environ 70 000 m^3 de matériaux furent extraits et stockés à proximité de la réserve en vue d'exhaussements de terrains dans le domaine de Witzwil. La drague suceuse a été à nouveau sur place pendant l'automne 1988 pour curer les canaux dont les berges instables se sont effondrées.

L'exécution de ces travaux n'a pas été facile, car il n'était pas question d'abimer les lieux par le recours à de lourdes machines exigeant des chaussées d'accès, ni de prolonger ces perturbations au-delà d'un semestre d'hiver. Les atteintes au milieu ont été réduites en combinant les activités d'une pelle mécanique télescopique sur radeau, de plusieurs pompes et d'une conduite flottante pour aspirer les boues. L'entreprise Marti S.A. (Moosseedorf) s'est acquittée de son mandat dans un laps de temps minimal et à l'entière satisfaction des maîtres d'oeuvre. A la faune et à la flore caractéristiques des marais, la création de cet ensemble d'eaux dormantes restitue des biotopes qu'elles avaient perdus en grande partie, en particulier des sites de nidification et de gagnage pour les oiseaux aquatiques et des conditions idéales pour la reproduction des poissons et des amphibiens.

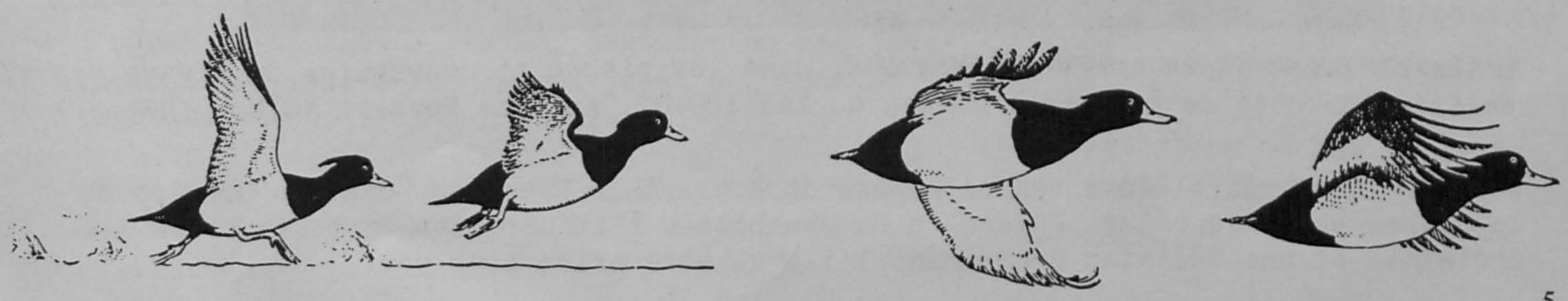

Numérisé par BPUN

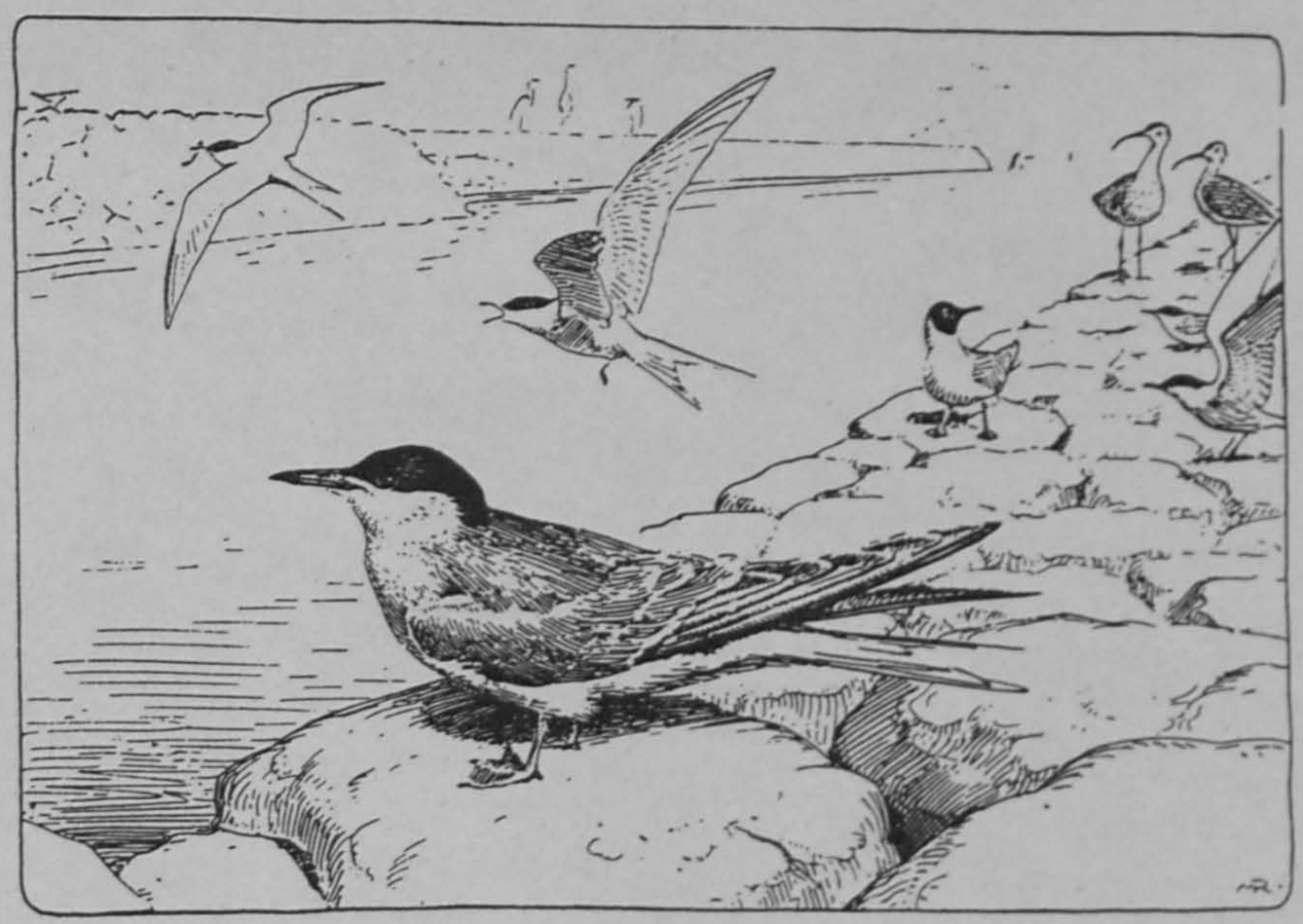

Au Fanel, les môles de la Broye où nichaient les Sternes pierregarins. *M. Reichel*

L'île bernoise

En seconde étape, de mi-octobre à mi-novembre 1987, l'île bernoise (la plus au nord des deux îles, voir plan en page 9), a été remise en valeur. Le projet initial visait à reconstruire simultanément les deux îles, dont l'intérêt biologique et ornithologique avait décru depuis leur création en 1965. En effet, des défauts techniques, des matériaux inadéquats, les niveaux d'eau trop élevés en été et une protection littorale insuffisante avaient engendré des conséquences défavorables. Ainsi, l'érosion par les vagues avait rongé les rives (jusqu'à 8 m vers l'intérieur) et remplacé les plages par des berges escarpées n'offrant plus de gagnage, aux Limicoles surtout. En outre, le développement d'une haute végétation empêchait certaines espèces de s'y installer. Selon le projet, chaque élément devait donc être aménagé à nouveau et avoir son propre caractère; l'île neuchâteloise (la plus proche de la Broye) essentiellement destinée au repos des Anatidés (canards) et Limicoles, la bernoise consacrée à la nidification des mouettes, goélands et sternes.

Et Neuchâtel ?

Malheureusement, les longues démarches auprès du canton de Neuchâtel pour l'engager à une collaboration concrète n'ont pas abouti en temps utile,certaines difficultés financières l'ayant empêché d'acçorder les crédits nécessaires*.

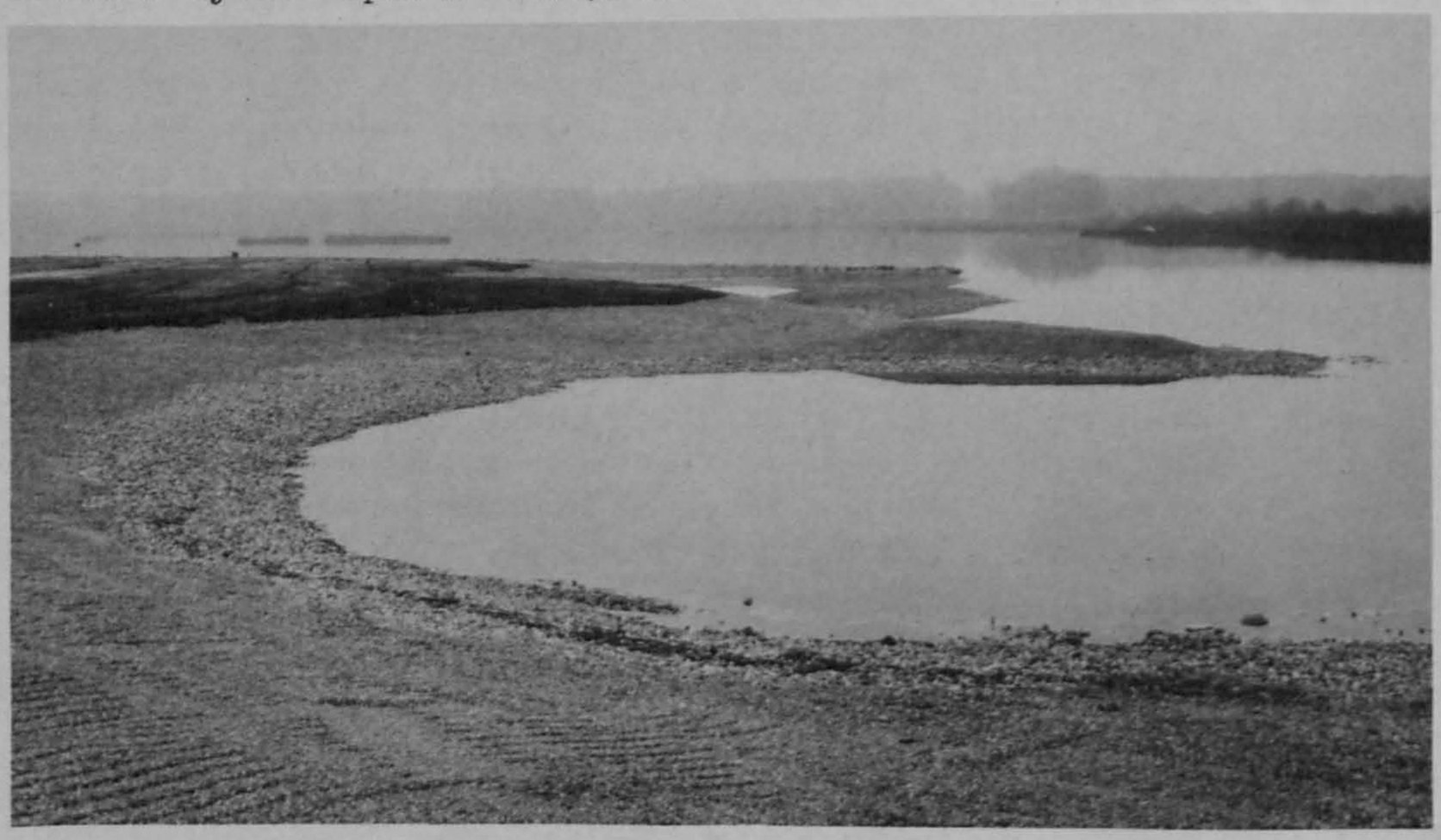

L'île bernoise juste après les travaux, avec les plages et découpures du rivage réalisées du côté de la terre. Niveau du lac 429.02. Andreas Bossert 10 Nov.1987

* Aux dernières nouvelles obtenues auprès de M. Arthur Fiechter, chef du Service de la chasse et de la pêche du canton de Neuchâtel, l'affaire est en route, côté Neuchâtelois et une décision concernant l'île va être prise sous peu.

Numérisé par BPUN

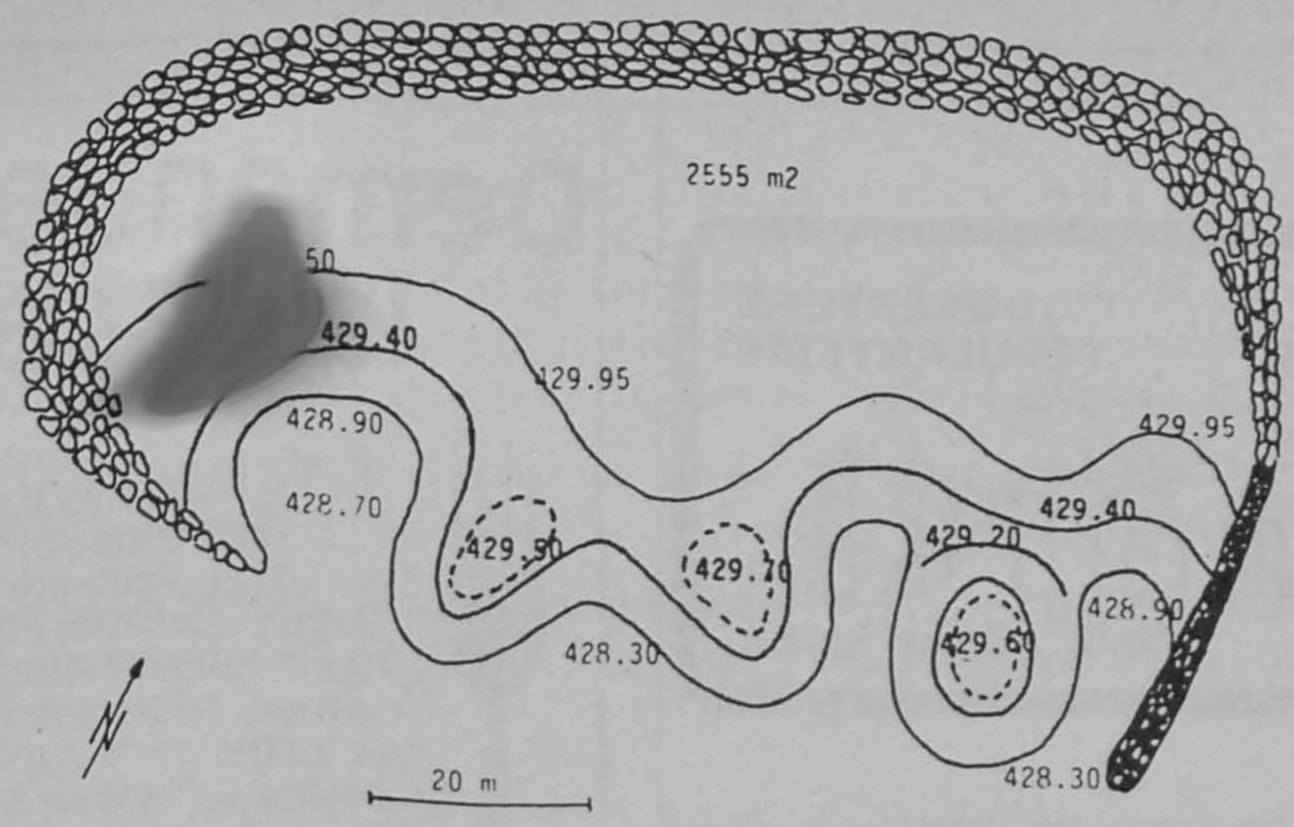

Plan de l'île bernoise réaménagée. Du côté du rivage (sud-est), les rives ont été abaissées, leurs contours développés et des zones de faible profondeur favorisent l'alimentation des canards et limicoles. En grisé, ces zones peu profondes représentent une surface de 1960 m^2 de gravier (8-16 mm et 40-60 mm). Entre elles et l'enrochement côté lac s'étend une pelouse de 2555 m^2, favorisant la nidification des Laridés. En bas à droite la digue nouvelle culminant à 429,40 (niveau estival moyen des eaux vers 429,50).

De ce fait, seule l'île bernoise a été réalisée. après modification des plans (voir ci-dessus). Un tiers de sa surface a été voué au gagnage aquatique, avec diversification des rivages en golfes, plages et zones de faible profondeur; le reste doit servir à la nidification des Laridés. Pour protéger le tout contre l'érosion, une digue de gros blocs, prolongeant l'enrochement de l'île au nord, a été bâtie; elle n'émerge d'ailleurs qu'aux basses eaux. Globalement, 1725 m^3 de gravier de divers calibres et 173 tonnes de blocs ont été nécessaires.

Quelques chiffres encore sur le coût général de tous ces travaux. Il s'élève à 1 550 000 francs suisses, soit 1 250 000 francs pour le réseau d'étangs et de canaux, 240 000 francs pour l'île et 60 000 francs de frais d'étude. Il a été couvert par les subventions du canton de Berne (500 000 francs), de la Confédération (480 000) de la loterie SEVA (300 000 francs) , de la Fondation Brunette pour la protection de la nature (280 000 francs), de la Ligue suisse et de la Ligue bernoise pour la protection de la nature (chacune 10 000 francs). L'ALA a pris à sa charge les frais d'étude(soit 60 000 francs).

SOCIETE ROMANDE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES OISEAUX

NOS OISEAUX

NOS OISEAUX:

- ENCOURAGE l'observation et l'étude dans la nature
- INTERVIENT pour la sauvegarde des oiseaux et de leurs conditions d'existence
- PARTICIPE à la création et au maintien de réserves naturelles
- PATRONNE des activités régionales et des enquêtes ornithologiques

NOS OISEAUX :

- a aussi UN GROUPE DE JEUNES, organisé en sections locales qui initie les jeunes jusqu'à 25 ans et organise des activités d'équipe

- C'est aussi la CENTRALE ORNITHOLOGIQUE ROMANDE, réunit les documents en vue de leurs synthèses.

NOS OISEAUX:

C'est encore une revue consacrée à l'observation dans la nature et à la protection; elle publie des études, des notes et faits divers, des rapports, des bibliographies, des dessins et photos. Cinq ou six fascicules par année,pour le prix de Fr 25.-

(ccp. 20 - 117 - 8, Neuchâtel)

Inscrits au Groupe des jeunes, - jusqu'à 25 ans - ½ cotisation.

Envoyez sans tarder votre inscription à:

Administration de NOS OISEAUX
Case postale 54

1197 PRANGINS

Numérisé par BPUN

eric marti
COUVERTURE
FERBLANTERIE
2072 Saint-Blaise

Charcuterie
LÉGER
Votre spécialiste en viande de porc
SAINT-BLAISE Tél. 33 21 52
Livraison à domicile

Demandez-nous la recette!
Le moral et la bonne forme de vos collaborateurs sont des paramètres essentiels de votre réussite. Nous le savons. C'est pour cela que nous sommes aux petits soins avec eux. Dans la centaine de restaurants de collectivités que nous gérons en Suisse, nous visons le même objectif: prouver, jour après jour, que la recherche du plaisir... en matière de cuisine peut parfaitement obéir aux lois de l'économie. Et nous y réussissons très bien!
DSR LE NUMÉRO 1 DE LA RESTAURATION DE COLLECTIVITÉS EN SUISSE ROMANDE
Rue Centrale 23 - 1110 Morges - Tel 021 - 801 1801

Pour la création d'un beau jardin...
Pour l'entretien de votre jardin...
Pour la transformation de votre jardin...
Tél. 038/33 16 82
Bannwart
Saint-Blaise
Depuis cinq générations

P. BREGUET
PHARMACIE DE SAINT-BLAISE
Service à domicile
Grand-Rue 11 Places de P Tél. (038) 33 18 42

Hé oui !
Les Roues du Moulin
en chocolat
vous ne les trouverez que chez
JAQUIER
Pâtisserie - Boulangerie - Tea-Room
2072 Saint-Blaise

2072 Saint-Blaise — Tél. 038 33 36 05
Rochat caravan

Numérisé par BPUN

LE DOM-TOM* NEUCHATELOIS SUR LA RIVE SUD DU LAC

Le canton de Neuchâtel touche la rive sud-est du lac en un étroit triangle qui s'appuie sur le môle de La Broye. De ce fait, il possède donc une petite partie de la Réserve ornithologique du Fanel. La tour d'observation de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux "Nos Oiseaux" y est implantée (voir page 3). En plus de cette langue de terre, l'Etat de Neuchâtel possède un des deux îlots de nidification(celui situé le plus à l'ouest). Cette terre est affectée à la Commune de Marin-Epagnier.

Ce territoire de 8'000 m^2 est mis au bénéfice du Décret du Grand Conseil du 19 novembre 1969, concernant la protection des biotopes.

Comment explique-t-on l'existence de ce petit morceau de territoire neuchâtelois outre-lac ? Territoire appelé aussi le "Pâturage aux poulains" encore qu'actuellement recouvert de roseaux, il ne réponde pas dans son aspect actuel à cette dénomination.

En 1669, alors que le Pays de Vaud se trouvait sous le régime bernois, un bateau sombra près de La Sauge. La justice de Cudrefin fit appel au procureur général de Neuchâtel pour procéder à la levée des corps des victimes. Celui-ci fit alors établir un procès-verbal avec la description du drame. Il le signa et il y mit même son sceau.

Berne fut très irrité de ce fait et exigea le règlement de la souveraineté du lac. Marie de Nemours, princesse de Neuchâtel, engagea le Conseil d'Etat à entrer en négociations avec Berne.

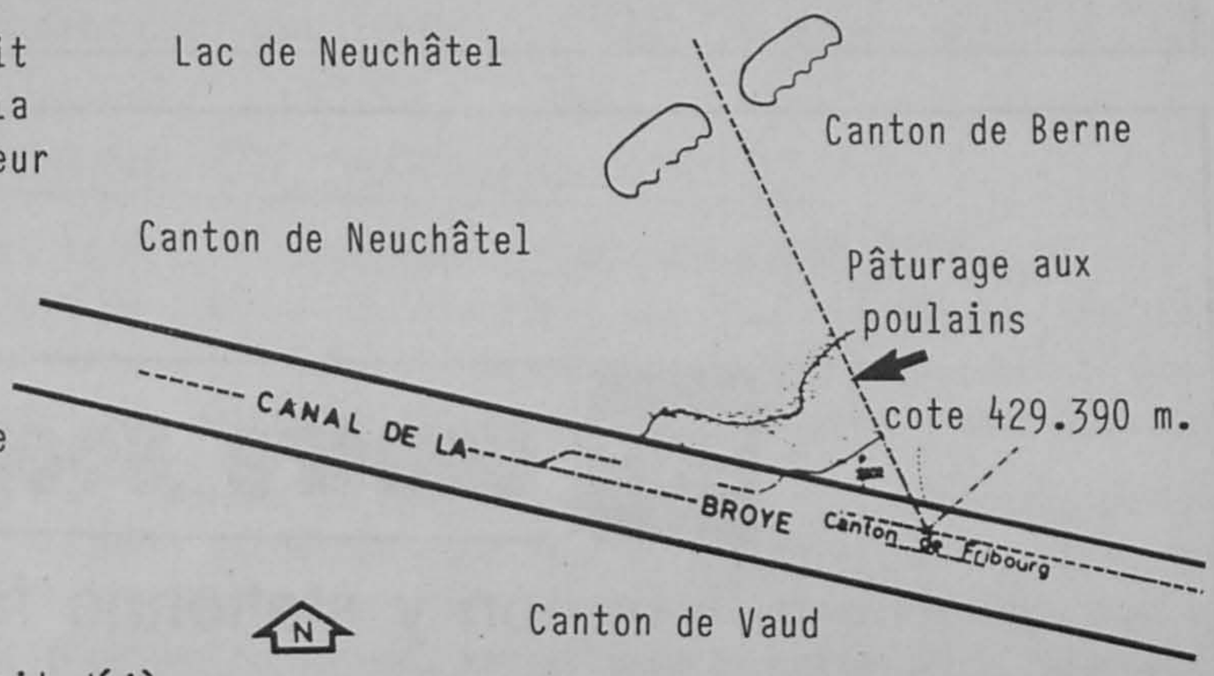

En 1654, lors de la Conférence d'Anet, on avait déjà convenu que la Thielle marquait la limite entre Neuchâtel et Berne, du lac de Neuchâtel au lac de Bienne; Neuchâtel avait alors abandonné de vieux droits sur le Chablais (région de Cudrefin et de l'Abbaye de St-Jean), au profit de Berne et de la paix ! On ne pouvait retenir les eaux...

C'est ainsi que fut signé, en 1671, le traité de La Poissine (ancienne demeure située au bord de la Thielle en face de Montmirail). Ce traité précisa que le milieu du lac deviendrait la limite entre les deux souverainetés.

Une particularité subsista cependant: la baie de Champion faite pour une large part du territoire neuchâtelois. Une borne plantée sur la rive sud du lac marque le point le plus méridional du Pays de Neuchâtel. Là, il y retrouve Berne, Fribourg et Vaud.

cz

* DOM-TOM : En France, abréviation de "Département d'Outre-Mer" / "Territoire d'Outre-Mer".

Un apport du CS à la Culture

CREDIT SUISSE
CS

2072 Saint-Blaise — Rue du Temple 1 - 3 — Tél. (038) 33 43 33

GRENACHER MAZOUT

STATION - SERVICE
MAZOUT — DIESEL
CENTRE DU PNEU
33 33 33

GRENACHER - St.-BLAISE -

FIANCÉS !
Nous vous offrons un coffret-cadeau avec plus de 600 idées pour votre liste de mariage. Consultez-nous!

QUINCAILLERIE
Michel Vautravers
SAINT-BLAISE ✆ 33 17 94

Numérisé par BPUN

2072 St-Blaise 038 33 14 41
TRAITEUR
boucherie charcuterie
FACCHINETTI

coop
Centre Coop St-Blaise
on y stationne facilement

F. THORENS SA
CONSEILLERS JURIDIQUES ET IMMOBILIERS
Route de Soleure 12
Case postale
2072 Saint-Blaise
Tél. 038/33 27 56/57/58

ZWEIACKER-CUCHE
Blaise
CAMION-AUTO-TAXI
Musinière 15
Catherine
INSTR. DE SKI
Championne suisse 1969
ST-BLAISE 33 59 59

Numérisé par BPUN

EN DIRECT AVEC...

L'ADMINISTRATEUR COMMUNAL

DU LANDERON

M. REMY MURISET

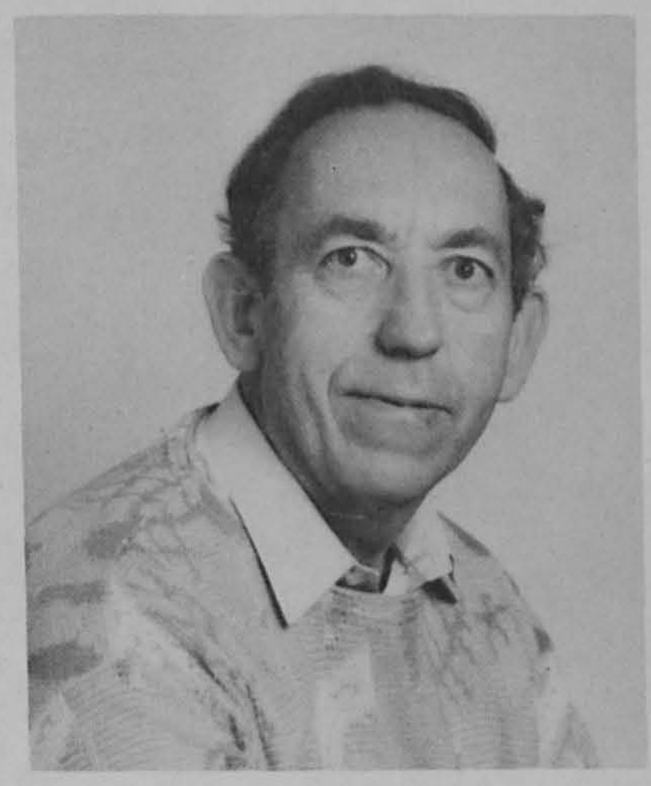

61 ans, marié, 5 enfants et
5 petits-enfants

A la commune depuis 1947
et administrateur dès 1958

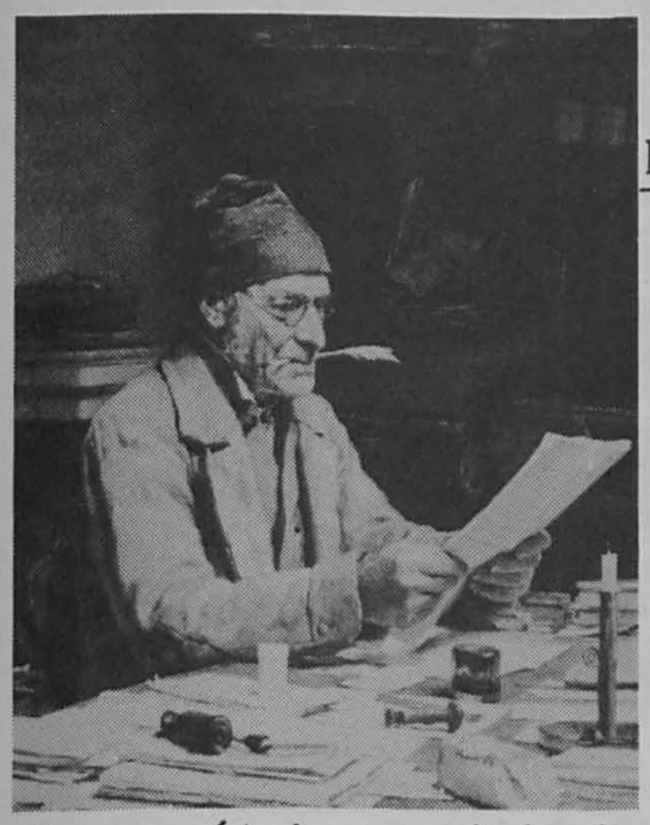

Le secrétaire municipal
par Albert ANKER, 1875, Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.(Ed. Marguerat,Lausanne)

Bras droit de l'exécutif local, l'administrateur communal assume une fonction essentielle dans la communauté.
"Le Gouvernail" tenant à saluer son engagement au service de tous, lui ouvre ses colonnes dans ses dix numéros de 1989.

* MA COMMUNE EN QUELQUES MOTS

Depuis quelques années, l'expression "ENTRE-DEUX-LACS" précise que les communes de l'Est du district de Neuchâtel ont leurs particularités. Ce dernier mot est mis au pluriel pour ne pas le confondre avec entité car Le Landeron comme les autres localités de la région a sa propre identité.

Tout à l'Est, seule commune du canton riveraine du Lac de Bienne, Le Landeron reste fidèlement ancré dans son Pays de Neuchâtel. Pourtant sa situation géographique implique et favorise des relations étroites avec ses trois communes voisines bernoises. Respectueux de notre terre romande, dénommons-les toutes trois dans notre langue: La Neuveville dont le coeur palpite entre Jura et Berne ou l'inverse, Cerlier, charmante cité à l'ombre du Jolimont et Chules, village Seelandais. La Thièle nous sépare de ces deux localités germanophones.

Avec Cressier, Cornaux et Lignières au pied montagnard, le lien scolaire se renforce grâce à la construction d'un important complexe qui surgit au Nord de la Vieille Ville caractéristique du Landeron. Cet équipement groupera 40 salles de classe et spéciales, une triple halle de gymnastique et une bibliothèque. L'aula servira tant à l'école qu'à l'animation locale. L'ouverture est fixée impérativement à août 1991.

Avec nos voisins bernois, l'interdépendance est croissante: épuration des eaux avec La Neuveville, télérésseau entre trois communes, important projet d'adduction d'eau concernant le pourtour du Lac de Bienne.

Au XVIme siècle, Le Landeron n'a pas adhéré à la Réforme. Il en subsiste des traditions bien vivantes telles que la célébration de la Fête-Dieu et les fêtes annuelles des Confréries de Saint-Antoine et de St-Sébastien.

En flash , Le Landeron compte 3'808 habitants. Le territoire de 1033 hectares groupe un grand vignoble, des forêts soignées, des cultures agricoles et maraîchères. Que de la petite industrie. L'artisanat y fleurit. Une grande piscine chauffée, 2 campings et de superbes promenades.

* DU PASSE VERS L'AVENIR; CE QUI ME TIENT A COEUR

En 42 ans d'activité, j'ai vu ma commune doubler en population mais sans doute quadrupler en volume construit. Malgré une réglementation sans cesse revisée depuis 1924, tout n'est pas réussi. Le plus dommageable est le viaduc de la Nationale 5. Après Auvernier et la rive Saint-Blaise-Neuchâtel, on ne commettrait plus pareille erreur.

Un premier voeu: Nos autorités passent à l'application des mesures fédérales concernant l'aménagement du territoire. Invitons-les à tirer les leçons du passé pour tracer un avenir adéquat. C'est une grande tâche.

L'animation sociale landeronnaise est variée et bien développée: une trentaine de groupements, les paroisses, la Société de développement, l'Ecole de musique, l'Association de la Vieille Ville, la Fondation de l'Hôtel-de-Ville tiennent une large place dans les activités sociales, culturelles, spirituelles et sportives.Puisse ce mouvement s'intensifier et contribuer de plus en plus à l'épanouissement de notre population et de notre jeunesse en particulier. L'équipement est là. Des animateurs convaincus et optimistes seront de plus en plus nécessaires. J'espère vivement que de stimulantes relations viennent atténuer les effets néfastes de l'individualisme et de l'égoïsme.Que ce ne soit pas un voeu mais une aspiration !

Rémy Muriset.

Numérisé par BPUN

LE COIN DU MÉLÈZE

Une fois de plus la neige était absente lors de la Rencontre Romande d'hiver de la F.M.U. Malgré ce contre-temps cette manifestation a tout de même eu lieu le samedi 21 janvier 1989 à Saint-Blaise.

Pour remplacer les concours de ski, les participants ont été conviés à faire une promenade dans le Jura avec, à midi, une halte au chalet du Mélèze pour y prendre une bonne soupe et un pique-nique tiré des sacs.

Pour le reste le programme s'est déroulé comme prévu. Les délégués des sections F.M.U. ont tenu leur assemblée et, à cette occasion, ils ont eu le plaisir de faire la connaissance de Cédric Prêtre de La Montagnarde qui sera le futur président du comité cantonal dès janvier 1990.

Le souper a eu lieu au collège de Vigner. Les 80 personnes présentes ont fort apprécié l'excellente choucroute qui leur a été servie ainsi que la riche tombola qui a suivi le repas. Cette magnifique journée s'est déroulée dans une ambiance amicale et détendue à la grande satisfaction des organisateurs.

ENTRE-NOUS

Certains lisent LE GOUVERNAIL ...au lit ! D'autres préfèrent le grand air! Affaire de goût.

*** Nous avons appris avec peine le décès, dans sa 88e année, de Mme Hélène Junod-Droz de Saint-Blaise, mère de M. Eric Junod, ancien chef cadet des années 1940-50. Nous lui exprimons, ainsi qu'à sa soeur, Mme Josette Meystre-Junod, notre très sincère sympathie.

*** Petite inexactitude dans l'Entre-Nous du dernier numéro. L'ancien directeur de l'Institut de Montmirail était M. Willy Senft, et non Christophe, comme indiqué par erreur. Avec nos excuses.

*** Le "Service bénévole" a actuellement la cote, et c'est heureux. C'est ainsi que "Le Gouvernail" a aussi ses collaborateurs réguliers désintéressés et bien qu'il ne soit pas dans les habitudes de notre journal de congratuler ses amis, nous nous faisons un plaisir d'exprimer notre reconnaissance à 3 personnes qui, mois après mois, ou année après année, nous prêtent leur concours. C'est tout d'abord Mlle Anne-Lise Junod qui, chaque mois, affiche "Le Gouvernail" dans la vitrine située au sud de la terrasse du temple de St-Blaise. Puis, M. François Kybourg, d'Epagnier, fondé de pouvoirs dans un bureau d'expertises comptables (que nous ne pouvons pas nommer), qui chaque année vérifie nos comptes avec conscience et compétence. Enfin c'est M. Luc Ferrari (de l'Imprimerie Zwahlen), notre "Conseiller technique" qui, grâce à ses avis autorisés, participe avec compétence à la bonne présentation de notre journal. Qu'ils soient tous trois remerciés ici de leur dévouement et de leur collaboration.

*** Le Mois de février est passé et le "Camp de La Sagne", ce "lieu de débats et d'échanges sur les questions agricoles", n'a pas eu lieu. Fondé en 1924(Interrompu 2 ans par la fièvre aphteuse et la mobilisation générale), il aura tenu jusqu'au 62e Camp en 1988. Concurrencé par la multiplication générale de l'information, il avait hélas vieilli, ne connaissant pas la "relève" d'éléments jeunes qui aident à perpétuer ce qui existe. Nous avons appris par la presse que les responsables cherchent une nouvelle formule qui, nous l'espérons, sera revivifiante. A noter que le Comité, présidé par l'ancien Conseiller d'Etat Jacques Béguin, comprend des responsables de haut niveau du monde paysan neuchâtelois: MM. Walter Willener, directeur de la Chambre cantonale de l'agriculture et de la viticulture et Laurent Lavanchy, ingénieur-agronome au département de l'Agriculture.

*** Deux amis, fidèles lecteurs du Gouvernail, nous ont fait parvenir chacun un message. Nous ne pouvons résister au plaisir d'en faire profiter nos lecteurs. L'un de ces correspondants est chirurgien dans les Montagnes neuchâteloises, tandis que l'autre, qui habite l'étranger est chimiste dans un grand centre de recherche. Voici donc un fragment de leurs lettres: "Savez-vous que Saint-Blaise est le patron de ceux qui ont avalé un os de poulet? Lorsque celui-ci est coincé dans l'oesophage, il suffit d'invoquer le Saint en disant: Oh Saint-Blaise, dis à cet os: monte ou descend !...et généralement les choses s'arrangent.. sinon les chirurgiens sont là pour donner un coup de pouce au Saint ! Et cela m'est arrivé quelques fois".
Quant à la seconde missive, elle dit: "Je voudrais bien que vous léguiez - avant de mourir, sinon je ne le verrai pas - votre collection complète du Gouvernail à une Fondation pour laquelle le Conseil communal serait sollicité de construire un musée, où le curieux visiteur, venu des quatre coins du monde - comme le souligne l'entête des voeux - pourra étudier l'expression à travers les âges de la sagesse chrétienne, puis laïque (oh Sénèque !). Certains en feront une thèse doctorale déposée aux Archives de l'Etat et à la Bibliothèque du Vatican, en attendant la construction de la Bibliothèque universelle et du XXIe siècle de Mitterand !".

*** Nous avons été heureux d'apprendre que Mme Micheline Besancet-Magnin, victime d'un malencontreux accident avait pu reprendre son travail, en se tenant bien sur ses jambes !

J.A. 2072 Saint-Blaise

Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BPUN

29 MARS 1989
PU 1220
Pf

58e année - No 4
Avril 1989

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

La seule qualité artistique qui survive est une vision personnelle du monde . Les techniques passent, la personnalité reste.

Hoppner (1758-1810)

peintre anglais

Pierre-Eugène Bouvier

Peintre solaire 1901 - 1982

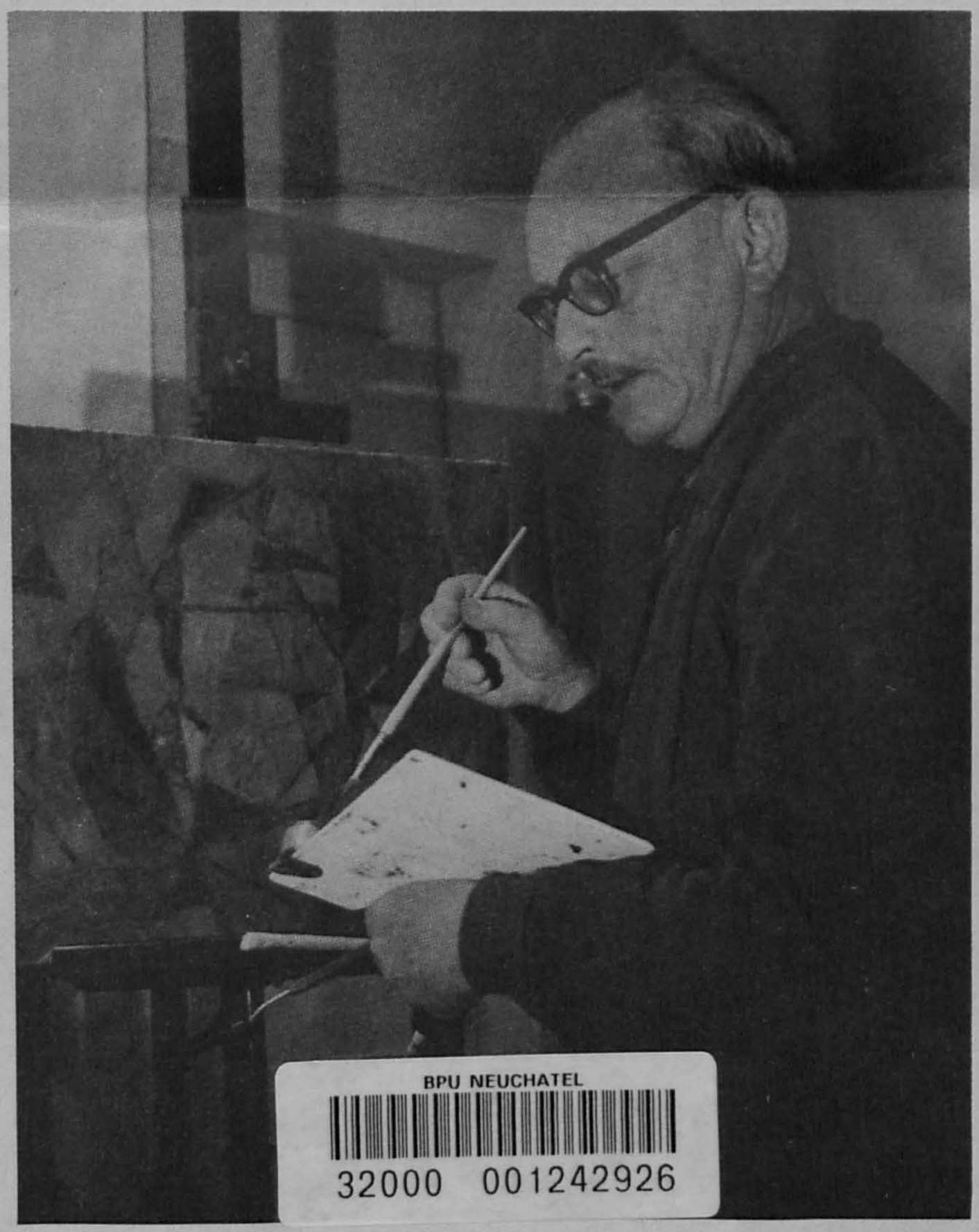

PORTRAIT DE L'ARTISTE

Pour la 5ème fois consécutive, "Le Gouvernail" consacre un de ses numéros de printemps à un peintre de la région.

Après Louis de Meuron (1985), Théophile Robert (1986) Francis Roulin (1987) et William Röthlisberger (1988), nous évoquons dans ces pages la vie de Pierre-Eugène Bouvier, dont le séjour à Marin (rue de la Fleur-de-Lys), dans les années d'avant-guerre et de guerre, fut une époque décisive.

Pour le présenter, nous avons pu heureusement allier la connaissance et la compétence. En demandant à M. Marc Eigeldinger, ancien professeur à l'Université de Neuchâtel, de nous parler de ce peintre,nous savions qu'une longue et fidèle amitié avait lié ces deux hommes de valeur.

D'autre part, Marc Eigeldinger a été naguère (aux Editions de La Baconnière),le biographe de l'artiste. Nous le remercions vivement de nous faire mieux découvrir l'art subtil de Pierre-Eugène Bouvier.

BPU NEUCHATEL
32000 001242926
05474466
BIBL. PUBL. NEUCHÂTEL ET UNIV.

Numérisé par BPUN

Pierre-Eugène Bouvier

La peinture de Pierre-Eugène Bouvier est d'abord caractérisée par l'évolution cyclique qu'elle a subie au cours des ans. Dans une première étape qui dure une trentaine d'années, elle est figurative, elle représente librement l'objet qui peut être identifié en dépit des transformations plastiques auxquelles il est soumis par les effets de la vision intérieure. Tel paysage, une nature morte, un portrait... sont métamorphosés par l'action de l'imagination, tout en demeurant attachés à la représentation et à la perception immédiate du sujet. Puis, à partir de 1952, elle devient non-figurative ou plus exactement abstraite, c'est-à-dire qu'elle s'affranchit de la représentation de l'objet, qu'elle suggère à l'aide de formes géométriques, déterminées par le jeu des couleurs. On est en droit de parler de peinture "abstraite" à la condition que l'on comprenne qu'il ne s'agit pas d'une pure abstraction, réduisant tout spectacle à des signes algébriques, mais d'une abstraction qui n'est pas coupée de l'univers du concret, que le peintre entend signifier à sa manière et qui résulte de ce que Flaubert appelle "la contemplation ardente des choses de ce monde!' La peinture de Bouvier peut être qualifiée d'"abstraite", parce qu'elle repose sur un choix, légitimé par la volonté d'exprimer le fondamental, en le dépouillant de tout détail accessoire, puis parce qu'elle implique un travail de décantation et l'utilisation des formes géométriques, plus évocatrices que celles empruntées à l'espace de la nature.

Un art de synthèse

Toutefois, dans un troisième temps, coïncidant avec les années 60, elle se détache de la représentation du concret et de l'abstrait pour s'orienter vers la conquête d'une synthèse, établie sur la nécessité de la figuration et la recherche d'un sens plastique à travers l'organisation des formes et des couleurs. La peinture dite "abstraite" n'exclut pas désormais une certaine figuration - des"figurations d'atmosphère" - en ce sens qu'elle part de la contemplation de l'objet et qu'elle est associée au développement d'un thème: le soleil et le jour, la nuit, l'eau et le lac, le port, la terre, etc. Elle tend vers un équilibre entre l'abstrait et le figuratif, obtenu par l'intermédiaire de la métaphore plastique. Le tableau se construit autour d'un motif solidement incarné dans l'espace et le temps. Il traduit une relation harmonique entre le réel et l'imaginaire. On pourrait dire que la peinture de Bouvier participe de l'abstraction, en recourant à la figuration métaphorique ou géométrique sans se séparer pour autant de la densité matérielle. Les paysages du lac de Neuchâtel (voir illustration en page 3) et ceux de la Hollande ne reposent pas seulement sur un support concret, ils sont l'illustration de l'enracinement dans le terrestre.

HAUTERIVE, 1942 crayon colorié,
29.5 / 20.5 cm.

Vers une peinture métaphorique

Dans ses deux dernières périodes, l'oeuvre de Pierre-Eugène Bouvier est devenue essentiellement solaire, évoquant les diverses phases de l'astre par les nuances variées de la couleur: l'aurore, midi, le crépuscule. Les seuls titres sont déjà révélateurs de ce penchant à célébrer la souveraineté de la lumière: Transparence, Eclaircie, Lueurs, Soleil et eau, "Midi, roi des étés", Aube, Matin, Marine crépusculaire, Le Berceau du soleil, Présence de l'astre..

Numérisé par BPUN

La confrontation de deux tableaux permet de préciser l'évolution de la peinture de Bouvier: Matin (1961) suggère la naissance et l'éclatement de la lumière à l'aide de formes géométriques, revêtues de toute une gamme de couleurs vives, tandis que Le Berceau du soleil (1964) combine les figures géométriques et les contours même de l'astre, unis par la symphonie ardente de la couleur. Les thèmes picturaux favoris évoquent la relation que l'âme de l'artiste entretient avec les objets de la nature, ils expriment le rapport qui existe entre le spirituel et le matériel. Plus encore qu'abstraite, une telle peinture peut être appelée métaphorique, parce qu'elle ne résulte pas d'une spéculation de l'intelligence, mais de l'activité de l'imagination et des ressources de la sensibilité, parce qu'elle ne renie jamais les racines terrestres, qui lui ont servi de support initial. Elle est métaphorique puisqu'elle traduit l'accord de la vision intérieure et de la vision de la nature, qu'elle signifie les analogies que le peintre découvre entre son être et l'univers. Les choses du monde deviennent, à travers la transposition picturale, les signes d'une réalité spirituelle, de telle sorte que Bouvier définit l'art de peindre comme un effort pour "tenter de dire le spectacle des choses allié au spectacle intérieur de ces mêmes choses, l'un agissant sur l'autre afin de composer un accord juste".

PAYSAGE AUX SAARS, 1947, huile sur toile, 65 x 81 cm.

Ce souci de l'harmonie et de l'incarnation fait que l'art de Pierre-Eugène Bouvier s'organise à partir des quatre éléments et des substances qui forment l'univers, qu'elle est commandée par l'hégémonie de la lumière, qui rassemble et concentre toutes choses dans son faisceau. Que celle-ci soit diurne ou nocturne, aurorale ou crépusculaire, "elle est toujours révélatrice d'une beauté apparamment cachée". Elle se combine avec les mouvements de l'eau, avec la pesanteur du sol et des corps - Bouvier condamnait vigoureusement en art ce qu'il appelait l'"évanescence" -, avec la transparence de l'air. Ce sont les rythmes et les vibrations de la lumière qui représentent le feu solaire dans l'espace pictural, qui l'associent aux substances liquides et telluriques, qui président à l'architecture et à la cohérence interne de l'oeuvre. Le peintre cherche à exprimer la correspondance entre les éléments: le rapport entre la lumière et l' l'eau est l'un de ses thèmes de prédilection ou bien il aime à unir la densité de la terre à la fluidite de l'air. La peinture répond essentiellement pour Bouvier à une célébration de la grandeur et de la beauté de la...

PORT DE LA MALADIERE, crayon colorié, 20,5 / 29,5 cm.

Numérisé par BPUN

Création transposée et magnifiée par l'énergie des métaphores plastiques.

Un art complet

La peinture et les pastels de Pierre-Eugène Bouvier représentent un art complet, un art qui s'achemine vers la conquête de la synthèse par le travail de la concentration et du dépouillement. Ils ne touchent pas seulement nos perceptions sensibles, mais plus profondément ils s'adressent aux mouvements subtils de notre vie affective et spirituelle. Pour Bouvier, la création artistique ne saurait se dissocier de l'activité de l'esprit, elle célèbre dans l'espace de la toile l'union de l'âme et du corps, tout en accordant la primauté à la vision intérieure et en privilégiant le parcours d'une expérience spirituelle. Les impérativs de l'esprit et de l'art sont inséparables, ils forment une totalité fortifiée par le sentiment du sacré et fondée sur la recherche de l'équilibre. L'art correspond, selon le propos de Ramuz, à un "phénomène d'incarnation", à une saisie du réel et à une lutte avec les éléments de la nature; mais à travers les données conquises de la matière il exprime les vérités de l'esprit et devient le miroir de la vie psychique. L'acte de l'incarnation et l'exigence spirituelle sont deux mouvements complémentaires de telle sorte que l'art authentique ne saurait se priver ni de l'un ni de l'autre. La réalité observée et la réalité de l'imaginaire se rejoignent dans l'architecture du tableau. Par l'ordonnance volontaire des formes et des couleurs, par la solidité de ses structures, l'oeuvre de Pierre-Eugène Bouvier, s'apparente à un classicisme éternel qui se situe dans la tradition de Cézanne. Elle introduit en elle les dimensions de la profondeur, du lyrisme poétique et musical, tant il est vrai qu'elle est pénétrée de la vision poétique du peintre et de son goût passionné de la musique.

Marc Eigeldinger.

PORTRAIT DE JEUNE FILLE, 1924, huile
46/38 cm.

Selon ses dispositions testamentaires, Pierre-Eugène Bouvier a souhaité la création d'une Fondation, chargée de gérer sa production artistique. Cette Fondation, placée sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Jean Cavadini, assume encore une autre tâche,celle de distribuer périodiquement un prix de peinture, récompensant des artistes neuchâtelois ou suisses.

LA PROCESSION, 1954, huile, 93 / 74 cm.

Numérisé par BPUN

Pierre-Eugène BOUVIER : NOTICE BIOGRAPHIQUE

1901 7 septembre, naissance à Neuchâtel, de père neuchâtelois et de mère hollandaise dont l'ancêtre fut le poète et écrivain Pieter-Corneliszoon Hooft.
Neveu de l'aquarelliste Paul Bouvier et cousin de la pastelliste Berthe Bouvier.

1919-23 Etude de la peinture et du dessin à l'école des Beaux-Arts de Genève ainsi qu'auprès du peintre Eugène Gilliard.

1921 Premier voyage d'études en Hollande et en Belgique.

1922 Entrée dans la Société des peintres,sculpteurs et architectes suisses, section genevoise.

1923 Premier séjour à Estavayer. Exposition personnelle à Neuchâtel

1924 Installe un atelier de peinture dans sa ville natale. Fait partie de la section neuchâteloise des P.S.A.S. Participe à diverses expositions nationales des Beaux-Arts (Zürich, Bâle, Berne, Genève, etc.)
Peint en Hollande. Participe au Salon d'automne à Paris dans la section d'art sacré avec une Crucifixion.

1925 Séjour à Paris

1927 Se convertit au catholicisme

1928 Séjour d'études en Italie: Rome, Florence, Assise.

1930 Voyage en France: la Bourgogne et Bourges.
Dès cette année, loue un pied-à-terre à Estavayer.

1931-34 Séjours en Italie.

1933-44 Domicilié à Marin (chez sa mère) avec quelques interruptions dues à son travail.

1939 Exposition à Neuchâtel avec Marcel North

1945-50 Exposition au Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds avec Lucien Schwob, Georges Dessoulavy et Maurice Robert.

1948 S'installe définitivement à Estavayer où il fait construire sa maison par l'architecte Maurice Billeter.

1951 Vitrail "Le Christ Roi" au-dessus de la tribune de l'orgue à la Collégiale Saint-Laurent d'Estavayer.
A partir de cette année, nombreux voyages en Hollande et en France.

1952 Invité par la Société des Amis des Arts de Neuchâtel à exposer à l'occasion de l'inauguration de ses nouvelles salles au Musée d'Art et d'Histoire, conjointement avec G. Dessoulavy, Blailé, Grounauer et Paulo Roethlisberger.

1952-54 Dirige la classe de peinture à l'Académie Maximilien de Meuron, à Neuchâtel.

1956-57 Exécution de six grands vitraux pour le temple de Colombier (Neuchâtel)

1958 Exposition aux Amis des Arts avec Jean Convert et André Ramseyer.

1961 Reçoit le prix de peinture de l'Institut Neuchâtelois.
Participe à l'exposition restrospective "Eugène Gilliard et ses élèves" au Musée Rath de Genève.

1966 Exposition d'un important ensemble de peintures anciennes et récentes à Neuchâtel.
Publication aux Editions de la Baconnière de l'ouvrage illustré "Pierre-Eugène Bouvier", texte de Marc Eigeldinger.

1970 Nouvelle exposition aux Amis des Arts de Neuchâtel.

1973-76 Expose à la Galerie Ditesheim, à Neuchâtel.

1978 Rétrospective au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel.

1982 Pierre-Eugène Bouvier meurt le 15 octobre à Estavayer.

1983 Création, selon désir, de la Fondation Pierre-Eugène Bouvier, à Neuchâtel (v/page 4 de ce numéro)

1985 Exposition à la Galerie Ditesheim, Neuchâtel, d'oeuvres appartenant à la Fondation.

1989 "Le Gouvernail" de St-Blaise, consacre son numéro d'avril à Pierre-Eugène Bouvier.

Brève présentation de M. Marc EIGELDINGER, auteur de l'article sur Pierre-Eug. Bouvier.

Né en 1917 à La Chaux-de-Fonds où il obtient son baccalauréat ès lettres en 1936. Licence et doctorat ès lettres à l'Université de Neuchâtel . Professeur à l'Ecole supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds, puis professeur de littérature française au Gymnase cantonal de Neuchâtel (1946-63). Professeur de littérature française à l'Université de Neuchâtel dès 1963. Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel. Nombreuses distinctions et prix pour son oeuvre poétique et critique. Professeur honoraire en 1983. Prix littéraire de l'Institut neuchâtelois. Docteur honoris causa de l'Université de Paris-Nanterre. Habite Saint-Blaise depuis 1959.

GRENACHER MAZOUT
STATION - SERVICE
MAZOUT — DIESEL
CENTRE DU PNEU
33 33 33
GRENACHER - St-BLAISE -

Numérisé par BPUN

eric marti
COUVERTURE
FERBLANTERIE
2072 Saint-Blaise

Charcuterie
LÉGER
Votre spécialiste en viande de porc
SAINT-BLAISE Tél. 33 21 52
Livraison à domicile

F. THORENS SA
CONSEILLERS JURIDIQUES ET IMMOBILIERS
Route de Soleure 12
Case postale
2072 Saint-Blaise
Tél. 038/33 27 56/57/58

2072 St-Blaise 038 33 14 41
TRAITEUR
boucherie charcuterie
FACCHINETTI

Hé oui !
Les Roues du Moulin
en chocolat
vous ne les trouverez que chez
JAQUIER
JAQUIER
Pâtisserie - Boulangerie - Tea-Room
2072 Saint-Blaise

2072 Saint-Blaise — Tél. 038 33 36 05
Rochat
caravan

Numérisé par BPUN

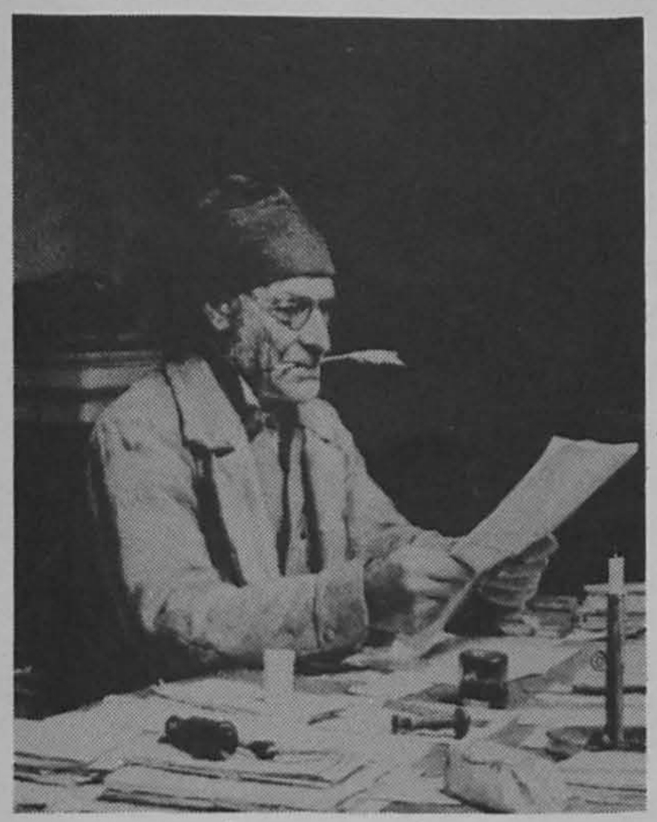

Le secrétaire municipal
par Albert ANKER, 1875, Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.(Ed. Marguerat,Lausanne)

Bras droit de l'exécutif local, l'administrateur communal assume une fonction essentielle dans la communauté.
"Le Gouvernail" tenant à saluer son engagement au service de tous, lui ouvre ses colonnes dans ses dix numéros de 1989.

EN DIRECT AVEC...

L'ADMINISTRATEUR COMMUNAL D'HAUTERIVE

M. CHARLES-HENRI ZIMMERMANN

34 ans, marié, 2 enfants
administrateur communal
depuis 1984

* MA COMMUNE EN QUELQUES MOTS

Entre le chasseur de rennes, le vigneron, le carrier, une longue histoire et un trait commun: l'Altaripien (l'habitant d'Hauterive, réd.)

Territoire restreint, situé entre le lac et la côte de Chaumont, Hauterive a été marqué fortement par son histoire. Son sol révèle les cicatrices et les charmes de son passé ainsi que de son futur.

En effet, il a fallu que l'on crée sur ses rives les axes routiers de la fin de notre siècle pour que l'on s'attache à découvrir ce qu'Hauterive fut il y a 12'000 ans. Les travaux de fouille qui ont été entrepris dans le cadre du chantier de la N5 ont fait apparaître des richesses archéologiques inestimables et puis... sur ces sites, les terrains gagnés sur le lac assureront les zones de délassement nécessaires aux Altaripiens de l'an 2000.

Passés les vignobles de Champréveyres et des Dazelets ou des Longschamps, nous trouvons, maintenant souvent envahis de végétation, les vestiges des carrières d'où l'on a extrait cette merveilleuse pierre jaune qui orne les belles bâtisses de notre région, leur conférant cet aspect chaleureux et accueillant qui incite nos invités ou gens de passage à revenir en nos lieux.

Peu touché par l'avènement industriel, Hauterive a dû toutefois créer rapidement dans les années soixante les immeubles locatifs nécessaires pour loger les travailleurs des communes voisines. Ces maisons marquent fortement le paysage du haut et du bas du village.

En raison de l'exiguité du périmètre de la localité et de la rareté des terrains restant constructibles, Hauterive ne pourra pas développer de nouvelles activités industrielles importantes et devra donc assurer son essor avec d'autres secteurs du tertiaire (services, tourisme, etc....).

* DU PASSE VERS L'AVENIR; CE QUI ME TIENT A COEUR

Hauterive a toujours participé et encouragé les réalisations régionales telles que par exemple:
Communauté des eaux du district de Neuchâtel, promue à un bel avenir puisqu'elle devrait alimenter la majeure partie des communes de l'est du Littoral - Centre sportif avec une piscine couverte qui accueille des sociétés et des écoles de toute la région - Syndicat d'épuration des eaux de la Châtellenie de Thielle - Patinoires du Littoral - Syndicat pour l'anneau d'athlétisme de Colombier - futur théâtre de la Ville de Neuchâtel.

Ses autorités communales ont inlassablement défendu avec ténacité les intérêts des villageois lors des dossiers importants qu'elles ont été appelées à traiter : à l'époque, fusion avec La Coudre, péréquation financière cantonale - répartition des charges hospitalières - Construction de l'autoroute N5 - etc...

Pour le futur, j'espère qu'il nous sera possible de voir se réaliser les projets visant à créer une salle adéquate pour permettre d'organiser les différentes manifestations nécessaires à la vie des sociétés du village, une voie de contournement de l'ancien village, de nouvelles dispositions réglementaires permettant une utilisation plus judicieuse des bâtiments construits et surtout des nouvelles rives "réussies" avec en sus un important musée cantonal d'archéologie et des bâtiments permettant à nos pêcheurs d'exercer leur profession avec des moyens modernes.

Et puis, il me tient aussi à coeur que vous découvriez les Altaripiens qui seront toujours heureux de vous accueillir, par exemple lors de la Fête d'Automne ou de la Saint-Vincent et de déguster avec vous un des crus de leur terroir dont ils sont fiers.

Ch.-H. Zimmermann.

Numérisé par BPUN

Heureux de lire...
"son" Gouvernail

ENTRE-NOUS

*** C'est avec peine que nous avons appris, au début de mars, le décès à l'âge de 78 ans, de M. Pierre Jeannottat de Peseux. Il avait été un des responsables de l'Union cadette de St-Blaise, à sa fondation en 1925 et chacun gardait de lui le meilleur des souvenirs. Nous prions son épouse et sa famille de croire à l'expression de notre très sincère sympathie.

*** Les lecteurs qui trouveront encarté dans ce numéro un bulletin de versement, comprendront nous l'espérons que ce petit signe doit leur rappeler que leur abonnement pour 1989 n'est pas encore payé. Nous les remerçions par avance d'y prêter attention.

*** Les originaux d'une partie des oeuvres de Pierre-Eugène Bouvier que nous reproduisons dans ce numéro (huiles), sont en couleurs. Hélas, notre tirage noir-blanc les désavantage peut-être quelque peu. Nous prions nos lecteurs de ne pas nous en tenir rigueur.

*** "Le Gouvernail" a été aimablement invité à assister, au début de mars dernier", à la séance statutaire annuelle de la Commission Administrative du Camp de Vaumarcus. (C.A.V.) Par les différents rapports, nous avons appris qu'en 1988 le nombre des nuitées a été en augmentation (12.988). Le Camp a été ouvert durant 245 jours, du 1er mars au 31 octobre 1988. Il a été fréquenté par 117 groupements (de 5 à 352 personnes), mais représentant une moyenne de 51 personne par groupe.
La "Rencontre nationale"des Unions chrétiennes aura donc lieu à Vaumarcus les 10 et 11 juin prochains. Nous avons aussi appris que le Camp fêtera l'an prochain le 75ème anniversaire de sa fondation. Les deux journées commémoratives auront lieu les 16 et 17 juin 1990 (à réserver !).

Cette séance de la C.A.V. était placée sous la direction du "Bureau exécutif", soit, MM. Jean-Daniel Douillot (Lausanne), coordination, Jean-Pierre Sciboz (Saint-Aubin), exploitation, Pierre-André Lautenschlager (Prêles) Finances, Paul-André Racine (Le Landeron), infrastructure.

OÙ IL EST QUESTION DU "LOCLAT" ! Une fidèle abonnée nous a fait parvenir un texte tiré des "Aventures de Jacques Gribolet", d'Oscar Huguenin, paru il y a 100 ans en 1888. En voici quelques extraits:
"Non, jamais je n'aurais cru la France si grande... Des collines, des vallées, puis des plaines et encore des plaines qui n'en finissent plus... Des villages par centaines, les uns aussi chétifs que Bôle, les autres plus conséquents que Boudry; des villes que leurs clochers d'églises faisaient découvrir de loin, clochers autrement hauts que les tours de la collégiale de Neuchâtel! Et les vignes ! en ai-je vu des centaines et des milliers "d'ouvriers"! Qu'est-ce que les nôtres, depuis la Béroche jusqu'à Cornaux, jusqu'au Landeron, comparées à celles de la Bourgogne! Je suis sûr que du vin qu'on en tire, bon an mal an, on en remplirait un bassin de la grandeur du Loclat de Saint-Blaise !".

Le dépôt de Saint-Blaise, Musinière 11, est à nouveau ouvert au public

MARAZZI-BOEDTS FRUITS ST-BLAISE LÉGUMES DÉPÔT

2072 Saint-Blaise
Rue de la Musinière 11
Tél. 038/33 25 06

– Parking –

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi – mercredi – vendredi
7.00 – 12.00 14.00 – 18.00

Mardi – jeudi – samedi
7.00 – 1200

Juillet et août
fermé l'après-midi

Un apport du CS à la Culture

CREDIT SUISSE
CS

2072 Saint-Blaise – Rue du Temple 1 - 3 – Tél. (038) 33 43 33

J.A. 2072 Saint-Blaise

Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BPUN

TF
MS

2 MAI 1989 PU 1220

58e année - No 5
Mai 1989

Pf

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

Ne dis pas que tu es
pauvre si tous tes rêves
n'ont pas été exaucés;
seul est vraiment pauvre
celui qui n'a jamais rêvé.

Marie v. Ebner-Eschenbach

(1830 - 1916)

Seul cachot où l'on va volontiers...

Le Grand-Cachot-de-Vent

Le "Gouvernail" a beaucoup d'amis. Pierre von Allmen, conservateur du Musée des Beaux-Arts est l'un d'eux.

Il a toujours donné à notre équipe de rédaction le conseil qu'il fallait.Il a souvent accepté avec enthousiasme de présenter un artiste neuchâtelois. Avec son regard, ses élans, son style concis et sa capacité d'affirmer ce qui retient l'attention.

Pierre von Allmen appartient à la race des précurseurs. Il a vu dans les fermes neuchâteloises peu à peu abandonnées la même pureté de lignes que dans les temples grecs. En étant l'instigateur, puis l'âme de la Fondation du Grand-Cachot-de-Vent, il a non seulement contribué à sauver de la démolition une demeure condamnée à disparaître. Il a créé dans l'austérité attachante de la Vallée de la Brévine un centre où l'art, l'architecture et la nature s'unissent et deviennent beauté.

La chance du Pays de Neuchâtel est d'avoir eu un être de la trempe de Pierre von Allmen capable de changer un lieu-dit en un haut lieu.

Pour les lecteurs du "Gouvernail", Pierre von Allmen ouvre, maintenant, toutes les portes de la ferme du Grand-Cachot-de-Vent.

NEUCHÂTEL ET ...

Numérisé par BPUN

Une saison au Grand-Cachot-de-Vent

Un peu d'histoire

Créer l'aventure d'une saison artistique, dans le domaine des arts plastiques, au Grand-Cachot-de-Vent, est une expérience passionnante.

Sauvée de la destruction par incendie provoqué, cette maison datant de 1503 a affronté les siècles et a eu la chance exceptionnelle de ne pas être la proie de la foudre, jusqu'à ce jour. Car, par ce phénomène naturel, des dizaines de fermes ont disparu irrévocablement, dans le Haut-Jura.

La vénérable maison est donc ancrée dans la vallée de la Brévine, sur le territoire de la Commune de La Chaux-du-Milieu, à plus de 1000 mètres d'altitude(voir plan ci-contre). La Santa Maria de Christophe Colomb arriva en "Amérique" en 1492. Onze ans plus tard, on découvre l'existence prouvée de la ferme du Grand-Cachot-de-Vent. Avec un brin d'humour, on dira que ces deux caravelles ont subi les siècles avec des fortunes diverses. Celle de la Vallée de la Brévine est toujours vaillante.

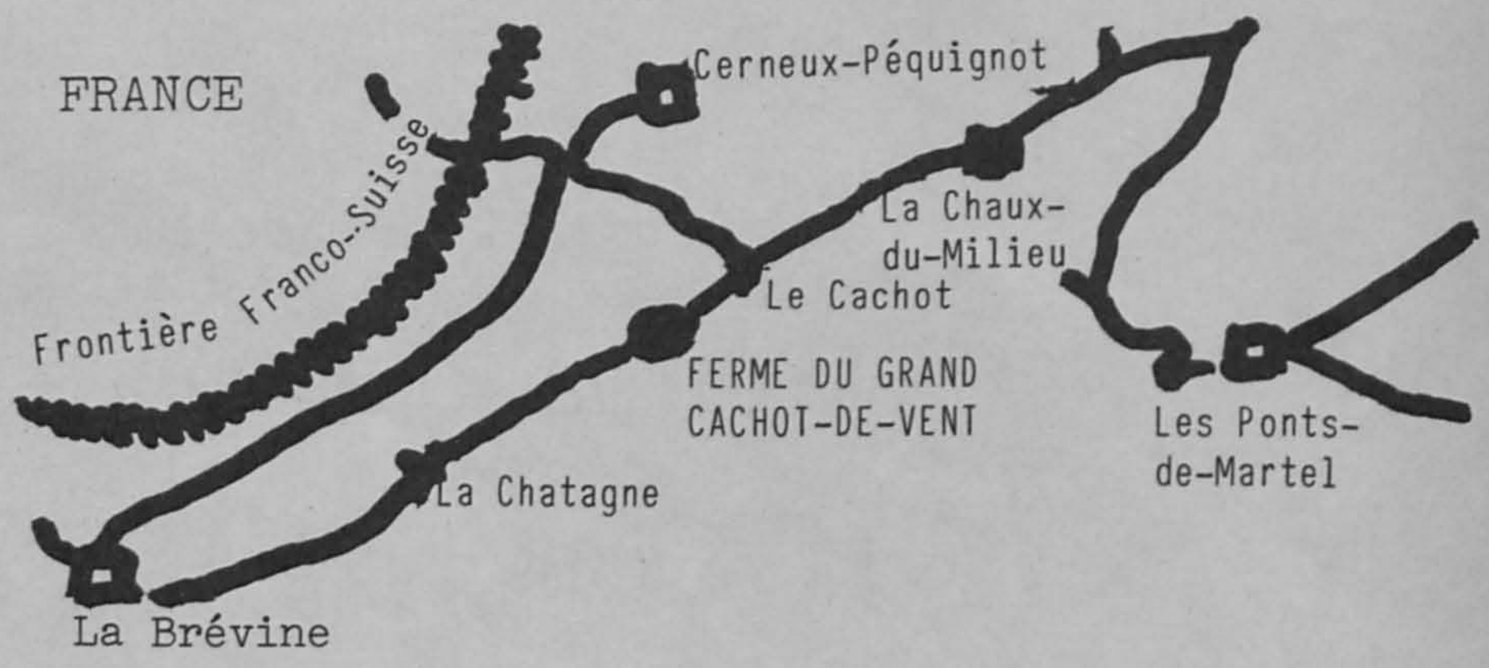

Plan de la vallée de la Brévine

Reconstruite avec ferveur, la maison a été désignée pour servir les arts. Cette nouvelle vocation était une des seules possibles. On a songé à un Musée Paysan, avant la lettre; les contraintes financières eussent été insurmontables, ainsi le voit-on aujourd'hui. Une galerie d'art se trouve l'une des meilleures utilisations intelligentes des espaces considérables offerts à la présentation en cimaises ou en surface au sol des oeuvres d'art plastiques.

Vers le succès

Les peintres et les sculpteurs neuchâtelois furent d'emblée à l'honneur en 1968 et 1969, en présentant leurs oeuvres dans des espaces encore fort modestes. Pourtant, ces expositions montrées avec un soin précis sur des cimaises de fortune eurent un impact considérable. On en reparle encore lorsque des visiteurs découvrent aujourd'hui une galerie d'art bien équipée et un afflux de visiteurs croissant.

Oeuvres de P.-A. Junod, Neuchâtel (130 x 131 cm.)

Numérisé par BPUN

Certes, des expositions comme le Patchwork, imaginée par le Club neuchâtelois du littoral, en 1986, qui attirent en fait quinze mille visiteurs, ont de quoi susciter l'intérêt de la masse potentielle de personnes qui cherchent en Suisse ou ailleurs, des points de rencontre intéressants. Pour cette exposition, on dénombra, un dimanche, plus de 1500 visiteurs. Trop pour une maison de cette envergure; jamais assez pour la finalité de la manifestation, il est vrai.

MARLENE TSENG YU - Avalanche - 1987 - (106,7 x 182,8 cm.)

Une extraordinaire variété d'exposants

Mais , en plus des grands artistes neuchâtelois, Lermite, André Evard, Georges Dessoulavy, Jean Latour, Marcel North, des contemporains, la maison a reçu Paul Klee, Picasso à deux reprises, Manessier, Borderie, Millecamps, Le Corbusier, Robert Wogesnky, le graveur allemand Grieshaber, et des pays par délégation artisanale tels que Le Chili, le Pérou, l'Islande, la Roumanie, la Corse ainsi que des céramiques Zen de Kyoto, d'illustre mémoire

En fait, des présences locales et mondiales.

1989 - Cinq expositions - (voir en bas de page)

L'année 1989 est à l'image de ce passé vivant. Tout visiteur fait mention lors d'un dialogue de ce passé si proche qui contribue à démontrer que le travail de longue haleine n'est pas vain.

La saison est sous le signe de la peinture. Mais considérée sous l'angle de mode d'expression très diverse: du gestuel de P.-A. Junod (voir en page 2), au geste délicat de Marlène Tsen Yu, (voir ci-dessus), par l'exigence géométrique de J.-P. Gyger, (page suivante); des recherches savantes de Roulin (page 5) au pointillisme de Parodi, on embrasse cinq expositions fondées sur la plus haute quali
(page suivante), on embrasse cinq expositions fondées sur la plus haute qualité de ces artistes reconnus et on peut mesurer l'ampleur de l'ouverture sur l'esthétisme bien conçu. Aucun de ces artistes, du pays de Neuchâtel, de Genève ou de Chine (par New-York) n'a le besoin de conquérir un public par la force; la qualité de l'accueil de la maison produit ce commun dénominateur qui enchante le public,habitué ou de passage.

LES EXPOSITIONS DE CET ETE AU GRAND-CACHOT

8 avril-14 mai: Pierre-Alexandre JUNOD
20 mai - 18 juin: Marlène TSENG YU (Chine)
24 juin - 12 août:Jean Pierre GYGER
19 août - 24 septembre: Francis ROULIN
30 septembre-29 octobre: René PARODI.

La terme est ouverte tous les jours de mai à octobre, de 14 h. 30 à 17 h., sauf lundi, durant les expositions, dimanche de 10 à 19 h.

Comité de la Fondation du
GRAND-CACHOT-DE-VENT

Pierre von ALLMEN, Neuchâtel,président
Paul TUETEY, Le Locle, vice-président
Dr. Max-Henri BEGUIN, La Chaux-de-Fds
Gilbert BRIFFOD, Le Locle
Roland MAIRE, Le Locle
Yvan MOSCATELLI, Colombier

Numérisé par BPUN

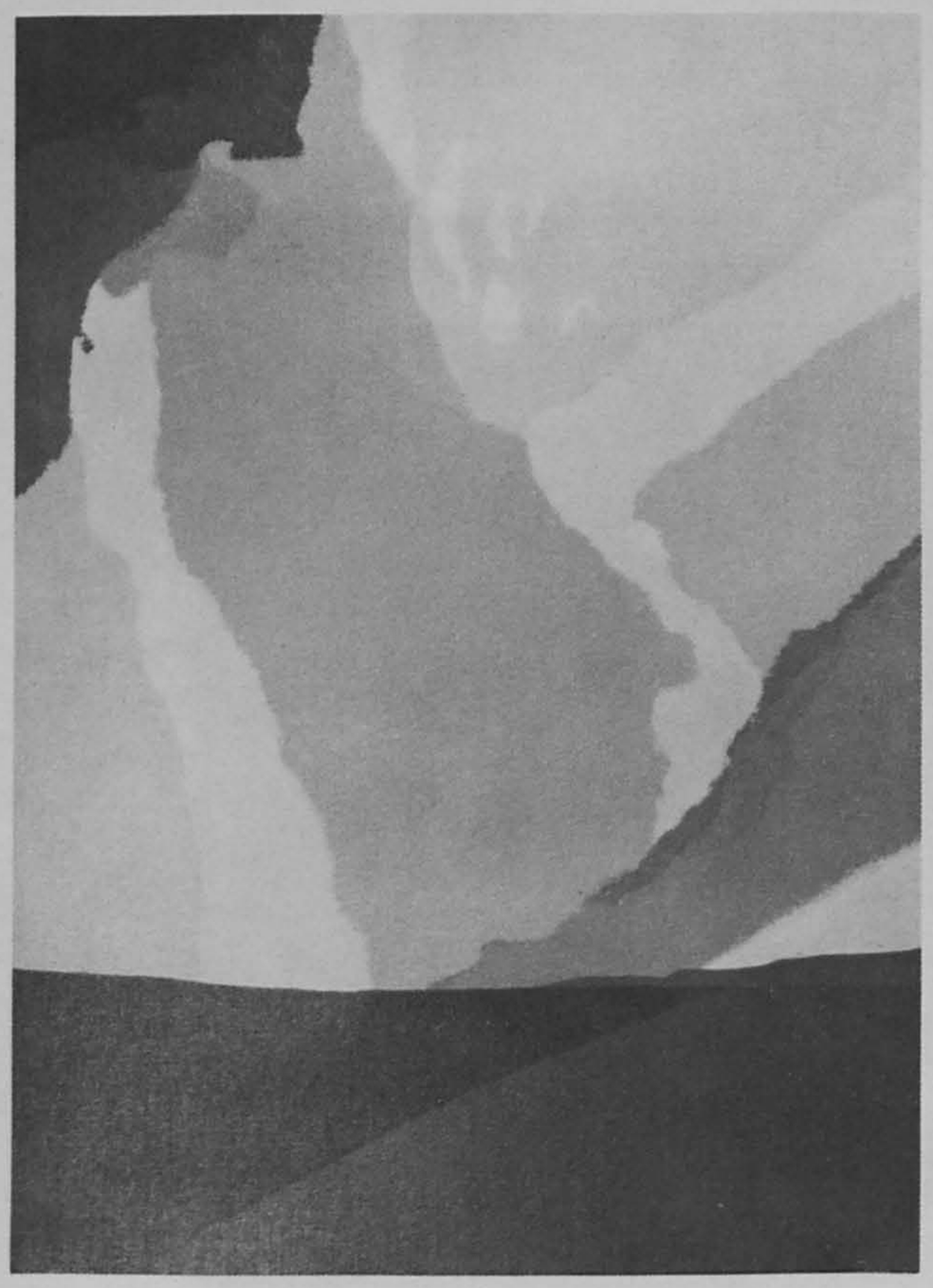

Jean-Pierre Gyger - PAYSAGE
Huile sur toile - 73 x 54 cm.

Des possibilités infinies de présentation

Il faut reconnaître que la conception de l'espace dans cette maison est simplement géniale et offre des possibilités infinies de présentation. Des profondeurs de quelque vingt mètres autorisent des placements d'oeuvres qui parfois ont atteint 8 mètres de largeur sur 5 mètres de hauteur. Il s'agissait d'une tapisserie de Wogensky, grandiose réalisation qui rentrait de la Maison du Tourisme de France à New York. Mais les dessins de Marcel North, (l'esquisse ailée), trouvaient aussi, en d'autres moments, leur place dans les cloisonnements crées à cet effet. On peut peut parler de souplesse extrême au service de causes multiples dans une seule maison bien ordonnée. Cela nous le devons à ces paysans architectes et charpentiers qui avaient très bien saisi l'espace et ses rythmes.

En ce début de saison, le peintre neuchâtelois P.-A. Junod entraîne avec une vigueur torrentielle ses visiteurs dans des découvertes de couleurs d'une audace vertigineuse. Puis Marlène Tsen Yu, chinoise résidant à New York nous dévoile la richesse des abîmes océaniens ou volcaniques en de vastes "fresques" comme aquarellées. Jean-Pierre Gyger du Locle, dans la pureté de ses tons en vagues infinies nous crée l'adorable illusion que le monde est parfait (et c'est vrai); Francis Roulin nous envoûte par ses tapisseries d'une rare délicatesse alliée à une

René Parodi - "Pantheisme" (Abstraction lyrique)
Huile sur toile - 1958 - 60 x 73 cm.

Numérisé par BPUN

Francis Roulin - LA NEF - Tapisserie d'Aubusson - 102 x 156 cm.

puissance envahissante; René Parodi, de Genève clot le cortège de ces fêtes par une rétrospective qui démontre tous les talents immanents et successifs d'une sensibilité en éveil constant.

Le Grand-Cachot-de-Vent vous attend...

Une saison au Grand-Cachot-de-Vent ? Une invitation à y participer lors d'une traversée du Jura. Il reste peu de terres aussi paisibles et saines alentour. Que les privilégiés qui osent quitter les rives du lac ne craignent rien. En pays de La Brévine souffle un vent venu de loin et l'on respire comme au bord de l'Océan. Les houles de Gyger nous ont habitués à le sentir depuis longtemps.

Pierre von Allmen

Président de la Fondation Le Grand-Cachot-de-Vent.

coop Centre Coop St-Blaise

on y stationne facilement

GRENACHER MAZOUT

STATION - SERVICE
MAZOUT — DIESEL
CENTRE DU PNEU

33 33 33

GRENACHER - St-BLAISE -

Numérisé par BPUN

eric marti
COUVERTURE
FERBLANTERIE
2072 Saint-Blaise

elexa
Electricité - Téléphone - Téléréseau
Agence de Saint-Blaise
F. KUMMER
Magasin-vente :
Lustrerie - Appareils ménagers

F. THORENS SA
CONSEILLERS JURIDIQUES ET IMMOBILIERS
Route de Soleure 12
Case postale
2072 Saint-Blaise
Tél. 038/33 27 56/57/58

2072 St-Blaise 038 33 14 41
TRAITEUR
boucherie charcuterie
FACCHINETTI

Hé oui !
Les Roues du Moulin
en chocolat
vous ne les trouverez que chez
JAQUIER
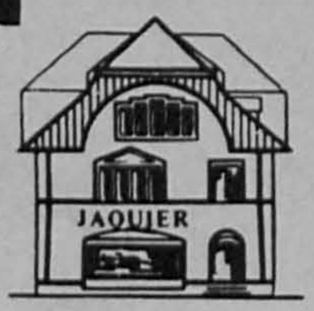

Pâtisserie - Boulangerie - Tea-Room
2072 Saint-Blaise

2072 Saint-Blaise — Tél. 038 33 36 05
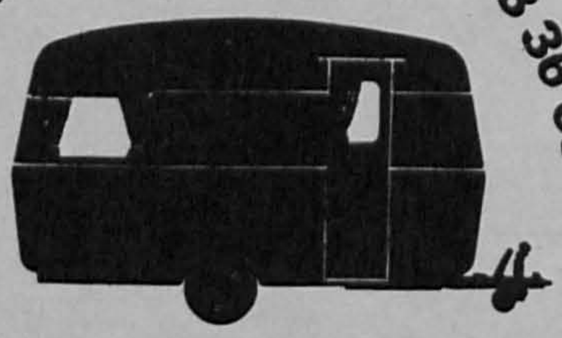
Rochat caravan

Numérisé par BPUN

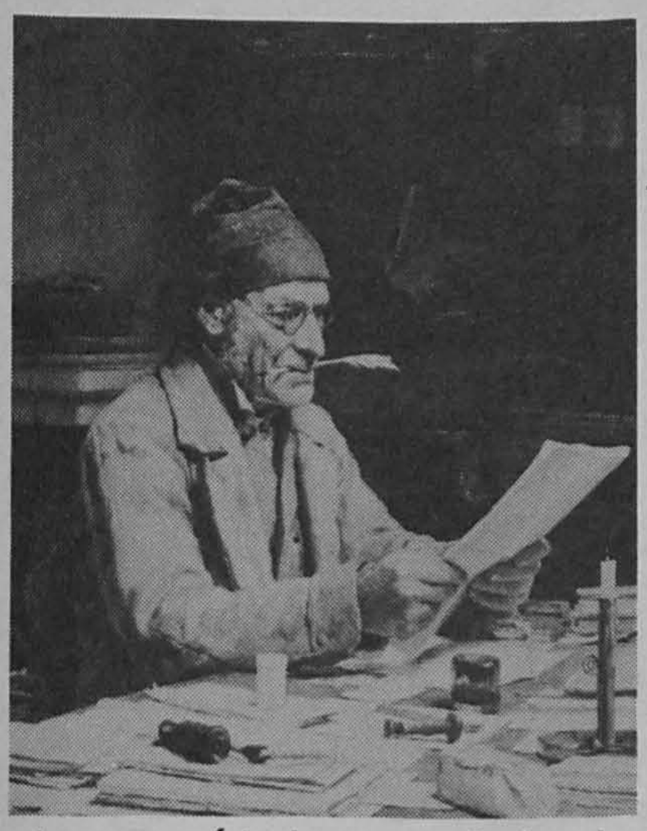

Le secrétaire municipal
par Albert ANKER, 1875, Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.(Ed. Marguerat,Lausanne)

Bras droit de l'exécutif local, l'administrateur communal assume une fonction essentielle dans la communauté.
"Le Gouvernail" tenant à saluer son engagement au service de tous, lui ouvre ses colonnes dans ses dix numéros de 1989.

EN DIRECT AVEC...

L'ADMINISTRATEUR COMMUNAL DE CRESSIER

M. JEAN-PIERRE THIEBAUD

56 ans, marié, 3 enfants
administrateur communal
depuis 1958

* MA COMMUNE EN QUELQUES MOTS

Cressier est un vieux et beau village édifié au pied des coteaux ensoleillés qui s'étendent au Nord de la plaine séparant les lacs de Neuchâtel et de Bienne.

Il faisait autrefois partie de la Châtellenie du Landeron.

L'église de Cressier, dédiée à Saint-Martin, était construite sur une colline de tuf, sise à un kilomètre de la localité. Désaffectée à la fin du siècle passé, elle a été rebâtie au village même sur l'emplacement de la Chapelle du Rosaire.

L'habitant de Cressier vivait autrefois essentiellement du produit des terres. Au début de ce siècle, il y avait 53 agriculteurs et à ce jour il n'en reste plus qu'un seul au hameau de Frochaux.

Aujourd'hui, Cressier vit harmonieusement la phase industrielle qui est très diversifiée. Pour preuve: Fabrique de produits en ciment - fabrique de pompes - de véhicules utilitaires - produits alimentaires - raffinage de pétrole tout ceci sans omettre ses commerces viticoles en particulier.

De très belles demeures témoignent de son passé. Sa population était à fin 1988 de 1723 habitants.

* DU PASSÉ A L'AVENIR

Cressier a toujours su défendre sa position vis-à-vis de grands projets. L'exemple de l'autoroute N5 en est une preuve tangible.

Le voeu le plus cher est bien évidemment celui que toute la population de ce village souhaite, soit le bien être et l'épanouissement de cette région dite de l'"Entre-deux-lacs".

J-P. Thiébaud.

Le dépôt de Saint-Blaise, Musinière 11, est à nouveau ouvert au public

MARAZZI-BOEDTS
FRUITS
ST-BLAISE
LÉGUMES
DÉPÔT

2072 Saint-Blaise
Rue de la Musinière 11
Tél. 038/33 25 06

– Parking –

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi – mercredi – vendredi
7.00 – 12.00 14.00 – 18.00

Mardi – jeudi – samedi
7.00 – 1200

Juillet et août
fermé l'après-midi

Numérisé par BPUN

LISTE DES GARDIENNAGES DU CHALET DE CHUFFORT POUR L'ANNEE 1989

6/7 mai	Jean-Claude JACOT
13/14 "	La Jurassienne
20/21 "	Jean-Pierre GYGER
27/28 "	La Jurassienne
3/4 Juin	Pierre AMEZ-DROZ
10/11 "	Christian GRANDJEAN
17/18 "	Félix FELDER + Montagnarde
24/25 "	Ottorino MORONA
1/2 juillet	Jean-Claude JACOT
8/9 "	Jean-Jacques VUILLE
15/16 "	Claude-Alain JACOT
22/23 "	La Jurassienne
29/30 "	Marc-Olivier HAUSSMANN
5/6 août	Willy BETTEX
12/13 "	Jean-Claude JACOT
19/20 "	JOURNEE DES FAMILLES
20/27 "	Christian GRANDJEAN
2/3 sept.	Pierre EVARD
9/10 "	Guy FELDER
16/17 "	Jean-Claude JACOT
23/24 "	Pierre AMEZ-DROZ
30/01 "	Jean-Pierre GYGER
7/8 octobre	François ISELI
14/15 "	Jean-P- BERTARIONNE
21/22 "	Félix FELDER

LE COIN DU MÉLÈZE

Un petit air de printemps... Le moment de lire attentivement... son "Gouvernail".

COMMENT S'ABONNER AU "GOUVERNAIL" ?

Rien de plus facile.Vous versez la somme de Frs 10.- au c.c.p.20-3381-0 et vous recevez notre journal jusqu'à fin 1989, ou...

vous versez la somme de Frs 15.- au même ccp 20-3381-0 et vous recevez tous les numéros parus en 1988 (sur des sujets très intéressants) et votre abonnement est payé jusqu'à la fin de l'année 1989. Donc Fr 15.- pour 2 ans !

ENTRE-NOUS...

VAUMARCUS... TON CAMP ! Programme 1989

CAMP BIBLIQUE OECUMENIQUE: 9-15 juillet

CAMP BIBLIQUE POUR ENFANTS:15-21 juillet

CAMP JUNIOR: 29 juil.-5 août

RENCONTRES DE VAUMARCUS: 5-11 août

CAMP DES HOMMES: 11-16 août

CAMP ROMAND DES FEMMES PROTESTANTES: 22-24 septembre

Renseignements et programmes auprès de M. A.Béguin, Le Camp, 2028 Vaumarcus.

*** Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que 43 anciens élèves de l'école primaire de St-Blaise,se retrouvent le 22 avril après s'être perdus de vue durant quarante ans. Ces quinquagénaires (!) ont eu le plaisir de recevoir un numéro du Gouvernail consacré à la N 5. Les organisateurs de cette rencontre étaient Mmes Anne-Lise Junod, Marianne Mairot-Stucky et MM Jean-Pierre Grenacher et Claude Zweiacker.

*** Quelques membres du Y's Men's Club de Neuchâtel se rendront au début de mai à Enghien-les-Bains (près de Paris), pour assister à la "Conférence de district" de cette organisation mondiale.

*** Le Rapport annuel DSR (dans sa nouvelle présentation), vient de sortir de presse. On y apprend qu'au cours de l'année 1989, onze nouveaux établissements (dans des secteurs très variés) ont été ouverts ou repris, le 100e Restaurant de collectivités ayant pour cadre le prestigieux Centre européen Du Pont de Nemours, au Grand-Saconnex (Genève).

*** Le 4 mars dernier a eu lieu à Berne l'Assemblée des délégués de l'Alliance Nationale UCF.

J.A. 2072 Saint-Blaise

Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Un apport du CS à la Culture

CREDIT SUISSE
CS

2072 Saint-Blaise — Rue du Temple 1 - 3 — Tél. (038) 33 43 33

Numérisé par BPUN

LF
15

PU 1220
30 MAI 1989
Pf

58me année - No 6

Juin-juillet 1989

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

Eté 1939 : quels chemins ?

On s'imagine qu'on dirige sa vie, alors que c'est la vie qui nous mène !

Jean Gaulmier
(Cahiers Isabelle Rivière)

Si vous ne savez pas où vous allez, toutes les routes vous y conduiront.

Henry Kissinger
Antenne 2 - 23.6.1980

Il y a cinquante ans...

août et septembre 1939

DEUX MOIS PAS COMME LES AUTRES

"Toute l'armée est mise sur pied. Le 1er jour de la mobilisation est le 2 septembre 1939..." tel était le début du texte de l'affiche de mobilisation générale placardée dans toute la Suisse.

La mobilisation de l'armée suisse se déroulait sans accroc et notre pays allait être le témoin bien involontaire de la période la plus sombre du XXe siècle.

Sans vouloir "célébrer" ces douloureux événements, le "Gouvernail" se propose seulement de rappeler à ses lecteurs l'enchaînement de faits vécus, au jour le jour, dans un des moments les plus critiques de notre histoire. Afin de leur permettre de vivre (ou de revivre) l'atmosphère très lourde de ces deux mois historiques.

Vendredi 1er septembre 1939 peu après midi: Annonce de la mobilisation générale à St-Blaise

De g. à dr. MM. Jean MEYER, chef de section militaire de St-Blaise, Emile BÖGLI, conseiller communal, chef du dicastère de la police, Charles BOURQUIN, agent de la police cantonale, Marcel BONNY, employé communal, Arnold HAUSSENER, garde-police communal, lecteur de la proclamation, Alphonse MONNARD (fils), Albert VIELLE, agent de la police cantonale, Alphonse MONNARD (père). A l'arrière-plan, le garage Terminus, aujourd'hui disparu.

BIBL. PUBL. NEUCHÂTEL ET RNIV.

Numérisé par BPUN

MI-AOUT 1939 : LA GUERRE ? ON N'Y CROYAIT GUERE

EN EUROPE... ET DANS LE MONDE

EN SUISSE ET DANS LA REGION

Les frontières...sources de conflits !

L'Europe centrale avant la suppression de la Monarchie Austro-Hongroise (1918)

L'Europe centrale et occidentale après les Traités de paix de 1918 à 1938

Début août

Fin du Tour de France

* Le Belge Sylvère Maes a remporté le Tour de France. Une triple victoire même: premier au classement général, vainqueur du "Meilleur grimpeur" et gagnant du "Trophée Pernod" qui récompense le coureur le plus complet: sprinteur, rouleur. grimpeur. Le premier Suisse compte plus de 7 heures sur le premier.

7 août

* A Dassau, le machéral Goering a pris la parole devant environ huit mille ouvriers des usines d'aviation Junker. Il a notamment déclaré: "C'est l'Angleterre qui, en premier, entend renouveler le drame de 1914 pour pouvoir dicter à l'Allemagne une paix pire que celle de Versailles. Nous ne menaçons pas l'Angleterre,mais celle-ci se met partout sur notre chemin. Elle devra assumer la responsabilité pour avoir troublé la paix. L'aviation allemande veillera à cet effet.

12 août

* Aggravation sérieuse de la situation internationale: accord conclu entre le Reich et la Slovaquie. La Hongrie serait, par ailleurs, prête à adhérer à l'alliance politique italo-allemande: il est clair que c'est l'encerclement de la Pologne qui est recherché.

* Une lettre arrivée par avion des Indes nous apprend que les alpinistes suisses ont réussi l'ascension du Dunagari dans l'Himalaya, altitude 7060 m.

EXCURSION

en Flèche bleue

DIMANCHE 13 AOUT 1939

au Lötschenthal

organisée par les stations de Saint-Blaise B.-N. et Marin.

Prix de St-Blaise BN Fr. 10.70
de Marin Fr. 10.55.

Renvoi en cas de mauvais temps

Prière de se renseigner et de s'inscrire aux bureaux des gares.

Bulletin de Saint-Blaise du samedi 12 août 1939

Epicerie **E. Verron**

Pâté de foie
la boîte **-.45**

Filets de thon
la grande boîte **-.75**
la petite boîte **-.40**

Bulletin de Saint-Blaise du mercredi 16 août 1939

Le Suisse de Graffenried a remporté une victoire au Grand Prix Suisse de Bremgarten/BE, le dimanche 20 août; mais la révélation de cette course aura été la nouvelle 1500 cm^3 Alfa Roméo de Farina.

ÉCOLES DE SAINT-BLAISE

RENTRÉE des CLASSES

Lundi matin 21 Août

aux heures habituelles

Saint-Blaise, le 18 Août 1939

Commission scolaire.

Bulletin de Saint-Blaise du samedi 19 août 1939

LES ARMES DE GUERRE, Saint-Blaise

Dimanche 13 Août 1939
de 7 h. à 10 ½ h.

DERNIER

Tir obligatoire

Tir au pistolet et au revolver

LE COMITÉ.

Bulletin de Saint-Blaise du samedi 12 août 1939

* Le septième Tour de Suisse cycliste

Mersch gagne la huitième et dernière étape. Et Zimmermann est vainqueur du tour.

Numérisé par BPUN

ET, TOUT A COUP, LE MARDI 22 AOUT 1939, COUP DE THEATRE...

EN EUROPE... ET DANS LE MONDE

22 août

COUP DE THEATRE SUR L'ECHIQUIER POLITIQUE.

* Le gouvernement allemand et le gouvernement soviétique sont tombés d'accord pour conclure un pacte de non-agression. M. de Ribbentrop quittera Berlin pour Moscou pour donner une forme concrète aux négociations.

* Vive surprise à Paris et à Londres

La surprise est la plus grande à Londres et à Paris. Dans les milieux politiques on fait observer qu'il convient d'être en possession des détails complémentaires avant d'être en mesure de juger de la portée de l'accord envisagé.

* Carte diplomatique transformée

La carte diplomatique de l'Europe s'est complètement transformée dans la nuit de lundi à mardi. La situation de la Pologne en est singulièrement aggravée.

* Le pacte germano-soviétique a été signé mercredi soir 23 août au Kremlin, en présence de M. Staline

* L'ambassade du Reich à Varsovie a été évacuée. Le personnel est réduit à 3 ou 4 personnes.

* En vertu de la loi du 24 juin 1933 sur la défense du peuple et de l'Etat, l'Allemagne a proclamé le gauleiter de Dantzig, chef de l'Etat de la Ville libre.

* La Wehrmacht mobilise.

* En Angleterre, M. Chamberlain a dit et répété que le recours à la force pour le règlement du problème de Dantzig déclancherait inévitablement l'intervention militaire de la Grande-Bretagne.

EN SUISSE ET DANS LA REGION

24 août 1939

* Renseignements puisés aux meilleures sources, les autorités suisses envisagent la situation avec le calme le plus complet. Certes, il serait vain de le nier, le risques de guerre ont augmenté ces jours derniers du côté de la Pologne, mais rien ne permet de dire que la conflagration soit inévitable. Le gouvernement suit le cours des événements avec une vigilance de tous les instants (...). Ce sang-froid doit demeurer. Il n'y a (nous le répétons) aucun motif de s'alarmer pour la Suisse.

Dimanche 27 Août

SORTIE PIQUE-NIQUE

à MORAT par bateau

organisée par la

Société de Musique „L'Helvetia"

Départ **8 h. 15** Retour **18 h. 40**

Prix du bateau **Fr. 2.50**

- Invitation cordiale -

Bulletin de Saint-Blaise du mercredi 23 août 1939

CHRONIQUE LOCALE

Séjour de troupe

Dès mardi prochain 22 août, notre village abritera pour une douzaine de jours la compagnie 2 de sapeurs-télégraphistes comptant 200 hommes et 60 chevaux.

Les hommes seront cantonnés au collège, à l'hôtel de la Couronne et à l'hôtel communal. Quant aux chevaux, ils seront logés dans les locaux non utilisés de l'usine Berna.

D'avance nous souhaitons la bienvenue aux soldats de la C^e^ 2 de sapeurs-télégraphistes composée de citoyens de divers cantons qui viennent accomplir chez nous leur cours de répétition.

Bulletin de Saint-Blaise du samedi 19 août 1939

* Extrait du journal de bord de l'équipe des Vétérans de la Société de sauvetage du bas-lac, à Saint-Blaise, tenu par André Richter.

Vendredi 25 Août 1939. 20h20.

Nous nous trouvons au port pour discuter du concours de sauvetage mais surtout pour parler avec passion de la tention politique et de la guerre qui menace. Le coup de théâtre allemand avec les Russes leur revendications rendent toute action de paix quasi impossible.

Quelle trouble situation.

Va-t on être mobilisé?

Pas de sortie en bateau car je suis un peu de "piquet", et prêt à partir. Mon bagage militaire est complet.

Espérons encore dans la sagesse des hommes. L'Italie peut beaucoup pour le monde. Oui, mais.

Numérisé par BPUN

LES EVENEMENTS SE PRECIPITENT

EN EUROPE... ET DANS LE MONDE

26 août

* Le président Roosvelt a adressé un appel pour la paix au chancelier Hitler et au président Mascicki.

"Je vous supplie donc, et de même je supplie le président de la République polonaise, que les gouvernements allemand et polonais consentent par un commun accord à s'abstenir de tout acte positif d'hostilité pour une période raisonnable et définie".

29 août

* Trois armées allemandes se trouvent à la frontière polonaise. Elles sont prêtes à attaquer.

30 août

* Les soviets renforcent leurs effectifs à la frontière occidentale.

31 août

* Le Führer énonce les exigences de l'Allemagne.

1. Dantzig sera rattaché immédiatement au Reich. La situation est telle entre le Reich et la Pologne, que tout nouvel incident peut amener à un déclanchement des forces militaires en position.
2. Le "corridor" devra se prononcer par plébiscite pour l'Allemagne ou la Pologne.
3. Construction d'une autoroute et d'une voie ferrée quadruplée entre l'Allemagne et la Prusse orientale.
4. Echange de population entre le Reich et la Pologne.

Berlin confirme que la Ville libre de Dantzig, vu son caractère indéniablement allemand et la volonté unanime de sa population sera rattachée à l'Allemagne.

EN SUISSE ET DANS LA REGION

28 août 1939

APPEL DU PRESIDENT DE LA CONFEDERATION

M. Philippe Etter, président de la Confédération lance un appel au peuple suisse: "Les graves dangers qui pèsent sur les peuples de l'Europe ont engagé le Conseil fédéral à prendre, cet après-midi, les mesures nécessaires à la protection de notre territoire (...). L'ampleur de ces mesures ont, en outre, engagé le Conseil fédéral à convoquer l'Assemblée fédérale en une séance extraordinaire qui s'ouvrira mercredi 30 août, à 17 heures, pour qu'elle élise le général et confère au gouvernement les pouvoirs extraordinaires dont il a besoin.
Au nom du Conseil fédéral, j'invite le peuple suisse à conserver son sang-froid dans cette heure grave . Nous plaçons notre confiance en notre armée, en notre peuple et dans le Dieu tout-puissant, dont nous appelons la bénédiction sur le pays, ses habitants en élevant à lui l'ardente prière de conserver aux peuples de l'Europe, à la Suisse la paix dans ces heures graves".

28 août 1939

* Le Conseil fédéral a tenu, lundi après-midi, une séance extraordinaire. Il a décidé de lever les troupes de couverture frontière. Les affiches seront apposées mardi matin à l'aube.

Défense aérienne passive

Sable pour les combles

est livré à domicile au prix de Fr. 1.60 le sac de 40 litres environ, rendu aux combles, sac non compris.

HENRI BULA
Travaux de terrassement et maçonnerie en tous genres
Vigner, 21 :: SAINT-BLAISE

Bulletin de Saint-Blaise du mercredi 30 août 1939

* ELECTION DU GENERAL

31 août 1939

L'assemblée fédérale a élu, mercredi 30 août, à 18 h. 15 par 204 voix sur 227 bulletins valables, le colonel Heuri Guisan, commandant du 1er corps d'armée, comme général de l'armée suisse. Le colonel divisionnaire Borel obtient 21 voix; voix éparses 2. La brillante élection du colonel Guisan est longuement applaudie. Il est ensuite procédé à l'assermentation du général. Bourgeois d'Avenches, le général Henri Guisan est né à Mézières en 1874.

1er septembre 1939

* A 3 heures du matin, on signalait que les services de douane commençaient à barrer les routes conduisant en France. Cette mesure est générale pour toute la Suisse; elle est la conséquence normale de la levée des troupes frontières.

Numérisé par BPUN

SAMEDI 2 SEPTEMBRE 1939, MOBILISATION GENERALE

EN EUROPE... ET DANS LE MONDE

1er septembre

* On communique officiellement via Londres: LES ALLEMANDS ONT COMMENCE A ATTAQUER LES VILLES POLONAISES DU CORRIDOR; LES ALLEMANDS ATTAQUENT EGALEMENT LA HAUTE-SILESIE.

* LA MOBILISATION GENERALE EST DECRETEE EN FRANCE ET EN ANGLE TERRE.

L'EUROPE, fin août 1939

Paris, 3 septembre (Havas)

M. Coulondre, ambassadeur de France à Berlin, a été reçu à 12 h. 30 à la Wilhelmstrasse. Il a demandé si le Reich était à même de donner une réponse satisfaisante à la communication du 1er septembre.
M. von Ribbentrop a déclaré que non.
Après cette réponse M. Coulondre a rappelé une dernière fois la lourde responsabilité assumée par le Reich en ayant engagé sans déclaration de guerre les hostilités contre la Pologne

EN SUISSE ET DANS LA REGION

* Par ordonnance du 28 août 1939, entrant en vigueur le 28 août 1939, le département fédéral de l'économie publique a décrété pour une durée qui suffira à préparer la mise en vigueur du rationnement définitif, l'interdiction d'acheter certaines denrées telles que le sucre, le riz, les légumineuses, les pâtes alimentaires, les graisses comestibles, etc.
Les carburants sont aussi soumis au rationnement dès le 28 août 1939.

31 août 1939 Séance du Conseil fédéral à 10 h.
à 10 h. 30 on voit entrer le général Guisan. Il reste-3/4 d'heure environ en conférence avec le Conseil fédéral. On sait peu après qu'il avait demandé la mobilisation générale de l'armée.

Armée suisse **Schweizerische Armee** **Esercito svizzero**

KRIEGSMOBILMACHUNG
(ALLGEMEINE MOBILMACHUNG)

MOBILISATION DE GUERRE
(MOBILISATION GÉNÉRALE)

MOBILITAZIONE DI GUERRA
(MOBILITAZIONE GENERALE)

Die ganze Armee ist aufgeboten. **2. Sept. 1939**

a) **Der erste Mobilmachungstag** (Mob.-Tag) **ist der** *_
b) **Aufgebot der Stäbe, Truppenkörper und Einheiten aller Divisionen und Gebirgsbrigaden, der Armeekorps- und Armeetruppen, der Territorialinfanterie, der Spezialtruppen des Landsturms, des Transportdienstes und der rückwärtigen Dienste.**
Es haben einzurücken: Alle Wehrpflichtigen, deren Dienstbüchlein mit einem **weissen** Mobilmachungszettel versehen ist, gemäss den auf dem Zettel enthaltenen Weisungen.
c) **Pferdestellung:** Vollzug des Pferdestellungsbefehls durch die Gemeinden.
d) **Stellung der Motorfahrzeuge:** Sämtliche Motorfahrzeuge (Personenwagen, Lastwagen, Traktoren, Anhänger, Motorräder etc.), deren Fahrzeugausweis mit einem **weissen** Aufgebotszettel versehen ist, sind gemäss den auf dem Zettel enthaltenen Weisungen zu stellen.

Eidgenössisches Militärdepartement.

Toute l'armée est mise sur pied. **2 Sept. 1939**

a) **Le 1er jour de mobilisation** (J. mob.) **est le** *_
b) **Les E.-M., corps de troupes, unités de toutes les divisions, brigades de montagne, troupes de corps d'armée et d'armée, de l'infanterie territoriale, des troupes spéciales du landsturm, du service des transports et des services de l'arrière sont mis sur pied.**
Tous les militaires, dont le livret de service est muni de la fiche **blanche** de mobilisation, **entrent au service** conformément aux indications de la fiche de mobilisation.
c) **Fourniture des chevaux:** Les communes exécutent l'ordre de fourniture des chevaux.
d) **Fourniture des véhicules à moteur:** Tous les véhicules à moteur (voitures, camions, tracteurs, remorques, motocyclettes, etc.), dont le permis de circulation est muni d'un ordre de marche **blanc**, sont à présenter aux endroits et dates prescrits par l'ordre de marche.

Département militaire fédéral.

L'intiero esercito è chiamato alle armi. **2 Sett. 1939**

a) **Il 1° giorno di mobilitazione** (G. mob.) **è il** *__
b) **Chiamata in servizio degli stati maggiori, corpi di truppe, unità di tutte le divisione, brigate da montagna, truppe di corpo d'armata e d'armata, della fanteria territoriale, delle truppe speziale della landsturm, del servizio dei trasporti e dei servizi delle retrovie.**
Devono presentarsi in servizio, giusta le indicazioni dell'avviso di mobilitazione, tutti i militari i cui libretti di servizio sono muniti di un avviso di mobilitazione di color **bianco.**
c) **Consegna dei cavalli:** I comuni devono eseguire l'ordine di consegna dei cavalli.
d) **Consegna degli autoveicoli:** Tutti gli autoveicoli (autovetture, autocarri, trattori, rimorchi, motociclette, ecc.), la cui licenza di circolazione è munita di un ordine di marcia di color **bianco,** devono essere presentati giusta le istruzioni contenute in detto ordine.

Il Dipartimento militare federale.

* Durch die mit dem Ausdruck beauftragte Stelle bei Erhalt des eidgenössischen Mobilmachungstelegrammes einzusetzen.
A inscrire par l'autorité chargée d'afficher au vu du télégramme fédéral de mobilisation.
Da iscrivere dall'autorità comunale non appena avrà ricevuto il telegramma federale di mobilitazione.

Numérisé par BPUN

LE DOUTE N'EST PLUS PERMIS: LA GUERRE EST BIEN LA

EN EUROPE... ET DANS LE MONDE

Début septembre

* En Pologne du sud, la ville de Cracovie est tombée entre les mains des Allemands.Malgré les bombardements, les troupes polonaises résistent à l'invasion.
Des combats acharnés se déroulent dans la région de Lodz-Piotrkow-Tomaszow-Mazowiec et à l'ouest de Tarnow.

9 septembre

* Les combats se déroulent autour de Varsovie. La ville est défendue par la population.

10 septembre

* Une information officielle parvenue à Londres dans la soirée de samedi dit que Varsovie était toujours aux mains de l'armée polonaise, samedi à 11 heures.

* Sur le front occidental, la lutte se poursuit entre la ligne Maginot et la ligne Siegfried.

14 septembre

Remaniement du gouvernement français. Le premier ministre, M. Daladier assume aussi les fonctions de ministre de la défense nationale, de la guerre et des affaires étrangères.

11 septembre

* Le Canada déclare la guerre à l'Allemagne.

15 septembre

* Hitler a visité le front de Pologne. L'armée allemande a fait une forte progression. Elle a brisé la résistance que lui offrait l'adversaire.

* Aux portes de Varsovie les ponts ont été coupés et c'est avec beaucoup de peine que l'envahisseur se fraye un passage.

EN SUISSE ET DANS LA REGION

2 septembre 1939

* Toute l'armée est aujourd'hui mobilisée. Il est parfois dur, pour ceux qui sont restés à la maison, de penser que personne ne connaît encore la date de retou au foyer de nos soldats. Il est plus dur encore de rester dans l'ignorance du lieu de stationnement des unités dans lesquelles on compte des êtres chers. Mais chacun comprend que l'intérêt de la Patrie prime tous les intérêts particuliers et se soumet à la loi.

Société coopérative de Consommation

Notre personnel est en grande partie mobilisé, nos camions le sont également, de sorte que nos différents services sont désorganisés.

Nous comptons sur la compréhension de nos sociétaires et nous les remercions d'avance de la bonne volonté qu'ils mettront à faciliter le travail.

La Direction.

Bulletin de Saint-Blaise du mercredi 6 septembre 1939

AVIS

A NOS ABONNÉS ET LECTEURS

Vu les événements et en prévision des restrictions concernant la consommation du papier, notre journal paraîtra à l'avenir sur deux pages au lieu de quatre.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de cette mesure en espérant que celle-ci ne sera pas de trop longue durée.

Bulletin de Saint-Blaise du mercredi 6 septembre 1939

8 septembre 1939

* Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a apporté de nouvelles restrictions à la circulation des véhicules à moteur. L'arrêté interdit la circulation des véhicules à moteur, à partir du 9 septembre, les dimanches et jours fériés, de 0 à 24 heures.

3 septembre 1939

* Selon les prescriptions en vigueur, les derniers préparatifs pour l'obscurcissement doivent être faits immédiatement.

Pour nos soldats

pour ces
petits paquets
qui leur font
un plaisir
si grand
ZIMMERMANN S. A.
a
le grand choix
les
prix modérés
sa
grande expérience.
Se charge de
toutes expéditions

Bulletin de Saint-Blaise du mercredi 13 septembre 1939

Etude Thorens

Malgré la mobilisation l'Etude demeure ouverte

Heures de consultations du notaire:
le MERCREDI de 17 à 18 heures et le VENDREDI de 18 à 19 h.

Tous autres rendez-vous possibles
Prière de s'adresser à l'Etude

Bulletin de Saint-Blaise du samedi 16 septembre 1939

Numérisé par BPUN

LE DEBUT D'UN TEMPS D'INQUIETUDE ET DE PRIVATIONS

EN EUROPE... ET DANS LE MONDE

17 septembre

* L'armée soviétique entre en Pologne.

20 septembre

* Le chancelier Hitler a prononcé un discours à Dantzig exaltant la victoire des troupes allemandes.

27 septembre

* Le commandement allemand suprême de l'armée communique:

*VARSOVIE A CAPITULE SANS CONDITIONS. LA REDDITION DE LA VILLE EST PREVUE POUR LE 29 SEPTEMBRE.

Et les Polonais donnent le comminiqué suivant:

En présence de la situation désespérée de la population civile et des dégâts immenses, ainsi que du manque d'eau et du danger d'épidémie, le commandement polonais a proposé au commandement allemand un armistice de 24 heures, La réponse n'est pas encore arrivée.

29 septembre

Réddition complète de Varsovie.

6 octobre

* Discours d'Hitler au Reichstag. "Le peuple allemand célèbre une grande victoire, une victoire unique dans son genre dans l'Histoire. J'ai voulu faire triompher la raison plutôt que la folie".

Hausse du prix de la benzine

Le prix des combustibles liquides est modifié à partir du 25 septembre 1939 Le litre de benzine est porté de 42 à 50 cts le litre.

(ci-contre à dr.) Fragment du message de l'Eglise indépendante, paru dans le Bulletin de St-Blaise, du samedi 16 septembre 1939. →

EN SUISSE ET DANS LA REGION

* Obscurcissement: Selon les prescriptions en vigueur, les derniers préparatifs pour l'obscurcissement doivent être faits immédiatement dans tout le pays. Ceci s'applique aussi bien à l'éclairage public qu'à l'éclairage privé, extérieur et intérieur. L'obscurcissement lui-même sera effectué aussitôt que le général en aura donné l'ordre.

Les cloches de mon Pays

Depuis un certain nombre de mois, le service de la Radio a heureusement porté à son programme journalier, à 20 heures, une audition de sonnerie des cloches de l'une ou l'autre des localités suisses, villes ou villages, qu'elle agrémente de commentaires historiques.

Sitôt commencées les hostilités qui bouleversent l'Europe, la voix des cloches de notre pays, venant après la proclamation des nouvelles de la guerre, revêt un caractère de grandiose majesté allant droit au cœur de tous les Suisses.

Nous avons le plaisir d'informer la population de Saint-Blaise que ce soir 16 septembre, à l'heure dite, les cloches de notre village seront radiodiffusées. Que chacun en prenne note et se tienne à l'écoute, il en ressentira certainement un plaisir animé de sentiments circonstanciés.

Bulletin de Saint-Blaise du samedi 16 septembre 1939

LE SYNODE

DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE NEUCHATELOISE

Indépendante de l'Etat

à tous les membres de cette Eglise

Que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ.

Chers et bien-aimés Frères,

Echapperons-nous, comme en 1914, à la tourmente? Notre patrie bien-aimée sera-t-elle épargnée? Nul ne le sait. Après tout, mériterions-nous plus que d'autres d'être épargnés?

Nos soldats sont partis. Ils ont abandonné leurs foyers et leurs travaux, ce qui faisait leur joie de vivre. Ils ont tout quitté et tout de suite. Qui n'a été saisi d'une intense émotion en les voyant partir ainsi, calmes, résolus, confiants? A tous nos soldats, à quelque échelon de la hiérarchie qu'ils soient placés, s'en vont notre salut, notre reconnaissance et nos prières. Oui, que de nos âmes pour eux et les autorités de notre pays, sur lesquelles pèsent de si lourdes responsabilités, s'élève vers Dieu, chaque jour, notre requête!

Seigneur, aie pitié de notre Patrie.

Que la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, garde vos cœurs et vos pensées en Jésus-Christ. Amen.

Neuchâtel, le 4 septembre 1939.

AU NOM DE LA COMMISSION SYNODALE :

Le secrétaire, **E. Terrisse, prof.** *Le président,* **H. de Montmollin, past.**

La visite à Saint-Blaise du général Guisan

Se rendant à Neuchâtel lundi matin pour sa visite officielle au Conseil d'Etat, le Général Guisan, venant de Berne en automobile, a fait un arrêt d'une demi-heure soit de 10 h. 45 à 11 h. 15 dans notre village pour inspecter les troupes qui y sont stationnées.

La nouvelle du passage du Général s'étant vivement répandue, toute la population du village s'était massée aux abords de l'hôtel communal et acclama frénétiquement le Général quand celui-ci se dirigea sur la place du collège pour passer les troupes en revue. L'inspection de celles-ci dans une tenue impeccable se fit malheureusement sous la pluie.

Regagnant son automobile le Général, en traversant la foule qui l'acclamait à nouveau, vit soudain sur son passage un bambin de cinq ans, Jean-Daniel Lambelet, coiffé d'un képi et armé d'un petit fusil, qui le salua; le Général touché et souriant lui serra la main, tandis que des cris de « Vive le Général » retentissaient.

Après avoir conféré quelques minutes avec le chef des troupes, le Général prodiguant ses saluts à la foule partit en direction de Neuchâtel.

Signalons que le Chancelier d'Etat, M. Georges Studer-Jeanrenaud, délégué par le Conseil d'Etat, était venu, accompagné du Capitaine Marcel Roulet, commandant d'Arrondissement, apporter au Général le salut des autorités à son entrée sur sol neuchâtelois.

Notre village s'est trouvé vivement honoré de la visite du Général en chef de l'armée suisse.

Bulletin de Saint-Blaise du mercredi 20 septembre 1939

HORAIRE DE GUERRE

pour Saint-Blaise

Valable jusqu'à nouvel avis

PRIX : 15 centimes

en vente au bureau du journal

Bulletin de Saint-Blaise du mercredi 20 septembre 1939

Numérisé par BPUN

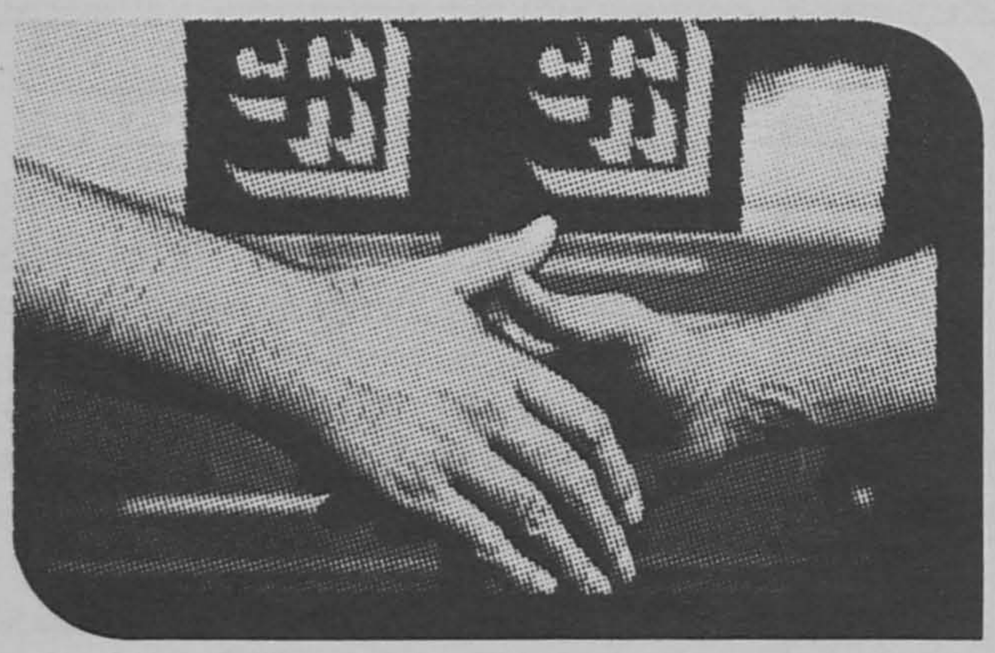

Le contact humain à portée de la main

« Si le prochain guichet du Crédit Foncier Neuchâtelois est à plus de 8,5 km de chez vous, c'est que vous n'habitez pas le canton de Neuchâtel »

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

VOTRE BANQUE RÉGIONALE SUISSE

Demandez-nous la recette!

Le moral et la bonne forme de vos collaborateurs sont des paramètres essentiels de votre réussite. Nous le savons. C'est pour cela que nous sommes aux petits soins avec eux. Dans la centaine de restaurants de collectivités que nous gérons en Suisse, nous visons le même objectif: prouver, jour après jour, que la recherche du plaisir... en matière de cuisine peut parfaitement obéir aux lois de l'économie. Et nous y réussissons très bien!

DSR LE NUMÉRO 1 DE LA RESTAURATION DE COLLECTIVITÉS EN SUISSE ROMANDE

Rue Centrale 23 – 1110 Morges – Tél. 021 / 801 1801

LE CHAUFFAGE AU GAZ — une solution d'ÉCONOMIE

Souplesse de réglage – Rendement maximum – Pas de stockage
Coût modéré des installations – Entretien minimum
Favorable à l'environnement

le gaz, c'est naturel !

SERVICE DU GAZ - Rue Jaquet-Droz 3
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 11, internes 548 / 531

le gaz, c'est naturel !

2072 St-Blaise 038 33 14 41
TRAITEUR
boucherie charcuterie
FACCHINETTI

Numérisé par BPUN

SAINT-BLAISE, lieu de mobilisation et de "séjour" de l'E-M. de la 2me division

En fait, l'Etat-Major de la 2me division avait mobilisé à Bienne le 1er septembre et était venu "s'installer" à Saint-Blaise le 2 septembre, occupant l'Hôtel communal et le collège de la Rive-de-l'Herbe. Le commandant, le colonel divisionnaire Jules Borel, très populaire en Suisse romande (il avait obtenu 21 voix lors de l'élection du général Guisan), était très estimé des habitants de notre village. L'E-M. de la 2me division prenait ses repas à l'Hôtel du Cheval-Blanc, puis, dès 1940, dans un wagon-restaurant garé à la rue de la Plage (vis-à-vis de l'actuel garage Tsapp). En 1941, le col-div. Borel quittait St-Blaise pour prendre le commandement du premier corps d'armée à Köniz, près Berne, son successeur à la tête de la 2e division étant le col-div. Claude DuPasquier.

Nous remercions notre fidèle abonné, M. Henry DuPasquier, de St-Blaise (à l'époque adjudant du colonel Borel), de nous avoir donné ces intéressants renseignements.

A relever que les "anciens" de l'E-M. de la 2e division se retrouveront pour une "rencontre amicale" le samedi 2 septembre 1989 à St-Blaise en présence de quelques invités.

L'E-M. de la 2me division, devant la poste de St-Blaise, en 1940. On reconnaît au centre, le col-div. Jules Borel. Le 2me depuis la droite est la maj. Eddy Bauer (encore capitaine à cette époque.) En haut, à gauche (près de la console), le lt. Henry DuPasquier.

1940 et 1962: DEUX TEXTES DE GRANDE VALEUR

Au mois d'août de l'année dernière, le jour du pacte germano-soviétique, j'ai fait deux choses. Primo, j'ai bouclé mes dossiers, lettres et papiers personnels, je les ai mis en lieu sûr et j'ai sorti mes uniformes pour les aérer. Secondo, j'ai envoyé à un certain nombre de mes amis la phrase suivante: "Au plus fort de la persécution entreprise par Julien l'Apostat contre les chrétiens, quand tout espoir humain était perdu, tout horizon bouché, Athanase prononça ces mots: nibicula est, transibit, c'est un petit nuage, il passera".

La semaine passée, je reçois une lettre de "quelque part dans le Proche-Orient" et une autre des Etats-Unis. La première me dit: "Le petit nuage n'est pas passé. Il passera, et nous serons encore une fois assis au café des Deux-Magots. La vie reprendra. Cela paraît irréel". La seconde me dit: "Le petit nuage passera, oui... et nous avec !".

Selon l'humeur du jour, je donne raison à l'une ou l'autre de ces lettres[1]. Pas d'importance. Ce qui est important, c'est la certitude "qu'il passera".

Que sont nos petits accès de découragement, ces brumes qu'un léger vent d'avant printemps suffit à dissiper en cinq minutes ? Qu'est-ce que cela au regard de la menace énorme qui domine l'Europe d'aujourd'hui ?

Denis de Rougement

Article écrit en avril 1940 dans le journal des mobilisés du Régiment d'infanterie 8.

. . . . . .

1. Bien entendu, si je suis vivant après cette guerre, j'espère que j'aurai mieux à faire qu'à me rassoir à la terrasse des Deux-Magots.

En cet été 1989 où la Suisse vient de vivre, sur le plan fédéral, des mois douloureux qui troublent beaucoup de nos concitoyens et où notre existence en Europe pose bien des problèmes, nous avons pensé que le texte ci-dessous avait sa place dans ce numéro.

Si la Suisse n'existait pas...

. . . . . .

Ce peuple apparaît décidément voué aux oeuvres de paix, comme nous le sommes, hélas, à la guerre. J'ai constaté quelquefois, chez certains amis suisses, je ne sais quel complexe de gêne ou de mauvaise conscience pour être de ceux qui passent toujours à côté des catastrophes et qui regardent, assis, au bord du fleuve, le fameux courant de l'histoire entraîner épaves et cadavres. C'est un sentiment qui ne se justifie pas; ce peuple peut être fier au contraire d'incarner dans un monde agité et furieux une vocation internationale d'ordre et de service.

Si la Suisse n'existait pas, la civilisation occidentale aurait besoin qu'on l'inventât, non seulement comme utile, mais comme exemplaire.

Pierre-Henri Simon, journaliste

Article paru dans le journal "LE MONDE" du 15 mars 1962, époque où la Suisse prêtait ses "bons offices" pour mettre fin à la guerre entre l'Algérie et la France.

Numérisé par BPUN

eric marti

COUVERTURE
FERBLANTERIE

2072 Saint-Blaise

MARAZZI-BOEDTS

ST-BLAISE

MARAZZI-VILLAGE

SCHWEIZ
ASSURANCE

Agence générale
ANDRÉ FURRER
9, faubourg du Lac
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 52 22-23
Un vrai service
pour toutes vos assurances
LA SUISSE
Compagnie anonyme
d'assurances générales

SERRURERIE

Portes aluminium
Vitrines
Clôtures
Dépannages

A. HEGEL SA
SAINT-BLAISE
☎ 33 18 33

Hildenbrand *Cuisines*
vous présente les plus belles cuisines européennes
Françaises – Allemandes – Italiennes – Suisses

Avant de prendre une décision, visitez
notre exposition
17, Rue du Seyon - Neuchâtel
Tél. 25 00 00

ANDRÉ PERRIN SA

Plâtrerie – Peinture – Papiers peints – Plafonds suspendus

Atelier :
Av. Daniel-Dardel 17
2072 Saint-Blaise
Tél. 038 33 10 37

Bureau :
Tertres 24
2074 Marin
Tél. 038 33 14 33

Numérisé par BPUN

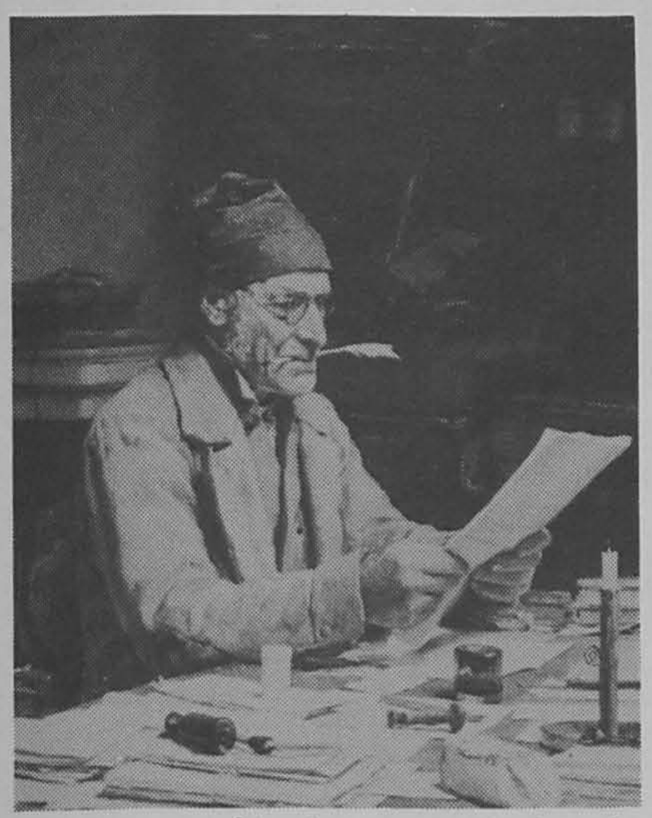

Le secrétaire municipal
par Albert ANKER, 1875, Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.(Ed. Marguerat,Lausanne)

Bras droit de l'exécutif local, l'administrateur communal assume une fonction essentielle dans la communauté.
"Le Gouvernail" tenant à saluer son engagement au service de tous, lui ouvre ses colonnes dans ses dix numéros de 1989.

EN DIRECT AVEC...

L'ADMINISTRATRICE COMMUNALE DE LIGNIERES

Mlle GISELE BOURQUIN

célibataire, 38 ans
administratrice communale
dès le 1er octobre 1988

* MA COMMUNE EN QUELQUES MOTS

Situé au pied de Chasseral, Lignières est un village d'environ 650 habitants.

Alors que très souvent en automne et en hiver les villages du bord du lac sont plongés dans un épais brouillard, à Lignières, le soleil brille de tout son éclat.

En grimpant jusqu'au quartier des Ecrieux, qui surplombe le village, une vue magnifique s'offrira à vous, les lacs de Bienne, Neuchâtel et Morat seront à vos pieds.

Le Centre de Pilotage, qui se situe à l'est du village, a fait connaître Lignières aux quatre coins de la Suisse. Les fans de chevaux se retrouveront à Lignières afin de participer à son fameux concours hippique qui s'étale sur deux week end d'avril.

Mais voilà déjà septembre et la fête de la désalpe, organisée par les sociétés du village. Dès le matin tôt un marché campagnard est installé dans les rues du village. On y trouve de la pâtisserie maison, des pulls faits mains et encore de nombreux objets confectionnés par les habitants de la commune. L'après-midi un magnifique cortège parcourera le village.

* DU PASSÉ A L'AVENIR

Bien que construite seulement depuis quelques années, la station d'épuration ne suffit plus aux besoins. Une étude sur les différentes possibilités de remédier à cet état de choses est actuellement en cours.

L'installation du téléréseau est également un projet qui devrait prochainement prendre forme, sous réserve toutefois du feu vert du Conseil général.

Il y a environ 10 ans que le Collège de la Gouvernière était inauguré, aujourd'hui un projet de terrain de sport est dans l'air.

La monotonie n'est donc pas au programme dans la commune de Lignières.

Lignières est un village accueillant où il fait bon vivre, les nouveaux venus n'ont aucune peine de s'y intégrer et on ne peut que l'aimer.

Gisèle Bourquin.

coop Centre Coop St-Blaise
on y stationne facilement

Numérisé par BPUN

LE COIN DU MÉLÈZE

Pour le mois de juin, le MELEZE propose les activités suivantes:

Samedi 3 juin : Excursion au Creux-du-Van sous la conduite de Jean-Claude.

Samedi et dimanche 10 & 11 juin : Rencontre romande d'été au Sentier, organisatrice "La Pivette".

Inscriptions et renseignements chez notre président (tél.33.12.85)

ENTRE-NOUS...

*** Les renseignements contenus dans ce numéro proviennent de "1939, La Suisse témoin d'une année mémorable,Ed.Slatkine"; "Le monde en mouvement, vol. 1. éd. Hallwag, Berne", collection du "Bulletin de St-Blaise", 1939; "La D.A.C.organe romand de la Défense Anti-cafard publié par des mobilisés, No 3, avril 1940";"Le dossier secret des accords d'Evian", par Olivier Long, éd. 24 heures.

*** Au moment où nous préparons de numéro, a lieu à Bâle,du 15 au 21 mai 1989, la grand Rassemblement oécuménique européen.

*** le "Week-end" unioniste (UCF & UCJG) aura lieu les 10 et 11 juin 1989 au Camp de Vaumarcus, sur le thème "Quel avenir vivons-nous ?" avec la participation de Mme Monique Bauer-Lagier, de Genève, présidente Aide-SIDA, Suisse.

Ils sont toujours plus nombreux à lire leur "GOUVERNAIL"

*** Lors de l'Assemblée de printemps de l'Union cadette neuchâteloise et du faisceau neuchâtelois des UCJG qui a eu lieu à fin avril aux Eplatures, un nouvel animateur professionnel à mi-temps a été nommé en la personne de Johnny Amos. Nous formons nos meilleurs voeux pour son activité.

*** Les trois "Y's Men's Clubs" de Suisse romande (Genève, Lausanne et Neuchâtel) se sont rencontrés récemment pour leur traditionnel "Inter-clubs" à Champittet près d'Yverdon.

*** Le présent numéro du "Gouvernail" couvrant les mois de juin et juillet, le prochchain bulletin paraîtra à fin juillet-début d'août

*** En novembre 1984, nous avons consacré un numéro intitulé "Les 12 jours les plus longs des soldats neuchâtelois de 1939-1945". Les lecteurs qui désireraient posséder ce numéro illustré pourront nous le demander en nous envoyant une enveloppe affranchie.

*** Le dicastère des Droits de l'homme de l'Alliance mondiale UCF rappelle à ses membres que des peuples souffrent en Palestine, en Namibie, en Afrique du Sud, pays dans lesquels il y a des Unions, sans oublier les souffrances des Unionistes du Liban.

*** Le faisceau cadet jurassien organise son Camp d'été du 8 au 16 juillet à Bevaix. Bienvenue à ces proches voisins aux abords de notre lac.

COMMENT S'ABONNER AU "GOUVERNAIL" ?

Rien de plus facile.Vous versez la somme de

Frs 10.- au c.c.p.20-3381-0 et vous recevez notre journal jusqu'à fin 1989, ou...

vous versez la somme de
Frs 15.- au même ccp 20-3381-0 et vous recevez tous les numéros parus en 1988 (sur des sujets très intéressants) et votre abonnement est payé jusqu'à la fin de l'année 1989. Donc Fr 15.- pour 2 ans !

*** En feuilletant les numéros du "Gouvernail" de l'automne 1939, on apprend que les jeunes filles tricotent des chaussettes pour les soldats et que les jeunes gens sont pour la plupart mobilisés. Pourtant, le "Mélèze" maintient sa "sortie-poussettes" prévue pour le 28 octobre !

J.A. 2072 Saint-Blaise

Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BBUN

IF
175
PAS

4 AOUT 1989
PU 1220

[58] 57me année - No 7
Août-Sept. 1989

Pf

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

Les nations ont le sort qu'elles se font.
Rien d'heureux ne leur vient du hasard.

Edouard Herriot
(1872-1957)
Homme politique français

Chemin de fer Berne-Neuchâtel (BN)

UNE «GRAND-MAMAN» HORS SERIE!

Le chemin de fer Berne - Neuchâtel (BN) ne manque pas d'intérêt. Il a toujours offert certaines curiosités que "Le Gouvernail" s'est, parfois, plu à relever. En particulier en février 1973 (La B.N., dernière étape du Paris-Berne) et, en mai 1988, (Il y a 75 ans, la B.N. dans la bataille du rail)

Dans ce numéro, nos lecteurs trouveront - retrouveront- une locomotive unique du chemin de fer BN : la Ce 6/6 121 qui coula de longues heures entre Berne et Neuchâtel.

Afin qu'elle ne tombe pas dans l'oubli, elle méritait plus qu'une... ligne !

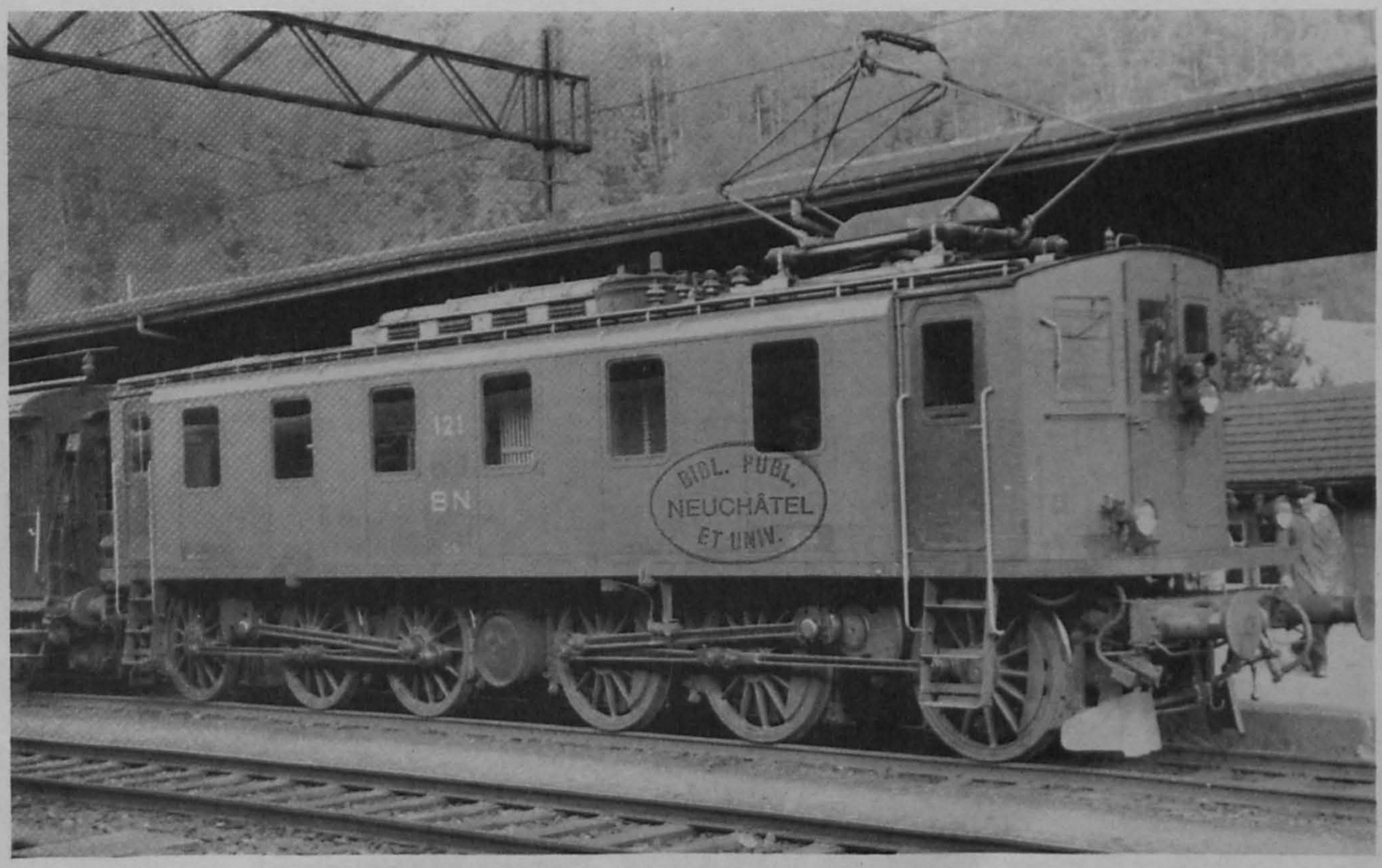

La Ce 6/6 No 121 du Chemin de fer Berne-Neuchâtel, en novembre 1967...
juste quelques mois avant sa mise à la casse

Numérisé par BPUN

UNE «GRAND-MAMAN» HORS SERIE!

Premiers tours de roue entre Spiez et Frutigen

On se souvient que, l'an passé, le chemin de fer Berne-Lötschberg-Simplon (BLS) a fêté son 75e anniversaire. Si effectivement, la traversée ferroviaire des Alpes bernoises fut ouverte au trafic le 15 juillet 1913, le tronçon de Spiez à Frutigen de cette voie ferrée (encore de plaine) fut, toutefois, d'ores et déjà, mis en service, le 1er septembre 1910, à la traction électrique.

Et, à l'époque, on en était encore aux balbutiements de cette forme de traction. Ce parcours du chemin de fer BLS allait un peu servir de voie d'essai.

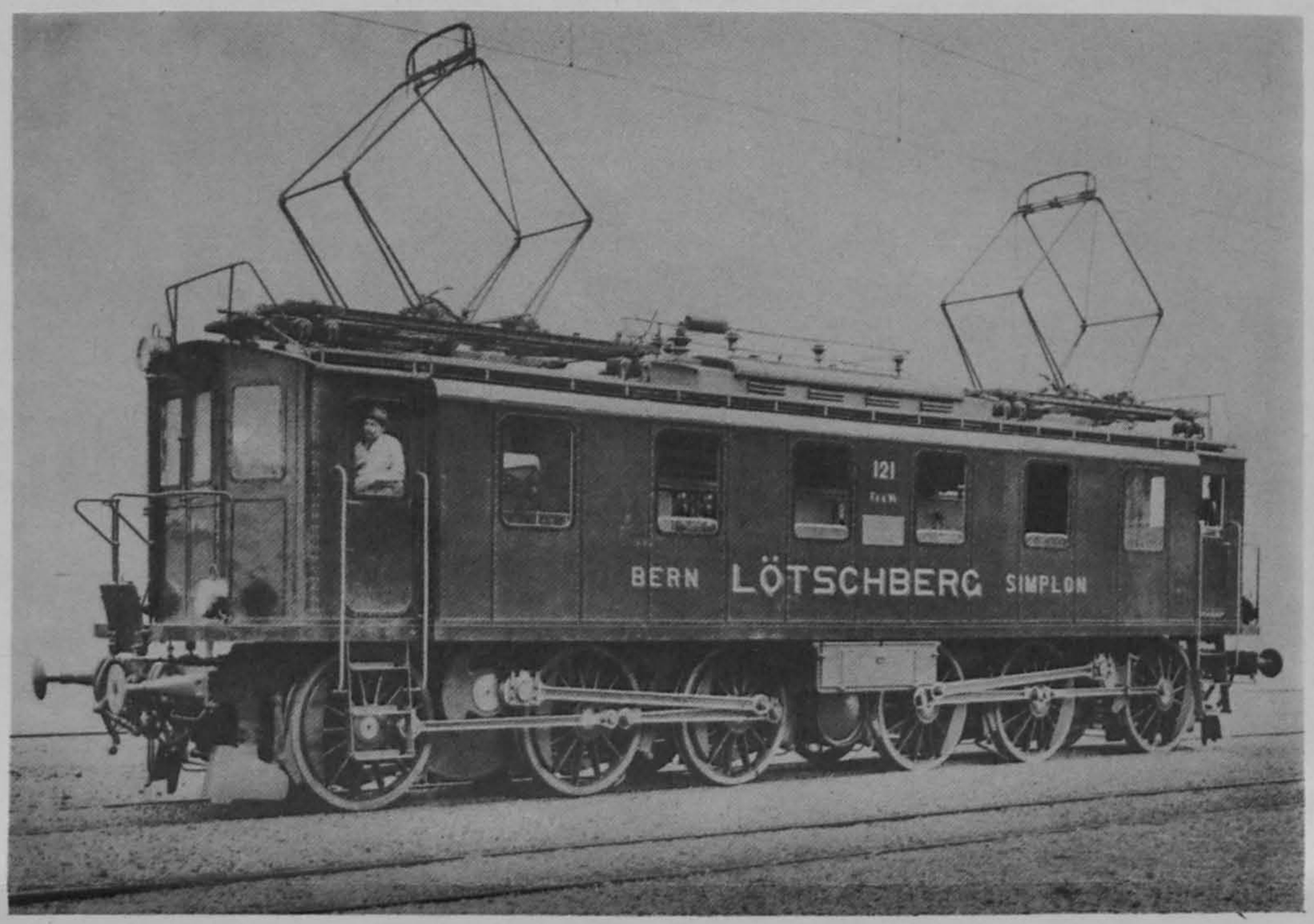

La Ce 6/6 No 121, au dépôt de Spiez, encore neuve

Le chemin de fer Berne-Lötschberg-Simplon passa commande de deux locomotives et trois automotrices.

En 1910, la Fabrique de locomotives de Winterthur (pour la mécanique) et la Fabrique de machines d'Oerlikon (pour la partie électrique) livrèrent la locomotive Ce 6/6 121 : un prototype. Elle fut , à l'époque, pendant un certain temps, la plus forte locomotive du monde, atteignant la vitesse de 60 kmh qui fut portée ultérieurement à 70 kmh. Capable de tirer un train de 500 tonnes à la vitesse de 42 kmh sur une pente de 15,5 pour mille !

La seconde locomotive d'essai fut fabriquée en Allemagne [La Be 4/6 101]. Les essais de cette machine, en 1911, furent peu concluants; elle fut retournée à son constructeur

Hilderbrand Cuisines
vous présente les plus belles cuisines européennes
Françaises – Allemandes – Italiennes – Suisses

Avant de prendre une décision, visitez
notre exposition
17, Rue du Seyon - Neuchâtel
Tél. 25 00 00

Numérisé par BPUN

Affectée surtout au trafic des marchandises

La locomotive Ce 6/6 121 fut d'emblée affectée au trafic des marchandises sur la ligne Spiez-Frutigen. Après l'ouverture complète de la ligne du Lötschberg jusqu'à Brigue, en 1913, la locomotive fut utilisée sur tout le trajet.

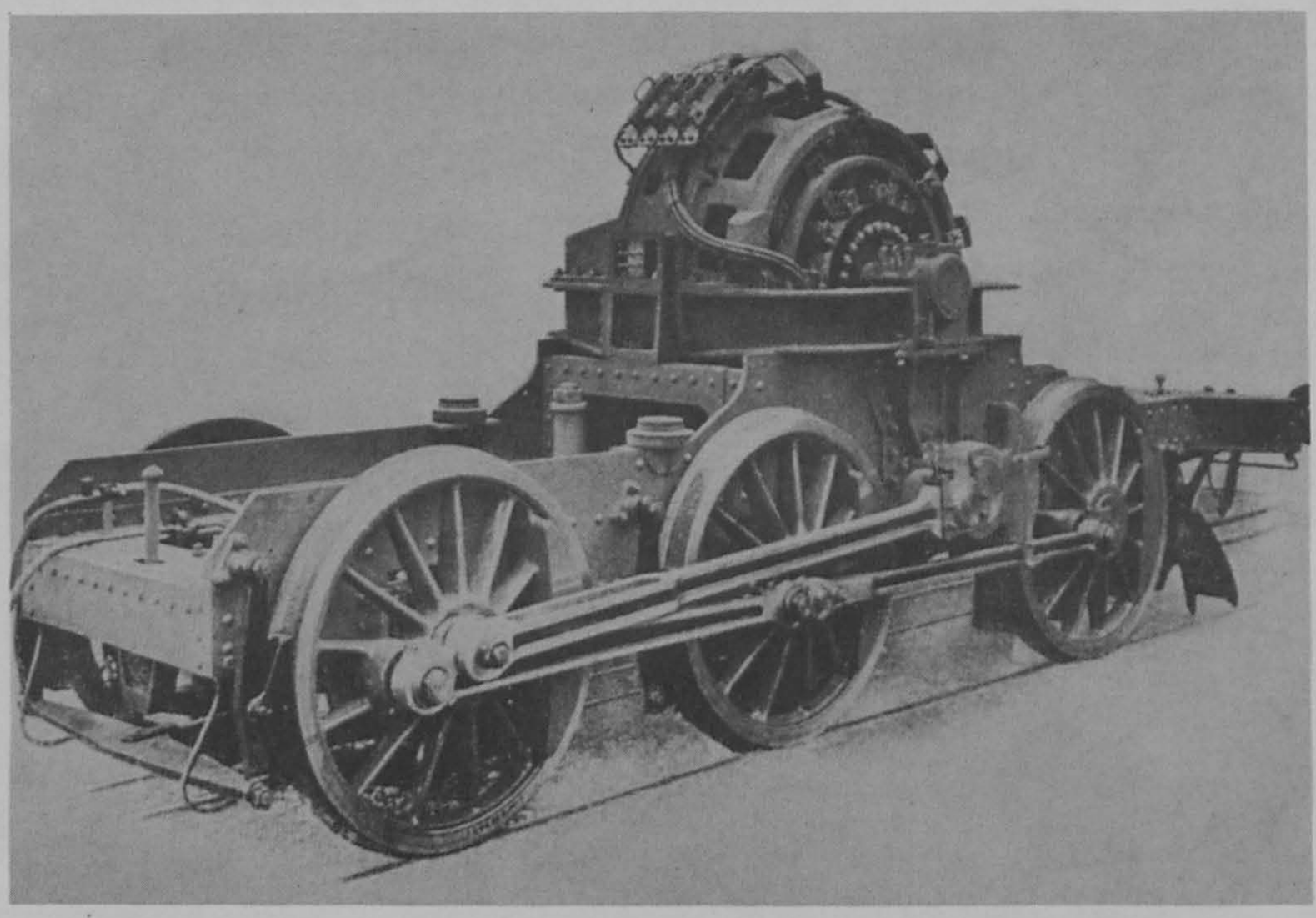

A la tête du train de marchandises quotidien.

à Reichenbach (entre Spiez et Frutigen, en 1911). A l'arrière plan: Le Niesen.

Mais,en 1913, une série de 13 locomotives, les Be 5/7 151 à 163 - on avait tenu compte des expériences faites avec la Ce 6/6 121 pour les construire - détrôna un peu le prototype et unique exemplaire utilisé plutôt pour les secteurs de plaine. Dès 1920, la Ce 6/6 121 fut surtout utilisée sur le tronçon Spiez-Interlaken de la ligne BLS, l'ancien chemin de fer du lac de Thoune, TSB.

Vendue au Chemin de fer Berne-Neuchâtel

Ouvert en 1901,électrifié en 1928, le chemin de fer Berne-Neuchâtel avait besoin, dès son électrification, d'une locomotive électrique pour son trafic de marchandises. Il fit alors l'acquisition de la Ce 6/6 121 au chemin de fer Berne-Lötschberg-Simplon

La Ce 6/6 121 garda son numéro, mais les inscriptions "Bern-Löotschberg-Simplon" écrites sur ses flancs disparurent au profit des deux lettres BN. Sur la ligne BN, elle fut essentiellement affectée au trafic des marchandises en raison de sa lenteur.

Prête au départ

dans l'ancienne gare

de Berne, vers 1960.

Numérisé par BPUN

Encore que ces dernières années d'existence, elle ait pris en charge un train régional de voyageurs avec le départ à l'heure de midi à Berne pour l'amener en début d'après-midi à Neuchâtel avec plus d'un quart d'heure d'arrêt à Chiètres.

Etant omniprésente entre Berne et Neuchâtel, elle servait aussi de locomotive de secours et prêtait aide à tout autre véhicule-moteur tombant en panne.

Etant omniprésente entre Berne et Neuchâtel, elle servait aussi de locomotive de secours et prêtait aide à tout autre véhicule-moteur tombant en panne.

Baptisée die "Grossmutter" !

Etant une des plus vieilles locomotives électriques de la Suisse - la plus vieille du groupe BLS - , les employés l'appelèrent bientôt la "Grossmutter", lui portant une affection certaine.

A la tête du train de voyageurs de la mi-journée Berne-Neuchâtel :

au moment de son départ de la gare de Saint-Blaise B.N.

En 1959, à l'instar des grands-mamans qui perdent leurs dents, on lui enleva un de ses deux pantographes et, en septembre 1967, l'un de ses deux moteurs flancha. Son destin était scellé. En raison du manque de locomotives, on l'utilisa encore ici et là pour des trains légers.

Le 7 novembre 1967, elle fit, en quelque sorte, un tour d'honneur. Elle accompagna, de Berne à Brigue, un wagon de mesures, roulant ainsi sur la ligne Berne - Lö tschberg-Simplon où elle n'était plus revenue depuis 1928.

ANDRÉ PERRIN SA

Plâtrerie – Peinture – Papiers peints – Plafonds suspendus

Atelier :
Av. Daniel-Dardel 17
2072 Saint-Blaise
Tél. 038 33 10 37

Bureau :
Tertres 24
2074 Marin
Tél. 038 33 14 33

Numérisé par BPUN

7 novembre 1967: Lors d'un dernier voyage à la sortie du tunnel du Lötschberg

En juin 1968, elle fut détruite. Sa matière première étant vendue au prix de la ferraille. A l'instar d'autres locomotives intéressantes, la Ce 6/6 121 n'a donc pas été conservée, à l'exception d'un de ses deux essieux-moteurs présenté au Musée suisse des transports, à Lucerne.

cz.

Bibliographie:

Claude Jeanmaire - Die Berner Alpengesellschaft (BLS), 1972
BLS, Die Grosse Alpenbahn - Patrick Bellonde et Peter Willen. 1988
Eisenbahn Zeitschrift, 1988
Théo Stolz - Die Bahnen der BLS Gruppe, 1989
Geschichte und Rollmateriel, 1989
SEZ- GBS - BN - Les chemins de fer exploités du BLS; P.Belloncle, Edition du Cabri, 1989.

Papiliorama®

ENTRE-NOUS (suite et fin)

En décembre 1987, nous évoquions dans "LE GOUVERNAIL", la construction et l'ouverture à Marin, au printemps 1988 du "PAPILIORAMA". Depuis, le Centre a reçu la visite en un an de près de 200'000 personnes qui se sont laissées charmer par la beauté de la nature, des papillons colorés et de la flore luxuriante des tropiques. Aujourd'hui, les responsables, et en particulier le Dr Maarten Bijleveld van Lexmond, lancent un programme de protection de la nature dans les tropiques. Son but est de créer une réserve sur une surface de 100 km2 unique en son genre, dans le petit état centre-américain de Belize.
"Le Gouvernail" félicite les initiateurs de cette nouvelle action et présente ses voeux les meilleurs pour la réalisation de ce projet.

coop Centre Coop St-Blaise
on y stationne facilement

Numérisé par BPUN

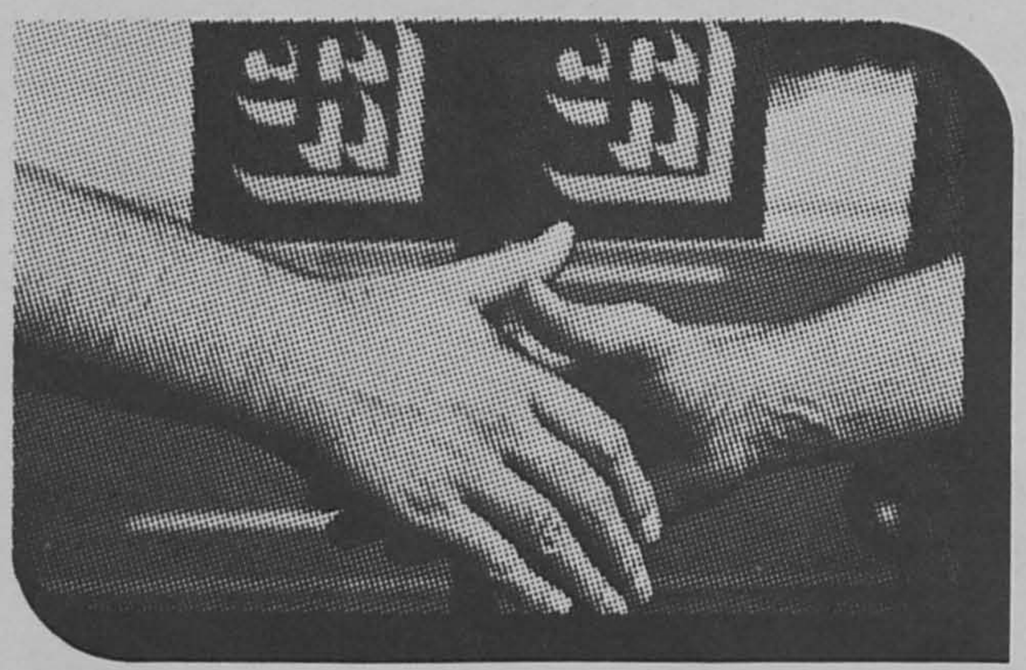

Le contact humain à portée de la main

« Si le prochain guichet du
Crédit Foncier Neuchâtelois est à plus
de 8,5 km de chez vous, c'est que vous
n'habitez pas le canton de Neuchâtel »

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

VOTRE BANQUE REGIONALE SUISSE

Metalor.
Un poinçon qui garantit aussi la qualité de nos relations.

Metalor

METAUX PRECIEUX SA METALOR
AV. DU VIGNOBLE CH-2009 NEUCHATEL TEL. 038 212151

LE CHAUFFAGE AU GAZ — une solution d'ÉCONOMIE

Souplesse de réglage – Rendement maximum – Pas de stockage
Coût modéré des installations – Entretien minimum
Favorable à l'environnement

le gaz,
c'est naturel !

SERVICE DU GAZ - Rue Jaquet-Droz 3
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 11, internes 548 / 531

le gaz,
c'est naturel !

2072 St-Blaise 038 33 14 41
TRAITEUR
boucherie charcuterie
FACCHINETTI

Numérisé par BPUN

EN DIRECT AVEC...

L'ADMINISTRATRICE COMMUNALE D'ENGES

Mme LUCIE GEISER

55 ans, 3 enfants
et 6 petits-enfants

A la commune depuis 1985,
Administratrice dès 1987

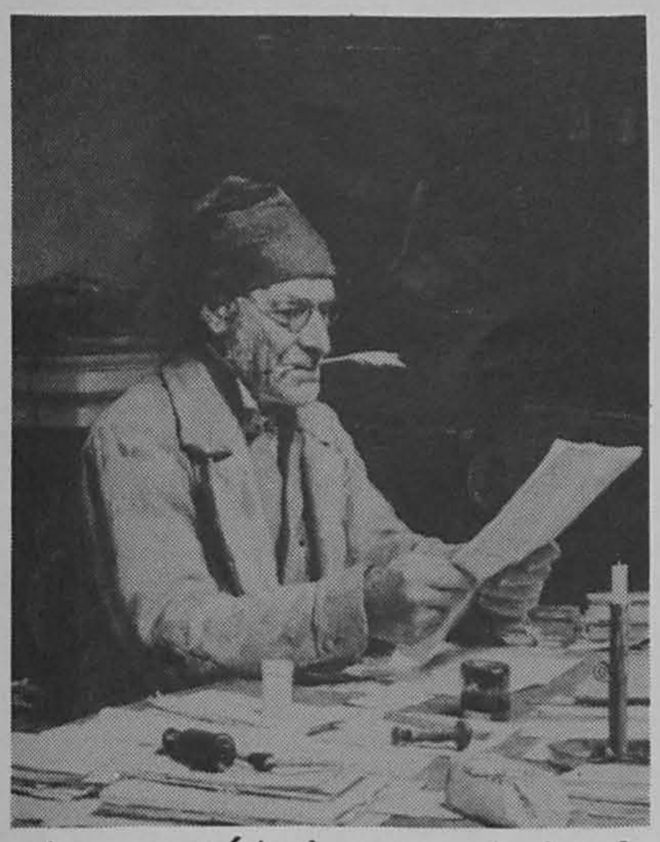

Le secrétaire municipal par Albert ANKER, 1875, Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.(Ed. Marguerat,Lausanne)

Bras droit de l'exécutif local, l'administrateur communal assume une fonction essentielle dans la communauté.
"Le Gouvernail" tenant à saluer son engagement au service de tous, lui ouvre ses colonnes dans ses dix numéros de 1989.

* MA COMMUNE EN QUELQUES MOTS

Enges est un petit village situé à mi-côte entre le lac de Neuchâtel et Chaumont.

Il se compose de l'ancien village, qui était essentiellement des fermes agricoles jusqu'à la fin de l'année passée. Nous avons vu en effet pousser cette année 2 petits blocs locatifs de 5 appartements chacun.

D'autre part, nous avons le nouveau quartier du "Brise-cou" qui est très visible de l'Entre-deux-lacs, et le petit hameau de Lordel, entouré de fermes isolées, qui se trouve à 2 km. à l'est du village

L'administration communale et le collège sont situés à mi-chemin

La Chapelle oecuménique d'Enges a été dédicacée le 13 mars 1678 à Notre-Dame des Anges. Le 11 juin 1856, elle fut détruite par un incendie avec sept maisons du village. Elle fut rénovée à trois reprises, le 23.07.1858, le 15.08.43 et le 29.01.1977, furent les dates d'inauguration.

La commune d'Enges se trouve quelque peu partagée, étant donné que le hameau de Lordel est rattaché à la paroisse de Lignières, tandis que le village et le quartier du Brise-cou font partie de la paroisse de Cornaux. En ce qui concerne l'état-civil, nous sommes desservis par Cressier.

* DU PASSÉ A L'AVENIR

En 1976, nos autorités devaient faire un choix entre un certain développement et la stagnation. Il s'agissait de construire ou de se rattacher à une station d'épuration des eaux usées. Elles choisirent le développement, et se rattachèrent à la station d'épuration intercommunale de la Châtellenie de Thielle.

Aujourd'hui, notre population est de 245 habitants.

En consultant l'histoire de notre commune, nous constatons qu'en 1851, Enges groupait déjà 239 habitants, pour tomber en 1975 à 144.

Les projets pour le futur sont pour commencer la rénovation et la transformation de ce que nous appelons déjà notre "Maison de commune", qui se composera de l'administration communale, de la poste, d'une salle polyvalente et de 3 appartements.

Prévoir la création d'une nouvelle salle d'école au collège.

Ensuite, poursuivre l'étude de l'amenée d'eau en provenance du Plateau de Diesse,ainsi que le captage de la télévision par signal vidéo, ou par station réceptrice dans notre commune

Mon voeu le plus cher, est que l'ambiance de notre petit village soit amicale, que soit évité l'individualiste et l'égoïsme, et que nos sociétés locales nous unissent !

Lucie Geiser.

Numérisé par BPUN

LE COIN DU MÉLÈZE

La Rencontre d'été s'est déroulée le week-end des 10 et 11 juin 1989 au Sentier. Une délégation de 4 personnes du Mélèze a participé à cette manifestation très bien organisée par La Pivette. Au cours de l'assemblée des présidents de la F.M.U, on a beaucoup parlé des cours d'alpinisme, de l'opportunité d'organiser les Rencontres romandes sur un ou deux jours, du recrutement des nouveaux membres et du maintien du cross lors des Rencontres d'été.

La traditionnelle Journée des familles du Mélèue aura lieu le dimanche 20 août au chalet. Cette année nos amis de la Jurassienne et de La Montagnarde prendront une part active à cette manifestation. Le repas sera préparé par Félix, les participants seront ainsi assurés d'être servis royalement.

ac-

ENTRE-NOUS...

L'ETE N'EST PAS TERMINE
On est "relaxe" pour lire son GOUVERNAIL !

*** 450 cadets et cadettes se sont rendus à Sion les 13, 14 et 15 mai derniers dans une vingtaine de wagons CFF leur servant de dortoirs. Cette opération nomée "LocomoSion" a été très réussie.

*** Le nouveau président de la "Branche aînée" des UCJG neuchâteloises, est M. Henri ROBERT-VAUCHER, des Eplatures.

*** Lors de son assemblée administrative annuelle, Le Y's Men's Club de Neuchâtel a renouvelé son comité. Il est formé de Renée Guyot (Maïa) présidente, Simon Schleppy, past-président, René Gaschen, vice-président, Madeleine Schleppy, caissière, Germaine Sciboz, secrétaire, Claude Auberson, relations publiques et Jacqueline Auberson, responsable de la Tribune. Au cours de cette séance, un message a été apporté par Charles Salzmann, de Nîmes, en sa qualité de District-Gouvermeur. Un bref rapport a été présenté sur la conférence de District, en mai à Enghein-Montmorency, où quelques Neuchâtelois se sont rendus
Au cours de la rencontre de juillet, qui avait lieu à Vaumarcus, un hommage a été rendu à la mémoire du pasteur Jacques-Louis Roulet, ancien membre du Club, récemment décédé.

*** Nous avons été heureux d'apprendre que les anciens unionistes romands de Berne se retrouvent régulièrement dans la ville fédérale.

*** Nous présentons nos très sincères félicitations et nos voeux cordiaux à M.& Mme François Kybourg-Goy, d'Epagnier (notre fidèle vérificateur des comptes), à l'occasion de l'heureuse naissance de leur deuxième enfant, un petit Philippe.

*** Nous apprenons que deux responsables cadettes vaudoises se rendent en Finlande du 25 juillet au 2 août pour assister au grand rassemblement des jeunes unionistes d'Europe.

*** Namibie et Nicaragua sont deux points chauds du monde actuel. Les Unions chrétiennes de la région alémanique (AG, SO, LU & ZG) n'ont pas craint d'aborder de tels thèmes et ont placé précisément ces deux pays au centre de leur action jubilaire à l'occasion des 125 ans du Comité National UCJG. Ce faisant elles veulent aider au lancement des deux plus jeunes mouvements unionistes : L'UCJF de Namibie et l'UCJG du Nicaragua.

*** Grâce au SEDUC, douze jeunes gens de Suisse alémanique et occidentale prennent part en ce moment à des Camps de travail et de rencontres, organisés par l'UCJG locale du Togo.

(Suite et fin de l'ENTRE-NOUS au bas de la page 5).

VAUMARCUS -CAMP DES HOMMES:11-16 août 89

Thème: "Choisis la vie"

Vendredi	11	- 20 h.	Prof.théol.Claude Bridel
Samedi	12:15	h.30	ATELIERS
Dimanche	13	- 10 h.	Culte Prof. P. Bühler
		- 14.45	Sauver la vie(M.Schwob)
Lundi	14	-	ATELIERS
Mardi	15	-	Excursion
Mercredi	16	-	Message par le past.Noverraz.

Animateurs des ATELIERS:Ulrich,Rüegg,Mme Chr. Christinat, Pierre Pilly et Rémy Wyler.

Renseignements et inscriptions auprès de:
M. André Guibert, 37, Beauregard
2036 Cormondrèche

J.A. 2072 Saint-Blaise

Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BPUN

4 OCT. 1989

58e année - No 8
Octobre 1989

Tout le monde n'a pas occasion de raconter son histoire et si chacun le faisait, il n'y aurait pas grand mal: l'expérience de chacun est le trésor de tous.

Gérard de Nerval.

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

Regard d'un ancien président de commune de Saint-Blaise sur son village...

... il mesure sa mutation au cours du XX^e siècle!

René Engel est né à Saint-Blaise en 1904 dans une maison proche du restaurant du Tilleul. C'est dans les années 1850 que son grand-père Rodolphe était venu comme domestique chez le Docteur Anker (dans l'actuelle ferme Haussener) où il s'occupait de la ferme. Il recevait 20 Fr par mois en été et 15 Fr en hiver. Chez les Engel, on aime la terre, on cultive les champs mais aussi la vigne. Cette tradition s'est transmise de génération en génération. Aujourd'hui, trois des quatre enfants de M. R. Engel ont repris le flambeau, un de ses petit-fils a suivi ses traces et s'est spécialisé en viticulture et oenologie. L'enfance de M. R. Engel a été marquée par le décès de sa mère ce qui le fait prendre très tôt ses responsabilités, lui l'aîné de six frères et soeurs. Son optimisme, sa foi en la vie le guideront.

"Le Gouvernail est allé à son écoute.

SAINT-BLAISE EN 1930

BIBL. PUBL. NEUCHÂTEL ET UNIV.

Numérisé par BPUN

Regard d'un ancien président de commune de Saint-Blaise sur son village...

Souvenirs de "La Calabre"

En 85 ans passés dans un village comme Saint-Blaise, on accumule les souvenirs, bons et mauvais. Qu'en est-il de ceux de M. Engel ?

Il a été frappé par l'activité déployée autrefois au fil du Ruau. Savez-vous encore que quatre roues de moulin fonctionnaient au début du siècle ? Celle de la scierie de marbre Rusconi (dans la maison Pierrehumbert où l'on trouve aujourd'hui un atelier de tissage); celle du moulin du haut Zwinki (là où une nouvelle roue tourne), celle du moulin du bas Balmer et celle de la scierie de bois Blum (à la hauteur de l'immeuble "Immobilière").

"La Calabre" comme on appelait le haut du village, était un quartier très vivant. Autrefois c'était un monde à part, presque toute une province comme celle de l'Italie. On aimerait retrouver "La Calabre" telle qu'elle existait dans les années vingt, avec ses odeurs, sa vie. Bien sûr les maisons n'ont guère changé depuis, le caractère de ce ce quartier a subsisté mais l'on ne trouve plus les tas de fumier devant chaque maison, les boîtons à porcs non plus. Chaque famille élevait ses porcs, on en achetait deux au printemps, on les engraissait pendant tout l'été et à l'automne on faisait boucherie. Au village, René Engel a recensé près de quarante propriétaires de bétail, chevaux, vaches, sans compter les porcs et les chèvres.

Dans "La Calabre" de naguère, les sobriquets étaient de mise pour reconnaître tel ou tel habitant. Se souvient-on encore de Radet, Böcslet, de Carême, de la Nana, de la Perchette , du Requin, du Boque noir ou de la Mère Rouflaquette ? On relevait ainsi un trait de caractère, un défaut, une habitude bonne bonne ou mauvaise. Trèssec était mince comme une perche. Mécanique serrurier, Piquette buvait souvent un verre de trop. On avait aussi des sommités à "La Calabre" : le Roi David, le Pape (qui était coiffeur), l'Empereur, le Major (Dubied), le Comte, le Baron.

Le Pré Brenier où l'on aime à se retrouver sitôt les beaux jours revenus, René Engel l'a connu clôturé, entouré de murs avec un portail à chaque extrémité. Ce n'est qu'à l'automne que l'on libérait son accès, après la récolte des fruits pour que les gens du haut du village puissent y faire leur bois. Au début du printemps on refermait le Pré Brenier pour plusieurs mois. C'est que les fruits étaient précieux à l'époque ! Outre les arbres du Pré Brenier, la Commune cultivait encore des arbres fruitiers le long de la route de Cornaux.

Au début du siècle

Dans ce Saint-Blaise du début du siècle, les fermiers, agriculteurs, viticulteurs, pêcheurs étaient nombreux: il y avait aussi les habitants qui travaillaient pour les industries : l'Usine Martini par exemple, à la route de Berne qui avait fait construire son "village nègre" tout près de Marin, les moulins, les tuileries : la tuilerie Zbinden Sous-les-Vignes, là où aujourd'hui s'étend tout un quartier de maisons locatives.

On avait de nombreuses possibilités de se divertir: différents restaurants aujourd'hui disparus, l'Hôtel de la Fleur-de-Lys à la Croisée, par exemple avec sa salle de danse, son jeu de quilles - on en comptait trois au village -. René Engel se souvient encore qu'enfant il allait relever les quilles pour 30 centimes.

Le football avait déjà fait son apparition, mais les parents ne prisaient pas ce sport, ils n'aimaient guère que leurs enfants aillent regarder les joueurs, des "fainéants" disaient-ils ! Les routes étaient sans danger, on pouvait s'y ébattre, jouer aux "marbres". En été on allait aussi aux bains, au bord du lac. La cabine des bains des hommes était située devant chez Bannwart, celle des dames devant chez le pêcheur Droz (actuellement sud de l'église catholique)

Aujourd'hui "La Calabre" ne compte plus que trois commerçants. Dans les années vingt, ils étainet bien plus nombreux: parmi eux la charcuterie Paris, l'épicerie Boegli, le père Pipi, marchand de sel, les demoiselles Virchaux qui vendaient de la vaisselle et les demoiselles Tribolet.

Numérisé par BPUN

L'occasion de descendre de "La Calabre" au royaume des Peaux-Rouges, les habitants du bas du village,était donnée trois fois l'an en avril, mai et septembre pour les foires qui s'étendaient le long de la Grand-Rue jusque vers le Temple. On y trouvait du bétail bien sûr: vaches, génisses,boeufs, mais aussi des porcs et des stands de toutes sortes, les cornets à la crème pour 10 centimes et le carrousel dans le préau du Collège de la Rive de l'Herbe qui faisait le bonheur des enfants.

RENE ENGEL, EN 1960

La grève de 18 à Saint-Blaise

Les événements de portée plus générale n'ont pas épargné Saint-Blaise. Ainsi en est-il de la grève de 1918. Les grévistes avaient saboté la voie de train de la BN. Heureusement la garde locale menée par Jean Meyer et Ritter veillait; ayant repéré le sabot, ils l'ont enlevé, permettant ainsi au train qui emmenait des soldats à Berne de passer. Les grévistes ne l'ont pas entendu de cette oreille, une bagarre a éclaté. Il a fallu l'intervention de carabiniers venus en toute hâte à pied de Colombier en marche forcée, dirigée par le Capitaine Montandon pour que le calme revienne. Même René Engel, alors adolescent, qui revenait des champs sa fourche sur l'épaule a été pris à partie. Des grévistes ont tenté de lui arracher son outil de travail. Il a résisté et les autres, lâchant prise, l'ont laissé repartir.

Douanier pendant la Mob.

Voici juste cinquante ans, à la Mobilisation générale de 1939, René Engel était incorporé dans la compagnie de police de frontière 1 qui était répartie de Montreux à Nyon et sur tout le territoire frontière vaudois. C'est ainsi qu'il s'est retrouvé douanier en quelque sorte, à Vallorbe route. Il se souvient avec émotion des lettres que lui a adressées alors une fillette saint-galloise,sa marraine de guerre. Elle lui a envoyé des chaussettes, des genouillères tricotées. Ils sont restés en corrpespondance pendant plusieurs années. L'hiver 1939-1940 fut rude, la température descendant jusqu'à 22° en dessous de zéro. C'était l'époque du rationnement. A Saint-Blaise, la Commune a utilisé jusqu'à 30 stères de bois par hiver pour le chauffage de l'Hôtel communal et du collège; le bois était stocké dans le hangar de la route de Lignières qui a été démoli il y a quelques années.

L'évolution des techniques

Travailleur de la terre, de la vigne, René Engel se réjouit des progrès enregistrés dans les techniques de cultures. Ses premières moissons, il les a faites à la faux. C'est en 1931 qu'il achète la première moissonneuse-lieuse de la région, on l'appelait "l'américain" ! Pendant la guerre, il passe à la batteuse qui mettait en sac. Aujourd'hui tout se fait mécaniquement.

Dans les vignes on travaillait au croc et au "rabelais". Quant aux vendanges, celles d'il y a 50 ans n'ont rien de commun avec celles d'aujourd'hui. C'était l'occasion d'une fête, on se trouvait à la vigne, brandards et vendangeurs, on n'était pas rétribué pour ce travail. Le raisin était foulé sur place. Souvent il subissait déjà sa première fermentation. Là les progrès sont appréciables ! Le raisin mis en caissettes est rapidement acheminé dans les caves où des installations modernes le pressent et le foulent.

La politique

Dans la famille Engel, on est radical de père en fils. René s'était juré de ne jamais faire de politique active. Pourtant une nuit de 1933, il n'a pas pu résister à l'appel de certains de ses amis.Les radicaux s'étaient réunis en assemblée pour établir

Numérisé par BPUN

leur liste en vue des prochaines élections communales. Il leur manquait quelques noms. Au milieu de la nuit, ils viennent sonner à la porte de René Engel.Pour rendre service, ce dernier accepte de se porter sur la liste radicale, mais en queue. Pourtant le voilà élu parmi les premiers. Il entre au Conseil général. Très vite il mord à la politique et, en 1944 devient conseiller communal puis président de commune. Sa plus grande satisfaction en politique, il l'éprouve lorsque l'entente est bonne entre les collègues du Conseil communal, quand on peut faire abstraction de son appartenance politique partisane pour oeuvrer dans l'intérêt du village. Des bons moments il en a connus bien sûr, mais aussi des désenchantements, inévitables dans la vie publique.

Des moments moins heureux

S'il regarde derrière lui, René Engel se souvient de deux moments de la vie du village qui lui laissent un goût amer. C'était en 1923 d'abord; lorsqu'on a enlevé la roue du moulin du haut pour l'emmener aux Fourches et lui mettre le feu. Avec ses amis Charles Perrenoud et Marcel Blank, il n'a pu supporter un tel spectacle, ils sont partis. Par bonheur grâce à André Hildenbrand et à la Commission du 3 février, on a remis une roue au haut des Moulins. Dommage pourtant qu'à l'époque on n'ait pas pensé à conserver toutes les richesses du moulin du haut qui fonctionnait si bien, on aurait aujourd'hui un magnifique musée !

C'est le superbe tilleul de la maison Terrisse qui est à l'origine du deuxième souvenir malheureux de René Engel si attaché à la terre, à la nature. Lorsque la foudre l'a atteint de plein fouet en juillet 1969, on l'a dit condamné. Quelques semaines plus tard on lui coupait la plupart de ses branches. "On l'a estropié" dit M. Engel. Il est certain que coupé, taillé autrement en 1969, il serait aujourd'hui à nouveau magnifique. De splendides arbres, on en a plusieurs au village qu'il faut à tout prix conserver, le foyard rouge du vieux cimetière au haut du chemin de Creuze par exemple.

Voir les rives terminées

En 85 ans, René Engel a vu bien des modifications à son village surtout dans les hauts, mais il l'apprécie avec ses changements aussi. Bien sûr, il aurait préféré que l'on songe à préserver le vignoble plus vite, on aurait évité bien des dégâts.

Les remblais au bord du lac ont beaucoup apporté. D'ici quelques années l'autoroute passera par là en tranchée; heureusement que l'on a pensé à l'enterrer. Quand tout sera terminé, Saint-Blaise aura un magnifique bord du lac.

Le rêve de René Engel: assister à la fin des travaux et admirer le résultat. Nous lui souhaitons de tout coeur de pouvoir le réaliser !

ab.

FIANCÉS Nous vous offrons un coffret-cadeaux avec plus de 600 idées pour votre liste de mariage.

Consultez-nous

QUINCAILLERIE
Michel Vautravers
SAINT-BLAISE — Téléphone 038 / 33 17 94

eric marti
COUVERTURE
FERBLANTERIE
2072 Saint-Blaise

SERRURERIE

Portes aluminium
Vitrines
Clôtures
Dépannages
A. HEGEL SA
SAINT-BLAISE
☎ 33 18 33

Numérisé par BPUN

MESSIEURS LES PRESIDENTS

ou liste complète des présidents de commune de Saint-Blaise de 1848 à 1989

Jusqu'en 1848, nos villages étaient formés de "communes", ou assemblée des communiers ressortissants. La révolution de 1848 avait prévu d'étendre les droits des habitants, mais il fallut attendre 1856 pour que se créent:

a/ des Communes, formées des communiers
b/ des Municipalités, formées de tous les habitants suisses,

ayant chacune ses autorités propres. Le village de Saint-Blaise fut donc composé - de 1861 à 1888 - d'une "Commune" et d'une "Municipalité" (voir ci-dessous).

La nouvelle loi sur les communes de 1888 allait consacrer la fusion des anciennes communes bourgeoises et des municipalités,réunies toutes deux sous la forme de "Commune" telle que nous la connaissons maintenant et dans laquelle tous les citoyens ont les mêmes droits. A noter que c'est cette loi de 1888 qui a consacré la fusion de Voëns et du Maley avec St-Blaise, et d'Epagnier avec Marin, qui ont été célébrés l'an dernier .

Commune de Saint-Blaise		Commune et Municipalité de Saint-Blaise	
de 1848 à 1850	Daniel Dardel président de commune	de 1851 à 1855	Alexandre de Dardel président du Conseil administratif
		de 1856 à 1857	Louis-Alexandre de Dardel président du Conseil administratif
de 1851 à 1871	Daniel Dardel président de l' Assemblée générale	de 1858 à 1859	Jules-Frédéric Virchaux-Scholl président du Conseil administratif
		de 1860 à 1861	Louis-Alexandre de Dardel président du Conseil administratif
de 1872 à 1875	Alexandre Virchaux président de l'Assemblée générale	de 1861 à 1868	Louis-Alexandre de Dardel président du Conseil municipal
		de 1869 à 1873	Frédéric-Auguste Junier président du Conseil municipal
de 1876 à 1888	Auguste-Henri Dardel-Pointet président du Conseil communal	de 1874 à 1888	Jäames-François Thorens président du Conseil municipal
Dès 1888 : Commune de Saint-Blaise (dans sa forme actuelle)			
de 1889 à 1903	Jämes-François Thorens président du Conseil communal	de 1953 à 1956	Jean-Jacques Thorens président du Conseil communal
de 1904 à 1915	Alfred Clottu président du Conseil communal	de 1956 à 1964	René Engel président du Conseil communal
de 1915 à 1927	Otto de Dardel président du Conseil communal	de 1964 à 1966	Alphonse Henry président du Conseil communal
de 1927 à 1935	Louis Thorens président du Conseil communal	de 1966 à 1972	Emile Vautravers président du Conseil communal
de 1935 à 1942	André Thomet président du Conseil communal	dès 1972	François Beljean président du Conseil communal
de 1942 à 1953	Werner Rusch président du Conseil communal		

coop Centre Coop St-Blaise
on y stationne facilement

Numérisé par BPUN

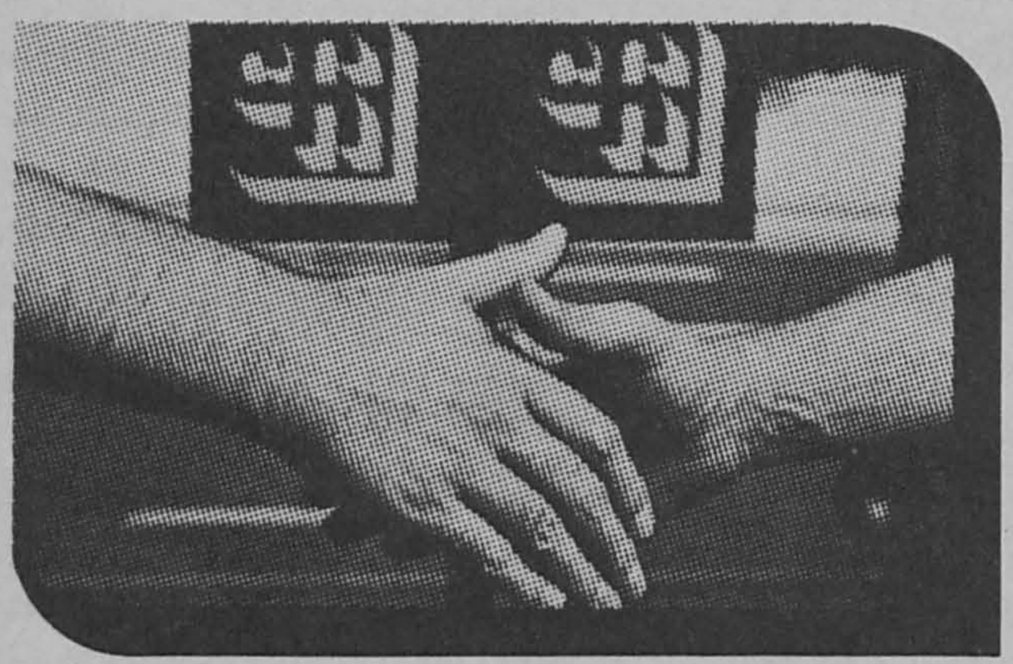

Le contact humain à portée de la main

« Si le prochain guichet du
Crédit Foncier Neuchâtelois est à plus
de 8,5 km de chez vous, c'est que vous
n'habitez pas le canton de Neuchâtel »

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

VOTRE BANQUE REGIONALE SUISSE

Metalor.
Un poinçon qui garantit aussi
la qualité de nos relations.

Metalor

METAUX PRECIEUX SA METALOR
AV. DU VIGNOBLE CH-2009 NEUCHATEL TEL. 038 212151

LE CHAUFFAGE AU GAZ — une solution d'ÉCONOMIE

Souplesse de réglage – Rendement maximum – Pas de stockage
Coût modéré des installations – Entretien minimum
Favorable à l'environnement

SERVICE DU GAZ - Rue Jaquet-Droz 3
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 11, internes 548 / 531

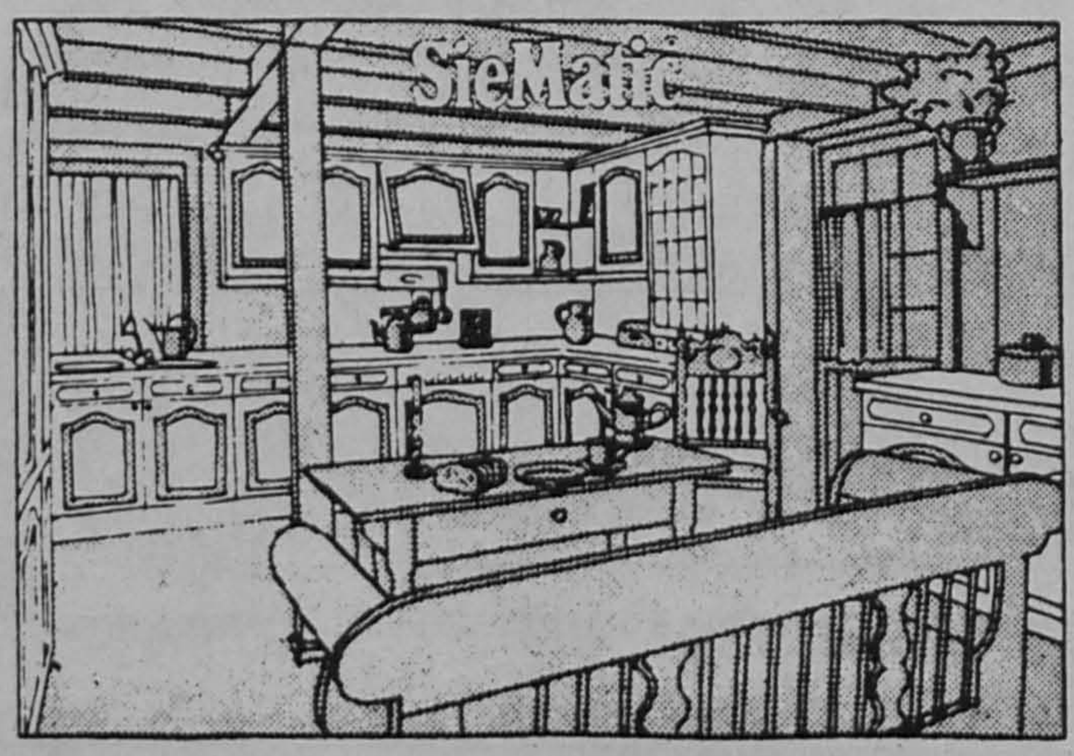

Hildenbrand *Cuisines*

vous présente les plus belles cuisines européennes
Françaises – Allemandes – Italiennes – Suisses

Avant de prendre une décision, visitez

notre exposition
17, Rue du Seyon - Neuchâtel
Tél. 25 00 00

Numérisé par BPUN

EN DIRECT AVEC...
L'ADMINISTRATEUR COMMUNAL
DE SAINT-BLAISE

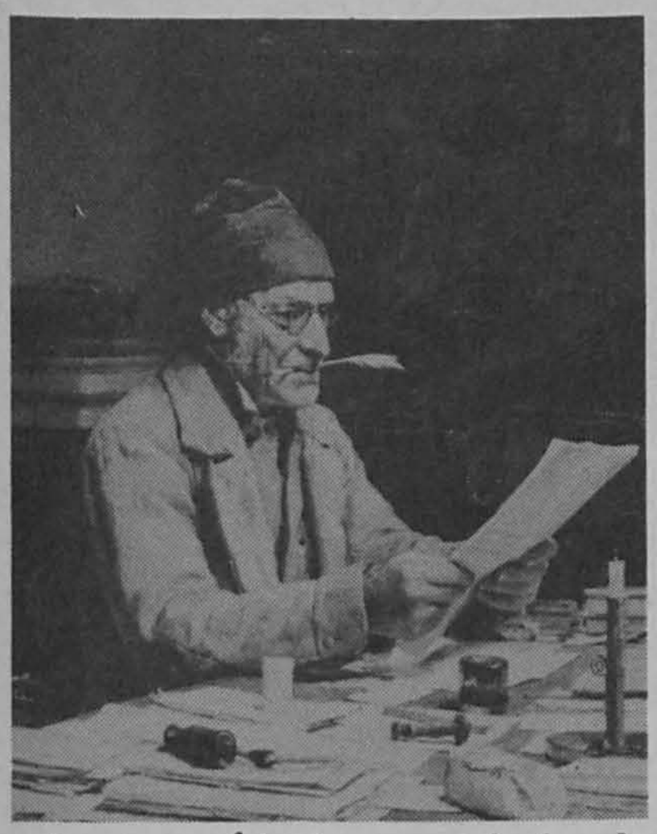

Le secrétaire municipal
par Albert ANKER, 1875, Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.(Ed. Marguerat,Lausanne)

M. JEAN-PIERRE BETTONE

59 ans, marié.

A la commune depuis 1965

Administrateur depuis 1966

Bras droit de l'exécutif local, l'administrateur communal assume une fonction essentielle dans la communauté.
"Le Gouvernail" tenant à saluer son engagement au service de tous, lui ouvre ses colonnes dans ses dix numéros de 1989.

* MA COMMUNE EN QUELQUES MOTS

Implanté à l'entrée de la plaine de l'Entre-deux-Lacs, Saint-Blaise s'étire du bord du lac, d'une altitude de 430 mètres, au sommet de la Côte de Chaumont qui atteint les 1110 mètres. Cela donne un territoire fort étendu (880 hectares) et d'une grande diversité d'aspects. Le promeneur découvrira de très beaux points de vue. Le paysage s'ordonne autour des forêts qui occupent une surface de 464 hectares, des terres agricoles, 155 hectares, et de 27 hectares de vignoble.

Saint-Blaise est un village de 2871 habitants. Il s'est édifié au cours des ans le long du Ruau à partir de deux quartiers bien distincts: La Calabre pour le haut, les Peau-Rouges pour le bas. Son développement, bien qu'il n'ait pas toujours été contrôlé avec bonheur, a néanmoins su garder un bon équilibre entre les diverses activités économiques: 3 % des emplois vont au secteur primaire, 41 % vont au secteur secondaire et 56 % au secteur tertiaire.

Saint-Blaise a su éviter le piège de "la cité dortoir". Les multiples activités de ses commerçants, de ses artisans, comme d'ailleurs les réguliers embarras de circulation font qu'une animation heureuse se passe dans un cadre agréable dans lequel se trouvent des bâtiments historiques et des sites pittoresques. Il fait bon s'y arrêter et regarder vivre ses habitants qui savent allier un esprit très critique à un humour de bon aloi.

* VERS L'AVENIR

Aujourd'hui, tous les regards se portent sur le gigantesque chantier que les Routes Nationales ont entrepris pour le passage de la N 5. Saint-Blaise retrouve de nouvelles rives accessibles à tous. Toutefois, d'autres problèmes méritent réflexion: Je pense entre autre, à l'application des dispositions de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, à l'adaptation aux besoins des réseaux d'eau et d'électricité. Enfin, il faut espérer que la cascade de directives, de règlements de toutes sortes qui ne cessent d'assaillir les administrations ne leur fassent pas perdre tout dynamisme. Mais heureusement, Saint-Blaise sait où il va.

P. Breguet
PHARMACIE de Saint-Blaise

Numérisé par BPUN

LE COIN DU MÉLÈZE

La journée des familles a eu lieu le dimanche 20 août 1989, au chalet de Chuffort.

Cette manifestation s'est parfaitement bien déroulée en compagnie de nos amis de La Jurassienne et de La Montagnarde. On regrette une fois de plus le manque d'intérêt des gens du Mélèze pour cette journée.

Tous nos membres sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle. Celle-ci aura lieu le vendredi 20 octobre 1989 à 18 heures au chalet.

ENTRE-NOUS...

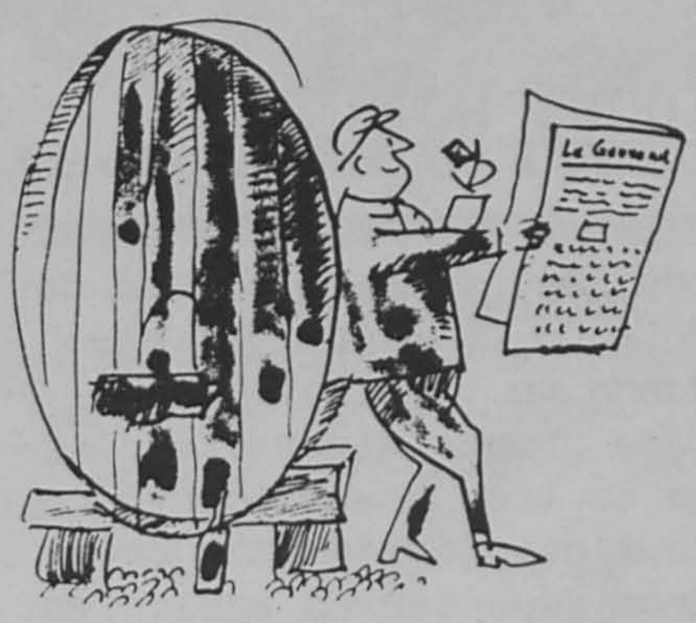

La vendange encavée, on peut prendre son temps pour la lecture de son "Gouvernail"

** Le journal "L'IMPARTIAL", de La Chaux-de-Fonds, a publié, en août dernier, une présentation du "Gouvernail" due à la plume de Mme Annette Thorens, correspondante de ce quotidien pour l'"Entre-deux-Lacs". Cet article, illustré de l'entête de notre journal, nous décrit d'une façon flatteuse. Nous remerçions cette excellente journaliste de l'attention qu'elmanifeste à l'égard de notre bulletin.

*** Est-ce l'effet de la chaleur de cet été qui est responsable de deux regrettables erreurs dans notre dernier numéro ? Toujours est-il que deux lignes de texte ont été répétées deux fois et qu'une illustration ne correspondait pas à la légende qui parlait d'un train... et du Niesen ! Merci à nos lecteurs de leur aimable indulgence.

*** Les lecteurs qui ont été intéressés par notre dernier numéro consacré au chemin de fer BN et à une "grand-maman" hors série, seront heureux d'apprendre que cette compagnie a offert à notre chef-lieu de faire porter à une de ses cocomotives le nom de "Ville de Neuchâtel". Il s'agit de la locomotive BN 180, de type Re 4/4 de couleur brune. Elle fait partie d'une série de 35 véhicules de traction, portant les Nos 161 à 195, commencée en 1964 et achevée en 1983. Son poids est de 80 tonnes. La cérémonie du baptême, en présence des autorités de la Ville et de la Compagnie BN, a eu lieu le 8 septembre dernier à la gare de Neuchâtel.

*** La Fête cantonale des Unions cadettes neuchâteloises a eu lieu lors du week-end du Jeûne Fédéral à Fontaine-André-Champ-Monsieur, sur La Coudre. Elle a été très réussie en raison du beau temps de cet automne.

*** Les 14 et 15 octobre prochains, aura lieu à Vaumarcus, la fête du 25e anniversaire de la fondation du Y's Men's Club de Neuchâtel. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans notre prochain numéro.

*** Jeudi 21 septembre dernier, la "Branche aînée" des UCJG neuchâteloises a tenu sa séance d'automne aux Eplatures. Au programme: causerie de M. Jean-Daniel Douillot, spécialiste de la communication et ancien chef cadet. M. Douillot, qui est le responsable technique de l'information à "LA PREMIERE" de Radio Suisse Romande a captivé son auditoire en leur parlant de son activité sous le titre "Du monde entier dans votre transistor" et en évoquant l'expédition de la RSR à Noël passé au Sahel à travers le désert.

*** Le numéro de septembre du bulletin "HORIZONS", journal du "Séduc" (Service de d'entraide et de développement des UCJG/UCF) évoque le Liban, qui souffre depuis 14 ans de la guerre civile et transmet un appel des Alliances mondiales UCF/UCJG en faveur de ce pays. Nous espérons pouvoir, dans notre prochain numéro, donner plus de précisions sur le travail de des UCJG/UCF dans ce malheureux pays.

*** Dés maintenant, le "Gouvernail" reprend sa parution normale. C'est dire que le prochain numéro paraîtra au début de novembre.

*** OFFRE D'EMPLOI: Le "Séduc" à Olten est en contact avec les UCJG/UCF du monde entier. Pour pouvoir accomplir ses tâches, il cherche, pour entrée immédiate SECRETAIRE (H ou F), à 80 % pour Finances et gestion de projets. Si tu as une formation commerciale (CFC ou équivalent), une expérience en comptabilité et que tu possèdes le français et l'allemand, tu peux prendre contact avec Emile Stricker, secrétaire-animateur, Olten (Tél.062-266 268)

J.A. 2072 Saint-Blaise

Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BPUN

27 OCT. 1989

PU 1220

58e année - No 9
Novembre 1989

Pf

"Un peu plus haut, à l'extrémité du village, l'antique maison de la Dîme, où résidait le receveur, dresse la flèche de sa tourelle, dont la porte est réhaussée d'un gracieux motif architectural, avec l'aigle de Neuchâtel (1581)".

Philippe Godet
"Neuchâtel pittoresque"
La Ville et le Vignoble-1901

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

Sur les hauts de Saint-Blaise

LA MAISON DE LA DÎME RÉHABILITÉE

Remarquable maison de la Renaissance, la Maison de la Dîme a connu une importante rénovation en 1988-1989.

Grâce à la sympathique collaboration des propriétaires de l'immeuble, des architectes, du restaurateur d'art et du Service cantonal des monuments et des sites, qui ont uni leurs efforts pour faire renaître la Dîme telle qu'elle fut lors de sa construction il y a quatre siècles, le "Gouvernail" est heureux d'offrir ce numéro à ses lecteurs.

Il est essentiellement consacré à une des demeures de notre région qui appartient au patrimoine architectural neuchâtelois

BIBL. PUBL. NEUCHÂTEL ET UNIV.

Dîme 3 - 5, 1er étage, pièce Nord, paroi Est

Recouvert de plusieurs badigeons à la chaux, cet oiseau peint décoratif a été dégagé pendant les premiers travaux d'investigation; il souligne l'architecture et indique l'emplacement d'une tête de poutre, poutre qui traversait la pièce d'Est en Ouest.
Cet élément décoratif est "réapparu" après quelque quatre siècles.

Numérisé par BPUN

LA MAISON DE LA DIME: SON PASSE EN BREF

C'est au lieu-dit Moyrette, Murette, puis fautivement Muerta, et aujourd'hui Mureta - petit mur - que fut bâtie, en 1581, la Maison de la Dîme, comme en témoigne cette date gravée sur sa porte occidentale.

La Maison de la Dîme fut implantée sur un jardin en partie déjà bâti. C'est la fille de Nicolas Wengi, avoyer de Soleure, à qui la tradition prête un rôle glorieux dans les guerres de religion soleuroises en 1533, qui construisit la demeure. Son père avait acquis des vignes à Saint-Blaise et s'était constitué un domaine important. Au décès de l'avoyer Wengi et de sa femme, deux de leurs enfants se partagèrent la demeure. Et, fait intéressant, la Dîme est restée partagée, jusqu'à nos jours, entre deux propriétaires.

LA DIME : pourquoi ce nom ?

C'est en raison de la vente de la partie occidentale de la Maison de la Dîme aux Quatre Ministraux (les Magistrats de Neuchâtel) que la maison porte son nom de la Dîme. Propriétaires de 1666 à 1853, les magistrats de Neuchâtel y faisaient pressurer les redevances en vin dues à l'hôpital de la Ville; une partie de cette dîme était, par ailleurs, distribuée pour des pensions ecclésiastiques ou pour l'assistance.

"Le 17 fébvrier 1677, j'ay esté à Saint-Blaise pour faire poser et ferrer les portes du nouveau bastiment (La Dîme) que Messieurs (les Quatre Ministraux de Neuchâtel) y ont fait faire. Le dit jour, payé pour faire boire les serruriers et charpentier 3 batz et demy".

Bauher Daniel Bonvespre
(chargé de la surveillance des travaux)

Au fil de plus de quatre siècles, la Maison de la Dîme a connu plusieurs réfections. Patrice Allanfranchini en fait la relation dans l'étude historique du bâtiment.

Les travaux menés marquent le plus souvent un souci économique: l'immeuble, à l'origine maison de maître, au caractère aristocratique, fut un lieu d'encavage. On vise à la modernisation des pressoirs et des caves et à des réfections de l'intérieur et de la charpente pour que le bâtiment conserve équilibre et stabilité.

DE PROPRIETAIRE EN PROPRIETAIRE

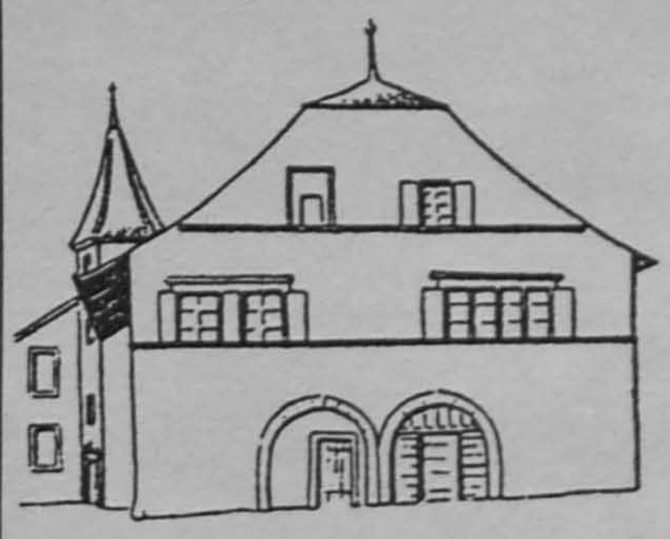

Nicolas Wengi, avoyer de Soleure, celui-là même à qui la tradition prête un rôle glorieux dans les guerres de religion soleuroises en 1533, (il s'était placé devant le canon braqué sur l'un des partis ennemis), acquit des vignes à Saint-Blaise et se constitua un domaine important dès 1532. Sa fille Ursely, femme de Jean Rouguenet, conseiller de Fribourg, acheta en 1579 la maison des héritiers de Girard Basset et la reconstruisit en 1581. Deux des enfants de ce couple se partagèrent avant 1600 domaine et maison. Fait remarquable, ces deux parts sont restées séparées dès lors et jusqu'à nos jours.

Barthol omé Rouguenet reprit la partie ouest de la maison que Sarah Ramel, sa veuve, transmit à Peter Odet, son second mari. La famille Odet vendit le tout aux Quatre Ministraux en 1666. La ville de Neuchâtel qui fit placer ses armes au-dessus de la porte en 1675, y encavait la récolte de ses vignes. C'est là l'origine erronée de l'appellation : maison de la Dîme. La ville se défit en 1853 du vignoble et de son encavage au profit de Jean-Georges Dittes, hôte à la Couronne à Saint-Blaise. Depuis lors, cette partie de la maison a passé aux familles Etter, puis Noverraz.

L'autre moitié de l'édifice échut à Marguerite Rouguenet, femme du trésorier Peter Zimmermann. Leurs filles, alliées Fiwaz et Montenach, en jouirent en copropriété. Anne-Marie Wildt-Fiwaz, fille de la première femme de bailli de Rue, aliéna sa part de copropriété au notaire Elie Peter de Saint-Blaise qui la revendit en 1720 à Marie-Hélène de Montenach, cousine d'Anne-Marie et femme de Jean-Prothée de Féguely, héritière de l'autre part de copropriété. Albert de Féguely, son petit-fils, vendit en 1795 ses domaine et maison de Saint-Blaise à André-César Terrisse. La famille Terrisse a conservé cette partie de maison durant plus d'un siècle. Ella a appartenu ensuite à la famille Bernasconi.

Tiré de "Histoire de Saint-Blaise" - Olivier Clottu, 1957.

N.B. La partie ouest est actuellement la propriété de M. Yann Noverraz. Quant à la partie est, elle a ensuite appartenu à M. Jean-Louia Walther. Elle est à ce jour la propriété de M.& Mme Daniel Porret.

Numérisé par BPUN

AMPLEUR ET SENS D'UNE VERITABLE REHABILITATION

Le contraste existant encore entre la façade Est, "restaurée" en 1958, et les autres façades de la Maison de la Dîme, illustre l'ampleur de l'ouvrage entrepris et justifie, pour qualifier ce dernier, l'usage du terme de réhabilitation* (voir encadré ci dessous).

MAISON DE LA DIME, façade sud

29 août 1917

En effet, les travaux de restauration* achevés à ce jour se présentent après plusieurs générations d'interventions brutales:

Pour affirmer la pérennité du patrimoine historique, on a détruit la peau des monuments pour en montrer le squelette de pierre, signe de durabilité. Le spectacle du matériau brut, des "vieilles pierres" - appareillages de moellons irréguliers, chaînes d'angles cahotiques, arcs de décharges surmontant les linteaux des portes et fenêtres - eut peut-être pour fonction de sécuriser le public face à l'aspect mécanique et répétitif des briques de ciment et de terre cuite cachées sous le crépi uniforme des constructions modernes.

Pour permettre sa rénovation*, on a souvent cédé à un curetage radical, opération détruisant toute la substance historique intérieure - boiseries,stucs, décors et revêtements muraux, cloisonnages et plafonnages, parquets,carrelages et dallages - destructions s'étendant le plus souvent également à la structure intérieure - murs de refend, poutraisons et escaliers. La voie est ainsi largement ouverte à un rempaillage de dalles de béton qui ne respectent souvent même pas - normalisation oblige - les anciens niveaux des planchers. Et il ne reste bientôt d'authentique qu'un masque.

L'oeuvre entreprise à la Maison de la Dîme contraste avec de telles habitudes. Pour la qualifier, le terme de réhabilitation s'impose parmi tous les autres vocables possibles, tels que rénovation, réfection, restauration*, etc.

Certes, il est possible de voir là, au travers du travail des artisans, la conjugaison d'actions différentes dont la plus fondamentale reste la conservation. La plupart des éléments ont bien été, à des degrés divers, conservés; à cela s'ajoute que certains éléments ont été restaurés*, c'est-à-dire rétablis dans un état premier (la fenêtre à trois meneaux du premier étage), d'autres restitués*, c'est-à-dire recréés à partir de modèles anciens (la fenêtre à croisée du deuxième étage), d'autres réfectionnés*, c'est-à-dire refait conformément à l'original (le crépi des façades), etc. Le tout combiné constitue ici une véritable réhabilitation*.

* voir encadré.

USER DU TERME LE PLUS IDOINE PROPRE A DECRIRE AU MIEUX LA VOLONTE QUI A PRESIDE A L'OUVRAGE

De nombreux termes peuvent servir à qualifier les entreprises humaines consacrées au patrimoine bâti. Il est très important de chercher à user chaque fois du terme le plus idoine, propre à décrire au mieux la volonté qui a présidé à l'ouvrage, que ce soit dans son ensemble ou dans ses détails.

Entre ces divers termes - restauration, rénovation, conservation, réfection, restructuration, réhabilitation, reconstruction, restitution, rétablissement, etc. - nous ne voyons aucune gradation. Restaurer n'est pas le maître art; il s'agit de cas en cas de déterminer les convenances, le but étant de conserver la substance originale. On jugera donc autant la convenance de l'option prise que la qualité de la réalisation. On dira par exemple: "Ici, il eût été plus convenable de restaurer plutôt que de restructurer", pour ajouter peut-être "cela exprimé, la restructuration est de qualité".

Numérisé par BPUN

Ce terme peut être défini de trois manières: il décrit l'acte de réintégrer un édifice abandonné dans la vie contemporaine, l'acte de redonner à un édifice sa fonction première, l'acte de restituer à un édifice son identité.

La troisième définition entre en jeu de manière évidente: face au risque de défiguration totale que pouvaient laisser présager les mutilations de 1958, l'oeuvre restitue à la Maison de la Dîme son identité cachée.Si nous comparons les deux photographies avant et après les travaux de ladite Maison, nous devons ajouter que tous les éléments de la seconde étaient contenus dans la première; il y a entre elles une secrète identité, La première photographie se présentant en quelque sorte comme l'épreuve exposée mais non encore révélée de la seconde photographies. (voir pages 3 et 8)

La deuxième définition se justifie également si l'on tient compte du décor architectural intérieur et extérieur: l'oeuvre entreprise redonne au décor sa fonction première qui est de révéler l'architecture dans ses intentions profondes, marquer avec rectitude les chaînes d'angle là où cela est nécessaire, souligner la volonté de régularité de l'appareillage, saluer la présence des fenêtres, dûment encadrées, par des frontons couronnant les linteaux, accentuer l'accueil offert par l'ouverture des embrasures de fenêtres, parachever d'un signe la présence d'une niche.

La première définition intervient également dans la mesure où l'oeuvre achevée contribue à réintégrer l'acte de restauration dans la vie contemporaine de notre région, car cet acte sert effectivement à raviver notre mémoire collective, sans laquelle aucune vie n'est possible; chacun peut mesurer ainsi dans quel abandon cette mémoire était tombée, tellement le résultat obtenu se distingue de ce que l'on pouvait imaginer au vu des habitudes prises en matière de rénovation*; ne nions pas le choc ainsi provoqué; puisse-t-il être salutaire pour la conservation* de notre patrimoine historique.

* voir encadré en page 3.

ELLE N'A JAMAIS AUTANT RESSEMBLE A ELLE-MEME

QUE TELLE QUE NOUS POUVONS LA TRANSMETTRE AUJOURD'HUI

De sa destination initiale, une maison traverse les siècles et nous parvient chargée de l'héritage matériel issu de la volonté,du goût et du rang social des propriétaires successifs.

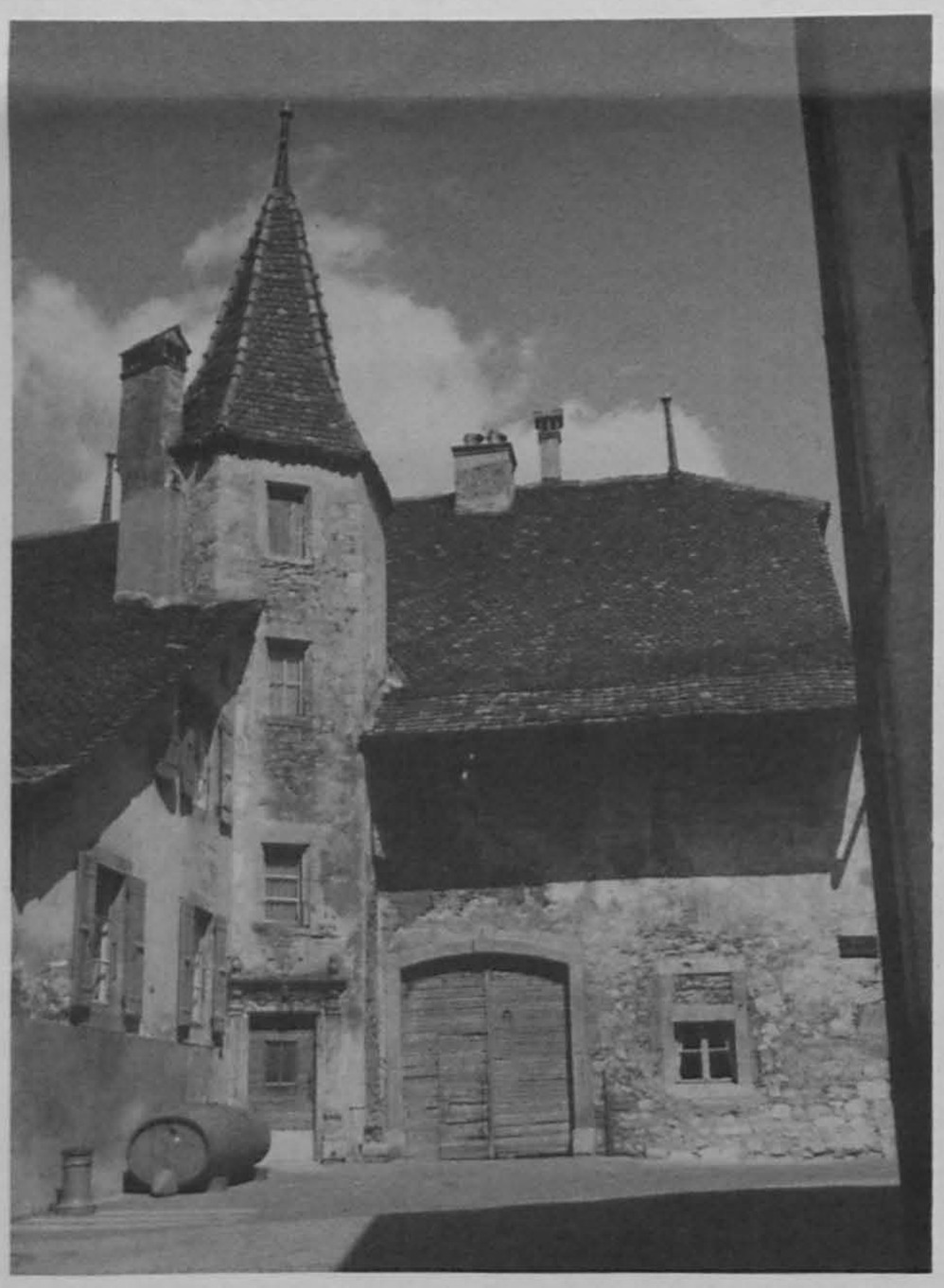

MAISON DE LA DIME-Façade occidentale

Généralement, nous sommes appelés à intervenir dans des édifices ayant subi diverses modifications qui, lorsqu'elles se situent à des périodes antérieures à la fin du XIXe siècle, s'inscrivent dans une continuité technologique qui n'engendrerait que rarement la destruction totale des étapes précédentes du fait principalement de la compatibilité des matériaux mis en oeuvre et du souci de récupération et de réemploi du matériel disponible sur place.

Dès l'apparition des liants hydrauliques et des produits synthétiques dans la construction, les monuments historiques n'ont pas été épargnés de leurs usages abusifs et empiriques qui, aujourd'hui encore, produisent des effets destructeurs.

La Maison de la Dîme n'a pas échappé à cette action lors des travaux entrepris dans le courant de notre siècle, de manière très importante dans sa partie est, alors que l'ouest où s'est déroulé l'essentiel des travaux qui s'y achèvent actuellement, n'en fut atteint que plus ponctuellement.

Grâce à la coordination des décisions prises par les deux propriétaires, les investigations ont abouti au résultat que l'on peut admirer. Les façades, à l'exception de la façade est, nous livraient l'image d'un crépi en lambeaux dont les actions du temps réduisaient chaque jour la surface. Cet état a permis au restaurateur d'art de bénéficier d'une situation exceptionnelle aujourd'hui car toutes les rides de cette "vieille dame" contenaient les informations sur la physionomie de sa jeunesse.

Numérisé par BPUN

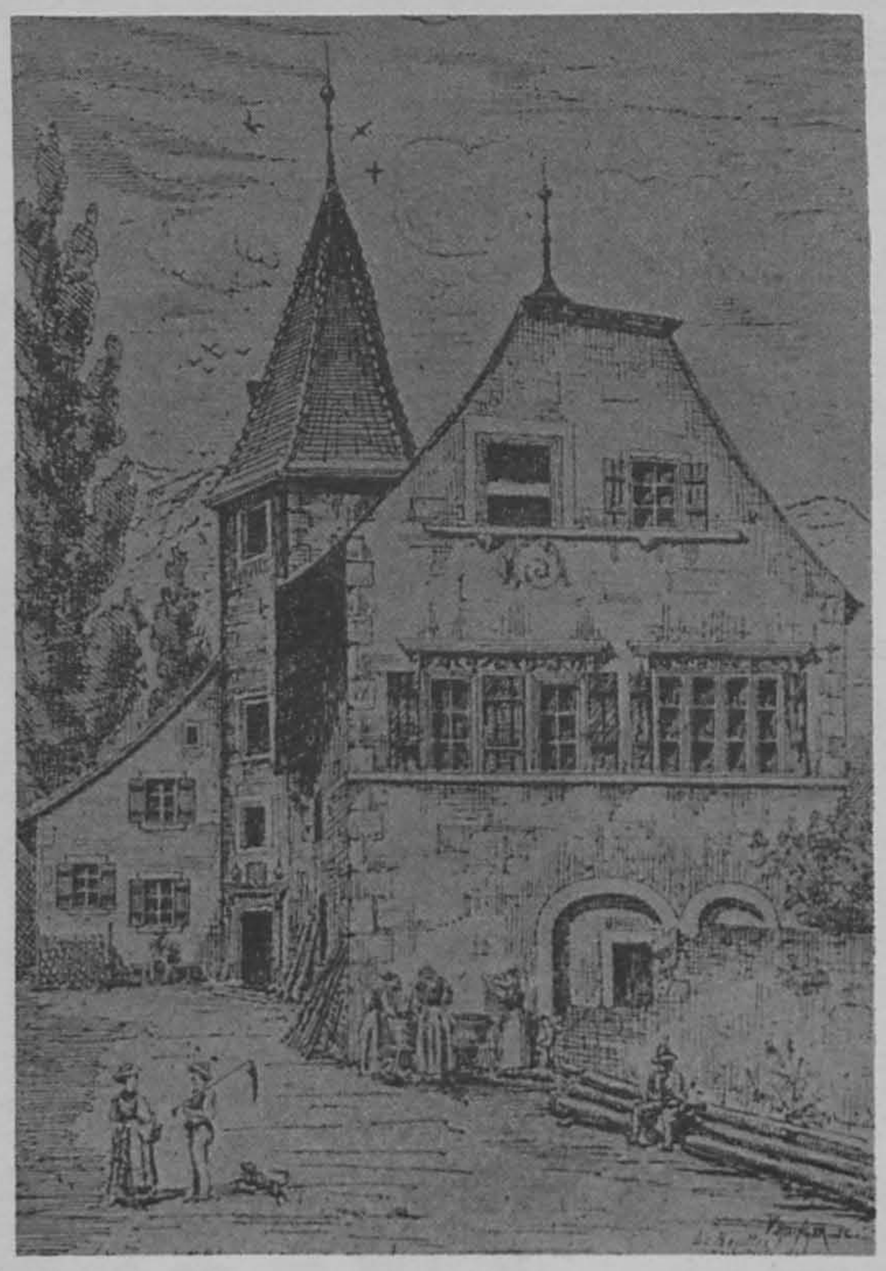

Maison des Dîmes ou de la Seigneurerie

(dessin de M.-L. Reutter)

En effet, grâce à la rigueur scientifique du diagnostic, la Maison de la Dîme a vécu sa première mue et nous sommes persuadés qu'elle n'a jamais autant ressemblé à elle-même que telle que nous pouvons la transmettre aujourd'hui.

A l'intérieur, dès les premiers démontages d'éléments modernes tels que galandages, plafonds, boiseries reconnus comme n'ayant aucune valeur historique, artistique, esthétique ou scientifique, nous nous sommes trouvés en présence d'éléments architecturaux et décoratifs appartenant à des époques allant du XVIe au XVIIIe siècles.

Le programme initial de l'architecte a donc été réadapté à plusieurs reprises au fil des découvertes révélées principalement par les investigations menées par le restaurateur d'art. L'homogénéité des décors peints architecturaux mis en évidence au 1er étage impliquait une option ne compromettant pas la lecture de la disposition tripartite du plan.
Pour découvrir les principaux éléments mis à jour lors de cette réhabilitation, nous vous renvoyons aux photographies et dessins insérés dans ces pages.

PEINTURE MURALE, CARACTERE SPECIFIQUE, PARTIE INTEGRANTE DE L'ENSEMBLE ARCHITECTURAL

La conservation est, avant de se réaliser par une opération technique sur la matière de l'objet, un jugement critique qui vise à identifier cet objet avec ses caractéristiques propres, à définir ou mettre en lumière les valeurs ou significations particulières qui le distinguent et, en justifiant sa sauvegarde, fixent aussi le but et le cadre des opérations techniques qu'elle implique.

Comme d'autre part la possibilité de comprendre l'objet comme valeur esthétique et historique dépend de son état de conservation, et en particulier de l'interprétation des modifications qu'il peut avoir subies du fait du temps et des hommes, il est évident que les opérations techniques d'examen et le diagnostic historique et critique doivent toujours procéder en étroite corrélation, selon un mouvement de va-et-vient et de contrôle réciproque.

Fenêtres de la façade Sud, avant et après la réhabilitation de 1989.

Il importe dès lors que, avant d'aborder l'étude des matériaux et des techniques de la peinture murale, nous nous interrogions sur ses caractères spécifiques, sur les valeurs et significations particulières qui la caractérisent et la distinguent des autres formes de l'art pictural, valeurs et significations qui réclament du restaurateur une attention et une préparation critiques spéciales.

Liée au mur, et par conséquent à l'architecture, la peinture acquiert un autre

Numérisé par BPUN

DE LA DEMEURE DE H. RUGINET... A LA RUE DE LA DIME 3-5.

1581 CONSTRUCTION ET ELEVATION DU MITOYEN

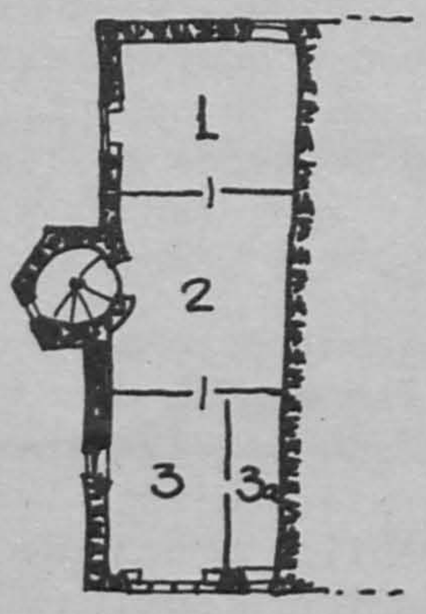

1 CHAMBRE
2 CUISINE
3 SEJOUR
3a ALCÔVE
4 CHEMINEE
5 PRESSOIR

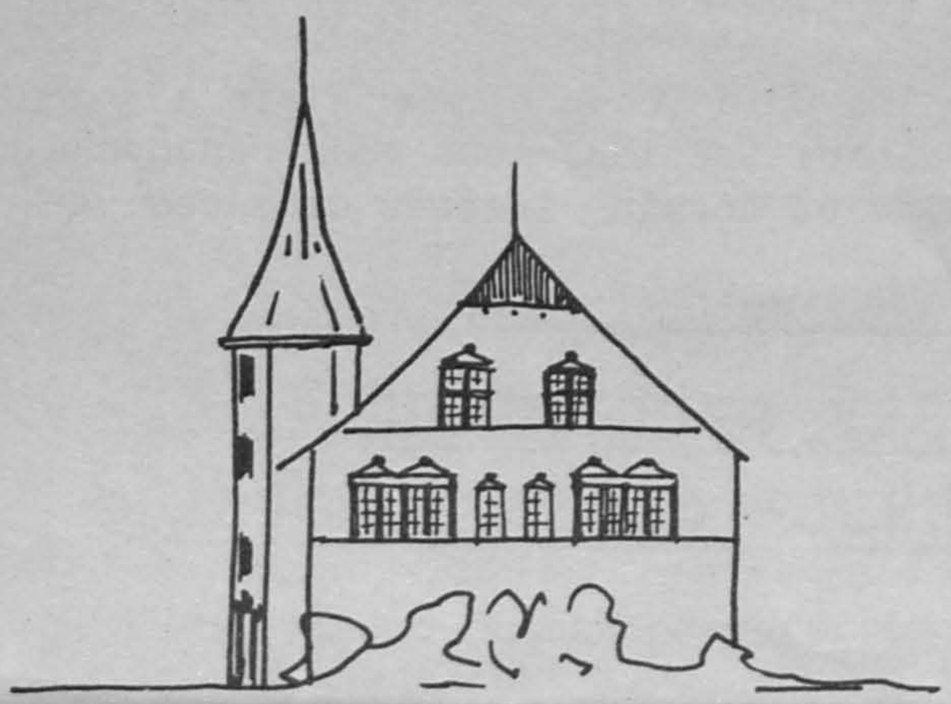

1673

ACHAT PAR QUATRE MINISTRAUX

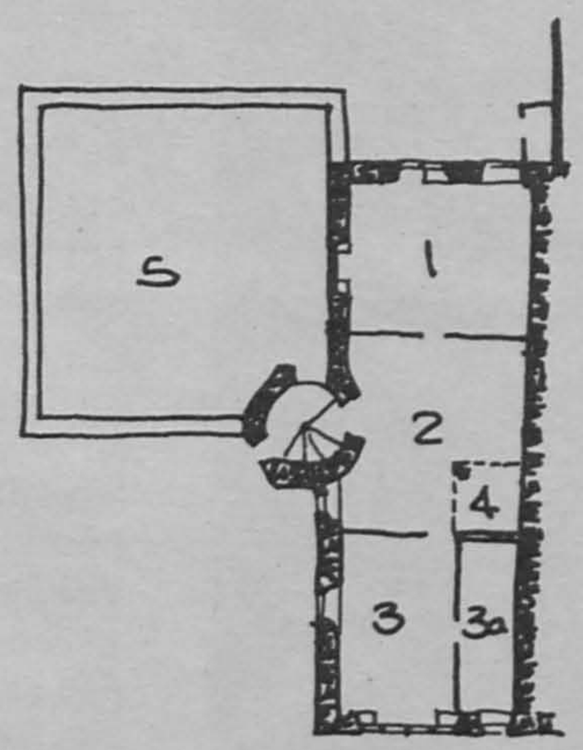

CONSTRUCTION DU PRESSOIR ET DE LA CHEMINEE

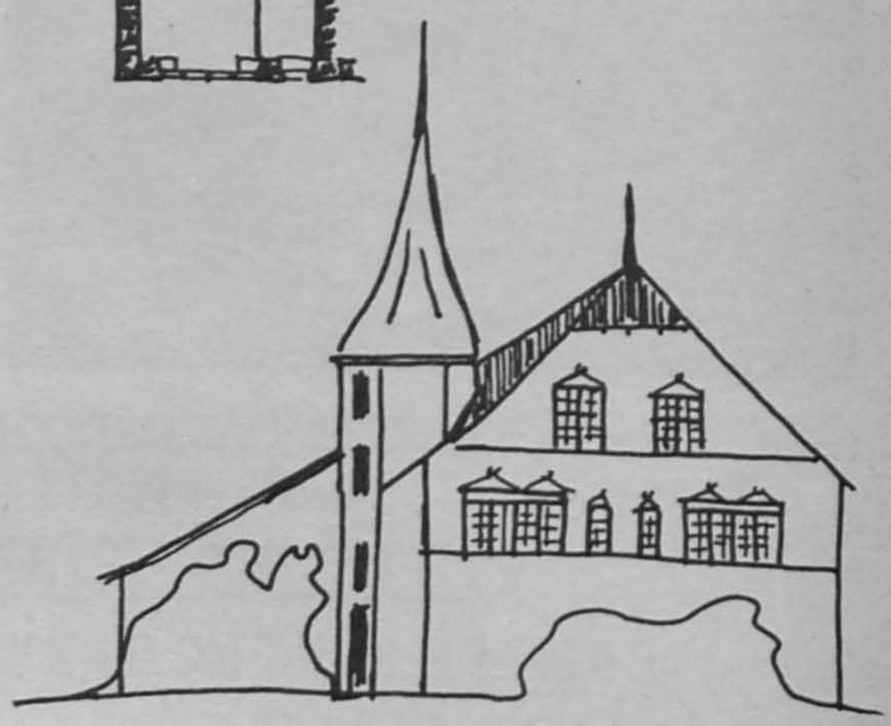

VERS 1740

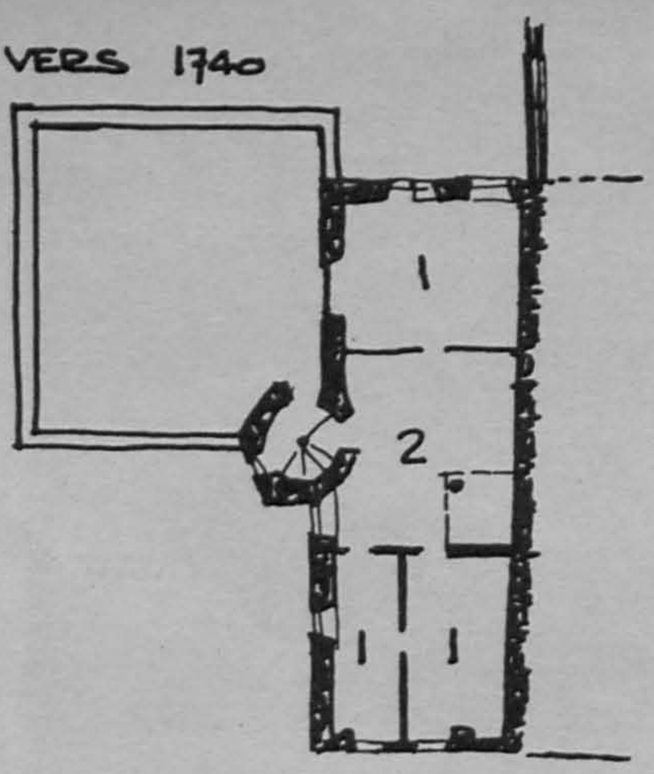

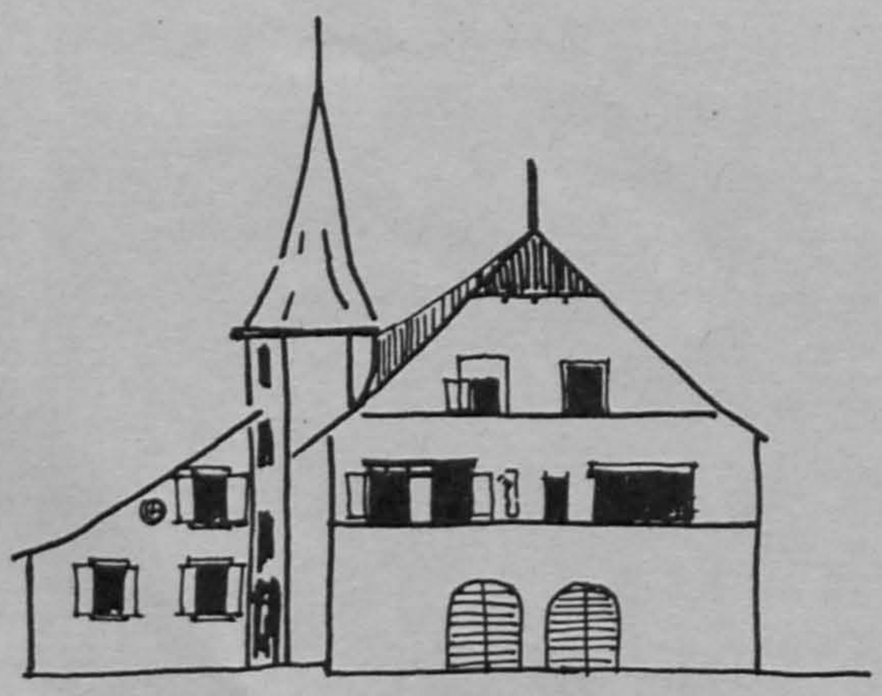

PLUSIEURS MODIFICATIONS INTERVIENNENT JUSQU'EN 1987, NOTAMMENT L'ADJONCTION D'UN COUVERT AU NORD, QUI CACHAIT LA FACADE

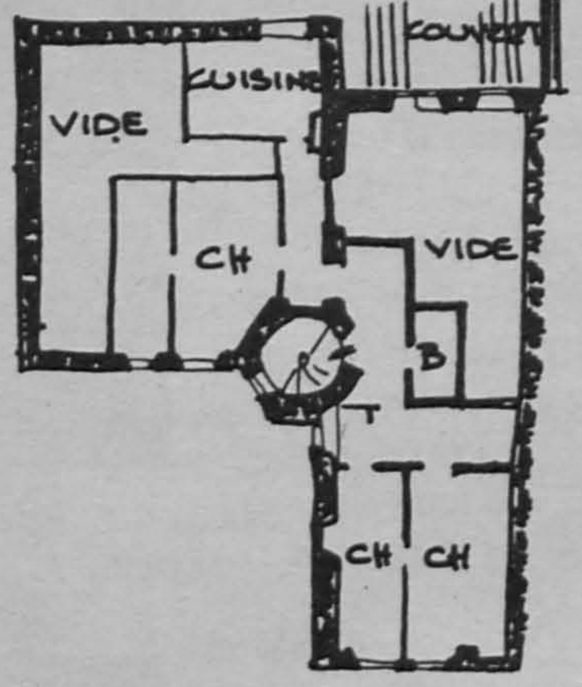

APRES DIVERS PROJETS, EN 1989, NOUS RETROUVONS LES 3 ZONES INITIALES ET TOUTES LES OUVERTURES EN FACADE

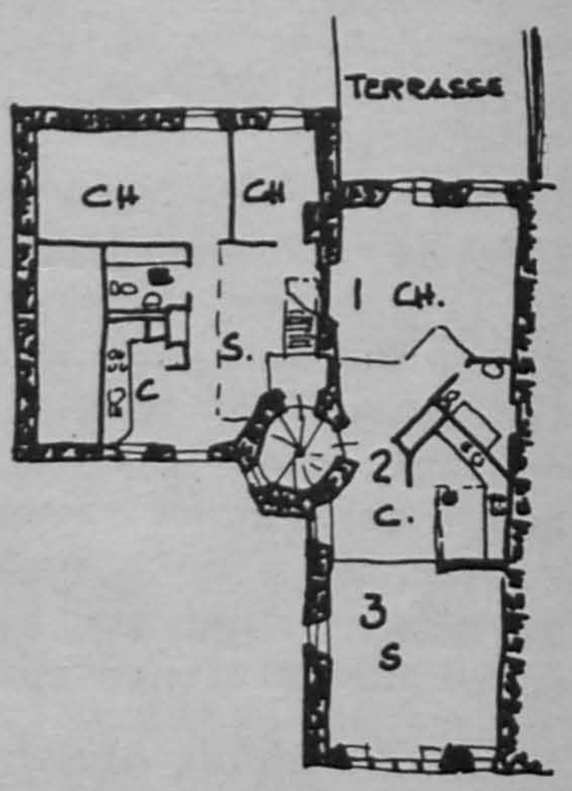

Numérisé par BPUN

statut que lorsqu'elle est liée à un objet. Ce ne sont pas seulement ses conditions matérielles d'exécution qui diffèrent mais, avec son contexte, la nature intime de l'image. Rien ne le montre mieux que le problème du cadre. A la différence du tableau, la peinture murale n'a pas besoin de cadre qui la rattache à l'architecture: son cadre est l'architecture elle-même, dans laquelle est englobé le spectateur. Lorsqu'un encadrement apparaît dans un décor mural, il s'agit soit de séparer les diverses scènes d'un cycle en scandant la paroi, soit d'imiter par le trompe-l'oeil le cadre d'un tableau. Le cadre d'une peinture murale est donc toujours soit l'architecture, soit un cadre fictif qu'elle se donne elle-même. Que ce lien organique se perde, et la peinture murale devient une sorte de tapisserie ou de papier peint.

3 FÉVRIER

FÊTE AU VILLAGE

JOUR DE SAINT-BLAISE

La Commission de 3 février - jour de Saint-Blaise, a le plaisir d'apporter son appui au "Gouvernail" pour la réalisation de son numéro consacré à la Maison de la Dîme. Elle est particulièrement réjouie de s'associer à l'effort d'information pour mettre en valeur et sous les projecteurs de l'actualité une des plus remarquables demeures de Saint-Blaise.

Thierry Béguin,
président de la
Commission du 3 février.

L'architecture, de son côté, a toujours fait appel à la couleur et au décor figuré, sculpté ou peint, et c'est une erreur récente, due au positivisme du XIXe siècle et au purisme abstrait du XXe siècle, que de concevoir les arts divisés selon les techniques qu'ils mettent en oeuvre. A toutes les époques, la couleur et le décor peint ont été prévus "ab initio" comme partie intégrante de l'ensemble architectural. Les séparer, c'est en fausser l'approche, en dénaturer le caractère propre, et - lorsqu'on va jusqu'à la séparation matérielle - démembrer une totalité historique et esthétique.

Traitant une peinture murale, le restaurateur ne traite donc jamais qu'une partie d'un ensemble plus vaste, qui constitue le tout auquel il devra se référer, tant du point de vue esthétique et historique que du point de vue technique.

LES RELATIONS ENTRE LA PEINTURE MURALE ET L'ARCHITECTURE

Du point de vue formel, le caractère spécifique de la peinture murale réside dans le problème, qu'il faut affronter, de l'articulation de l'espace pictural et de l'espace architectural, voire sculptural.

Le pouvoir propre à la peinture lui permet de feindre la sculpture et l'architecture, de se substituer par le trompe-l'oeil à l'architecture elle-même. La peinture murale peut aussi imiter sans représenter, c'est-à-dire sans susciter une illusion spatiale picturale, mais en stimulant directement certains éléments comme l'appareil d'un mur, la peinture murale apparaît alors comme une technique de substitution architecturale. L'image picturale se développera donc, selon le cas, dans le plan de la paroi, derrière ou devant lui, à moins qu'elle ne l'abolisse complètement.

Un autre facteur déterminant de l'unité du monument, spécialement en ce qui concerne l'intérieur, est l'éclairage. Du point de vue de sa conservation comme oeuvre d'art ce-pendant, la reconstitution de l'éclairage original est fondamental, et sa réalisation sera souhaitable chaque fois qu'elle sera possible.

PRINCIPES DE LA CONSERVATION IN-SITU

Dans ces conditions, il est évident que la peinture murale ne trouve sa pleine signification que "in-situ" à l'endroit précis pour lequel elle a été conçue, et qui définit ses conditions de lecture, tandis que l'architecture, à son tour, ne reçoit sa forme complète qu'avec son décor polychrome. Le respect du monument par-delà la variété des techniques et des arts auxquels il est fait appel, est donc une éxigence fondamentale de la conservation.

Aussi la règle de la conservation des peintures murales ne peut-elle être que la conservation "in-situ".

Numérisé par BPUN

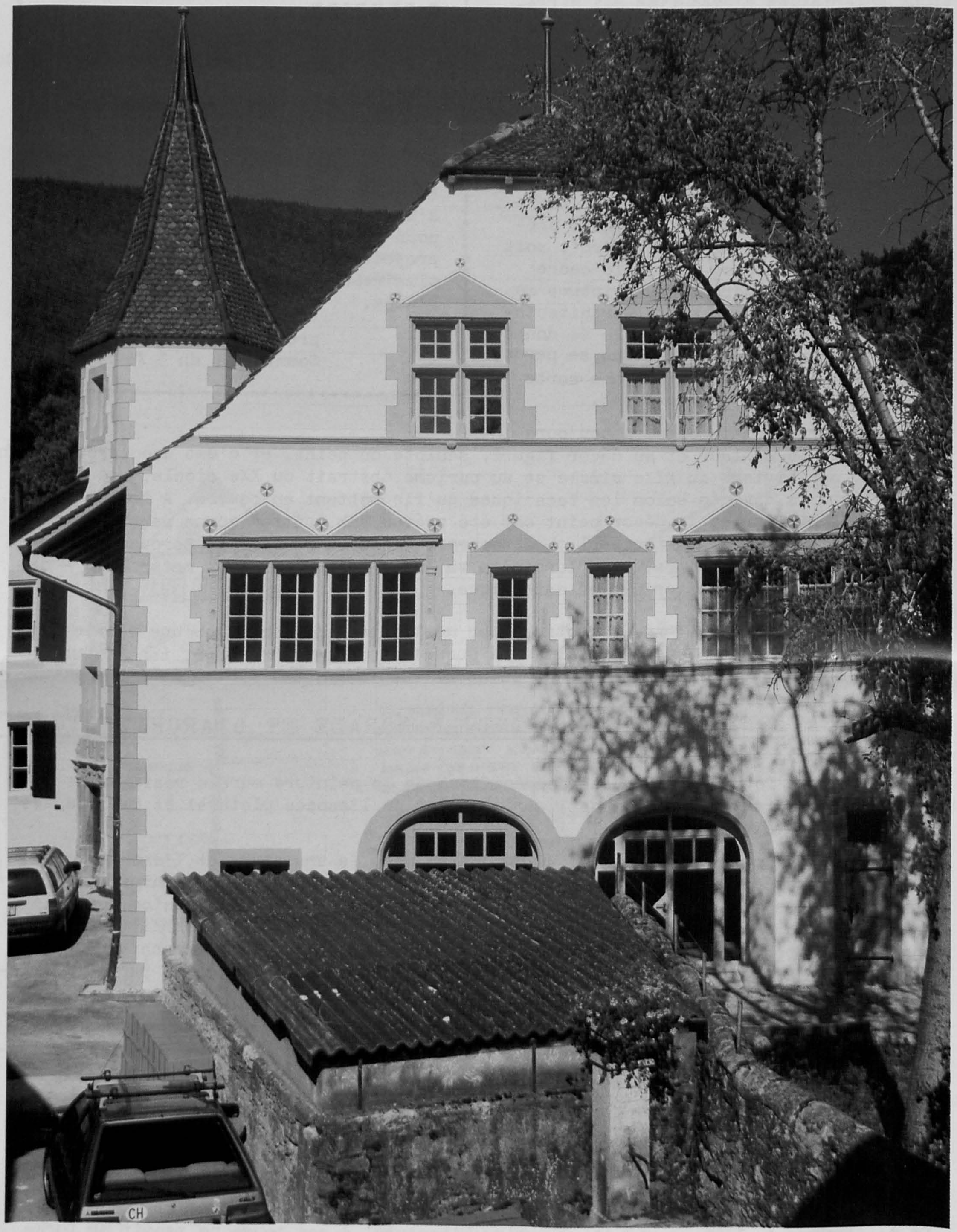

Maison de la Dîme – Façade sud.

Numérisé par BPUN

Chambre du premier étage.

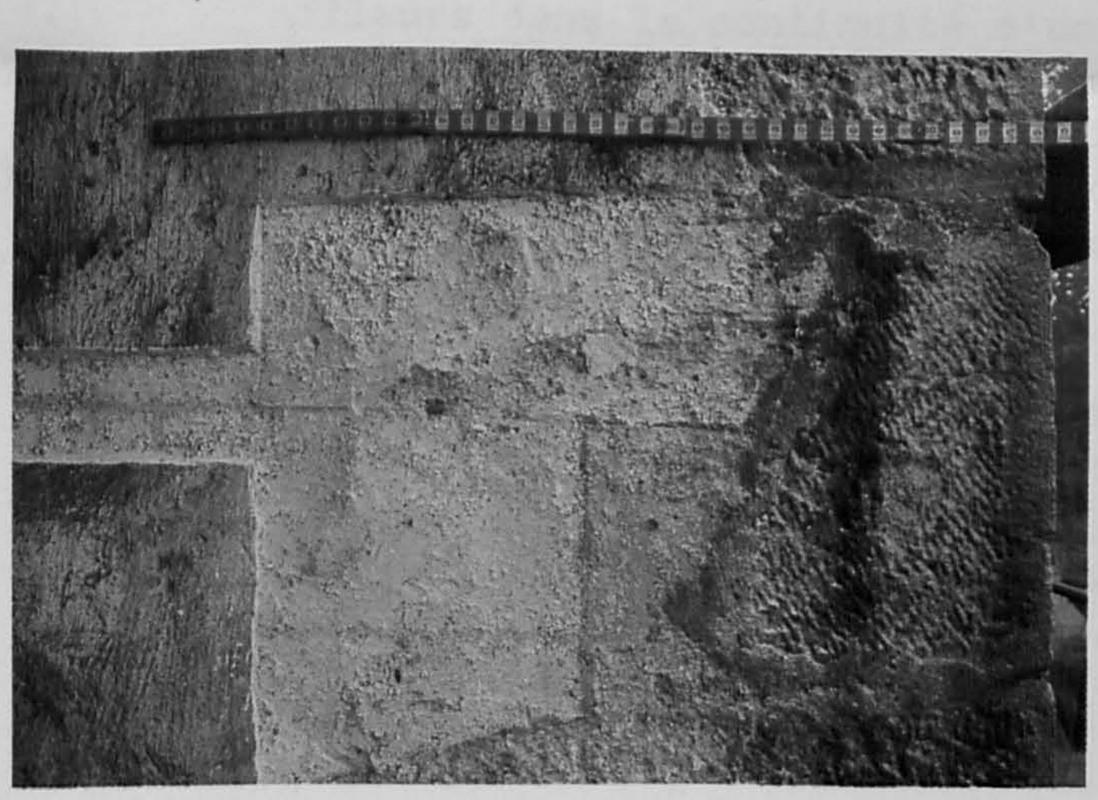

Détail de la chaîne d'angle et du faux-appareil peints sur l'enduit primitif de la façade ouest de la Maison de la Dîme.

Détail de l'enduit primitif qui montre le motif ornemental surmontant les trois points de chacun des frontons peints des fenêtres de la façade sud.

Maison de la Dîme – Tourelle et façade occidentale.

Numérisé par BPUN

SONDAGES, DEGAGEMENTS, DECOUVERTES

Les différents sondages exécutés ont mis en évidence une décoration importante et homogène sur tout le 1er étage, ce qui est rarement le cas. En effet, le plus souvent les décors se trouvent de façon fragmentaire car les interventions qui se succèdent à travers les époques endommagent la plupart des constructions. Dans le cas de la Dîme, non seulement les décors sont importants, mais ils forment aussi une unité non négligeable. Le fait que les décors du mur mitoyen situé au Nord-Est font partie intégrante des autres éléments décoratifs, nous autorisent à penser que toute la décoration intérieure du 1er étage date du début du XVIIe siècle puisque, selon le rapport historique, c'est à ce moment-là que le mur mitoyen fut construit.

Nous n'avons pas connaissance au niveau cantonal d'une telle unité de décors à l'intérieur d'une maison de ce type. L'état de conservation des peintures est étonnant si l'on songe à toutes les interventions précédentes. Encore une fois l'on constatera que depuis sa construction en 1581 la maison de la Dîme a conservé tous ses éléments constitutifs principaux jusqu'à nos jours, et que ce n'est le plus souvent qu'à partir du début du XXe siècle et de l'avènement industriel que l'on intervient de façon irrespectueuse, dans discernement et le plus souvent par ignorance.

Il est bien entendu que l'examen d'un décor et du bâtiment qui l'abrite en vue de sa conservation ou restauration ne doit pas se limiter uniquement à un diagnostic matériel. Il faut également tenir compte de l'examen qui tend à préciser en quoi consiste le décor considéré, c'est-à-dire à préciser ce qu'il est actuellement, ce qu'il était et ce qu'il est devenu au cours de l'histoire.

La représentation à laquelle aboutira cet effort de reconstitution mental du passé à partir du présent constituera la base de toute interprétation critique des problèmes soulevés par la restauration; il en va de même pour la construction de la maison.

L'ARCHITECTE... FACE AU TEMOIN DE L'HISTOIRE

... FACE A SA TACHE

Ce texte peut prendre l'allure d'un mode d'emploi, mais il me semble utile d'informer les propriétaires de bâtiments classés sur les contraintes administratives ou liées à l'Histoire qui ne sont pas toujours aussi lourdes qu'on pourrait le penser. Les tâches de l'architecte, quant à elles, sont particulières.

L'attitude

Vis-à-vis d'un bâtiment classé, l'architecte ne peut se comporter en grand maître et utiliser l'Histoire comme alibi pour se libérer des contraintes traditionnelles liées à son mandat.

En effet, comme pour tout autre projet, l'architecte doit satisfaire des fonctions, il doit agir dans le cadre d'un budget et il doit respecter des délais au même titre qu'il doit respecter l'architecture.

Le concept

Il est rare qu'une solution émerge d'entrée. Il y a donc lieu d'établir un concept qui, tout en respectant paramètres et données fondamentales, reflétera les principes liés à la réhabilitation en s'appuyant sur toutes les informations issues des études historiques et investigations archéologiques. Il sera le fruit d'un dialogue ouvert avec tous les partenaires experts privés et officiels établissant les choix de base quant à la conservation, la restauration ou la reconstitution.

Le projet

De la cohérence du concept dépendra la qualité du projet qui évoluera en fonction des découvertes. Le projet pourra se concrétiser par des éléments construits ou décoratifs exprimés en contraste, léger selon le cas, voire même discret, dans le but de respecter et de mettre en valeur la substance historique sans la concurrencer. Dans ce même souci, les parties nouvelles, liées au confort moderne, telles que locaux sanitaires, cuisine, installations techniques, seront construites, dans la mesure du possible, selon le principe des interventions réversibles détachées des vieux murs.

Numérisé par BPUN

Le faux vieux, la copie ou comme on voudra bien l'appeler, sera proscrit. Encore aujourd'hui, cette manière d'appréhender la transformation d'un immeuble de valeur historique est difficile à faire accepter.

Le propriétaire

Si la législation tend à protéger le patrimoine, la première condition, et d'ailleurs la meilleure garantie, réside dans le fait qu'il y a un propriétaire et que celui-ci concède des investissements, non seulement pour la réhabilitation, mais également pour l'entretien. Il faut bien admettre que ce paramètre n'est que rarement considéré, bien que les subventions soient là pour rétablir l'équilibre et motiver la démarche.

En tant qu'architecte, il est intéressant de constater que très souvent un propriétaire de bâtiment classé a, de prime abord, une réaction négative face aux aléas administratifs qu'il pense devoir subir. C'est pourquoi l'information est primordiale.

En effet, le premier devoir de l'architecte est d'informer le maître de l'ouvrage sur les procédures et leurs conséquences sur le temps, sur les coûts et sur les subventions éventuelles ainsi qu'au sujet des contraintes architecturales, voire fonctionnelles.

Conclusion

A l'aube du XXIe siècle, où les valeurs changent rapidement et génèrent l'incertitude, la vieille pierre constitue un élément sécurisant de continuité.

Mais ne tombons pas dans le piège de l'excès contraire où la conservation sans discernement peut prétériter les réflexions et les solutions architecturales et urbanistiques, devenues de plus en plus nécessaires à la qualité de notre environnement.

La Maison de la Dîme

Quant à la Maison de la Dîme, il aura fallu les besoins et la volonté de deux propriétaires, d'ailleurs dans la continuité d'une condition historique au vu de la mitoyenneté, pour qu'elle puisse retrouver sa splendeur originelle.

J'espère qu'elle sera pour d'autres un exemple, en espérant entre autres motiver à ne pas "dépecer" les murs trop hâtivement au risque de perdre irrémédiablement des connaissances et des richesses historiques.

MAITRES D'ETAT

ARTISANS DE LA REHABILITATION DE LA MAISON DE LA DIME (partie Noverraz)

A. REBETEZ	Marin	Maçonnerie
J-P. TSCHAPPAT	Cornaux	Charpente
Luc-A. COULET	Saint-Blaise	Charpente - menuiserie
E. MARTI	Saint-Blaise	Ferblanterie-couverture
E. JONER	Le Landeron	Fenêtres
M. KAUFMANN	Neuchâtel	Vitrerie
S. FACCHINETTI S.A.	Neuchâtel	Réfection pierre
M + V. BELLWALD	Berne	Réfection pierre
MONNIER-NIEDERHAUSER	Corcelles	Installations électriques
FRIEDEN + HURNI	Neuchâtel	Installation chauffage
G. GYGER	Savagnier	Installation sanitaires
HEFTI INS A.G.	Anet	Installation cuisines
A. PERRIN S.A.	Saint-Blaise	Plâtrerie-peinture
A. HEGEL S.A.	Saint-Blaise	Serrurerie
F. BLANK	Saint-Blaise	Menuiserie
M. STÄHLI	Auvernier	Restauration peintures
R. STOPPA	Saules	Carrelages
W. LOOSLI	Saint-Blaise	Revêtement de sols
N. FAVRE	Cornaux	Canaux de fumée
Ph. FAVRE	Neuchâtel	Architecte

Numérisé par BPUN

MAISON DE LA DIME

LISTE DES ENTREPRISES, COTE EST, DANIEL ET VERENA PORRET

P. BARBIER S.A.	Neuchâtel	Maçonnerie et crépi
SINGER + PORRET	Neuchâtel	Architectes
Ph. NAGEL	Neuchâtel	Installations sanitaires
Fr. NAGEL	Neuchâtel	Chauffage - Ventilation
J-P. TSCHAPPAT	Cornaux	Charpente
E. MARTI	Saint-Blaise	Couverture-ferblanterie
E. JONER	Le Landeron	Menuiserie extérieure
A. REBETEZ	Marin	Maçonnerie et crépi
M. STAHLI	Auvernier	Restauration d'art
BELLWALD + PARTNER	Berne	Réfection pierre
H. HASLER S.A.	Neuchâtel	Parquets
S. FACCHINETTI S.A.	Neuchâtel	Restauration pierre taillée
J-P. GROSSENBACHER	La Chaux-de-Fonds	Menuiserie intérieure
FLUCKIGER ELECTRICITE S.A.	Saint-Blaise	Installations électriques
A. PERRIN S.A.	Saint-Blaise	Peinture
E. BANNWART	Saint-Blaise	Aménagement extérieur

Le "Gouvernail" tient à exprimer ici sa gratitude à MM. :

- Marc Emery, collaborateur scientifique au Service cantonal de la conservation des monuments et des sites, La Chaux-de-Fonds (pages 3 et 4)
- Philippe Favre, architecte, Neuchâtel, Bureau d'architectes Arteca S.A. (page 6)
- Patrick Jaggi, collaborateur technique au Service de la conservation des monuments et des sites, Neuchâtel (pages 4 et 5)
- Daniel Porret, architecte, co-propriétaire de la Maison de la Dîme, à St-Blaise Bureau d'architectes Singer + Porret, Neuchâtel (pages 10 et 11)
- Marc Stähli, Atelier de restauration d'art, Auvernier, (pages 5, 7 et 10)

sans la collaboration avisée desquels ce numéro de notre journal n'aurait pas pû être réalisé.

LES ILLUSTRATIONS DE CE NUMERO - Les photos et dessins sont dus à MM.:

Marc Stähli,Auvernier (p.1 et 9 bas,g.)
Olivier Clottu,St-Blaise (dessin p. 2)
Monuments & Sites (p.3 & 4)
Daniel Porret, St-Blaise (5,bas dr. & 12)
Philippe Favre, Neuchâtel (croquis page 6)
Jean-Albert Nyfeler, St-Blaise (p.8 & 9,bas.dr.)
Pierre-W. Henry, Neuchâtel (page 9, haut)

Figurine placée sous une des fenêtres de la façade sud (2ème étage, sud)

Numérisé par BPUN

ICOMOS Conseil international des monuments et des sites

Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites

Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun, et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité.

Il est dès lors essentiel que les principes qui doivent présider à la conservation et à la restauration des monuments soient dégagés en commun et formulés sur un plan international, tout en laissant à chaque nation le soin d'en assurer l'application dans le cadre de sa propre culture et de ses traditions.

En donnant une première forme à ces principes fondamentaux, la Charte d'Athènes de 1931 a contribué au développement d'un vaste mouvement international, qui s'est notamment traduit dans des documents nationaux, dans l'activité de l'ICOM et de l'UNESCO, et dans la création par cette dernière du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels. La sensibilité et l'esprit critique se sont portés sur des problèmes toujours plus complexes et plus nuancés; aussi l'heure semble venue de réexaminer les principes de la Charte afin de les approfondir et d'en élargir la portée dans un nouveau document.

En conséquence, le IIe Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, réuni à Venise du 25 au 31 mai 1964, a approuvé le texte suivant:

DÉFINITIONS

ART. 1. La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle.

ART. 2. La conservation et la restauration des monuments constituent une discipline qui fait appel à toutes les sciences et à toutes les techniques qui peuvent contribuer à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine monumental.

BUT

ART. 3. La conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire.

CONSERVATION

ART. 4. La conservation des monuments impose d'abord la permanence de leur entretien.

ART. 5. La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes.

ART. 6. La conservation d'un monument implique celle d'un cadre à son échelle. Lorsque le cadre traditionnel subsiste, celui-ci sera conservé, et toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs sera proscrit.

ART. 7. Le monument est inséparable de l'histoire dont il est le témoin et du milieu où il se situe. En conséquence le déplacement de tout ou partie d'un monument ne peut être toléré que lorsque la sauvegarde du monument l'exige ou que des raisons d'un grand intérêt national ou international le justifient.

ART. 8. Les éléments de sculpture, de peinture ou de décoration qui font partie intégrante du monument ne peuvent en être séparés que lorsque cette mesure est la seule susceptible d'assurer leur conservation.

RESTAURATION

ART. 9. La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse: sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument.

ART. 10. Lorsque les techniques traditionnelles se révèlent inadéquates, la consolidation d'un monument peut être assurée en faisant appel à toutes les techniques modernes de conservation et de construction dont l'efficacité aura été démontrée par des données scientifiques et garantie par l'expérience.

ART. 11. Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration. Lorsqu'un édifice comporte plusieurs états superposés, le dégagement d'un état sous-jacent ne se justifie qu'exceptionellement et à condition que les éléments enlevés ne présentent que peu d'intérêt, que la composition mise au jour constitue un témoignage de haute valeur historique, archéologique ou esthétique, et que son état de conservation soit jugé suffisant. Le jugement sur la valeur des éléments en question et la décision sur les éliminations à opérer ne peuvent dépendre du seul auteur du projet.

ART. 12. Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire.

ART. 13. Les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice, son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant.

SITES MONUMENTAUX

ART. 14. Les sites monumentaux doivent faire l'objet de soins spéciaux afin de sauvegarder leur intégrité et d'assurer leur assainissement, leur aménagement et leur mise en valeur. Les travaux de conservation et de restauration qui y sont exécutés doivent s'inspirer des principes énoncés aux articles précédents.

FOUILLES

ART. 15. Les travaux de fouilles doivent s'exécuter conformément à des normes scientifiques et à la «Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques» adoptée par l'UNESCO en 1956.

L'aménagement des ruines et les mesures nécessaires à la conservation et à la protection permanente des éléments architecturaux et des objets découverts seront assurés. En outre, toutes initiatives seront prises en vue de faciliter la compréhension du monument mis au jour sans jamais en dénaturer la signification.

Tout travail de reconstruction devra cependant être exclu à priori, seule l'anastylose peut être envisagée, c'est-à-dire la recomposition des parties existantes mais démembrées. Les éléments d'intégration seront toujours reconnaissables et représenteront le minimum nécessaire pour assurer les conditions de conservation du monument et rétablir la continuité de ses formes.

DOCUMENTATION ET PUBLICATION

ART. 16. Les travaux de conservation, de restauration et de fouilles seront toujours accompagnés de la constitution d'une documentation précise sous forme de rapports analytiques et critiques illustrés de dessins et de photographies. Toutes les phases de travaux de dégagement, de consolidation, de recomposition et d'intégration, ainsi que les éléments techniques et formels identifiés au cours des travaux y seront consignés. Cette documentation sera déposée dans les archives d'un organisme public et mise à la disposition des chercheurs; sa publication est recommandée.

Ont participé à la Commission pour la rédaction de la Charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments:

M. PIERO GAZZOLA (Italie), président
M. RAYMOND LEMAIRE (Belgique), rapporteur
M. J. BASSEGODA NONELL (Espagne)
M. LUIS BENAVENTE (Portugal)
M. DJURDJE BOSKOVIC (Yougoslavie)
M. HIROSHI DAIFUKU (UNESCO)
M. P. L. DE VRIEZE (Pays-Bas)
M. HARALD LANGBERG (Danemark)
M. MARIO MATTEUCCI (Italie)
M. JEAN MERLET (France)
M. CARLOS FLORES MARINI (Mexique)
M. ROBERTO PANE (Italie)
M. S. C. J. PAVEL (Tchécoslovaquie)
M. PAUL PHILIPPOT (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels)
M. VICTOR PIMENTEL (Pérou)
M. HAROLD PLENDERLEITH (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels)
M. DEOCLECIO REDIG DE CAMPOS (Cité du Vatican)
M. JEAN SONNIER (France)
M. FRANÇOIS SORLIN (France)
M. EUSTATHIOS STIKAS (Grèce)
Me GERTRUD TRIPP (Autriche)
M. JAN ZACHWATOVICZ (Pologne)
M. MUSTAFA S. ZBISS (Tunisie)

Numérisé par BPUN

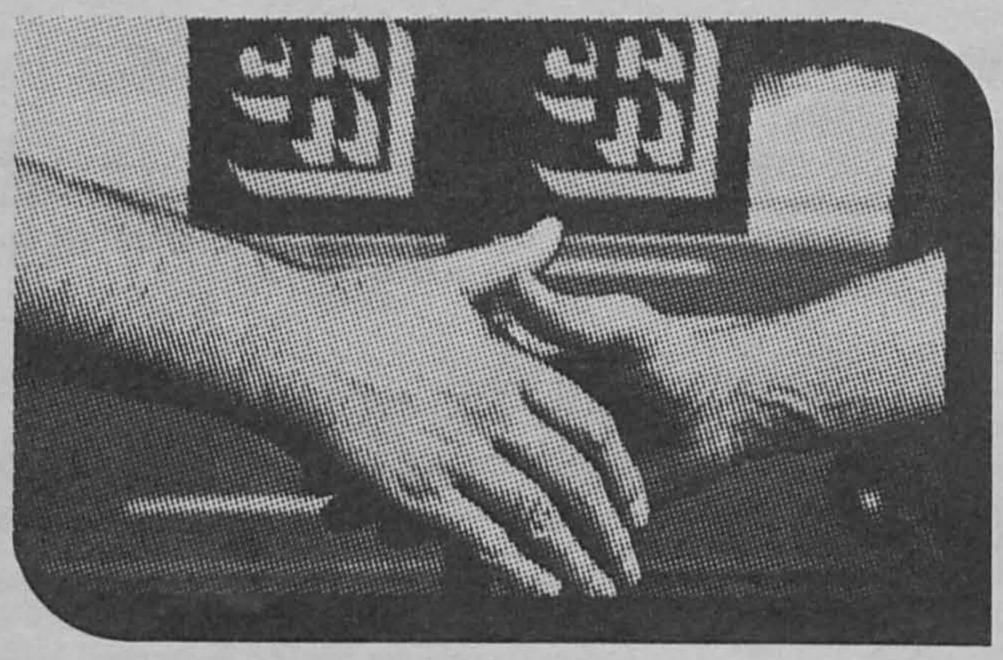

Le contact humain à portée de la main

« Si le prochain guichet du
Crédit Foncier Neuchâtelois est à plus
de 8,5 km de chez vous, c'est que vous
n'habitez pas le canton de Neuchâtel »

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

VOTRE BANQUE REGIONALE SUISSE

Metalor.
Un poinçon qui garantit aussi la qualité de nos relations.

Metalor

METAUX PRECIEUX SA METALOR
AV. DU VIGNOBLE CH-2009 NEUCHATEL TEL. 038 212151

LE CHAUFFAGE AU GAZ — une solution d'ÉCONOMIE

Souplesse de réglage – Rendement maximum – Pas de stockage
Coût modéré des installations – Entretien minimum
Favorable à l'environnement

le gaz,
c'est naturel !

SERVICE DU GAZ - Rue Jaquet-Droz 3
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 11, internes 548/531

le gaz,
c'est naturel !

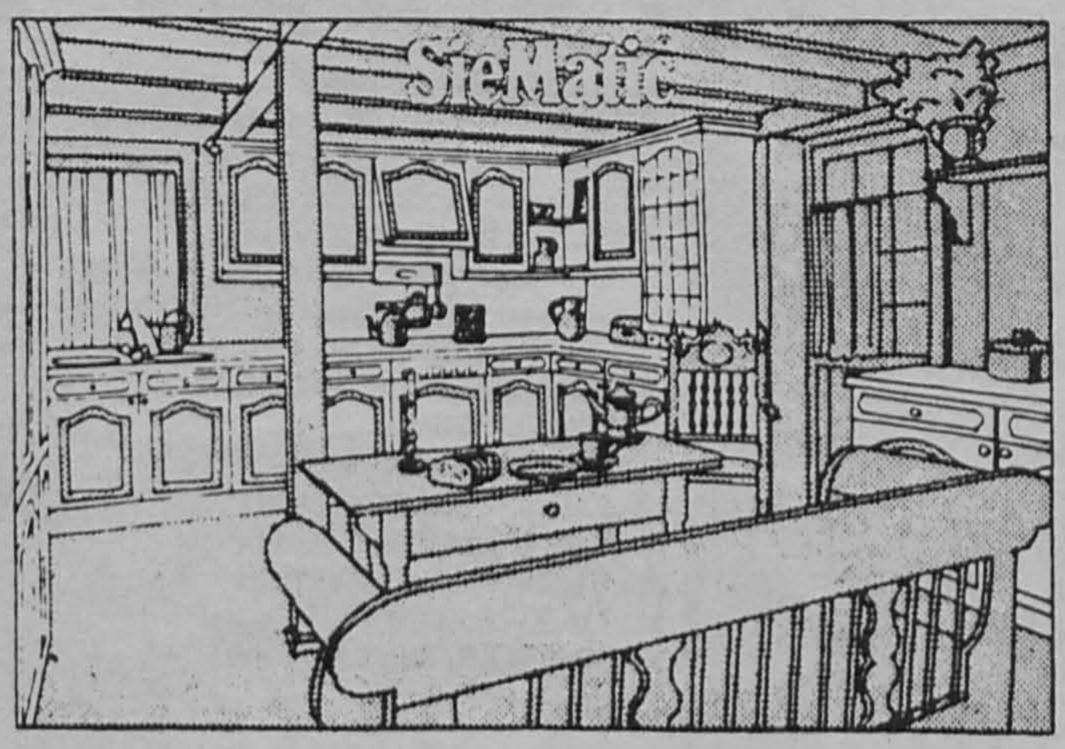

Hildenbrand *Cuisines*

vous présente les plus belles cuisines européennes
Françaises – Allemandes – Italiennes – Suisses

Avant de prendre une décision, visitez

notre exposition
17, Rue du Seyon - Neuchâtel
Tél. 25 00 00

Numérisé par BPUN

Le secrétaire municipal
par Albert ANKER, 1875, Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.(Ed. Marguerat,Lausanne)

Bras droit de l'exécutif local, l'administrateur communal assume une fonction essentielle dans la communauté.
"Le Gouvernail" tenant à saluer son engagement au service de tous, lui ouvre ses colonnes dans ses dix numéros de 1989.

EN DIRECT AVEC...

L'ADMINISTRATEUR COMMUNAL DE CORNAUX

M. MARIO CLOTTU

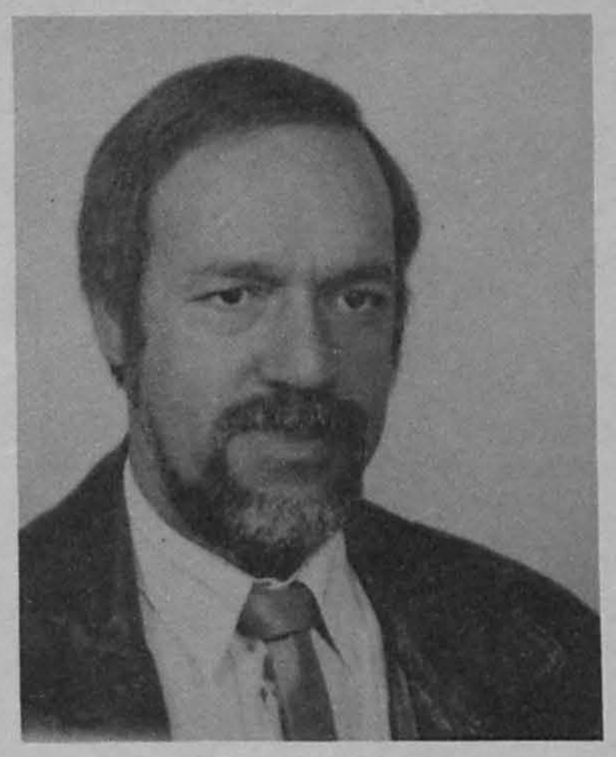

43 ans, marié
3 enfants
Administrateur depuis le 1.11.1988

* MA COMMUNE EN QUELQUES MOTS

Entre les contreforts du Jura et la plaine de l'Entre-deux-Lacs, la commune de Cornaux se situe au centre du district de Neuchâtel, à une altitude de 440 m.

D'une superficie de 468,9 ha dont 101,6 ha de surface forestière, 14,3 ha de vignes et 32,2 ha de champs et près, Cornaux compte aujourd'hui 1575 habitants alors qu'il en comptait 306 en 1784, 505 au début du siècle et encore 517 en 1960.

Le nom de Cornaux apparaît pour la première fois dans un acte dressé entre 1212 et 1220 concernant un litige entre l'abbaye de Saint-Jean et plusieurs villages de la région. La paroisse de Cornaux est citée en 1228 comme faisant partie du décanat de Soleure. Par la suite, elle groupera autour de l'église, dédiée à Saint-Pierre, les villages de Cornaux, Wavre, Thielle et Epagnier. Cette situation durera jusqu'en 1888, date à laquelle Epagnier sera rattaché à la paroisse de St-Blaise. Cornaux fit partie, à l'époque, de la Châtellenie de Thielle.

Jusqu'à la dernière guerre, Cornaux, village agricole, a conservé une rare stabilité architecturale. Cette immobilité séculaire a été brusquement rompue en 1961 par l'industrialisation de l'Entre-deux-Lacs.

Durant ces quinze dernières années, Cornaux a littéralement explosé et va rattraper le temps perdu. En quelques années, l'aspect des lieux subit des modifications profondes et la population est en croissance constante.

Ce développement vertigineux n'est pas sans poser certains problèmes aux Autorités qui se doivent d'adapter l'équipement de la commune à son expansion: deux annexes au collège primaire construites en moins de dix ans, salle omnisports en construction,salle de spectacle en projet sans parler des aménagements routiers, des services industriels et de l'informatisation de l'administration.

* VERS L'AVENIR

Pour moi l'avenir tient en ces quelques mots:
- sauvegarde du patrimoine,
- maintien de la qualité de vie,
- développement de la culture et du sport.

et mon voeu, en ma qualité d'administrateur, est que nos communes défendent avec acharnement leur autonomie face aux obligations tant fédérales que cantonales, pour que notre dynamisme ne soit pas annihilé par des directives trop draconiennes. Directives nécessaires certes, mais à appliquer en fonction de chaque situation. Mario Clottu.

coop Centre Coop St-Blaise
on y stationne facilement

Numérisé par BPUN

LE COIN DU MÉLÈZE

Notre Fête de Noël aura lieu le samedi 2 décembre 1989 dès 18 h. au Foyer de jeunesse de Saint-Blaise. Cette année la formule du souper canadien a de nouveau été retenue et nous espérons nous retrouver nombreux pour partager ce repas dans la simplicité et la joie de Noël.

ENTRE-NOUS...

*** Le "Gouvernail" tient à remercier très chaleureusement la Commission du 3 février - Jour de Saint-Blaise. Elle a généreusement apporté son aide pour la réalisation de ce numéro qui, grâce à elle, a pu être complété par des illustrations en couleurs qui enrichissent notoirement notre journal

LE GOUVERNAIL.... un journal qui peut aussi se lire... à deux !!

Le Service de la Conservation des Monuments et des Sites organise une

SEANCE D'INFORMATION PUBLIQUE CONSACREE A LA REHABILITATION DE LA MAISON DE LA DIME

le jeudi 9 novembre 1989, à 20 h. au Collège de la Rive-de-l'Herbe, à Saint-Blaise

Chacun est le bienvenu

*** Nous informons nos lecteurs que le prochain numéro contiendra le bulletin de versment pour le renouvellement des abonnements de 1990.

*** C'est à Vaumarcus, les 14 et 15 octobre derniers que le "Y's Men's Club" de Neuchâtel a célébré le 25e anniversaire de sa fondation. Premier groupement des pays francophones à s'installer en Suisse, il a une activité utile et nécessaire de soutien au mouvement unioniste. Au cours de ces deux journées, le Club de Neuchâtel a été entouré de nombreux délégués venus de Lausanne, Genève, Amsterdam, Enghein et Nîmes (club jumelé, avec 29 participants). Programme équilibré comprenant repas fraternels, culte, excursions et soirée commémorative-récréative. La présidente actuelle du Club, Mlle Renée Guyot (Maïa) et ses aides, qui se sont dévoués sans compter pour organiser cette rencontre, ont droit à la reconnaissance de tous les participants pour la parfaite organisation de ces 2 journées. Et maintenant.... en avant pour le cinquantenaire !

*** A l'occasion du baptême, le samedi 4 novembre prochain d'une rame CFF "Colibri" au nom de "Saint-Blaise", le Conseil communal organise ce jour-là, une course en train à Schaffhouse et aux Chutes du Rhin. Cette sortie sera certainement une réussite.

*** Le "Gouvernail" s'intéresse à toutes sortes d'aspects de la vie régionale. On en veut pour preuve les titres des 8 juméros déjà parus cette année: Regards d'un ancien président de commune de St-Blaise sur son village (octobre 89); Chemin de fer BN: Une "Grand-maman" hors série (août-sept. 89); Il y a cinquante ans... août-septembre 1939: Deux mois pas comme les autres (juin-juillet 89); La ferme du Grand-Cachot-de-Vent (mai 89) Le peintre Pierre-Eugène Bouvier (avril 89); Le Fanel, paradis des oiseaux d'eau (mars 89); Saint-Blaise en 1854 (février 89); Accepter et se réjouir de perdre son temps (Janvier 89)

*** Vous trouverez ci-contre, à droite, les indications sur la façon de souscrire un abonnement. Vous pouvez aussi le faire par téléphone au 038-33.19.52. Outre les 8 numéros de 1989, vous recevrez aussi quelques anciens "Gouvernail" concernant notre région.

*** La Semaine de prière et d'amitié internationale des Alliances mondiales des UCJG et UCF aura lieu du 12 au 18 novembre prochains. Le thème de cette année est "Christ, notre rocher, notre futur". Chacun peut s'associer personnelle à cette semaine internationale.

Vous désirez vous abonner au "Gouvernail" ?

C'EST TOUT SIMPLE !

Vous versez Fr 10.- au ccp. 20 - 3381 - 0, Le Gouvernail, St-Blaise et vous recevez notre journal jusqu'à fin 1990. Dix numéros par an sur des sujets les plus divers et très variés.

J.A. 2072 Saint-Blaise

Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel

Numérisé par BPUN

30 NOV. 1989 PU 1220

LE GOUVERNAIL

Ancien bulletin des Unions chrétiennes de Saint-Blaise

Rédaction - administration :
Rue de Neuchâtel 29 - 2072 Saint-Blaise
C.C.P. 20 - 3381 - 0

Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale. Paraît 10 fois par an

58e année - No 10
Décembre 1989

Au sein d'une collectivité, le pluralisme des idées et la concurrence des opinions divergentes ne doivent pas être mal jugés. Ils sont l'expression d'un environnement social créatif, dynamique et intellectuel.

Alexandre Krauer,
Président et délégué
du Conseil d'administration
de Ciba-Geigy (18.5.89)

Activités économiques multiples et prometteuses
AUX CHAMPS-MONTANTS DE MARIN

Pour la sixième fois consécutive, "Le Gouvernail" porte son regard sur un quartier de notre région en plein développement.

Après le "Bois d'Epagnier" (en 1984). le "Bas d'Hauterive" (1985), le "Triangle d'or de St-Blaise" (1986), "Marin-Centre et son Papiliorama" (1987) et "Cressier" (1988), il fait découvrir à ses lecteurs le secteur des "CHAMPS-MONTANTS" de Marin, à droite de l'Autoroute N5; un tout nouveau quartier qui entoure la "Cité Martini"(voir photo ci-dessous)

C'est que Marin dispose d'un atout majeur: de vastes surfaces disponibles et des autorités communales dynamiques ouvertes à l'implantation de ces nouvelles entreprises.

LES CHAMPS-MONTANTS VUS D'AVION (1988)

Au-dessus des deux premiers immeubles (situés sur la commune de St-Blaise), nous découvrons le Centre de l'habitat, puis la fabrique de cycles Allegro, le garage autotechnique (et à droite la Cité Martini), puis les deux fondations des bâtiments industriels Alfred Müller SA en construction et les deux immeubles déjà terminés de cette même entreprise. Enfin le vaste complexe EM Microélectronic-Marin SA et ETA.

BIBL. PUBL. NEUCHÂTEL ET UNIV.

CULTURES MARAICHERES DUBIED

Implanté sur les territoires de Marin et de Saint-Blaise, le commerce de maraîcher Dubied se situe dans le quartier des Paquiers. C'est la grand'mère de l'actuel propriétaire qui, au début de ce siècle, aidée de l'un de ses fils commence la vente de légumes. C'est ce fils, Maurice, qui installe près du cimetière de St-Blaise, les premières serres - croyons-nous- de la région. Dès 1984, l'un des fils Robert Dubied, développe son entreprise et se spécialisant dans la culture intensive de certains légumes, soit: Salades pommées (depuis Pâques), concombres et tomates (durant l'été jusqu'en septembre) et mâche doucette pour les Neuchâtelois, Rampon pour les Genevois et salade de blé pour les Belges !), cela durant l'automne.
Les serres occupent 2 ha sur Marin et 1 ha sur St-Blaise. Le mode de production se modifiera certainement au cours de ces prochaines années en direction de l'hydroculture. L'entreprise occupe une dizaine de personnes et la production de salades (livrées en gros, spécialement au Seeland) se monte à quelques centaines de milliers de pièces.

TOUTE LA CONSTRUCTION

CENTRE DE L'HABITAT SOUS UN MEME TOIT

Crée en 1950 par le père de M. Attilio Turuani , l'entreprise qui compte quelque 200 collaborateurs se voue aux travaux classiques de construction et de génie civil. Après de brillantes réussites dans la région de Neuchâtel (collège des Charmettes, Grands Magasins UNIP, restauration de la Maison des Halles et du Palais Dupeyerou) Attilio Turuani réunit un certain nombre de partenaires pour créer un Centre de l'Habitat, pour l'heure unique en Suisse. Ce centre se compose de la totalité des entrepreneurs et artisans actifs dans la construction.

Une trentaine d'entreprises regroupant tous les secteurs de la construction se sont logées sous un même toit au Centre de l'Habitat de Marin. Les secteurs représentés vont des bureaux d'ingénieurs aux boutiques de bibelots divers meublant un intérieur, en passant par le gros oeuvre, les fonds, sols et plafonds, les cheminées et systèmes de chauffage, les cuisines et installations sanitaires, toute la gamme d'ameublement et d'appareils audio-visuels, et enfin les agencements et décorations d'intérieur.

L'inauguration de ce Centre, situé immédiatement au nord de l'autoroute N5 à l'entrée ouest de Marin s'est déroulée jeudi 5 octobre en présence des entreprises et des autorités. Plus de 12'000 m2 de surfaces commerciales ont été vendus en copropriété par le maître de l'ouvrage, l'entreprise de construction A. Turuani. Différentes expositions thématiques animeront régulièrement le Centre de l'Habitat.

Ce Centre est un service pour tous ceux qui n'auront plus à se déplacer d'un bout à l'autre du canton mais qui pourront, sur place, comparer et apprécier l'offre en matière de construction

Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant (par ordre alphabétique) les noms des entreprises présentes au Centre de l'Habitat, et brièvement leur d'activité.

Liste alphabétique nominative des commerçants exposants au Centre de l'Habitat

Art d'Asie - Boutique d'objets d'art asiatique, petit mobilier en rotin, porcelaines chinoise et japonaise.

Artmétal - Constructions métalliques, escaliers d'intérieur, serrurerie.

Cadifers SA - Entreprise de construction métallique et de serrurerie générale. Bureau technique.Fabrication.

Cheminée Leroi -Concepteur suisse de cheminée, spécialisé dans la création de cheminées sur mesure.

Cheminées Garden Forest - Importation, vente et installation de cheminées de salon, de jardin.

CTI - Gestion immobilière SA - Compagnie de transactions immobilières, active dans la gérance d'immeubles.

Doyat Diffusion -Représentant d'équipements et d'installations d'hydrothérapie. Produits cosmétiques Thalgo.

Edil-Matec - Menuiserie en PVC

E. Gans-Ruedin SA - Tapis d'orient, boutique orientale. Bibelots, accessoires, meubles et vases de Chine.

Espace-Agencements - Cuisines

Espace Lumière - Electricité et luminaires.

Numérisé par BPUN

Fiduconsult SA - Fiduciaire spécialisée pour les petites et moyennes entreprises. S'occupe de comptabilité.

G. Godel SA - Entreprise de pose de plafonds, en plâtre, en staff, métalliques spéciaux, etc.

Hildenbrand & Cie SA - Groupe de trois entreprises (90 personnes) d'installations sanitaires.

Intercollection - Agencement d'intérieur, et notamment de cuisines et de salles de bains.

Jordan Electricité - Installations électriques et téléphoniques. Boutique "Espace lumière".

Kana-P Décoration d'intérieur -Tout ce qu'il faut pour décorer un intérieur ou agencer une veranda.

Kitap - Vente de cuisines et de meubles de bain en "prêt-à-monter". Baignoires acryliques etc.

Le billard bleu -Cercle sportif de billard et vente.

Le Grand Café - Brasserie-restaurant du Centre. Ouvert 7 j. sur 7. jusqu'à 23 h. Salles de 60 & 120 pl.

Locaroc - Carrelages, salles de bain.

Multipompes - Saunas, piscines, solarium, bains-vapeur, whirlpools

Nicklex - Enseignes lumineuses.

Pizzera Holding SA - Présentation des principales sociétés du groupe: PIZZERA SA,Sté technique, Locaroc SA

Plaslica - Revêtements de sols, tapis, parquets, PVC. Exposition permanente

P. Leboeuf SA - La Cuisine - Conseils, vente et pose de cuisines Schmidt (marque française). Exposition.

Schmutz SA - Importante entreprise d'aciers d'armatures occupant 265 personnes en Suisse romande.

Société technique - Menuiserie

Sogal - Armoires coulissantes

Steiger Walter -Tous appareils ménagers de marque Miele et Electrolux. Machines à laver & séchoirs à linge

Supratec SA - Distribution à boissons automatiques, machines à café.

Telemo - Radios, télévisions, appareils Hi-Fi, Installations diverses, téléreseaux

Terres cuites de Provence

Verma SA - Vitrerie, miroiterie

Villatype SA - Grand choix de constructions immobilières multiformes. Maquettes, plans, etc.

Zeus - Vente de luminaires, miroirs en cristal, décoration d'intérieur.

SEGALO - Avec ses onze magasins, première chaine romande de l'ameublement regroupant diverses Maisons.

A. TURUANI - Entreprise de construction. Initiateur du Centre de l'Habitat.

Ci-contre:

L'intérieur du "CENTRE DE L'HABITAT"

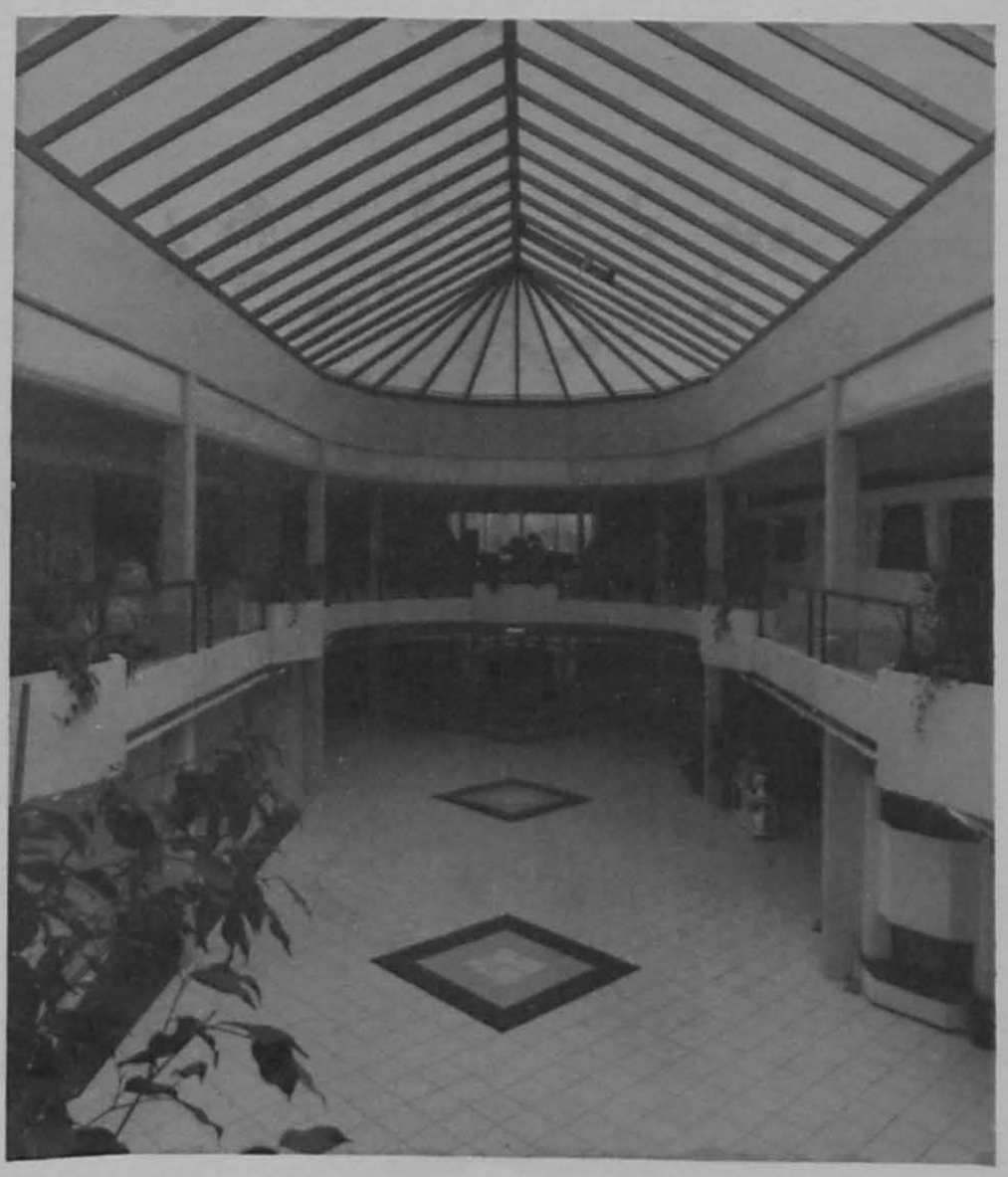

LA HALLE AUX CHAUSSURES

C'est dans l'immeuble occupé naguère par feu M. André Facchinetti, commerce de cafés torréfiés que s'installe en juin 1988, la "Halle aux Chaussures" au No 20 de l'Avenue des Champs-Montants, soit au haut de cette artère. Le commerce, dirigé par Mme Tourlet, occupe 4 personnes. C'est un vaste local ou chacun pourra, grâce au "libre-service", trouver chaussure à son pied.

Numérisé par BPUN

On ne regrette jamais d'avoir choisi
ALLEGRO
Marque Suisse

ETABLISSEMENTS
ARNOLD GRANDJEAN S.A.
ALLEGRO
MARIN-NEUCHÂTEL

ALLEGRO vit cet automne 1989, des heures décisives, mais pleines de promesses

Fondés en 1914 par le champion cycliste Arnold Grandjean, les "Etablissements Allegro" se sont continuellement développés grâce au sérieux apporté à la fabrique et au monta-montage de cycles et de cyclomoteurs de qualité dans une période de dure réalité économique. De nombreuses victoires sont venues confirmer la haute classe de la marque, notamment aux Championnats du monde, aux Jeux Olympiques, aux Championnats suisses, aux Tours de Suisse, etc. Pour les aînés de nos lecteurs, il reste aussi le vivant souvenir les Frères Grandjean qui à l'atelier, en vélo ou en moto faisaient déjà, il y a plus de cinquante ans, figures de champions.
Installée à Marin (Champs-Montants 2), après avoir été à l'Avenue de la Gare à Neuchâtel et au Mail, la fabrique compte 45 employés. La succession (de père en beaux-fils), n'étant plus assurée, Allegro a été vendu cet automne à la Fabrique de cycles Mondia de Balsthal. Décision très heureuse, nous en sommes certains, puisque l'entreprise concontinue de rester "chez nous", que les employés ne voient pas leurs emplois menacés et que des prévisions d'agrandissement sont envisagées.
Le souhait du "Gouvernail" est que, tant la fabrique que son directeur actuel M. Claude Schneiter et ses employés, continuent la route... Allegro con brio !

SAINT-BLAISE - MARIN 1957

Entre le Loclat et le village de Marin: une vaste étendue de champs. Entre le hangar et la "Cité Martini", la petite route St-Blaise-Thielle et ses jeunes arbres. C'est dans cet endroit presque désertique que s'est implanté le vaste complexe industriel des "Champs-Montants" et de la "Cité des Sors" qui font l'objet de ce numéro. Nous pensons que nos lecteurs seront surpris par la différence entre cette photo et celle de la

GARAGE
AUTOTECHNIQUE
CH-2074 MARIN
Rue des Indiennes 25
AGENCE
TOYOTA

Bien que situé à l'extrémité est de la rue des Indiennes, le Garage AUTOTECHNIQUE SA borde l'Avenue des Champs-Montants, juste au-dessus des Etablissements Allegro.
Installé à Marin depuis juin 1986, ce commerce dispose de toute la place nécessaire pour posséder et développer l'Agence Toyota ainsi qu'un vaste marché de voitures d'occasions. Proches des bâtiments de vente 4 boxes de lavage de voitures "Hypromat" peuvent servir aux nombreux clients de l'endroit et aux automobilistes de passage.

L'entreprise est dirigée par M. Olivier de Coulon et compte 12 personnes qui sont entièrement à votre service.

Numérisé par BPUN

Centre industriel et commercial «Les Sors», Marin

CENTRE
INDUSTRIEL + COMMERCIAL
«LES SORS»
A
MARIN

Alfred Müller SA

Avenue des Champs-Montants 14b
2074 Marin, Téléphone 038-33 12 22

C'est en 1965 à Baar (Zoug) qu'Alfred Müller crée une entreprise de construction. Homme particulièrement compétent, doué d'un dynamisme peu ordinaire, il gravit les échelons avec ténacité, passant de l'activité professionnelle de maçon à celle de chef d'équipe, de conducteur de travaux et de chef d'entreprise. En 1965, signe d'épanouissement, l'entreprise est transformée en société anonyme. Alfred Müller est un constructeur dans le vrai sens du terme, aussi, n'est-il pas étonnant que dans le courant de la 10e année le 1000e appartement est remis à son destinataire.

Alfred Müller SA et le Pays de Neuchâtel

L'intention de s'engager en Suisse romande est réalisée à la suite de la demande faite par les responsables du Service de la promotion économique du canton de Neuchâtel M. F. Sermet . Les rapports entre Neuchâtel et Baar aboutissent à la création d'une succursale à Neuchâtel, qui s'établira définitivement en 1989 à Marin. Dans tout le canton, des immeubles locatifs, commerciaux et industriels voient le jour: "Pierre-à-Bot" à Neuchâtel, "Comète" à La Chaux-de-Fonds, "Les Ovreux" à Couvet.

Toutefois, c'est bien à Marin, à la Cité des Sors que la succursale Suisse romande de Edouard Müller SA a élu domicile. Le directeur régional en est M. Jean-Paul Berset. Le Centre des "Sors" est composé de 4 grands immeubles. Les bâtiments A & B (en bordure des Champs-Montants)sont terminés et déjà occupés. Le bâtiment C (plus à l'ouest), est en construction. Quant au D, il est destiné à Ascom.

Le bâtiment A, aux formes très attractives, comporte quatre étages avec une surface brutte de 7419 m2 au total (35 783 m^3 SIA). Les locaux sont occupés et nous donnons ci-dessous brièvement les noms des entreprises qui y figurent.

IMMEUBLE A - Champs-Montants 14 A

CONFORT CENTER CUIR
UNION-TOOL EUROPE SA
T.A.G. - Hauer SA (montres)

IMMEUBLE A - Champs-Montants 14 B

TAP-ORIENT (Vente directe de tapis d'orient)
MAYER, Installations électriques SA
FET SA. Far East Trade Center
ASCOM IBSI SA
WEISS + APPETITO SA (génie civil)
JOSEF BERGER SA, ing.conseil, propos. inst.
HANS ABICH SA, ing.conseil en chauffage
ALFRED MULLER SA (entreprise générale)

IMMEUBLE A - Champs-Montants 14 C

ALFRED MENTHA SA, inst.sanitaires, chauffage
B.E.T. SA (Bureau techbique)
CUISINE ROMANDE SA, ag.de cuisines, s. de bains

IMMEUBLE B- Champs-Montants 10 A

TAPIR SA. Revêtements de sols
SHOPPING BOUTIQUE
SEPRON AUTOMATION SA, Robotique
BURKI, électro-érosion
STARKEY SA , appareils auditifs
MEMOTIME Swiss Sports Watches

IMMEUBLE B - Champs-Montants 10 B

FAZIO - BOIS
TABLEAUX ELECTRIQUES, BRUNO & DE MARCO
GRAVOPLAN, Signalisations et gravures
LES MAINS VERTES, Paysages et jardins SA
CLOU PUBLICITE
VISOTEX SA , Thermo régulation
C.G.B. IMMOBILIER

IMMEUBLE D - Champs-Montants 12

ASCOM

Numérisé par BPUN

SMH

SMH Société Suisse de Microélectronique et d'Horlogerie SA

EM MICROELECTRONIC-MARIN SA

C'est en 1975 qu'a été construit le grand complexe industriel situé sur les hauteurs de Marin et dépendant de la SMH. Si depuis 1970 à 1975 l'entreprise se vouait uniquement au secteur horloger, elle a peu à peu évolué vers des techniques nouvelles, en particulier la fabrication de circuits intégrés qui avait déjà commencé son activité avant de venir s'installer à Marin en 1985. Cette entreprise, hautement spécialisée compte actuellement 360 collaborateurs. Le directeur général d'EM Microelectronic est M. Dr M. Darwish, tandis que le directeur financier est M. Paul Aebersold.

Il est intéressant de savoir que la fabrication de Marin s'applique à de multiples appareils médicaux, aux télécommunications et à l'industrie de la bureautique.Les plus gros clients sont la Suisse (la moitié du chiffre d'affaire a lieu avec ETA), l'Allemagne et la France.

Fournisseur principal de circuits intégrés pour les montres et mouvements du secteur horloger SMH, qui est de loin le plus grand utilisateur suisse de ce type de composants (environ 60 millions de pièces par an), EM Microelectronique a vu son chiffre d'affaires s'accroître ces dernières années. En outre EM a renforcé sa collaboration avec les instituts de recherche et les hautes écoles, créant ainsi une synergie bienvenue pour la région de Neuchâtel et pour le pays tout entier. Les produits de haute technologie incorporant de plus en plus d'électronique, l'existence et le dynamisme d'EM permettent de conserver et de développer le savoir-faire en Suisse ainsi que d'en tirer le meilleur profit pour l'avenir. EM est donc une source importante de savoir-faire et de services pour toute l'industrie nationale.

Dans ce journal , il nous plait de relever que le Restaurant d'entreprise d'EM Microelectronique est géré depuis janvier 1988 par DSR, dont la branche "Restaurants de collectivités" se développe de plus en plus. Le chef-cuisinier M. François Buser et ses aides servent journellement de 140 à 150 repas à la satisfaction de chacun

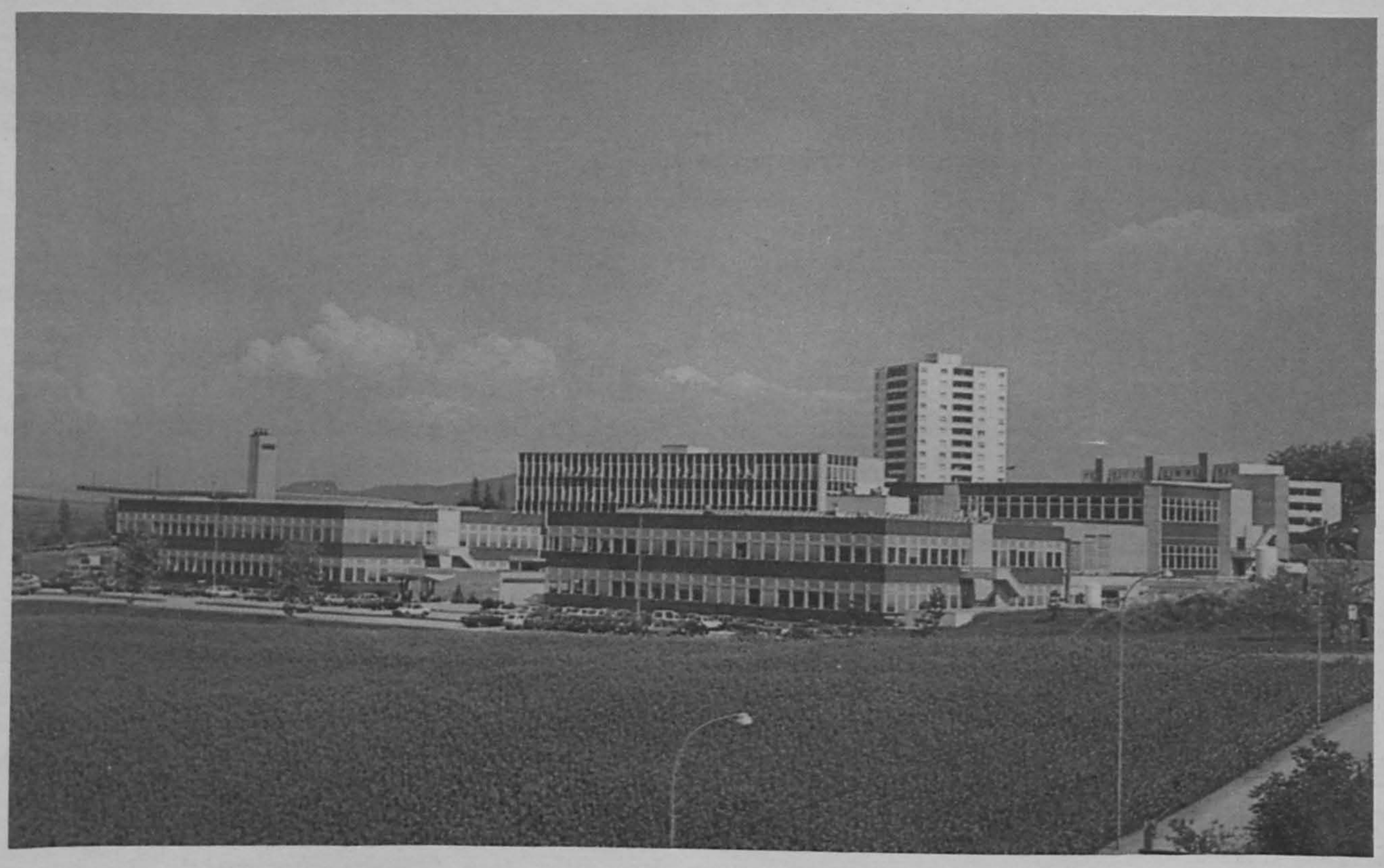

EM MICROELECTRONIC-MARIN SA

Numérisé par BPUN

Organisation du Groupe SMH

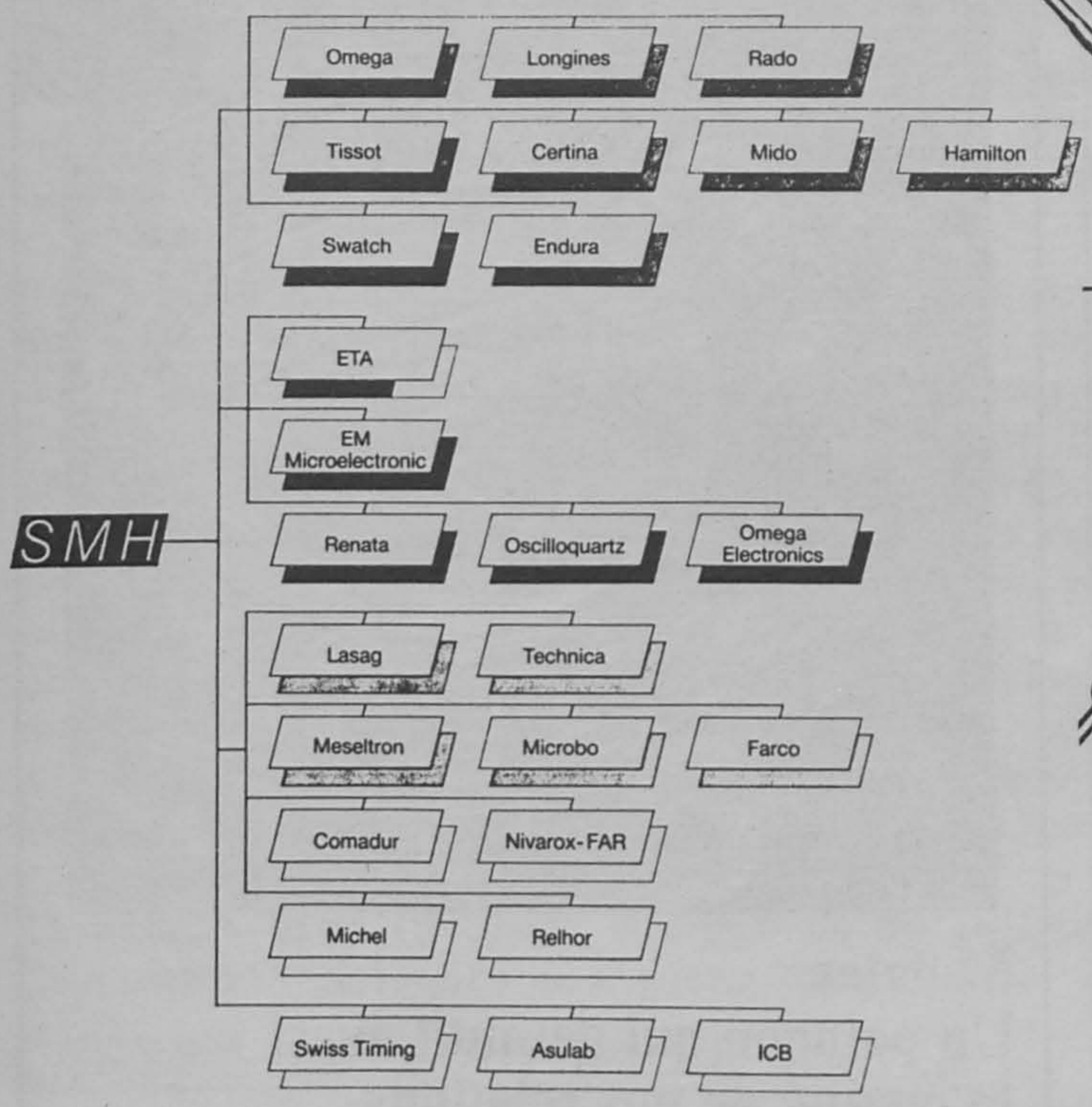

Dans la division Microélectronique de SMH sont réunis ETA; EM Microelectronique-Marin, Renata, Oscilloquartz et Omega Electronics. Ces entreprises occupent une position clé dans le développement et la fabrication de produits de haute technologie destinés à tous les secteurs d'activité du groupe.

E.T.A.

De par son activité dans le domaine des montres, des composants horlogers et de la microélectronique, ETA constitue le pivot industriel de SMH. Cette filiale fabrique en particulier des produits pour l'ensemble de la branche horlogère et approvisionne dès lors une clientèle située aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Groupe.

Le chiffre d'affaires réalisé dans les marchés clés, essentiellement à l'étranger, a fortement progressé. Caractérisée par le haut niveau de sa technologie et la compétitivité de ses prix, une nouvelle ligne de produits a été lancée dans le cadre d'une offre rationalisée.

Au cours de ces dernières années, le nombre de personnes occupées à ETA-MARIN a diminué en raison de l'occupation plus importante des locaux par EM Microelectronique -Marin.

Actuellement 150 personnes environ travaillent au bobinage, composant de la montre à quartz, une partie du personnel ayant "émigré" ces dernières années à Granges (SO)

Le Groupe ETA est composé de 6000 employés. La Direction générale et les services de recherche sont à Granges, ainsi qu'une partie du personnel de fabrication.

C'est en automne 1988 que le cap de production des SWATCHS a atteint le chiffre extraordinaire de 50 millions de montres.

Numérisé par BRUN

Demandez-nous la recette!

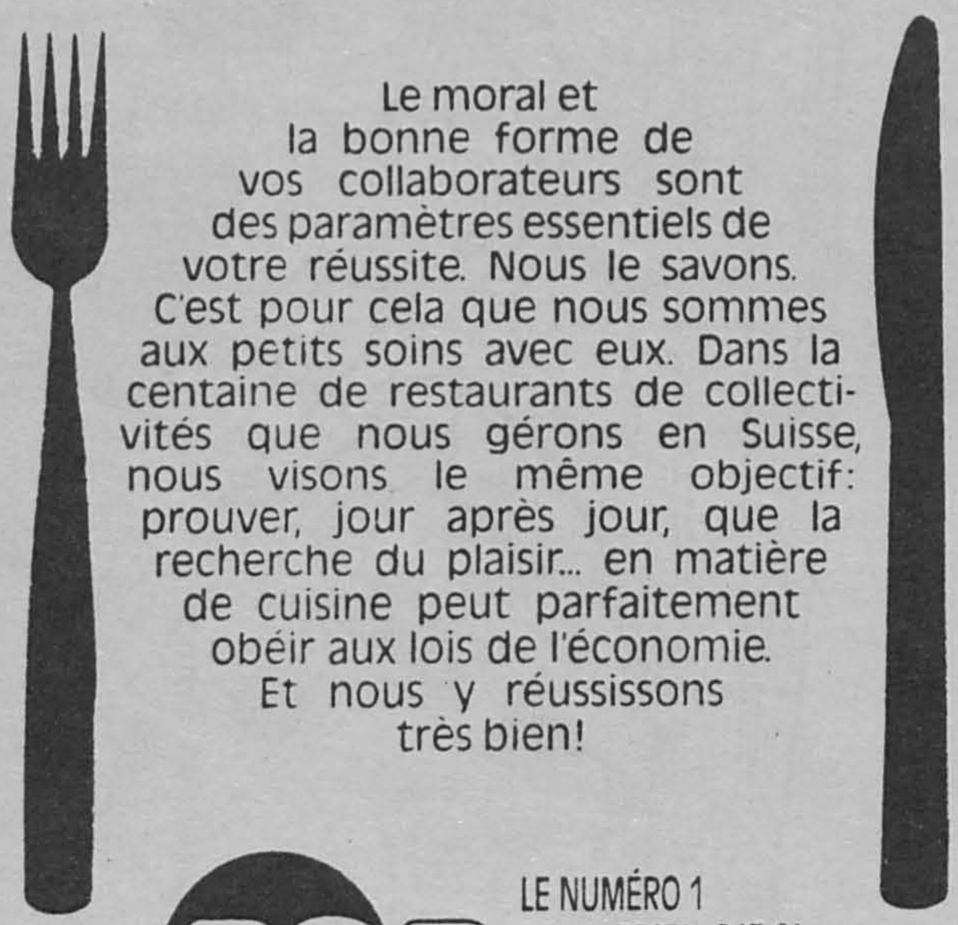

Le moral et
la bonne forme de
vos collaborateurs sont
des paramètres essentiels de
votre réussite. Nous le savons.
C'est pour cela que nous sommes
aux petits soins avec eux. Dans la
centaine de restaurants de collecti-
vités que nous gérons en Suisse,
nous visons le même objectif:
prouver, jour après jour, que la
recherche du plaisir... en matière
de cuisine peut parfaitement
obéir aux lois de l'économie.
Et nous y réussissons
très bien!

DSR
LE NUMÉRO 1
DE LA RESTAURATION
DE COLLECTIVITÉS
EN SUISSE ROMANDE

Rue Centrale 23 – 1110 Morges – Tel 021 / 801 1801

Metalor.
Un poinçon qui garantit aussi la qualité de nos relations.

Metalor
METAUX PRECIEUX SA METALOR
AV. DU VIGNOBLE CH-2009 NEUCHATEL TEL. 038 212151

Hildenbrand *Cuisines*
vous présente les plus belles cuisines européennes
Françaises – Allemandes – Italiennes – Suisses

Avant de prendre une décision, visitez
notre exposition
17, Rue du Seyon - Neuchâtel
Tél. 25 00 00

LE CHAUFFAGE AU GAZ — une solution d'ÉCONOMIE

Souplesse de réglage – Rendement maximum – Pas de stockage
Coût modéré des installations – Entretien minimum
Favorable à l'environnement

le gaz,
c'est naturel!

SERVICE DU GAZ - Rue Jaquet-Droz 3
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 11, internes 548/531

le gaz,
c'est naturel!

Numérisé par BPUN

BMI informatique

2074 MARIN / Neuchâtel
Fleur-de-Lys 37

BOLOMEY & MONBARON SA

IBM Revendeur officiel

C'est en 1984 que, venant de Neuchâtel, s'installe à Marin (Fleur-de-Lys 37, au Nord de Marin-Centre), la Maison BOLOMEY, organisation et meubles de bureaux. Le fils du fondateur de l'entreprise Marcel Bolomey crée, en cette même année 1984 avec Jean-Jacques Monbaron: BMI - Informatique, soit Bolomey & Monbaron SA.
Les affaires se développent d'une façon réjouissante et ces dynamiques entreprises comptent actuellement une cinquantaine de collaborateurs.
Le locaux devenant trop exigus , un nouveau point de vente dirigé par Daniel Simonet, secondé par Pierre Monbaron, est inauguré à fin septembre 1989 au No 20 de l'Avenue des Champs-Montants. BMI Mac Center (ainsi qu'il se dénomme) est réservé exclusivement aux produits APPLE, la famille Macintosh, en particulier.
A noter que le département "Machines et meubles de bureau" est dirigé par la soeur de Marcel Bolomey, Maryse, et que Claude Monbaron, frère de Jean-Jacques Monbaron est directeur d'un Apple-Centre, à Bienne,
Il s'agit bien là d'une entreprise dynamique en plein développement à laquelle "Le Gouvernail" présente ses voeux de succès.

CENTRE DE POLICE DE MARIN

Installé en 1975 pour un temps et une affectation provisoires, le "Centre de police de Marin ne paie pas de mine ! Et pourtant...
Au moment de sa création, au haut de l'Avenue des Champs-Montants, il ne devait être voué qu'à l'Autoroute Saint-Blaise-Le Landeron (frontière bernoise). Par la suite toute la Brigade de la circulation, cantonnée à l'époque à Neuchâtel (Balance 4) est venue prendre pied à Marin
Sous la direction du Lieutenant Jean-Bernard Huguenin, officier de circulation et du sergent-major Jean-Claude Perret, chef de la brigade de circulation, le Centre couvre en fait tout le canton. Il s'occupe en effet des contrôles techniques, des radars, accidents graves, photos d'accidents aux responsabilités mal définies, etc. S'il contrôle spécialement le secteur est du canton, il n'en a pas moins la responsabilité de toute la circulation automobile neuchâteloise.
Pour remplir sa mission, il a à sa disposition : 4 voitures de patrouilles, 1 fourgon technique, 2 véhicules radar (attention ! réd.), 1 fourgon d'accident et 12 motos. Son rôle est donc beaucoup plus de secours et de prévention que de répression. Preuve en est que le Centre ne compte que 2 véhicules-radar pour 18 autres véhicules.

VOYAGES robert fischer

MARIN Fleur-de-Lys 35

C'est en 1931 que se crée à Marin l'entreprise de transports "Fischer Frères" une des premières de la région.
Descendant des fondateurs, Robert Fischer en devient le responsable et et développe tant la branche "Voyages" que "Transports".
Si le siège est toujours à Marin (Fleur-de-Lys 35), le commerce possède une agence de voyages à Neuchâtel (Place Numa-Droz 1) dans la partie ouest de l'Hôtel Touring.
La maison "Voyages Robert Fischer" possède 5 autocars et un minicar ainsi que 6 camions de chantier. Elle dessert aussi l'entreprise postale Lignières-Saint-Blaise et Lignières-La Neuveville et occupe un total de 18 personnes.

coop **Centre Coop St-Blaise**

on y stationne facilement

Numérisé par BPUN

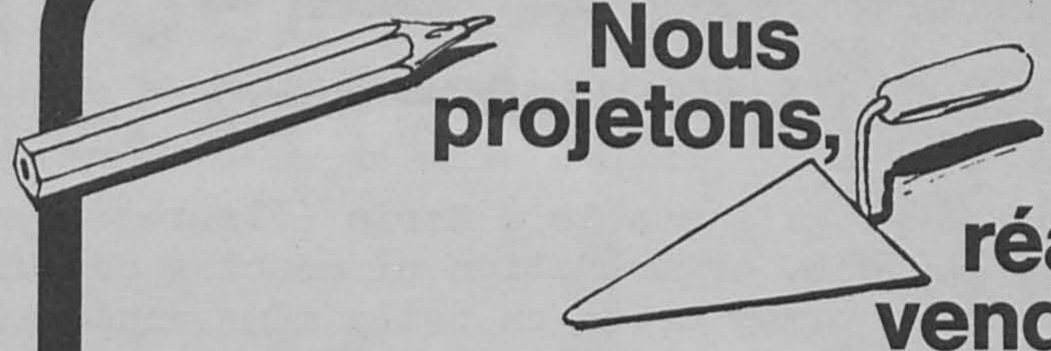

Nous projetons, réalisons, vendons, louons et gérons:

- des bureaux
- des surfaces industrielles
- des appartements
- des objets spéciaux

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Alfred Müller SA
Avenue des Champs-Montants 14b
2074 Marin, Téléphone 038-33 12 22

SERRURERIE

Portes aluminium
Vitrines
Clôtures
Dépannages

A. HEGEL SA
SAINT-BLAISE
☎ 33 18 33

Le contact humain à portée de la main

« Si le prochain guichet du Crédit Foncier Neuchâtelois est à plus de 8,5 km de chez vous, c'est que vous n'habitez pas le canton de Neuchâtel »

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

VOTRE BANQUE RÉGIONALE SUISSE

eric marti
COUVERTURE
FERBLANTERIE
2072 Saint-Blaise

Numérisé par BPUN

Bras droit de l'exécutif local, l'administrateur communal assume une fonction essentielle dans la communauté.
"Le Gouvernail" tenant à saluer son engagement au service de tous, lui ouvre ses colonnes dans ses dix numéros de 1989.

Pour clore les très intéressants messages des administratrices et administrateurs communaux du district, "Le Gouvernail" est honoré d'avoir pu s'assurer la collaboration du chancelier de la Ville de Neuchâtel, M. Valentin Borghini que nous remercions ainsi que ses 9 collègues des villages de notre région pour les captivantes présentations de leurs communes respectives.

Le chancelier Valentin Borghini accueillant M. et Mme René Felber lors de la manifestation organisée à Neuchâtel en l'honneur du nouveau Conseiller fédéral.

Le chancelier de la Ville de Neuchâtel nous parle à bâtons rompus de sa cité... et d'autres choses aussi

Si vous le voulez bien, Mesdames et Messieurs qui lisez avec fidélité l'attachante publication qu'est "Le Gouvernail", je m'adresserai à vous, comme si j'avais le privilège de me trouver à votre table pour boire en votre compagnie le verre de l'amitié, ce Neuchâtel, fruit de notre vignoble et du travail de valeureux vignerons, dont l'une des caractéristiques est de conduire au sage oubli des soucis de la vie.
Cela faisant, j'espère ne point choquer l'un des piliers de la rédaction de ce journal, M. Georges Verron, qui m'a demandé, de façon un peu soudaine il me faut vous l'avouer, de rédiger quelques lignes dans le style des administratrices et des administrateurs qui, pour votre plus grand enrichissement, se sont succédé ces derniers mois dans le cadre de cette rubrique. Or, un chancelier, fût-il de la Ville de Neuchâtel ne représente pas au sein de son administration une valeur aussi grande que celle des administratrices et des administrateurs dans leurs communes où ils sont l'élément moteur, d'autant plus que chez eux les conseillers communaux, contrairement à ceux des trois villes de notre canton, ne sont pas permanents.

Dès lors, si vous le voulez bien, je vous ferai quelques réflexions sur Neuchâtel, sur les relations avec les autres communes du Littoral sur quelques caractéristiques de mon activité et, enfin, s'il reste un peu de place - sans pour autant que ces lignes deviennent illisibles, non seulement à cause du manque de substance consécutive à la faiblesse de la pensée de celui qui s'exprime mais encore à cause de la petitesse des caractères - je me livrerai à quelques réflexions supplémentaires.

NEUCHATEL

Un poète a dit que la ville de Neuchâtel était semblable à une baigneuse allongée au bord du lac. C'est une chance pour nos habitants, mais la plupart des communes du Littoral la partagent, que de se trouver entre lac et montagnes, à tel point qu'il n'y a aucun endroit de notre commune qui soit plus éloigné de 500 mètres du lac ou de la montagne. La population, est de l'ordre de 33'000 âmes actuellement. Compte tenu de l'attrait que les communes voisines offrent, nombre d'habitants ont déménagé, mais d'autres sont venus pour autant qu'ils aient pu se trouver l'appartement approprié. L'essentiel, en vérité, est que nous vivions en bons termes. A notre époque d'ailleurs, il n'est plus possible d'être heureux tout seul.

Après une période, disons le mot, d'immobilisme, sans qu'on puisse accuser qui que ce soit, sinon le choix du tracé de la N5 et une récession économique qui a figé bien des projets, les réalisations se sont succédé. Entre autres, évoquons l'aménagement des Jeunes-Rives avec la création du Port de plaisance, la construction des patinoires, la création de la Halle omnisports, la poussée des bâtiments contenant des logements sociaux, le rafraîchissement de nombreux bâtiments qui redonnent à la ville, grâce à cette pierre d'Hauterive qui constitue une des belles caractéristiques de notre région, l'aspect d'une cité... taillée dans du beurre, pour reprendre l'expression d'Alexandre Dumas. Les travaux pour l'aménagement des piscines avancent à grands pas. La zone piétonne, une des plus belles de Suisse, est sur le point de s'étendre. Grâce à l'apparition de l'Université des Jeunes-Rives, on possède une Aula permettant l'organisation de congrès d'envergure. Parmi les projets, l'édification du Théâtre, celui du nouveau Centre hospitalier, et, plus proche de nous, très proche même, l'accès à l'Anneau d'athlétisme régional de Colombier. (suite et fin en dernière page)

Numérisé par BPUN

SOLIDARITE INTERCOMMUNALE

Si je parle de l'Anneau d'athlétisme, c'est pour mettre en évidence l'excellent état d'esprit qui règne entre les différentes communes de notre Littoral. Et, peut-être serez-vous surpris de l'apprendre, un des éléments qui ont contribué à cette meilleure entente, ce n'est pas seulement comme disent les...mauvaises langues, le fait que Neuchâtel, dont les armes sont notamment un aigle, ait enterré la hache de guerre de son impérialisme, mais l'existence et l'activité harmonieuse des...Vignolants. Cette institution, en effet, est dirigée par les représentants des Autorités de nos dix-neuf communes viticoles. Or, si chacun par le devoir qui est le sien, défend sans fausses concessions les intérêts de la collectivité publique qu'il représente, les conseillers réunis dans le cadre des séances des vignolants, notamment les Quatre Ministraux et le Conseil des Sept, apprennent à se mieux connaître. Il n'y a plus de préjugés, sinon favorables, car on sait que l'interlocuteur agit avec franchise et rectitude. Comment ne pas chercher des solutions qui, finalement, évitent les doublons et se traduisent par la victoire de tous. A une époque où l'on franchit d'énormes distances en peu de temps, aucun obstacle n'existe de faire une dizaine ou une vingtaine de kilomètres pour se rendre à des patinoires régionales ou sur un Anneau d'athlétisme qui l'est également.

DIVERS

Je constate qu'une fois encore, faute de temps, car c'est toujours plus facile de faire long, je n'ai pas eu la concision que recommande notamment le grand Goethe, qui lui, dit-on, résumait un siècle en une phrase. Dès lors, je m'abstiendrai de parler de mon activité, tout en laissant la possibilité au maître-rédacteur Verron de m'offrir à une autre occasion l'hospitalité de ses colonnes. Je terminerai par une précision et par une réflexion. La précision, en réponse à des questions souvent posées: pourquoi le titre de chancelier au niveau communal ?. Il y a notamment deux raisons à cela.La première est de nature légale.La loi sur les communes dit que les Villes de notre canton de plus de 10'000 habitants ont la possibilité de donner à leur administrateur le titre de chancelier et de lui conférer la signature collective.L'autre raison est de nature historique: sauf durant une courte période, la Ville de Neuchâtel a toujours eu un chancelier. De Chambrier l'évoque dans un de ses ouvrages. Le terme de chancelier a été pratiqué à Neuchâtel pendant des siècles et des siècles, et bien avant le 3 novembre 1707 lorsque le roi de Prusse a été désigné pour succéder à Marie de Nemours, date à laquelle, convient-il de préciser, les Neuchâtelois ne sont pas devenus Prussiens;c'est, c'est, au contraire, le roi de Prusse qui est devenu Neuchâtelois.

La réflexion maintenant, qui, en définitive, est plutôt la citation d'une pensée du peintre Edmond Bille. Il déclara que, si l'on rencontre un jour, par hasard, Neuchâtel, à l'autre bout du monde, on ne la quitterait plus. En vérité, cette constatation vaut pour chacune de nos communes. Nous vivons réellement dans un beau pays. Puissions-nous en être constamment conscients !

Et, comme je me suis permis d'imaginer que la rédaction de cet article était plutôt un dialogue à bâtons rompus dans l'une ou l'autre de nos coquettes localités, en buvant le verre de l'amitié, je termine en disant à chacun de ceux qui ont eu la patience de lire ces lignes jusqu'au bout, et aux autres également bien sûr: à votre bonne santé.

Valentin Borghini.

LE COIN DU MÉLÈZE

L'Assemblée générale du Mélèze a eu lieu le vendredi 20 octobre 1989, au chalet, en présence de 18 membres. Au cours de cette soirée nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein du Mélèze Astrid Kallen de Saint-Blaise et les familles de Jean-François Droz et de Frédéric Ecklin, de Marin.

ENTRE-NOUS...

Chers lecteurs ! Vous comprendrez certainement que, malgré le manque de place dans le présent numéro, nous vous parlions du renouvellement de votre abonnement pour 1990. Vous trouverez inclus le bulletin qui vous permettra d'effectuer sans peine votre versement. De plus, le prix ne varie pas et reste fixé à Frs 10.- minimum. chacun pouvant à son gré augmenter cette somme pour nous permettre d'améliorer la qualité du journal. Les prix pour l'étranger ne varient pas non plus, soit Fr 15.- pour l'Europe et Fr 20.- pour le reste du monde, avec envoi par avion et sous enveloppe. Songez-donc à vos parents et amis qui seront heureux de recevoir 10 fois l'an le messager bienvenu de notre région.

LES VOEUX POUR 1990 restent aussi fixés à Fr. 1.- minimum par personne. Ils sont un moyen de créer cette "chaîne d'amitié" formée de tous les lecteurs du "Gouvernail" qui se rappellent au bon souvenir les uns des autres. Pour que votre nom figure sur la liste, votre versement doit nous parvenir le 10 DECEMBRE AU PLUS TARD (date limite pour la poste ou le téléphone au numéro 038 - 33 19 52) N'oubliez pas de "cocher" la rubrique abonnement ou voeux sur le bulletin de versement. Et merci de votre fidélité au "Gouvernail".

*** Une date que nous nous plaisons à vous rappeler: le 18 décembre 1949, INAUGURATION DU TEMPLE DE SAINT-BLAISE RESTAURE

J.A. 2072 Saint-Blaise
Biblioth.de la Ville
Place Numa-Droz 3
2000 Neuchâtel